PREMIÈRE PARTIE,

CONTENANT

LA RELATION HISTORIQUE DES AFFAIRES DE SYRIE,

DEPUIS 1840 JUSQU'EN 1842,

divisée

EN DEUX ÉPOQUES.

LA PREMIÈRE ÉPOQUE,

Du mois d'avril 1840 au milieu de janvier 1841, dernière année du gouvernement égyptien,

COMPREND :

La révolte des Maronites et des Druzes contre les Egyptiens; le bombardement de Beyrouth, de Seyde, de Kaïffa, de Tripoli et de Saint-Jean-d'Acre, par l'escadre anglo-austro-turque, et la retraite de l'armée égyptienne de Syrie.

LA DEUXIÈME ÉPOQUE,

De la fin du mois de janvier 1841 au 17 janvier 1842, sous le gouvernement turc,

COMPREND :

L'occupation de la Syrie par les troupes anglaises; le massacre des Maronites par les Druzes; le départ des Anglais de Syrie, et l'installation d'Omar-Pacha, premier pacha nommé gouverneur du Liban.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Du mois d'avril 1840 au milieu de janvier 1841.

DEPUIS L'INSURRECTION DES MARONITES ET DES DRUZES
CONTRE LES ÉGYPTIENS,
JUSQU'A LA RETRAITE DE L'ARMÉE ÉGYPTIENNE DE SYRIE.

INTRODUCTION.

Lors de la révolte des Druzes du Haouran, en 1838, Ibrahim-Pacha, avec une armée de quarante mille hommes, ne put parvenir à soumettre les révoltés au nombre de trois mille seulement, commandés par le cheik Chebli-el-Harian. Après avoir perdu quinze mille de ses meilleurs soldats, Ibrahim-Pacha ne trouva pas d'autre moyen pour arriver à son but, que d'opposer aux Druzes les chrétiens Maronites, habitués comme eux à faire la guerre dans la montagne. Il s'adressa à l'émir Béchir, alors

gouverneur du Liban, qui lui promit l'appui des Maronites s'il voulait lui donner des armes. Ibrahim-Pacha fit envoyer de l'arsenal de Saint-Jean-d'Acre au sérail de Beit-el-Dyn, résidence de l'émir Béchir, sept mille fusils que ce dernier distribua, le 3 juillet 1838, aux Maronites, commandés par l'émir Medjid, pour combattre les révoltés. Le jour même de l'arrivée de ce renfort, Ibrahim-Pacha remporta une première victoire dont les habitants de Damas furent informés par une salve de vingt-un coups de canon, que Bahri-Bey, gouverneur chrétien de cette ville, fit tirer, le 6 juillet, après avoir reçu la lettre d'Ibrahim-Pacha, dont voici la traduction :

12 rebial 1254.

« Aujourd'hui mercredi, ayant été à la rencontre de Moustapha-Pacha, qui était parti d'Osmak, j'arrivai au Boghaz, où je rencontrai, à trois heures et demie, les Druzes en grand nombre; le combat s'engagea aussitôt avec eux et les troupes qui étaient avec moi, et dura jusqu'à sept heures, lorsque Moustapha-Pacha arriva avec son armée, et

le nombre considérable des Druzes fut détruit, car l'armée avait fait un assaut sur la montagne, où le nombre qui y était montait à plus de mille personnes, dont il ne s'en est échappé qu'une seule pour donner de leurs nouvelles; mais le restant a été passé au fil de l'épée et envoyé au diable. Avant cet assaut, la cavalerie en avait fait un dans lequel on avait tué cent cinquante hommes, et les prisonniers qui ont été faits étaient en très-grand nombre. Les Soutaris de Deli-Doumon, les Keutcheks ont aussi tué douze hommes. Enfin, tant tués qu'armes prises, si on en faisait le calcul, on en trouverait plus qu'il y en avait à la bataille de Koniah, et je vous écris moi-même pour vous donner cette bonne nouvelle. »

(Le cachet d'Ibrahim-Pacha.)

Le 20 juillet, les Druzes firent leur soumission à Ibrahim-Pacha, qui lenr accorda le pardon, sous la condition de lui livrer leur cheik, Chébli-el-Harian. Mais ce dernier se réfugia avec deux cheiks et une trentaine de cavaliers dans son village, près Djebel-Cheik, où il fut pris plus tard (le 9 août 1838). Le

24 juillet, les Druzes soumis remirent à Ibrahim-Pacha seize cents fusils.

Méhémet-Ali, pour reconnaître le service que les chrétiens venaient de rendre à Ibrahim-Pacha en versant leur sang pour sa cause, envoya à l'émir Béchir un firman par lequel il accordait aux Maronites vingt-quatre mille fusils *pour eux, leurs enfants et pour les enfants de leurs enfants*, et qui promettait qu'à l'avenir le méri (impôt foncier) et le ferdé (impôt personnel), que les chrétiens devaient lui payer, ne seraient pas plus élevés que ceux que le diwan de Constantinople prélevait dans la montagne, sous le règne du sultan Mahmoud.

Et cependant, peu à peu les exactions recommencèrent, et les Maronites, ainsi que les Druzes, retombèrent plus que jamais sous le poids des corvées et des contributions.

Pour l'exploitation d'une mine de charbon nouvellement découverte dans le Liban, l'émir Béchir prenait en corvée un nombre fixé de paysans, auxquels Méhémet-Ali accordait une très-faible paie journalière; l'émir Béchir s'appropriait cette paie, qui

était remplacée par la bastonnade pour les récalcitrants. Le cheik de Cornaïl n'ayant pu fournir le nombre d'hommes de corvée que l'inspecteur de la mine exigeait de son village, fut obligé de travailler lui-même à cette mine pour éviter la bastonnade.

Méhémet-Ali avait fixé le ferdé ou impôt personnel de la manière suivante : vingt-cinq piastres par montagnard de la basse classe; cinquante piastres pour ceux un peu plus aisés; cent cinquante piastres pour les cheiks, et quatre cents pour les émirs. L'émir Béchir percevait quarante piastres par montagnard de la basse classe; quatre-vingts piastres par montagnard un peu plus aisé; deux cents piastres par cheik, et cinq cents par émir, et gardait la différence pour lui.

Méhémet-Ali ne recevait de la montagne qu'un seul impôt (le ferdé), tandis que l'émir Béchir en établissait chaque année de nouveaux sous différents prétextes; de telle sorte que l'on comptait, depuis les dernières années, plus de dix-huit espèces de contributions ou charges qui frappaient, sous différentes dénominations, les mal-

heureux Libanais, qui, pour la plupart, se trouvaient dans la nécessité de céder leurs propriétés pour s'acquitter des sommes qu'on leur réclamait et qu'ils étaient dans l'impossibilité de payer.

Quand un montagnard décédait, son ferdé ou impôt personnel était réclamé à sa famille pauvre ou riche, parce que son nom figurait toujours sur la liste des vivants; si un village perdait la moitié de sa population, l'autre moitié était obligée de compléter le total des ferdés fixés pour le village. On opérait de même pour la perception du méri ou impôt foncier : si un village se trouvait trop pauvre pour pouvoir payer la totalité du méri auquel il était imposé, on s'en prenait alors à un village voisin un peu plus aisé, et celui-là était forcé de combler le déficit. La rentrée de ces contributions ordinaires ou extraordinaires ne s'effectuait jamais, dans les derniers temps, sans une copieuse distribution de coups de courbadj (cravache en peau d'hippopotame).

Le gouverneur égyptien et l'émir Béchir n'étaient pas les seules sangsues attachées

à la population Libanaise : l'entourage du grand prince voulait aussi prendre sa part du gâteau. Ainsi, par exemple, quand un montagnard désirait faire rentrer une créance, il s'adressait toujours à Boutros-Karamèh, espèce d'intendant de l'émir Béchir, qui ne se chargeait de l'affaire que lorsque le créancier lui avait donné d'*avance*, comme bakchichh (honoraires), la moitié de la somme réclamée.

Voilà comment une contrée jadis si florissante fut entièrement épuisée, et pourquoi, au commencement de l'année 1840, la misère y était parvenue à son comble. L'industrie était ruinée, et les habitants obligés de se nourrir de glands, de feuilles de vigne et d'herbe.

—

SOMMAIRE

DU CHAPITRE PREMIER.

Etat des forces du vice-roi d'Égypte à l'époque du 16 avril 1840. — Intention de Méhémet-Ali de désarmer la population du Liban, de faire une levée de dix mille hommes et de percevoir le ferdé (impôt personnel) de sept années par anticipation. — Cordon sanitaire établi autour de Beyrouth par le gouverneur de cette ville. — Plaintes adressées au gouverneur de Damas par des cheiks Maronites et Druzes. — Députations de plusieurs émirs et cheiks Maronites et Druzes au vicomte Onffroy.

CHAPITRE PREMIER.

—

En janvier et février 1840, Méhémet-Ali poursuivait avec activité d'immenses préparatifs qui devaient transformer tout à coup l'Egypte en un vaste boulevard de guerre. Son intention était de former une armée de quatre cent mille hommes, qui devait être divisée entre l'Egypte et la Syrie. Il avait envoyé en Syrie une grande quantité de munitions de guerre et de canons, et, sous le nom de rèhthiff, une garde nationale, à l'instar de celle de France, s'organisait à Alexandrie, au Kaire, au Vieux-Kaire, à Boulac, à Damiette et à Rosette.

A l'époque du 16 avril 1840, les forces de Méhémet-Ali, sur terre et sur mer, s'élevaient à deux

cent soixante-seize mille six cent quarante-trois hommes, savoir :

TROUPES RÉGULIÈRES.

35	régiments d'infanterie de ligne.	89,056	97,184
3	— de la garde.	8,128	
13	— de cavalerie de ligne.	10,044	12,942
3	— de la garde.	2,898	
1	— d'artillerie de la garde.	1,372	8,096
2	— — légère.	2,326	
2	— — à pied.	4,398	
2	bataillons de sapeurs.		1,620
1	— du génie.		758
2	pelotons de mineurs.		379
	Artificiers.		185
88	compagnies de vétérans.		9,138
	TOTAL des troupes régulières.		130,302

TROUPES IRRÉGULIÈRES.

Infanterie.	14,618
Cavalerie.	24,083
Artillerie.	2,977
TOTAL des troupes irrégulières.	41,678

FLOTTE TURCO-ÉGYPTIENNE
dans le port d'Alexandrie.

Equipages à bord des 24 bâtiments turcs.	16,124	21,124
Deux régiments de troupes de débarquem.	5,000	
A reporter.		21,124

Report.	21,124
Equipages à bord des 35 bâtiments égyptiens.	15,463
Ouvriers de l'arsenal enrégimentés.	4,076
TOTAL de la flotte et de l'arsenal.	40,663

GARDES NATIONALES.

Au Kaire, 8 régiments.	27,400
A Alexandrie, 2.	6,800
Au vieux Kaire, 1.	3,400
A Boulac, 1.	3,400
A Damiette, 1.	3,400
A Rosette, 1.	3,400
TOTAL des gardes nationales.	47,800

Ouvriers des fabriques du gouvernement, manœuvrant et disponibles.	15,000
Élèves disponibles des écoles d'artillerie, de cavalerie, d'infanterie, de marine et du génie.	1,200

RÉCAPITULATION :

Troupes régulières.	130,302
— irrégulières.	41,678
Flotte et arsenal.	40,663
Gardes nationales.	47,800
Ouvriers disponibles.	15,000
Elèves disponibles.	1,200
TOTAL général des forces égyptiennes.	276,643

Ces deux cent soixante-seize mille six cent quarante-trois hommes étaient répartis comme il suit :

110,563	en Egypte.
85,000	en Syrie.
44,630	dans le Hedjas.
12,320	à Médine.
10,630	au Soudan.
8,950	dans l'Hyémen.
4,550	en Candie.
276,643.	

L'armée était loin d'atteindre le chiffre de quatre cent mille hommes que Méhémet-Ali avait fixé. Il lui fallait donc encore des hommes et surtout de l'argent.

En conséquence, le vice-roi d'Egypte envoya à Ibrahim-Pacha, qui commandait en chef les troupes égyptiennes en Syrie, l'ordre de s'entendre avec l'émir Béchir, grand prince et gouverneur du Liban, pour faire une levée d'hommes et de contributions extraordinaires dans la montagne; mais, persuadé que ces levées, surtout la dernière, rencontreraient de grands obstacles par suite de l'état de détresse dans lequel toute la population libanaise se trouvait alors, Méhémet-Ali ordonna à Ibrahim-

Pacha de commencer par le désarmement de tous les montagnards *sans exception*.

Le vice-roi d'Egypte envoya en même temps à Mahmoud-Bey, gouverneur de Beyrouth, l'ordre d'organiser dans cette ville un régiment à l'instar du rehthiff, qui venait d'être formé en Egypte.

Ibrahim-Pacha communiqua à l'émir Béchir les ordres qu'il venait de recevoir de Méhémet-Ali. Le grand prince du Liban objecta que le moment n'était pas favorable pour faire exécuter de pareils ordres, et qu'il considérait surtout le désarmement général des montagnards comme impossible à effectuer. Le généralissime égyptien lui répondit que tous deux étant esclaves du grand pacha, tous deux devaient exécuter aveuglément ses ordres. L'émir Béchir promit à Ibrahim-Pacha d'employer toute son influence sur les Libanais, pour satisfaire aux volontés du vice-roi d'Egypte.

Mahmoud-Bey ayant appris qu'un cas de peste s'était déclaré dans un village du Kesrowan, profita de cette circonstance pour faire entourer Beyrouth d'un cordon sanitaire de quatre cents hommes, pour intercepter toute communication avec la montagne. Cette mesure inaccoutumée fit murmurer les montagnards, qui ne pouvaient plus apporter leurs denrées en ville, ni emporter en échange les

objets nécessaires à leur consommation et à leur usage habituel. Le gouverneur de Beyrouth, qui, à cette époque, s'occupait activement de la formation du régiment du rehthiff, qu'il avait reçu l'ordre d'organiser dans le plus bref délai, avait établi ce cordon, soi-disant sanitaire, dans le but d'empêcher les habitants de la ville qui devaient faire partie de ce régiment, de se sauver dans la montagne où il était impossible à Mahmoud-Bey de les retrouver.

Le bruit se répandit dans le Liban que le vice-roi d'Egypte venait d'envoyer à l'émir Béchir, au sérail de Beit-el-Dyn, des effets d'habillement et d'équipement à la Nizam pour dix mille hommes; qu'Ibrahim-Pacha allait exiger le paiement par anticipation du ferdé (impôt personnel) de sept années, et enfin, que l'émir Béchir, d'accord avec Ibrahim-Pacha, devait donner l'ordre du désarmement de tous les montagnards *sans exception*.

Toutes ces fâcheuses nouvelles et la triste position dans laquelle les populations du Liban se trouvaient déjà depuis longtemps, mirent les montagnards dans un état d'exaspération facile à comprendre. Les Maronites principalement étaient furieux de se voir dans l'obligation de rendre leurs fusils, seule et unique récompense de leurs sacrifices et de leur dé-

vouement lors de la révolte des tribus du Haouran, et qu'un firman de Méhémet-Ali déclarait être *pour eux, leurs enfants et les enfants de leurs enfants*. Aussi les chrétiens furent-ils les premiers à lever l'étendard de la révolte, et, s'unissant aux Druzes, jurèrent le renversement du gouvernement égyptien dans la montagne.

Des émirs et des cheiks, Maronites et Druzes, se rendirent à Damas, auprès de Chérif-Pacha, gouverneur général de la Syrie, pour lui exposer l'état de souffrance et d'irritation de toute la population libanaise. Chérif-Pacha leur répondit que le vice-roi d'Egypte ayant besoin d'hommes et d'argent, avait le droit de s'adresser à ses sujets, et comme les habitants du Liban étaient sous sa domination, les montagnards devaient se conformer aux volontés du grand pacha, en exécutant les ordres du généralissime Ibrahim-Pacha. Les émirs et cheiks se retirèrent fort mécontents de cette réponse du gouverneur général de la Syrie.

L'un d'entre eux dit que depuis quelques mois un prince français s'était fixé à Zouck-Mikaël, qu'il jouissait d'une grande considération dans le district qu'il habitait, en y répandant beaucoup d'aumônes, et qu'il pensait qu'il serait à propos d'aller le consulter pour savoir ce qu'ils devaient faire dans la

position où ils se trouvaient. Cette opinion fut adoptée, et l'on décida de suite qu'une députation de dix d'entre eux se rendrait le lendemain auprès du prince français.

Ce prince français était M. le vicomte Onffroy, qui était venu se fixer à Zouck-Mikaël (village près du collége d'Antourah, à quatre heures de Beyrouth), pour y étudier la langue arabe.

Le 26 mai, les députés des cheiks Maronites et Druzes se présentèrent chez M. le vicomte Onffroy, et lui annoncèrent qu'ils agissaient au nom de tous les émirs et cheiks de la montagne; ils lui exposèrent leur situation, lui expliquèrent les corvées et impôts arbitraires et anticipés, auxquels ils avaient été soumis depuis la domination du gouvernement égyptien; que les habitants épuisés n'ayant pu payer le ferdé l'année précédente, Ibrahim-Pacha, pour les punir, leur avait demandé un double ferdé, et qu'ainsi leur ruine était consommée; et qu'enfin aujourd'hui l'émir Béchir avait reçu l'ordre d'Ibrahim-Pacha de désarmer toute la population libanaise, de faire une levée d'hommes dans la montagne, dont moitié chrétiens, pour compléter les cadres de l'armée du vice-roi d'Egypte, et de demander le paiement par anticipation du ferdé de sept années. Les députés déclarèrent à M. Onffroy

qu'ils étaient dans l'intention de ne pas obéir à des ordres aussi exagérés, et le prièrent de leur donner son avis. M. Onffroy leur conseilla de se rendre à Beit-el-Dyn pour engager l'émir Béchir à faire d'énergiques remontrances à Ibrahim-Pacha, en lui faisant voir les funestes conséquences des mesures qu'il prétendait adopter.

Les députés se retirèrent après que M. Onffroy leur eut manifesté ses sympathies et le désir qu'il avait de leur être utile, en raison de leur attachement pour la France qu'ils n'avaient cessé de lui témoigner.

Suivant le conseil de M. Onffroy, les principaux émirs et cheiks Maronites et Druzes se rendirent à Beit-el-Dyn. L'émir Béchir, après avoir entendu leurs plaintes, se contenta de leur répondre qu'il avait fait sa protestation de fidélité à Méhémet-Ali, et qu'il devait, par conséquent, obéir à ses ordres qui lui étaient transmis par Ibrahim-Pacha, et qu'il ne pouvait que les engager à en faire autant.

FIN DU CHAPITRE I.

objets nécessaires à leur consommation et à leur usage habituel. Le gouverneur de Beyrouth, qui, à cette époque, s'occupait activement de la formation du régiment du rehthiff, qu'il avait reçu l'ordre d'organiser dans le plus bref délai, avait établi ce cordon, soi-disant sanitaire, dans le but d'empêcher les habitants de la ville qui devaient faire partie de ce régiment, de se sauver dans la montagne où il était impossible à Mahmoud-Bey de les retrouver.

Le bruit se répandit dans le Liban que le vice-roi d'Egypte venait d'envoyer à l'émir Béchir, au sérail de Beit-el-Dyn, des effets d'habillement et d'équipement à la Nizam pour dix mille hommes; qu'Ibrahim-Pacha allait exiger le paiement par anticipation du ferdé (impôt personnel) de sept années, et enfin, que l'émir Béchir, d'accord avec Ibrahim-Pacha, devait donner l'ordre du désarmement de tous les montagnards *sans exception*.

Toutes ces fâcheuses nouvelles et la triste position dans laquelle les populations du Liban se trouvaient déjà depuis longtemps, mirent les montagnards dans un état d'exaspération facile à comprendre. Les Maronites principalement étaient furieux de se voir dans l'obligation de rendre leurs fusils, seule et unique récompense de leurs sacrifices et de leur dé-

vouement lors de la révolte des tribus du Haouran, et qu'un firman de Méhémet-Ali déclarait être *pour eux, leurs enfants et les enfants de leurs enfants*. Aussi les chrétiens furent-ils les premiers à lever l'étendard de la révolte, et, s'unissant aux Druzes, jurèrent le renversement du gouvernement égyptien dans la montagne.

Des émirs et des cheiks, Maronites et Druzes, se rendirent à Damas, auprès de Chérif-Pacha, gouverneur général de la Syrie, pour lui exposer l'état de souffrance et d'irritation de toute la population libanaise. Chérif-Pacha leur répondit que le vice-roi d'Egypte ayant besoin d'hommes et d'argent, avait le droit de s'adresser à ses sujets, et comme les habitants du Liban étaient sous sa domination, les montagnards devaient se conformer aux volontés du grand pacha, en exécutant les ordres du généralissime Ibrahim-Pacha. Les émirs et cheiks se retirèrent fort mécontents de cette réponse du gouverneur général de la Syrie.

L'un d'entre eux dit que depuis quelques mois un prince français s'était fixé à Zouck-Mikaël, qu'il jouissait d'une grande considération dans le district qu'il habitait, en y répandant beaucoup d'aumônes, et qu'il pensait qu'il serait à propos d'aller le consulter pour savoir ce qu'ils devaient faire dans la

position où ils se trouvaient. Cette opinion fut adoptée, et l'on décida de suite qu'une députation de dix d'entre eux se rendrait le lendemain auprès du prince français.

Ce prince français était M. le vicomte Onffroy, qui était venu se fixer à Zouck-Mikaël (village près du collége d'Antourah, à quatre heures de Beyrouth), pour y étudier la langue arabe.

Le 26 mai, les députés des cheiks Maronites et Druzes se présentèrent chez M. le vicomte Onffroy, et lui annoncèrent qu'ils agissaient au nom de tous les émirs et cheiks de la montagne; ils lui exposèrent leur situation, lui expliquèrent les corvées et impôts arbitraires et anticipés, auxquels ils avaient été soumis depuis la domination du gouvernement égyptien; que les habitants épuisés n'ayant pu payer le ferdé l'année précédente, Ibrahim-Pacha, pour les punir, leur avait demandé un double ferdé, et qu'ainsi leur ruine était consommée; et qu'enfin aujourd'hui l'émir Béchir avait reçu l'ordre d'Ibrahim-Pacha de désarmer toute la population libanaise, de faire une levée d'hommes dans la montagne, dont moitié chrétiens, pour compléter les cadres de l'armée du vice-roi d'Egypte, et de demander le paiement par anticipation du ferdé de sept années. Les députés déclarèrent à M. Onffroy

qu'ils étaient dans l'intention de ne pas obéir à des ordres aussi exagérés, et le prièrent de leur donner son avis. M. Onffroy leur conseilla de se rendre à Beit-el-Dyn pour engager l'émir Béchir à faire d'énergiques remontrances à Ibrahim-Pacha, en lui faisant voir les funestes conséquences des mesures qu'il prétendait adopter.

Les députés se retirèrent après que M. Onffroy leur eut manifesté ses sympathies et le désir qu'il avait de leur être utile, en raison de leur attachement pour la France qu'ils n'avaient cessé de lui témoigner.

Suivant le conseil de M. Onffroy, les principaux émirs et cheiks Maronites et Druzes se rendirent à Beit-el-Dyn. L'émir Béchir, après avoir entendu leurs plaintes, se contenta de leur répondre qu'il avait fait sa protestation de fidélité à Méhémet-Ali, et qu'il devait, par conséquent, obéir à ses ordres qui lui étaient transmis par Ibrahim-Pacha, et qu'il ne pouvait que les engager à en faire autant.

FIN DU CHAPITRE I.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE II.

L'émir Béchir fait commencer le désarmement de Der-el-Khamar. — Réunions des montagnards insurgés. — Les communications sont interrompues entre Beyrouth et Damas. — Nouvelle députation envoyée au vicomte Onffroy. — Circulaire adressée par les insurgés aux consuls résidant à Beyrouth. — Firman d'Ibrahim-Pacha, généralissime des troupes égyptiennes en Syrie. — Proclamation des insurgés. — Les insurgés attaquent le lazaret de Beyrouth.

CHAPITRE II.

Le 28 mai, l'émir Béchir voulut opérer le désarmement de la montagne, en commençant par Der-el-Khamar; mais une partie de ses habitants, ayant refusé de rendre les armes, soulevèrent les villages voisins, et forcèrent les agents de l'émir Béchir à restituer les armes qu'ils venaient de prendre. En apprenant cette nouvelle, Ibrahim-Pacha devint furieux, et jura qu'il allait pénétrer dans le Liban pour punir les révoltés.

Le 29 mai était le jour désigné par les révoltés pour l'insurrection qui devait embrasser les provinces comprises depuis le mont Akkar, au nord, qui, en longeant le Liban, s'étendent vers le sud de Naplouze, et appuyée au nord-est par un mouvement dans l'Anti-Liban ou Djebel-el-Schark; à l'est,

par la province d'el-B'kaa habitée par les Métoualis.

Ce même jour, 29 mai, les Druzes descendirent vers Seyde, et les Maronites marchèrent sur Beyrouth, dans l'intention d'attaquer le cordon sanitaire pendant la nuit. Mahmoud-Bey, ayant appris que le cordon sanitaire devait être attaqué, fit rentrer dans Beyrouth les soldats égyptiens qui formaient ce cordon.

Lorsque les montagnards descendirent au pont de Nahr-el-Salib, à une demi-heure de Beyrouth, ils n'y trouvèrent plus le poste égyptien. Ils prirent position dans cet endroit, qui devint le lieu du rendez-vous général des insurgés.

Les principaux chefs de la révolte furent, dès l'origine, les cheiks Francis Gazin, Chantiri, Dahdah et Youcef; ensuite, Khamsin, Zaïter-Dahdah, Hanna, Boutros-Hanna, Boutros-Khamsin, Hamed, Saïd, Abou-Samrah, Béhara, Francis et Pchara-Gazin, et enfin Serkiss, Affiff et Latouff.

A Abadièh, village du district du Metten, les insurgés interrompirent les communications entre Beyrouth et Damas. Deux courriers furent arrêtés, l'un au service du gouvernement égyptien, porteur de dépêches relatives à la nouvelle situation de la montagne, qui furent saisies; et l'autre, au service de la poste anglaise pour la malle des Indes. L'émir

Sâaddin, cheik d'Abadièh, s'empara des dépêches anglaises et de l'argent dont ce courrier était porteur, afin de les préserver du pillage; il en informa le consul d'Angleterre à Beyrouth, qui s'empressa de lui envoyer son chancelier, accompagné de deux cawass; la valise et l'argent lui furent remis intacts. Cet émir donna au chancelier d'Angleterre une escorte de cinq montagnards pour l'accompagner jusqu'aux portes de Beyrouth.

Toutes les lettres saisies par les insurgés, aux courriers du gouvernement et des particuliers, étaient portées aux chefs de la révolte, qui les lisaient, puis les renvoyaient à leur destination. Les lettres adressées aux consuls ou revêtues d'un cachet consulaire étaient renvoyées intactes. Les envois d'argent des négociants européens, qui souvent se montaient à des sommes très-fortes, furent toujours respectés par les montagnards, et escortés par eux de poste en poste jusqu'à destination, sans frais. Ils portaient si loin le respect pour tout ce qui était destiné aux Européens, qu'ils leur transmettaient, de relai en relai, des farines, tandis que souvent ils manquaient eux-mêmes de pain et de riz, et qu'ils étaient obligés de se nourrir d'herbes et de kourges.

Le 31 mai, une nouvelle députation de cheiks fut envoyée à M. Onffroy, pour le prier de coopérer aux

mesures que les Maronites et les Druzes allaient prendre de concert pour leur sûreté et leurs intérêts menacés. M. Onffroy accepta la proposition de ces cheiks et se dirigea vers le rendez-vous général, près le pont Nahr-el-Salib, où quinze cents montagnards se trouvaient déjà campés. Le premier chef militaire pour la police et la direction du camp, était le cheik Francis Gazin, qui avait autorité sur les autres cheiks, et une grande influence sur toute la population de la montagne, parce qu'il appartenait à une des familles les plus anciennes du Liban.

Les bandes d'insurgés qui descendaient de toutes les directions de la montagne permirent aux révoltés de s'étendre et de compléter le blocus de Beyrouth, en avançant jusqu'à la promenade des Pins, qui domine la ville. Ils occupèrent aussi les moulins qui fournissaient des farines aux habitants et à la garnison, ce qui obligea les Egyptiens à se ravitailler aux îles de Chypre et de Candie.

L'un des chefs des insurgés adressa aux consuls résidant à Beyrouth la circulaire suivante :

« Très-honorables consuls.

» Après avoir prié le Très-Haut pour la conser-
» vation de vos personnes, nous vous annonçons

» que nous avons fait main-basse sur vingt-quatre
» sacs de farine, nous en avons laissé cinq qu'on
» nous a dit être votre propriété.

» Vous manquez de farines, et vous n'osez pas en-
» voyer vos gens aux moulins pour en chercher,
» de crainte que nous ne les retenions en route. Si
» vous en avez besoin, pour vous ou vos nationaux,
» ayez soin de munir vos gens d'un teskérèh, revêtu
» de votre cachet, et ils seront parfaitement res-
» pectés.

» Nous vous prions en même temps de nous de-
» mander tout ce dont vous aurez besoin.

» Que la mère de Dieu daigne vous prendre en sa
» sainte garde et vous accorde une longue vie.

» SALUT. »

(*Le cachet d'Ackhmet Daghen, agha, et ses troupes victorieuses.*)

L'émir Béchir informa Ibrahim-Pacha de ce qui se passait. Celui-ci, effrayé du danger de sa position, et voyant la faute qu'il avait commise en voulant trop exiger à la fois, eut recours à la ruse pour tâcher d'apaiser l'insurrection, et publia le firman qui suit :

6 rebi akhr 1256 (5 juin 1840).

« Nous déclarons, par le présent firman, notre » volonté aux habitants du Liban, Chrétiens et » Druzes.

» Depuis quelques jours et aujourd'hui même, » divers rapports me sont parvenus au sujet de votre » refus de consigner les armes qui avaient été laissées » *provisoirement* entre vos mains, et dont la réquisi- » tion vous a portés à des actes d'insubordination aux » volontés supérieures. Ainsi tous vos sentiments se » sont mis en évidence, et sachez tous, à qui je m'a- » dresse en général, que je comprends vos intentions » et la manière dont vous vous êtes conduits dans cette » révolte extraordinaire, et je ne puis attribuer votre » conduite qu'à deux motifs : ou des malveillants » vous ont fait croire qu'il sera ordonné une con- » scription parmi vous, et ont séduit, par cette » perfide insinuation, votre fierté et votre courage, » en abusant de votre simplicité; ou bien c'est une » révolte de votre part, à laquelle vous vous portez » tous sans aucun motif. Dans le premier cas, si l'on » a suscité parmi vous la crainte de la conscription » dans la montagne, il ne faut nullement y ajouter » foi; et je jure, par la chère tête de mon père, le

» vice-roi, et la mienne, que ce n'est pas notre désir » de faire une levée forcée dans la montagne, et » nous n'aurions pas même cette idée pour aucune » autre partie de la Syrie en général; nous vous » répétons positivement que nous n'en ferons rien. » Je vous ai déjà notifié d'être tranquilles dans vos » maisons et de n'avoir point de pareilles idées; re- » venez de vos frayeurs et de vos inquiétudes, et ne » cherchez pas à ruiner la montagne et à verser » votre sang.

» Mais dans le cas où votre révolte viendrait » d'une trahison spontanée et vaine, nous envoyons » quinze régiments d'infanterie, outre la cavalerie » et l'artillerie, pour détruire vos personnes et rui- » ner vos habitations complétement.

» Après que vous aurez connaissance de notre » présent firman, vous obéirez en rentrant dans la » soumission; en rejetant de votre tête vos intentions » corrompues, vous vous trouverez en sûreté, sau- » vés et joyeux d'avoir racheté vos âmes et vos pro- » priétés.

» Mais si vous persistez dans vos coupables in- » tentions, l'armée victorieuse, expédiée avec l'aide » de Dieu, détruira votre parti comme vous l'aurez » mérité.

» Pensez bien et réfléchissez sur vos intérêts, et,

» en choisissant la soumission, soyez obéissants à » votre prince, afin que ce dernier prévienne les » chefs de son armée de ne pas s'avancer ; et par là » vous ne serez pas exposés aux dangers.

» Nous désirons, par le présent firman, vous » faire connaître la vérité, pour que vous puis- » siez choisir ce qui vous convient le mieux et » prendre une bonne résolution. Mais gardez-vous » bien de ne pas obéir en rentrant dans la sou- » mission, car le tardif repentir ne vous sauvera » pas. »

(*Le cachet d'Ibrahim-Pacha, généralissime des troupes égyptiennes.*)

En peu de temps l'insurrection devint générale sur tous les points de la montagne. Les révoltés adressèrent la proclamation suivante à leurs compatriotes, sous la date du 8 juin 1840.

« Amis de la patrie !

» Aucun de vous n'ignore les injustices com- » mises par le gouvernement égyptien, les contri- » butions exorbitantes, les avanies et servitudes dont » la Syrie entière est écrasée, et qui ont causé la » ruine d'un grand nombre de familles. Les habi-

» tants du Liban supportèrent avec résignation les » excès d'une autorité tyrannique, malgré leur carac- » tère d'indépendance bien connu, par respect pour » S. E. l'émir Béchir-Chébab, et espérant au moins » que cette longanimité leur vaudrait la conserva- » tion de leur honneur, de leur liberté et de leur » existence

» Si nous n'avons pas pris les armes plus tôt, » pour nous délivrer d'un pouvoir oppresseur, c'est » que nous mettions toute notre confiance dans la » bienveillante et patriotique intervention de notre » émir Béchir, qui aurait obtenu un répit à nos » peines. Mais, malheureusement, le gouvernement » égyptien, toujours coupable et inique, ne fut pas » reconnaissant envers notre émir du service qu'il » lui avait rendu en nous apaisant : il le menaça » et le maltraita d'une manière humiliante à Tar- » sous, comme vous le savez tous, quand de nou- » veau il voulut s'interposer en notre faveur. De- » puis ce temps, il commença une tactique fatale » à notre pays, en nous désunissant par des men- » songes et des promesses fallacieuses. Il demanda » nos armes et les enleva d'abord aux districts les » plus faibles, et ainsi de suite à nous tous. Il em- » ploya le même système de tromperie pour la » conscription, et réussit de cette manière à mettre

» un grand nombre de nos frères en esclavage. Son » joug leur devint tellement insupportable, que » tous ne virent que la mort pour refuge; ils se » soulevèrent donc, et, pour les soumettre, un grand » nombre de Nizams [1] périt dans cette guerre impie. » Que les mânes de nos frères, morts pour la li- » berté, reposent en paix! Leur courage a égalé » celui des Français, qui, menacés d'anéantisse- » ment s'ils ne se rendaient, ont préféré mourir : » ils se révoltèrent, et tuèrent cent cinquante mille » hommes. Ceci, mes frères, est un fait historique » qui ne doit pas vous surprendre. Nos compatriotes » qui combattaient dans le Haouran étaient en » très-petit nombre, et, comme vous le savez, avec » bien moins de moyens ils surent surpasser les » Français.

» Puisque les mêmes exigences pèsent sur nous, » qu'on nous demande nos armes, celles que le » gouvernement nous avait données, puisque l'ex-

[1] Troupes régulières égyptiennes. — *Nizam djedid*, milice turque créée par le sultan Selim III, après la campagne des Français en Egypte, pour l'exercer aux évolutions européennes: ce corps n'existe plus en Turquie. Le Pacha d'Egypte avait adopté pour lui et sa garde le costume à la *Nizam*, comme étant plus propre au service militaire par la simplification du costume oriental.

» périence, qui est le meilleur des maîtres, nous » apprend que la conscription sera la conséquence » de notre faiblesse, nous ne devons plus attendre » d'autres preuves du sort qui nous menace; et » puisque la mort frappe aussi bien ceux qui l'at- » tendent lâchement chez eux que ceux qui se sou- » lèvent et veulent secouer le joug oppresseur, » n'hésitons pas! Unissons-nous avec sympathie, » soulevons-nous sans peur. La tyrannie qui nous » menace, jusqu'à nos derniers instants, de dé- » truire notre patrie, n'est-elle pas assez flagrante? » Sachons bien d'avance que le tardif repentir ne » nous sauvera pas, si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, » nous nous séparons, ou si nous balançons un » instant à mettre nos efforts en commun pour re- » conquérir notre liberté.

» Pour agir avec la force et la dignité qu'une » circonstance aussi solennelle exige, et pour » mettre, dans notre décision, la sagesse et la » modération d'un peuple libre, il faut une réunion » des hommes les plus marquants et les plus éclai- » rés parmi nous. Cette réunion sera composée de » cinq chefs élus à la majorité dans chaque district, » et ils formeront entre eux tous, ou en partie, » un conseil qui se tiendra dans un lieu convenable, » pour obtenir une parfaite organisation. Les rela-

» tions des membres de notre conseil entre eux de-
» vront être permanentes, afin que nous soyons à
» même de pourvoir promptement à la défense de nos
» compatriotes en danger, de nous soustraire à la
» servitude, à l'injustice, et déjouer toutes les combi
» naisons astucieuses d'un pouvoir odieux qui ne
» nous désunira jamais.

» Dix mille hommes de nos braves seront choisis
» pour s'opposer aux machinations et à tous mouve-
» ments attentatoires à notre liberté. Les contribu-
» tions et capitations que le gouvernement égyptien
» allait prélever pour payer ceux d'entre nous qui
» auraient été enrôlés, si nous ne nous étions sou-
» levés, seront affectés à l'approvisionnement de nos
» dix mille hommes, qui suivront courageusement
» l'exemple des Machabées, dont un seul combattit
» contre dix, car la cause de la justice est invincible.

» Les Grecs nous ont déjà donné l'exemple, ils
» ont obtenu leur liberté, c'est de Dieu qu'ils la
» tiennent.

» Les habitants de Der-el-Khamar ont été les pre-
» miers à s'armer pour notre juste et sainte cause,
» que partout leur patriotique appel soit entendu!

» Quant à nous, notre résolution est inébranlable,
» nous avons juré de recouvrer notre indépendance
» ou de mourir! »

Les Maronites firent une sortie au pont de Seyde pour attaquer un avant-poste égyptien. Dans le même moment, les Druzes, séduits par Boutros-Kharaméh, agent de l'émir Béchir, firent leur soumission au grand prince du Liban, qui leur promit l'abolition du service militaire et l'allégement de leurs charges, puis leur déclara qu'à l'avenir ils auraient le pas sur les Chrétiens, et que l'administration des affaires leur serait exclusivement accordée.

Les Maronites, de retour à Der-el-Khamar, après la défaite de l'avant-poste égyptien de Seyde, apprenant la trahison des Druzes, et étant assurés qu'ils ne seraient pas punis, remirent leurs armes aux agents de l'émir Béchir, et rentrèrent paisiblement chez eux.

Tandis que tout se passait ainsi tranquillement à Der el-Khamar, les insurgés du vaste district du Metten étaient réunis autour de Beyrouth dans l'intention d'attaquer cette ville. Le gouverneur, Mahmoud-Bey, voyant les dispositions des révoltés, fit doubler tous les postes et prit toutes les mesures pour repousser vigoureusement l'attaque des montagnards, quoique n'ayant qu'une faible garnison de quinze cents hommes, tant Egyptiens qu'Arnaoutes (troupes irrégulières). Il fit fortifier et armer de canons le lazaret, situé à un quart de lieue de Bey-

routh, sur la côte nord; il y envoya une garnison composée de deux cents Arnaoutes et de quelques invalides égyptiens; un bâtiment de guerre égyptien s'embossa devant le lazaret pour le protéger.

Les révoltés étaient plus nombreux que la garnison de Beyrouth; mais à peine si la sixième partie était bien armée, et encore ne possédait-elle que très-peu de poudre et de plomb. Le reste n'avait que des armes en très-mauvais état, des fourches ou des bâtons.

Les montagnards attaquèrent le lazaret, malgré la mitraille du navire égyptien, et parvinrent à faire une brèche. Ils tuèrent ou blessèrent dix Arnaoutes, et n'eurent qu'un seul homme blessé. Le lendemain ils recommencèrent la même attaque, mais sans succès. Le but des montagnards était de prendre des soldats pour les obliger à leur livrer leurs armes dont ils avaient grand besoin.

Le gouverneur de Beyrouth demanda un renfort au gouverneur de Saint-Jean-d'Acre, qui lui envoya de suite, par mer (les communications par terre étant interceptées par les insurgés), deux régiments d'infanterie égyptienne. Mahmoud-Bey envoya un de ces régiments sur les hauteurs d'Echrafièh, près le lazaret. A l'arrivée des troupes égyptiennes les insurgés commencèrent une vive fusillade qui dura cinq heures. Les Egyptiens furent obligés de battre

en retraite; la nuit ayant surpris les combattants, les Egyptiens furent poursuivis jusqu'au lazaret où ils se replièrent, étant soutenus par le feu du fort Bourdj-Cacachh, qui tirait sur les montagnards.

Dans cette affaire, les Egyptiens perdirent soixante-dix hommes et les révoltés très-peu de monde. L'avantage que les insurgés avaient sur les troupes égyptiennes résultait de ce que, pendant le combat, les premiers hommes, après avoir déchargé leurs armes, s'éloignaient pour les recharger, ce que les troupes disciplinées ne pouvaient pas faire. C'est ce qui fit comprendre plus tard la nécessité de faire venir des Arnaoutes pour soumettre les Libanais (les Arnaoutes sont des troupes irrégulières accoutumées à combattre dans les montagnes).

Le lendemain un autre engagement eut lieu. Les insurgés, campés près de Nahr-el-Kelb, au pied du Liban, à une heure de Beyrouth, attaquèrent le lazaret dans lequel les soldats égyptiens s'étaient réfugiés la veille. Ces derniers firent une sortie, mais ils furent bientôt obligés de rentrer dans le lazaret.

Le gouverneur de Beyrouth envoya, par mer, deux cents Arnaoutes, avec des munitions, au secours du régiment égyptien renfermé dans le lazaret. La fusillade qui devint alors plus active attira tous les montagnards des villages voisins. Le feu cessa après

le coucher du soleil. Les Egyptiens perdirent soixante hommes dans cette affaire, et les montagnards en perdirent seulement quatre.

Un autre combat eut lieu deux jours après au pont de Seyde. Suleïman-Pacha y avait détaché une partie de la garnison. Les insurgés obligèrent les troupes égyptiennes à rentrer dans leurs retranchements après leur avoir tué trois cents hommes.

Le lendemain, un autre engagement eut lieu : les Egyptiens perdirent cent trente hommes et les montagnards douze.

FIN DU CHAPITRE II.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE III.

Les émirs et cheiks des insurgés nomment le vicomte Onffroy général en chef de leur armée. — Manifeste de l'émir Françaoui (le vicomte Onffroy). — Nouvelle attaque du lazaret de Beyrouth. — Deux frégates égyptiennes attaquent les insurgés à Djouni. — Arrivée de l'émir Amin, fils de l'émir Béchir, au camp des insurgés. — Propositions faites à l'émir Françaoui pour l'engager à quitter le Liban. — Lettre adressée à l'émir Amin par les habitants de la montagne. — Les Egyptiens attaquent les insurgés à Saint-Démitri, près le lazaret de Beyrouth.

CHAPITRE III.

—

Les cheiks des six mille montagnards qui se trouvaient réunis devant Beyrouth, s'assemblèrent en conseil, et appréciant le dévouement de M. Onffroy, qui mettait sa personne et sa bourse à leur disposition, le nommèrent à l'unanimité leur commandant en chef ; et dès lors il ne fut plus désigné que sous le nom d'émir Françaoui-el-A'sker.

Les montagnards avaient divers drapeaux ; celui des Maronites était pareil à celui de Jérusalem, celui des Druzes était rayé de plusieurs couleurs ; ils avaient aussi un drapeau français, et quelques guidons de fantaisie appartenant à divers cheiks. Les insurgés portèrent leurs drapeaux à Mar-Elias (l'église

de Saint-Elie), pour les faire bénir. Les Maronites et les Druzes y prêtèrent le serment d'une union fraternelle.

L'émir Françaoui adressa aux montagnards le manifeste suivant :

« Enfants !

» En prenant unanimement les armes pour la dé-
» fense de votre religion, de votre pays et de vos droits,
» vous donnez au monde un glorieux spectacle !

» Méhémet-Ali a demandé le désarmement de la
» montagne pour mieux tenir ses habitants sous son
» joug despotique; il a déjà enlevé des jeunes gens
» à leur famille pour en faire des soldats; vos im-
» pôts ont plus que décuplé sous le gouvernement
» actuel, et vous êtes ruinés; et les actes arbi-
» traires, tels que les corvées et les mauvais traite-
» ments de son gouvernement, ont comblé la
» mesure de vos maux; enfin l'humanité se révolte
» à la vue d'un grand nombre de vos compatriotes
» réduits à ne se nourrir que d'herbes sauvages
» comme en mangent les animaux. La mort est pré-
» férable à cet état de choses !

» Mais, fiers montagnards, la Providence veille
» sur vous; elle vous a inspiré la noble pensée de

» prendre les armes pour vous protéger contre vos
» ennemis et pour obtenir votre indépendance.
» C'est à vous à prouver que vous êtes des hommes
» pleins d'une noble fierté, et que vous saurez bien
» ne pas rentrer sous la domination des Egyptiens
» qui vous ont trompés, et qui ne veulent que l'a-
» néantissement de vos droits les plus chers et les
» plus sacrés.

» Déjà le tyran tremble devant vous, car il vous
» offre des concessions, mais qui sont inacceptables.
» Oui, qu'il tremble toujours ! car vous résistez à
» ses ordres injustes et à de lâches propositions, qui
» ne tendent qu'à vous égarer et à vous affaiblir en
» jetant parmi vous la désunion.

» D'ailleurs, Méhémet-Ali n'a nulle souveraineté
» sur vous, puisqu'aucune puissance d'Europe ne
» lui a reconnu le droit de posséder la Syrie dont
» vous êtes les enfants, et qu'il n'a enlevée lui-même
» à la Sublime-Porte que par la trahison et la
» révolte.

» L'union fait la force. Soyez donc unis, habitants
» de la montagne ! les vœux et les sympathies de
» l'Europe sont à vous, et nul doute que la France,
» votre vieille alliée, ne soutienne votre cause, qui
» est la plus juste, puisqu'elle brise le despotisme
» hideux et illégal des Egyptiens, peuple d'esclaves !

» Votre cause est aussi la plus sainte, puisqu'elle est » celle de votre religion ; elle est enfin la plus noble, » car elle appelle à grands cris les bienfaits de la » civilisation.

» Enfants ! avec l'aide de la Providence, vous » vaincrez les ennemis de votre pays. Ayez con- » fiance en votre général, car il combat pour vos » intérêts et pour votre avenir.

» Enfants ! jurez de ne pas déposer les armes que » vous n'ayez obtenu votre indépendance. L'Europe » la garantira et veillera sur elle. »

Le bruit s'étant répandu dans la montagne qu'un émir Françaoui était nommé général en chef de l'armée des insurgés, il n'en fallut pas d'avantage pour remuer toute une population accoutumée à compter sur la protection de la France ; aussi des rassemblements de montagnards se formèrent successivement devant Seyde, Djebaïl, Tripoli, Zakhlèh et Bâalbek.

Tous les débouchés de la montagne furent occupés, et les cheiks des Maronites organisèrent des caravanes, dirigées par des moines, pour subvenir aux approvisionnements nécessaires à la subsistance des troupes insurgées, et chaque village s'organisa en un petit comité qui se chargea de soutenir, par

une souscription, un certain nombre d'hommes sous les drapeaux.

Le père R****, jésuite polonais, était un des chefs intrépides de l'insurrection ; il prêchait la croisade et s'était particulièrement chargé d'approvisionner le camp des insurgés de poudre et de plomb. Le gouverneur de Beyrouth, Mahmoud-Bey, avait donné l'ordre formel aux commandants des postes égyptiens qui gardaient les portes de la ville, de ne laisser sortir ni armes, ni poudre, ni plomb, sous peine des galères, et d'empêcher également la sortie soit de vivres, soit d'autres choses, si on ne leur présentait pas un teskérèh revêtu de son cachet. Le père R**** avait obtenu de Mahmoud-Bey un teskérèh pour laisser passer du riz, dont il prétendait avoir besoin pour la nourriture des religieux de son ordre et pour d'autres couvents de la montagne. Les kouffes qui contenaient ce riz étaient placées dans de grands paniers attachés aux deux côtés d'un fort mulet ; dessous les kouffes de riz se trouvaient des sacs de poudre et de plomb, que le père R**** avait pu se procurer chez les négociants européens ou dans les bazars de Beyrouth. Arrivé à la porte de la ville, le père R**** montrait à l'officier commandant le poste, le teskérèh dont il était porteur. Cet officier, assis à la turque sur

un tapis posé sur une haute et large pierre placée à côté du corps-de-garde, et en train de fumer son narghilèh, en apercevant des kouffes pleines de riz accompagnées du cachet du gouverneur, ne se donnait pas la peine de se lever pour s'assurer si le dessous était semblable au dessus; il se contentait de dire : taïeb (c'est bien), et laissait passer le père R**** avec ses provisions.

C'est de cette manière que le camp des montagnards se trouva plusieurs fois approvisionné.

De jour en jour l'insurrection acquérait plus de force et d'ensemble.

Le gouverneur de Beyrouth fit embarquer huit cents hommes à bord de deux frégates égyptiennes, pour opérer un débarquement à Djouni, petit port au-dessous de Zouck et à quatre heures de Beyrouth. Depuis quelques jours, les habitants de Djouni avaient quitté leurs demeures, sachant qu'ils étaient exposés aux premières attaques des Egyptiens; le jour où les deux frégates abordèrent, il ne se trouvait dans le village que dix habitants seulement qui s'y étaient rendus par hasard. Les Egyptiens mirent en mer les chaloupes de débarquement protégées par des canonnières, et, après deux grandes heures employées à organiser la descente, l'expédition parvint enfin à se rapprocher de la plage.

Six des montagnards s'embusquèrent derrière des bateaux pêcheurs retirés sur le sable, les quatre autres se trouvaient sur les rochers qui dominent le port.

Les Egyptiens arrivèrent près de terre; mais les premiers qui abordèrent furent tués par les montagnards cachés derrière les bateaux pêcheurs. En même temps, ceux placés sur les rochers firent une décharge sur ceux qui voulaient débarquer : trois soldats égyptiens furent tués; il n'en fallut pas davantage pour engager l'expédition à retourner sur ses pas, croyant avoir à braver le feu d'un nombreux parti caché derrière les rochers. Les deux frégates commencèrent alors un feu bien nourri contre le village, mais qui n'eut aucun résultat : sur douze cents boulets que les artilleurs égyptiens lancèrent sur Djouni, un seul porta contre l'angle de l'église, et encore se brisa-t-il en deux sans endommager l'édifice; ce qui explique cette dernière circonstance, c'est que les Egyptiens se servent de boulets en fonte.

Ensuite, les deux frégates égyptiennes s'embossèrent à portée de canon, vis-à-vis la baraque qui servait de poste aux montagnards et qui se trouvait à l'extrémité du pont de Nahr-el-Salib. Après avoir lancé plus de six cents boulets, dont aucun ne put

atteindre le but, les deux frégates rentrèrent dans la rade de Beyrouth.

L'émir Béchir fit des efforts pour apaiser les révoltés et tâcher de les faire rentrer dans l'ordre ; il envoya au camp des insurgés ceux des cheiks influents de la montagne, qui n'avaient pas pris part à l'insurrection, pour engager les révoltés à rentrer dans le devoir.

Les émirs déclarés contre le mouvement appartenaient tous à la famille de l'émir Béchir, savoir : ses trois fils, Amin, Halib et Hassem ; deux de ses petits-fils, Medjid et Mahmoud, et un de ses neveux, Abd-Allah, qui résidait à Yazir, dans le Kesrowan.

L'émir Amin, un des fils de l'émir Béchir, après avoir visité le camp des révoltés, près de Seyde, se rendit à celui près de Beyrouth, chargé des propositions de la part du vice-roi d'Egypte, et accompagné de trois cheiks de Der-el-Kamar, émissaires secrets de Boutros-Karamèh. Un de ces émissaires dit à l'émir Françaoui, que s'il voulait quitter le Liban, l'émir Béchir lui en serait très-reconnaissant, et qu'il était disposé à lui accorder tout ce qu'il lui demanderait. L'émir Françaoui répondit qu'il avait promis aux montagnards de soutenir leurs droits, et que rien n'était capable de le faire manquer à sa promesse ; qu'il engageait au contraire l'émir Béchir à se mettre franchement à la tête du mouvement, qu'à son exemple le patriarche se prononcerait aussi, et que par leur influence les insurgés obtiendraient un renfort de soixante mille montagnards ; et que cet avis était dans l'intérêt de l'émir Béchir, qui se dépopularisait de plus en plus en soutenant Ibrahim-Pacha, ce qui pourrait fort bien le conduire à sa perte.

L'émir Béchir, en envoyant son fils Amin au milieu des révoltés, avait réellement pour but de bien connaître leurs intentions et l'esprit qui les animait, ne voulant se déclarer en leur faveur qu'après s'être assuré des chances de réussite qu'ils pouvaient avoir pour arriver à renverser le gouvernement égyptien. Il attendait aussi l'adhésion du patriarche maronite, Youcef-Botros-Habeisch, qui ne se déclarait pas ouvertement pour ou contre le mouvement, mais qui semblait pencher en faveur de l'insurrection, puisqu'il comptait quelques-uns de ses parents dans les rangs des révoltés.

Tous les insurgés adressèrent à l'émir Amin la lettre suivante :

11 réchi akhir 1256 (12 juin 1840).

« Vous n'ignorez pas, ainsi que l'émir Béchir, les » tyrannies souffertes par les habitants du mont

» Liban, les vexations et les impôts qui les oppri-
» ment. Depuis que le gouvernement de S. A.
» Méhémet-Ali est établi dans ce pays, les habitants
» du Liban furent les premiers à se soumettre, et
» ils sont allés avec son armée à la guerre de Damas,
» et à la rencontre des troupes à Hama et à Tripoli;
» et lorsque l'insurrection a éclaté à Saffet, à Na-
» plouse, à Nassirièh et chez les Métoualis, les ha-
» bitants de la montagne sont allés avec S. E. l'émir
» Béchir; ils les ont combattu et soumis au gouver-
» nement du pacha, ce qui a fait augmenter leur
» espoir d'être libérés des vexations. Mais, pour les
» récompenser de ce qu'ils lui ont soumis les en-
» droits précités, il leur a demandé leurs armes et
» ensuite des soldats, ce qui leur a causé des dom-
» mages que l'oreille se boucherait pour ne pas
» entendre, puisqu'on prenait leurs femmes, on
» les châtiait de différentes manières, et on les
» suspendait par les cheveux aux branches d'arbres.
» Ensuite, il leur a imposé le ferdé, et on devait
» payer ce droit même pour ceux qui mouraient
» ou qui étaient tués dans la guerre pour ce gou-
» vernement; et lorsqu'on découvrit la mine de
» charbon de terre dans la montagne, on a prescrit
» aux montagnards de l'exploiter et de fournir les
» ustensiles nécessaires sans être payés, et on a

» envoyé des gens pour inspecter ces travaux; on
» payait les ouvriers et les mulets pour le transport
» du charbon à Beyrouth; mais c'était peu de
» chose, nous étions obligés de supporter le restant
» du paiement à nos frais et de fournir des poutres
» et des sacs pour cette mine, et on ne nous payait
» que le quart du prix; les frais de transport des
» villages jusqu'à la mine ne furent pas payés. Si
» nous voulions entrer dans le détail de toutes ces
» vexations, ce serait trop long; nous ne comptons
» pas non plus les coups de bâton qui nous ont été
» donnés comme à des fellahs égyptiens, nous ne
» faisons pas même mention des dépenses faites par
» nous pour les émirs et les Bachis-Bouzouks. De-
» puis qu'on a commencé l'établissement de la
» quarantaine jusqu'à présent, on a obligé les mon-
» tagnards à fournir de la chaux, fixée à un prix
» très-minime, et qu'ils devaient faire transporter
» gratis sur leurs bêtes de somme; de nouvelles
» contributions ont frappé les moulins; les ma-
» çons ont été envoyés par force à Koulak-Boghaz,
» à Saint-Jean-d'Acre et à la quarantaine, et ils
» ne recevront que le quart de leur paiement or-
» dinaire; l'obligation des travaux augmente dans
» les villes dans les campagnes et dans tous les
» endroits où nous allons, ce qui réduit à une mi-

» sère extrême plusieurs familles de la montagne. » Nous sommes tous ruinés aussi, car nous n'avons » plus ni argent, ni enfants, ni bestiaux; nos ré- » coltes ne suffisant pas pour satisfaire à toutes les » demandes de contributions qui nous sont faites » à chaque instant, nos enfants sont pris pour le » Nizam, et nos bestiaux de toute sorte sont dans une » angérièh [1] continuelle; au point que plusieurs pré- » fèrent précipiter leurs mulets et leurs chameaux » d'une grande hauteur, et d'autres les vendent à » vil prix, et nous, nous sommes employés à servir » la mine et les soldats. Il y a quelque temps aussi, » lorsque la guerre de la tyrannie est tombée sur » nos frères, les habitants du Haouran, lesquels » sont de notre propre nation, le gouvernement » nous a donné des armes et nous a envoyé pour » les combattre, ce que nous avons fait deux années » consécutives, et plusieurs d'entre nous sont » morts, soit de la fatigue du voyage, soit en guerre, » et cela nous a coûté, outre les dépenses et les » dommages, environ deux mille bourses.

» Enfin, puisque nos biens sont perdus, que nos » enfants ne sont plus, et puisque nous avons perdu » notre liberté, ne possédant plus rien à nous, et nous

[1] Réquisition de bestiaux.

» voyant tous les jours accablés de plus en plus, nous » avons dû nous révolter pour nous débarrasser de la » tyrannie et reconquérir notre tranquillité et notre » liberté.

» Or, si les autorités se tournent vers Dieu (la » justice) et lèvent la tyrannie qui pèse sur nous, » nous sommes prêts à nous soumettre et à obéir à » leurs ordres. Notre insurrection n'a pas le but de » constituer une autorité nouvelle, mais est unique- » ment dans l'intention de nous délivrer de cette » insupportable tyrannie, attendu que nous ne pou- » vons pas payer plus d'un ferdé et d'un méri par » année.

» Si notre demande est acceptée, et si les tyrannies » précitées sont levées, comme nous le désirons, » voici ce que nous prions S. A. le vice-roi d'Egypte » de faire : c'est de n'exiger de nous qu'un ferdé et » qu'un méri par année, et de nous exempter de » toutes corvées et angérièhs, et de nous faire ces » promesses par l'intermédiaire de messieurs les » consuls de France et d'Angleterre, qui sont à » Beyrouth, afin que si les promesses ne sont pas » fidèlement exécutées, nous puissions faire valoir » nos réclamations auprès des agents de ces deux » puissances.

» Nous restons dans les endroits où nous sommes

» en attendant la réponse ; si elle est favorable, cha-
» cun retournera chez soi ; dans le cas contraire,
» nous sommes prêts à mourrir plutôt qu'à rester
» dans l'état présent.

» Nous avons dit notre position, que les autorités
» ordonnent! »

(*Les cachets de tous les insurgés.*)

L'émir Amin n'ayant aucune autorisation, ne put prendre sur lui d'accorder aux montagnards ce qu'ils demandaient : il leur répondit qu'il allait en informer son père, auquel il remit la lettre qui précède.

L'émir Béchir envoya au camp des insurgés les émirs Suléiman, Béchir et Melhem, pour leur promettre qu'on leur accordait tout ce qu'ils demandaient, mais sans médiation étrangère, comme ils l'exigeaient.

Les insurgés, voyant que rien ne pouvait changer la volonté de l'émir Béchir, et sachant, par expérience, qu'ils ne pouvaient pas se fier aux promesses du gouvernement égyptien, résolurent dès lors de poursuivre leur insurrection.

Des courriers furent expédiés dans tous les districts de la montagne pour faire connaitre le mau-

vais résultat de leurs négociations avec l'émir Béchir, et pour y répandre la proclamation suivante :

« Nous vous annonçons que les Chrétiens, les
» Druzes et les Turcs se sont déclarés d'un commun
» accord en état d'insurrection. Les cheiks des dis-
» tricts de Meanassef, Suahas, Schéaf, Aroub, el-
» Garb, etc., etc., ont dressé l'étendard de la ré-
» volte contre un gouvernement oppresseur et tyran-
» nique, qui trahit ses engagements en voulant de
» nouveau nous désarmer et nous enrôler sous ses
» drapeaux, qui ne nous rappellent aucune gloire,
» aucun amour pour la patrie.

» Habitants de la montagne, dressez-vous donc!
» prenez vos armes, tombez sur les Egyptiens; dé-
» pouillez-les, désarmez-les! Avec l'aide du Dieu
» tout-puissant, nous serons triomphants et nous
» acquerrons notre entière liberté, car nous ne
» reconnaissons plus Méhémet-Ali, et nous refusons
» de lui obéir pour rentrer sous la puissance de notre
» auguste souverain Abdul-Medjid.

» SALUT! »

Le 17 juin, le gouverneur de Beyrouth fit sortir de la ville un régiment égyptien pour attaquer les insurgés, qui s'étaient réunis à Saint-Demitri, sur les hauteurs d'Echrafaïa, près le lazaret; le pre-

mier engagement eut lieu dans un jardin appartenant au drogman du consulat de France, près la rivière de Beyrouth. Les insurgés furent d'abord dispersés par le feu bien nourri des soldats égyptiens; mais, quelques instants après, les montagnards se réunirent et fondirent sur les Egyptiens, qui, après une résistance de deux heures, furent obligés de battre en retraite jusqu'au lazaret, d'où ils regagnèrent Beyrouth. Dans cette affaire, les Egyptiens eurent trente hommes hors de combat, et les insurgés perdirent vingt-cinq hommes, un de leurs cheiks fut tué et un autre grièvement blessé.

Méhémet-Ali, en apprenant la tournure sérieuse que prenaient les affaires du Liban, et voyant l'impossibilité d'arriver au désarmement général des montagnards, fit courir le bruit que son intention n'avait jamais été de désarmer la population du Liban, et que l'insurrection qui venait d'éclater était le résultat d'un mal-entendu, et la fausse interprétation donnée par Ibrahim-Pacha à l'ordre qu'il lui avait envoyé de lui expédier les armes renfermées dans la citadelle de Saint-Jean-d'Acre.

L'extrait suivant d'une lettre adressée à un négociant de Marseille, par son correspondant d'Alexandrie, intime de Méhémet-Ali, donnera l'explication de ce soi-disant mal-entendu.

Alexandrie, ce 20 juin 1840.

« . . . .

» Les troubles qui viennent d'éclater dans le Liban, » sont le résultat d'un mal-entendu; voici le fait :

» Son Altesse, voulant compléter l'armement du » rhéthiff (garde nationale) de l'Egypte, qui est de » quatorze régiments, demanda à Ibrahim-Pacha les » fusils qui devaient se trouver à Saint-Jean-d'Acre. » Or, beaucoup de ces fusils ont été donnés aux Ma- » ronites, il y a deux années. Ibrahim-Pacha inter- » préta mal les ordres de Son Altesse, et réclama les » armes données aux Maronites; ceux-ci refusèrent » de les rendre, et de là une révolte.

» Soliman-Pacha envoya la nouvelle de cette » insurrection à Son Altesse, alors en route pour le » Kaire. L'intention de Son Altesse fut d'abord de » se rendre de suite en Syrie à la tête d'une nom- » breuse armée; mais dans l'intervalle survinrent » les événements de Constantinople, qui forcèrent » Son Altesse à rester ici [1].

[1] Samy-Bey, renégat russe, secrétaire intime de Méhémet-Ali, venait de partir pour Constantinople sous le prétexte de complimenter Sa Hautesse sur la naissance de la princesse Mewhibey, ainsi que Raouf-Pacha sur son avénement au viziriat, mais en réalité pour traiter directement avec la Porte, et sans l'intervention des puissances européennes, avec le Diwan, des conditions auxquelles Méhémet-Ali rendrait la flotte ottomane.

» Soliman-Pacha, qui a déjà réuni cinq régi- » ments d'infanterie et un de cavalerie, avec l'ordre » de marcher contre les insurgés, a écrit à l'émir » Béchir pour lui donner l'explication de la fausse » interprétation de l'ordre de Son Altesse. Aussitôt » les Maronites rentrèrent dans le Liban. Il reste en- » core *quelques révoltés*[1] dans les environs de Bey- » routh, qui, encouragés par des Européens, refu- » sent de rentrer dans l'ordre. Son Altesse vient » d'envoyer contre eux quatre régiments d'infanterie » et trois mille hommes de troupes irrégulières, sous » les ordres d'Abbas-Pacha, qui commande en chef » cette expédition, et il faudra bien qu'ils demandent » forcément un pardon que Son Altesse est déjà dis- » posée à leur accorder.

[1] Pour soumettre ces *quelques révoltés*, Méhémet-Ali, après avoir envoyé en Syrie toutes les forces dont il pouvait disposer alors, avait expédié un courrier dans la Haute-Egypte pour faire venir en toute hâte toute la cavalerie et presque toute l'infanterie qui s'y trouvaient. La cavalerie était dirigée sur la Syrie, où Méhémet-Ali voulait concentrer toutes les troupes disponibles. Il ne restait plus en Egypte que le 33e régiment d'infanterie de ligne, le 2e d'artillerie, et le régiment de cavalerie qui se formait à Damanhour, et que Méhémet-Ali gardait dans la crainte d'une insurrection au Kaire, dont il était menacé à cette époque.

FIN DU CHAPITRE III.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE IV.

Craintes de Méhémet-Ali. — Arrivée dans la rade de Beyrouth d'une flotte égyptienne et d'Abbas-Pacha, fils de Méhémet-Ali. — Etat des forces destinées à combattre les insurgés. — Plan d'attaque donné par Méhémet-Ali à Abbas-Pacha. — L'émir Mahmoud passe aux insurgés. — Grand conseil tenu par les chefs des insurgés. — Proclamation de l'émir Françaoui. — Départ d'une colonne d'insurgés pour Bâalbek. — Abbas-Pacha attaque le camp des insurgés. — Défaite des Egyptiens. — Départ de l'émir Françaoui pour Tripoli. — La colonne des insurgés, dirigée vers Bâalbek, s'empare d'un convoi destiné à Osman-Pacha pour son camp. — Combat entre les insurgés et les troupes d'Osman-Pacha. — Rapport d'Osman-Pacha à l'émir Béchir. — Suspension des hostilités.

CHAPITRE IV.

Le 21 juin, Méhémet-Ali fit venir au sérail de Raâs-el-Tyn les consuls généraux de France, d'Autriche, d'Angleterre et de Sardaigne, pour les engager à ordonner à leurs consuls et agents consulaires de Damas, de Beyrouth, de Seyde et de Tripoli, de défendre à leurs nationaux toute communication avec les insurgés, et de suspendre toute relation quelconque avec eux jusqu'à la pacification des districts révoltés.

Méhémet-Ali disait qu'il était persuadé que la révolte du Liban était encouragée par quelques Eu-

ropéens, que les consuls y prenaient part, et que des négociants anglais fournissaient des armes et des munitions aux insurgés.

Abbas-Pacha, commandant en chef l'expédition de Beyrouth, arriva dans le port de cette ville le 27 juin, par le bateau à vapeur le *Nil;* il venait de Seyde, où l'émir Béchir avait envoyé ses petits-fils, Massoud, Medjid et Roslan, accompagnés des cheiks Talhout et Abd-el-Malek, pour le recevoir.

Une escadre turco-égyptienne, de vingt-quatre voiles, qui était sortie du port d'Alexandrie le 16 juin, avait devancé l'arrivée d'Abbas-Pacha en Syrie. Cette escadre, après avoir débarqué à Beyrouth six mille hommes de troupes régulières, quatre mille Arnaoutes et une grande quantité de vivres et de munitions de guerre, alla mouiller dans le port de Tripoli, qui est le plus vaste et le plus sûr de toute la côte de Syrie. Les Turcs avaient dans le principe témoigné la plus grande répugnance à quitter Alexandrie pour aller se battre en Syrie. Mais Méhémet-Ali était parvenu à triompher de leur opposition, en leur faisant croire que les Maronites et autres insurgés chrétiens voulaient détruire en Syrie la religion de Mohammed.

Sur les vingt-quatre voiles composant l'escadre turco-égyptienne, dix-neuf appartenaient à la marine

turque, et cinq seulement à la marine égyptienne, savoir :

A LA MARINE TURQUE.

Quatre vaisseaux : Mahmoudièh, Bourdj-Zafar, Mendouhyèh et Féthièh.

Onze frégates : Nawik, Nézim-Zafar, Fadoullah, Nézamièh, Chahhab, Tawir, Rhouz-Rhaman, Kaïd-Zafar, Mérad-Zafaoud, Sourièh et Chadièh.

Une corvette : Messr'-Ferrah.

Trois bricks : Kouss-Zafar, Mohammed-Sefid et Djaï-Ferrah.

A LA MARINE ÉGYPTIENNE.

Cinq corvettes : Tantah, Damanhour, Péleik-Djiad, Djihad-Weikir et Djennah-Bahri.

Les équipages de cette escadre et les troupes régulières de débarquement étaient composés moitié Turcs et moitié Egyptiens. Tous les officiers supérieurs étaient Egyptiens. C'est ainsi que Méhémet-Ali a su se garantir des intentions de ceux qui auraient voulu prendre la route des Dardanelles au lieu de celle de Tripoli. Il y avait en outre deux bateaux à vapeur égyptiens, dont un transportait Abbas-Pacha en Syrie.

Les forces égyptiennes, destinées à combattre les insurgés, se composaient de trente-six mille hommes, savoir : douze mille hommes d'infanterie régulière et irrégulière, sous les ordres d'Abbas-Pacha, à Beyrouth ; huit mille hommes d'infanterie régulière et irrégulière, sous les ordres d'Osman-Bey ; quatre mille hommes d'infanterie et de cavalerie régulières, sous les ordres de Suleïman-Pacha, à Seyde, et douze mille hommes d'infanterie et de cavalerie régulières et irrégulières, sous les ordres d'Osman-Pacha, dans el-B'kâa.

Le plan d'attaque donné par Méhémet-Ali à Abbas-Pacha, était ainsi combiné :

Suleïman-Pacha devait marcher contre les insurgés avec deux régiments, par les défilés qui conduisent de Seyde à Der-el-Kamar.

Osman-Pacha et Hamza-Bey, avec cinq régiments détachés de l'armée d'Ibrahim-Pacha, devaient se porter de Bâalbek à Zakhlèh.

Et Abbas-Pacha, avec les douze mille hommes qui composaient l'expédition mise sous ses ordres, devait attaquer toutes les positions des insurgés sur les pentes qui aboutissent à Seyde, à Beyrouth, et à Tripoli.

Les opérations de ces trois divisions avaient pour but Der-el-Kamar, chef-lieu des Maronites, situé

près Beit-el-Dyn, résidence de l'émir Béchir, et de cerner ainsi les révoltés qui, d'après ce plan d'attaque, ne pouvaient échapper aux Egyptiens.

Abbas-Pacha fit sortir de Beyrouth trois détachements de troupes régulières et irrégulières par différents chemins, pour attaquer les insurgés campés à une heure de la ville.

Après un combat qui dura jusqu'au coucher du soleil, les troupes égyptiennes furent refoulées après avoir perdu trente-deux hommes. A leur retour, les Egyptiens dévastèrent la campagne, et en rentrant dans Beyrouth ils promenèrent dans la ville, en manière de trophée, un chapeau de paille européen, piqué sur une baïonnette, en lui prodiguant toutes sortes d'insultes, pour témoigner le mépris qu'ils avaient pour les Francs. Les consuls de Beyrouth protestèrent contre cet acte, et adressèrent une plainte au gouverneur, sans pouvoir en obtenir satisfaction.

Dans cette sortie des troupes égyptiennes de Beyrouth, beaucoup de soldats turcs passèrent aux insurgés.

L'émir Mahmoud, petit-fils de l'émir Béchir, et que ce dernier avait envoyé au milieu des révoltés pour tâcher de les ramener à des sentiments plus pacifiques, resta lui-même parmi eux avec deux cent

cinquante hommes qu'il commandait, dont cent cinquante cavaliers.

Une conspiration fut découverte à temps à bord des bâtiments de guerre mouillés dans le port de Tripoli : les Turcs devaient massacrer tous les officiers égyptiens, et conduire ensuite l'escadre turco-égyptienne à Constantinople ; neuf des principaux chefs de la conspiration furent noyés, vingt-cinq autres reçurent chacun six cents coups de kourbadj, et tout rentra dans l'ordre.

L'émir Françaoui, voyant tous les préparatifs de guerre des Egyptiens, convoqua, dans le camp de Nahr-el-Salib, une assemblée générale de tous les émirs et cheiks des révoltés, ayant pour but de s'entendre sur le parti décisif qu'ils devaient prendre. L'émir Françaoui proposa trois moyens : le premier, de marcher sur Beit-el-Dyn, pour entraîner l'émir Béchir dans le mouvement et obtenir de lui les quatre cents chevaux, les douze mille fusils et une grande quantité de munitions de guerre qu'il possédait ; le deuxième moyen, de s'emparer de Beyrouth ; et le troisième moyen, de partager les forces des montagnards en plusieurs colonnes, d'abord pour pouvoir se nourrir plus facilement, ensuite pour obliger les Egyptiens à diviser leurs forces qu'ils aggloméraient dans Beyrouth, et enfin pour

propager l'insurrection sur tous les points que les colonnes parcourraient, et créer des communications utiles avec les districts situés à l'est du Liban.

Ces diverses propositions furent attentivement examinées et débattues par les membres du conseil. Par le respect que les montagnards ont eu de tout temps pour leur grand prince, ils n'osèrent pas tenter le premier moyen proposé par l'émir Françaoui qui, pourtant, était décisif pour le succès d'un mouvement général ; le second moyen pouvait procurer des ressources à l'insurrection, mais comme il n'y avait encore dans la rade de Beyrouth aucun bâtiment de guerre européen pour protéger les Francs et leur commerce contre la flotte turco-égyptienne, cette attaque eût attiré de grands malheurs sur la ville, qui, étant prise par les insurgés, eût été canonnée par les vaisseaux égyptiens, lorsqu'elle ne possédait pas un matériel suffisant pour éloigner l'escadre. On s'en tint donc au troisième moyen proposé par l'émir Françaoui. On décida que les forces des insurgés seraient partagées en deux principales colonnes : l'une prendrait la direction de Bâalbek, et l'autre celle de Tripoli. L'émir Françaoui fit la proclamation suivante, pour être répandue sur tout le chemin que les colonnes des insurgés allaient parcourir :

« Enfants !

» Malgré l'élan de toute la population et la vo-
» lonté nationale, qui se manifeste si ouvertement,
» l'émir Béchir refuse de défendre vos intérêts et
» votre pays que menace l'ennemi. L'émir Béchir,
» loin de vous protéger, cherche peut-être en ce
» moment à vous livrer au fer d'Ibrahim-Pacha.
» D'ailleurs, c'est par lui que Méhémet-Ali est par-
» venu à vous opprimer et à vous ruiner. Enfin,
» l'émir Béchir refuse de participer désormais à
» tout acte du ressort de l'autorité qu'il perd par sa
» faute. Le pays n'a plus d'administration et est
» menacé de plus grands maux encore. La force des
» événements exige donc une grande détermination.

» Enfants ! l'émir Béchir est jugé, par tous vos
» chefs, indigne de gouverner plus longtemps ; toute
» son autorité est suspendue à partir de ce jour ; nul
» ne pourra lui obéir sans être accusé de trahison, et
» puni aussi sévèrement que les circonstances l'exi-
» geront.

» Enfants ! vous resterez tous sous la direction,
» sous la garde et la protection de vos chefs, qui
» veilleront sur vous et sur vos intérêts avec une sol-
» licitude toute paternelle.

» Soyez soumis et obéissants, et Dieu vous fera
» vaincre et triompher. »

La colonne d'expédition de Bâalbek, commandée par l'émir Youcef, et à laquelle se joignit l'émir Kandjar, grand cheik des Métoualis (musulmans de la secte d'Ali), qui firent cause commune avec les révoltés, était forte de deux mille hommes.

Plusieurs autres colonnes moins fortes partirent du camp de Nahr-el-Salib, dans diverses directions, pour propager l'insurrection dans toute la montagne.

L'émir Françaoui faisait ses préparatifs pour le départ de la colonne d'expédition de Tripoli, qu'il devait commander. Il lui tardait de quitter le camp de Beyrouth, qui commençait à devenir le foyer des intrigues des consuls européens, que la nécessité de sa position l'obligeait de voir et de ménager. En l'absence de l'émir Françaoui, le père jésuite R**** se chargea de faire de la diplomatie et de donner des conseils aux cheiks Francis et Chantiri, ainsi qu'aux cheiks Druzes, qui étaient en majorité dans le camp.

Abbas-Pacha, ayant appris le départ de plusieurs colonnes d'insurgés pour la montagne, jugea le moment favorable pour attaquer ceux qui restaient

dans le camp devant Beyrouth. Mais l'émir Françaoui, ayant à son tour eu connaissance des intentions d'Abbas-Pacha, par une contre-marche fit rentrer sa colonne d'expédition de Tripoli, qui arriva au camp pendant la nuit, et reprit en silence et dans le plus grand ordre sa première position. Le lendemain, au lever du soleil, Abbas-Pacha fit sortir une partie de la garnison de Beyrouth, qui parvint, sans être inquiétée, jusqu'à la promenade des Pins, qui domine la ville. Là, les montagnards fondirent avec impétuosité sur les Egyptiens, qui voulurent d'abord résister croyant n'avoir à se mesurer qu'avec un faible parti ; mais le feu bien nourri des insurgés, dont le nombre augmentait à chaque instant, ne tarda pas à les mettre en pleine déroute, en les forçant à rentrer rapidement dans Beyrouth. Dans cette sortie, Abbas-Pacha perdit de quatre cent-cinquante à cinq cents hommes, et les insurgés une cinquantaine.

Ce succès, arrivé à propos, permit à l'émir Françaoui de se remettre en marche pour Tripoli, mais avec moins de monde que la première fois : il laissa plus d'insurgés pour la garde du camp, et ne partit qu'avec une seule compagnie, qui lui était suffisante, puisqu'il allait recruter des forces considérables sur son chemin. Il avait avec lui les cheiks Kamsin, Abou-Samrah, Hamed, Latouff, Hanna et Boutros-Hanna.

Cette petite colonne suivait le littoral, et les bâtiments de guerre égyptiens, qui observaient tous ses mouvements, lui envoyaient de temps à autre des bordées, dont les effets étaient toujours nuls. Les Egyptiens voulurent tenter un débarquement à Djouni, mais les embarcations furent repoussées par les insurgés. De distance en distance, cette petite colonne faisait une halte pour organiser les contingents qui descendaient à chaque instant de la montagne, et pour envoyer des proclamations aux habitants les plus éloignés de l'intérieur. Arrivé à Djebaïl, l'émir Françaoui y séjourna le temps nécessaire à l'organisation de sa colonne devenue assez forte, à la fabrication de lances et à la réparation des armes, qui étaient presque toutes dans un très-mauvais état.

L'émir Ali de Bouroumma, ayant avec lui une centaine de montagnards, se joignit à la colonne d'expédition de Bâalbek, qu'il rencontra à Zebdami, village situé entre Bâalbek et Damas. Là, cette colonne s'empara d'un convoi de quatre cents chameaux chargés de farine, de munitions de guerre, dont deux canons de campagne, et de cinq cents fusils destinés à l'approvisionnement du corps d'armée

commandé par Osman-Pacha. Les six cents cavaliers égyptiens qui escortaient ce convoi prirent la fuite après avoir perdu quelques hommes.

Le corps d'armée d'Osman-Pacha, qui était composé de trois régiments d'infanterie régulière, de deux bataillons d'artillerie légère avec douze bouches à feu, et de six cents Bachi-bouzouks (cavalerie irrégulière), en tout douze mille hommes, était campé dans la plaine d'el-B'kaâ, du côté de Tarhim, à une heure de Zakhlèh.

Après avoir partagé entre eux le butin qu'ils venaient de faire, les insurgés composant la colonne d'expédition de Bâalbek envoyèrent des émissaires à Zakhlèh, pour engager les habitants à se réunir à eux. Ayant appris la présence dans cette ville des émirs Khalil et Mahmoud, qui empêchaient les habitants de se déclarer ouvertement, les révoltés se rendirent à Zakhlèh, pour en chasser ces deux émirs ainsi que leur escorte égyptienne; mais ayant été forcés de s'écarter de la route ordinaire, ils se trouvèrent, sans le vouloir, près du camp d'Osman-Pacha.

Osman-Pacha croyant que les insurgés venaient pour l'attaquer, les fit charger par ses Bachi-bouzouks, qui obligèrent les montagnards à se réfugier dans des gorges d'où ils tiraient alors sur les cavaliers qui ne pouvaient y pénétrer. Sur ces entrefaites, une autre partie de la colonne des insurgés attaquait vivement les avant-postes du camp égyptien. Osman-Pacha fit alors jouer son artillerie. Les révoltés, ne pouvant résister plus longtemps à la mitraille et au feu bien nourri des Egyptiens, furent obligés de s'abriter derrière d'énormes rochers, et après le coucher du soleil toute la colonne des insurgés prit une autre route. Dans cette affaire, les montagnards perdirent *cent cinquante hommes*.

Osman-Pacha informa l'émir Béchir de cette rencontre par un rapport conçu en ces termes :

« Le jour de lundi 30 du mois de ramazan 1256, à
» trois heures du matin (à la turque), après le départ
» de l'émir Mahmoud, les rebelles, au nombre
» de plus de mille, s'étant approchés à une demi-
» heure de mon camp, du côté de Zakhlèh, j'ai fait
» avancer une batterie de trois canons, un régiment
» d'infanterie et quelques troupes irrégulières;
» voyant que ces rebelles étaient disposés au combat,
» j'ai fait tirer à mitraille, et nos soldats, le sabre à
» la main, se sont courageusement lancés sur eux;
» ils en ont fait un carnage affreux; plus de *quatre*
» *cents montagnards* sont restés sur le champ de
» bataille; leurs têtes étaient séparées de leurs corps.

» Le reste, qui s'est dispersé et à pris la fuite, aurait » indubitablement péri, sans les ténèbres de la nuit » qui nous empêchaient de les distinguer.

» J'ai appris, par un de ces rebelles fait prison- » nier, que l'intention des insurgés était de se » rendre à Zakhlèh pour exciter les habitants à la » révolte, et qu'en cas de non réussite, ils devaient » piller et incendier la ville pour venir ensuite nous » attaquer.

» SALUT! »

(Le cachet d'Osman-Pacha.)

Ibrahim-Pacha avait donné ordre aux habitants de Naplouse et de Jérusalem de marcher contre les insurgés. Mais les cheiks qui les commandaient déclarèrent formellement qu'ils n'obéiraient pas à un pareil ordre. Ismaïl-Bey, gouverneur d'Alep, qui se trouvait alors à Jérusalem, se rendit cependant à Naplouze, où, après beaucoup d'efforts et de promesses, il parvint à réunir quatre mille hommes armés; il prit avec eux la route de Saint-Jean-d'Acre. En chemin, toute cette troupe se débanda : une partie se rendit dans le désert, d'autres rejoignirent les révoltés, et quelques-uns seulement rentrèrent dans leurs foyers. Ismaïl-Bey revint seul à Jérusalem.

A cette époque, Bahri-Bey écrivit au patriarche Maronite, Youcef-Habeich, et à l'évêque grec catholique, Agabious, pour l'engager à calmer l'effervescence des montagnards, en leur disant qu'il prenait sur lui de faire abolir toutes les charges et les nombreux impôts dont ils se plaignaient, et de travailler à l'amélioration de leur position en leur obtenant les concessions qu'ils réclamaient.

Les deux prélats, après s'être assurés de l'esprit général des chrétiens, répondirent à Bahri-Bey que les montagnards étaient tous décidés à ne rentrer chez eux qu'aux conditions suivantes :

1° L'abolition des diverses corvées auxquelles on les soumettait de force et sans salaire;

2° L'abandon de l'exploitation de la mine de charbon, afin de ne plus être obligés d'y travailler;

3° De n'exiger le ferdé qu'une fois par année, et de rayer de la liste des imposés les noms des individus morts, et ceux qui viendraient à mourir au fur et à mesure des décès, afin que les vivants ne continuent pas à payer le ferdé pour les morts;

4° De leur laisser leurs armes, conformément à l'engagement solennel que Méhémet-Ali en a pris vis-à-vis d'eux, il y a deux années, lors de la révolte du Haouran;

5° L'abolition de la conscription;

6° Et enfin, que les autorités leur accordent toute protection, surtout lorsqu'ils auront besoin de se rendre de la montagne à la ville pour leurs affaires.

A ces conditions, acceptées par les consuls, les montagnards consentent à rentrer dans leurs foyers.

Bahri-Bey communiqua la réponse des prélats à Ibrahim-Pacha. Ce dernier fit répondre qu'il allait informer son père des réclamations des montagnards, et qu'ils devaient attendre la réponse de Méhémet-Ali.

Ibrahim-Pacha fit aussitôt écrire par Chérif-Pacha, gouverneur de Damas, à Abbas-Pacha, à Suleïman-Pacha et à Osman-Pacha, pour leur enjoindre de suspendre les hostilités jusqu'à la réception de nouveaux ordres.

Ibrahim-Pacha avait reçu de Méhémet-Ali des ordres très sévères à l'égard des révoltés, et qu'il tenait à faire exécuter ; et la prétendue négociation de Bahri-Bey n'avait d'autre but que de gagner le temps nécessaire à la réception des renforts qu'il attendait d'Alexandrie, en hommes, en argent et en munitions de guerre.

FIN DU CHAPITRE IV.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE V.

Conduite de la soldatesque égyptienne envers les Européens établis à Beyrouth. — Français grièvement blessés par les Arnaoutes. — Plaintes du consul de France. — Le consul de France amène son pavillon. — Députés de la colonie française envoyés au consul général de France à Alexandrie. — Résultat de cette démarche. — Le consul de France remet son pavillon. — Intention de Méhémet-Ali d'envoyer en Syrie les bâtiments de guerre qui étaient dans le port d'Alexandrie. — Craintes de Méhémet-Ali à l'égard de l'escadre turco-égyptienne. — Circulaire adressée par Méhémet-Ali aux consuls-généraux résidant à Alexandrie. — Arrivée d'une frégate anglaise et d'une corvette sarde dans le port de Beyrouth. — Rentrée dans le port d'Alexandrie de l'escadre turco-égyptienne. — Affaire de Sgortah. — Combat des Pins. — Trahison des Druzes. — Défaite des insurgés. — La tête de l'émir Françaoui mise à prix. — Départ de l'émir Françaoui pour Constantinople.

CHAPITRE V.

—

Tous les Egyptiens établis à Beyrouth se trouvaient en relation d'affaires, plus ou moins directes, avec les habitants du Liban. Les exactions continuelles d'Ibrahim-Pacha mettaient souvent les montagnards dans l'impossibilité de remplir les engagements qu'ils contractaient avec les Francs, et les intérêts de ces derniers se trouvaient parfois gravement compromis ; aussi beaucoup d'Européens, sans se montrer ouvertement hostiles au gouvernement de Méhémet-Ali, désiraient un changement quelconque en Syrie, persuadés qu'ils ne pouvaient qu'y gagner.

Les soldats égyptiens, qui soupçonnaient, avec raison, les Européens d'être partisans de la révolte, ne

cessaient de prodiguer les injures les plus grossières aux Francs qu'ils rencontraient dans Beyrouth et hors la ville sur la promenade. Les plaintes que les consuls adressaient au gouverneur, Mahmoud-Bey, restaient toujours sans satisfaction, par la crainte que celui-ci avait de mécontenter les Egyptiens et surtout les Arnaoutes, dont l'insubordination ne saurait se décrire; aussi l'anarchie était-elle à son comble. Les Européens, fatigués d'être sans cesse insultés impunément par une soldatesque effrénée, et prévoyant les suites fâcheuses qui devaient résulter d'une pareille situation, se décidèrent à quitter Beyrouth : plus de cinq cents personnes s'embarquèrent pour l'île de Chypre.

Le 27 juin, un Français, M. Renaud, employé de la maison Jules Rostand et Cie, négociants de Beyrouth, se promenant hors de l'enceinte de la ville, fut assailli par un officier et quatre soldats Arnaoutes, qui lui portèrent plusieurs coups de sabre sur les bras et sur la tête. M. Renaud s'esquiva comme il put, mais non sans courir de nouveaux dangers; car, à peine avait-il fait environ une centaine de pas, qu'il lui fut tiré un coup de fusil à balle par un des soldats à la fureur desquels il venait de se soustraire; mais heureusement la balle ne l'atteignit pas.

Le consul de France, informé de ce qui venait de se passer, se rendit de suite chez M. Renaud, qui était alité, pour prendre des informations sur les circonstances qui avaient précédé et accompagné le crime; ensuite il invita tous les Français qui se trouvaient alors dans la chambre de M. Renaud à l'accompagner chez le gouverneur.

Arrivé chez Mahmoud-Bey, le consul de France s'écria avec énergie : « Monsieur! voici la cinquième fois que des Français sont insultés, assassinés par vos soldats, sans que justice ait été faite; un tel état de choses ne peut continuer ainsi : si dans vingt-quatre heures justice n'est pas rendue, j'amènerai mon pavillon. »

Le gouverneur répondit au consul que son drogman lui avait déjà parlé de cette affaire, en lui disant que M. Renaud n'avait été que *légèrement* blessé; qu'il allait faire prendre de nouvelles informations et que, selon les renseignements qu'il obtiendrait, il était tout disposé à rendre la justice que le consul réclamait de lui.

Le consul de France et ses nationaux, en sortant, furent obligés de traverser entre deux files de soldats Egyptiens et Arnaoutes sous les armes, qui les accueillirent par des éclats de rire outrageants.

Le lendemain, Mahmoud-Bey chargea deux offi

ciers supérieurs égyptiens et un médecin européen, attaché à son service, d'aller examiner les plaies du Français blessé, et de lui en rendre un compte exact. Le médecin déclara que les blessures avaient été faites par *des balles*.

Le gouverneur fit dire au consul de France qu'il résultait des renseignements qu'il avait fait prendre, que les blessures de M. Renaud n'avaient pas été faites par le sabre, mais bien par des balles; que ce mal devait être imputé aux insurgés, et qu'il ne pouvait pas le rendre responsable de leurs actes.

Le consul de France se transporta de suite chez le gouverneur, accompagné de M. Renaud, et lui dit : « Votre médecin prétend que les blessures de Monsieur ont été faites par une arme à feu. Eh bien! malgré son état de souffrance, j'ai voulu conduire le malade devant vous, pour vous prouver que le rapport qui vous a été fait est de toute fausseté.

— Bah! s'écria Abbas-Pacha, qui se trouvait au Diwan de Mahmoud-Bey, ces blessures pourraient bien provenir d'une chute ou d'un coup de pied de cheval. » Un des membres du Diwan dit que l'examen des vêtements que M. Renaud portait quand il a été blessé, ferait connaître, mieux que toute autre chose, si les blessures provenaient de projectiles ou de coups de sabre. « Qu'est-ce que cela prouve, reprit Abbas-Pacha, si ses habits ont des entailles, le plaignant n'a-t-il pas pu les faire avec un couteau? »

Fatigué d'entendre toutes les balivernes d'Abbas-Pacha dans un moment aussi grave, le consul de France sortit furieux, en déclarant qu'il allait amener son pavillon.

Quelques heures après le pavillon amené, le consul de France convoqua toute la colonie française pour délibérer sur le parti décisif qu'il fallait prendre en cette occurrence.

Après une mûre délibération, les Français décidèrent que deux députés, nommés par les notables de la colonie, et accompagnés du chancelier du consulat de France, se rendraient immédiatement à Alexandrie, pour informer le consul général de France des événements qui venaient de se passer et prendre ses ordres; qu'en attendant le retour à Beyrouth de cette députation, tous les Français se mettraient sous la protection du pavillon de Sardaigne.

Le soir même de la décision de l'assemblée générale, le consul donna l'ordre à la corvette française la *Diligente* de partir, pour conduire à Alexandrie les personnes désignées pour la députation envoyée au consul général.

On a beaucoup reproché au consul de France d'avoir fait partir la corvette française pour trans-

porter les députés à Alexandrie, au lieu de les envoyer par un bâtiment du commerce. Il n'y avait à cette époque dans le port de Beyrouth que ce seul bâtiment de guerre français, et sa présence y était de la plus impérieuse nécessité, dans un moment si critique, pour protéger la vie et la fortune des Français.

La corvette française la *Diligente* arriva le 3 juillet dans le port d'Alexandrie.

Méhémet-Ali, en apprenant que le consul de France à Beyrouth avait amené son pavillon, devint exaspéré; il se tordait convulsivement la barbe en pensant que ce fait devait nécessairement augmenter la confiance des révoltés, et rendre les affaires du Liban encore plus compliquées qu'auparavant; car les montagnards, en voyant ce pavillon amené, pouvaient croire que la France se déclarait en faveur de la révolte.

Méhémet-Ali s'empressa de donner au consul général de France toutes les satisfactions qu'il demandait. Il fit écrire de suite l'ordre suivant, destiné au gouverneur de Beyrouth.

« A toi, Mahmoud-Bey.

» Tu poursuivras tous ceux qui attaqueront ou » insulteront des Français ou des protégés de cette

» nation; tu les jugeras régulièrement, et tu les gar- » deras en prison, jusqu'à ce que je te fasse con- » naître la peine qu'ils devront subir.

» Le pavillon français devant être arboré solen- » nellement, tu le feras saluer, à trois reprises diffé- » rentes par toutes les batteries du fort de Beyrouth » et celles de tous les bâtiments de guerre qui sont » dans le port de cette ville, par une salve de vingt- » un coups de canons.

» Telle est ma volonté. »

Le consul général de France écrivit de son côté à son consul à Beyrouth, pour qu'il eût à renouer ses relations avec Mahmoud-Bey, en le prévenant que si ce dernier ne se conduisait pas à l'avenir d'une manière convenable, on saurait bien l'y contraindre.

Méhémet-Ali, impatient de voir partir l'ordre d'arborer le pavillon français sur le consulat de Beyrouth, fit mettre à la disposition du consul général de France le bateau à vapeur le *Genoroso*, qui partit d'Alexandrie le 5 juillet dans l'après-midi, pour reconduire la députation française à Beyrouth. Toute cette affaire fut expédiée dens l'espace de vingt-quatre heures.

Méhémet-Ali avait donné l'ordre aux bâtiments de guerre qui rentraient dans le port d'Alexandrie

de se disposer à faire voile pour la Syrie. Mais ayant appris qu'une flotte anglaise devait se rendre sur les côtes de cette province, il ordonna de cesser les préparatifs de départ.

La crainte du vice-roi d'Egypte était de voir les Anglais faire prendre à ses bâtiments de guerre une direction autre que celle qu'il avait l'intention de leur donner.

C'est cette même crainte qui fut cause du rappel de l'escadre turco-égyptienne, que Méhémet-Ali avait fait partir pour l'expédition d'Abbas-Pacha en Syrie.

Cette escadre, d'après l'ordre du vice-roi d'Egypte, avait quitté Tripoli et Beyrouth le 4 juillet. La traversée de ces deux ports à celui d'Alexandrie se fait ordinairement en six ou sept jours au plus, pour les bâtiments à voile.

Méhémet-Ali, en voyant dépassé de plusieurs jours le temps voulu pour la traversée, commença à avoir de vives inquiétudes. Il lui semblait voir tomber son escadre au pouvoir des Anglais et prenant la route de Constantinople. Enfin, le 15 juillet à midi, onze jours après celui du départ, le bateau à vapeur le *Boulak* entra dans le port d'Alexandrie, et annonça avoir rencontré l'escadre turco-égyptienne, qui ne devait pas tarder d'être en vue. Cette nouvelle calma un peu les inquiétudes de Méhémet-Ali.

Effectivement, un peu avant le coucher du soleil, on aperçut en dehors du port d'Alexandrie l'escadre turco-égyptienne. Cette vue dissipa tout à fait les angoisses du vice-roi d'Egypte.

Méhémet-Ali, qui paraissait satisfait des nouvelles qu'il venait de recevoir de la Syrie, fit répandre dans tout Alexandrie la dépêche suivante :

S. A. LE VICE-ROI A S. E. BOGHOS, BEY.

Alexandrie, 15 djemez-el-ewel 1256
(16 juillet 1841.)

« Le bateau en fer le *Boulak,* venant de Syrie,
» m'apporte des dépêches de LL. EE. l'émir Béchir
» et Osman-Pacha, qui m'annoncent que le 10 du
» mois courant, Osman-Pacha, ayant levé son camp,
» marcha vers la montagne, où il ne tarda pas à
» rencontrer les insurgés qui semblaient le défier.
» Peu d'instants ont suffi pour les mettre complète-
» ment en déroute; les troupes victorieuses les ont
» poursuivis pendant six lieues, et ne se sont arrêtées
» qu'au village de Béwarichh, pour y passer la
» nuit; les habitants du district du Metten sont
» accourus pour demander quartier et livrer leurs
» armes; de tous les points, les montagnards vien-

» nent en foule se soumettre et faire la remise de
» leurs armes.

» S. E. l'émir Béchir ajoute de plus, dans sa dé-
» pêche, que les habitants de Der-el-Kamar se sont
» soumis de la même manière que les précédents
» montagnards, et qu'à leur exemple les insurgés
» qui se trouvaient aux environs de Seyde se sont
» empressés de remettre aussi leurs armes et d'im-
» plorer leur pardon.

» Je vous autorise à faire connaître officiellement
» à MM. les consuls généraux, nos amis, que ces
» troubles *peuvent* être considérés comme entière-
» ment dissipés. »

Les rapports d'Abbas-Pacha, de l'émir Béchir et d'Osman-Bey, qui motivaient la dépêche qui précède, adressée par Méhémet-Ali à Bogh-Bey, résultaient des faits suivants :

Le 3 juillet, la frégate anglaise le *Castor*, le pyroscophe le *Cyclops*, ainsi que la corvette sarde l'*Aigle*, mouillèrent dans la rade de Beyrouth; l'arrivée de ces bâtiments inspira un peu plus de modération aux troupes égyptiennes et surtout aux Arnaoutes.

Le 4, le bateau à vapeur français le *Lavoisier* apporta la nouvelle de l'arrivée prochaine de vaisseaux anglais : c'est d'après cette nouvelle que l'escadre turco-égyptienne quitta la côte de Syrie.

Effectivement, le lendemain trois vaisseaux anglais mouillèrent devant Beyrouth, ainsi qu'une frégate et une corvette de la même nation qui les suivaient de près, et qui se détachèrent ensuite pour sonder la côte.

La colonne des insurgés, dite d'expédition de Tripoli, qui s'était arrêtée à Djebaïl pour y faire fabriquer des lances et réparer leurs armes, quitta cet endroit pour se rendre à Batroun; les frégates égyptiennes, qui n'avaient cessé de canonner les insurgés pendant le trajet de Djebaïl à Batroun, s'embossèrent devant ce dernier endroit et le canonnèrent. Les Egyptiens tentèrent un débarquement, mais ils furent repoussés. Cinquante montagnards placés derrière les rochers de Batroun empêchèrent un détachement de mille hommes de débarquer; ce détachement essaya par trois fois d'aborder la plage, et, quoique soutenu par le feu des frégates, les montagnards le repoussèrent chaque fois avec perte. Batroun souffrit peu de la canonnade; l'église grecque fut seule endommagée.

Les révoltés continuèrent leur organisation, et en quittant Batroun ils y laissèrent une garnison comme ils l'avaient fait à Djebaïl. Ils entrèrent dans les défilés qui conduisent à Amioun, grand village grec situé vers le centre de la montagne; ensuite ils arri-

vèrent à Sgortah, village à une heure de Tripoli, et où se trouve un établissement de Lazaristes. Les insurgés établirent leur camp près d'un bois d'oliviers entouré de deux vallons et d'une rivière, dans une position inexpugnable si elle n'était dominée par quelques petites élévations à portée de canon.

La levée des montagnards faite par cette colonne, depuis son départ du camp de Nahr-el-Salib, près Beyrouth, jusqu'à son arrivée à Sgortah, se montait à cinq mille hommes.

A Sgortah les insurgés furent renforcés des fils des cheiks Latouff et Boutros-Karam, d'Eden, des cheiks Hamédi, Georgis de Bekharèh, Koddèh, Mohammed-el-Khader, agha de Danièh.

Du camp de Sgortah, les insurgés se livraient chaque jour à de nouvelles expéditions. Des petits corps de montagnards se rendaient à l'intérieur, d'autres allaient escarmoucher avec la garnison du fort situé à une demi-heure du camp et en avant de Tripoli ; ils en rapportaient toujours quelques prises : ils enlevaient aux Egyptiens des chevaux, des farines, etc., qu'ils apportaient de la marine, et approvisionnaient ainsi le camp, qui, du reste, ne pouvait pas sentir le besoin, puisque les insurgés étaient maîtres de tous les pays environnants et étaient parfaitement secondés par la population entière.

Les Maronites, dans leur ardeur à poursuivre l'infanterie égyptienne, s'aventurèrent trop avant dans la plaine, et s'y firent charger par deux escadrons de cavalerie régulière et une compagnie d'artillerie légère, qui les mirent en désordre et les refoulèrent vers une autre direction que celle de leur camp. La cavalerie et l'artillerie légère égyptiennes eurent le temps de se porter sur Sgortah et d'y incendier plusieurs maisons avant le ralliement des montagnards. Lorsque ces derniers se trouvèrent réunis en force suffisante, ils forcèrent à leur tour les troupes égyptiennes à prendre la fuite et à rentrer dans leur camp établi sous les murs de Tripoli.

Dans ce moment, on apprit au camp de Sgortah que les Druzes, achetés par l'or que Méhémet-Ali avait envoyé à l'émir Béchir, par le bateau à vapeur *il Genoroso* (celui qui avait transporté les députés de la nation française pour l'affaire du pavillon), avaient trahi la cause des Maronites, qu'ils avaient levé le blocus de Beyrouth, et qu'ils allaient livrer à l'ennemi le vaste district du Kesrowan.

L'émir Françaoui, après avoir donné à son aide de camp (M. F***, officier piémontais), et aux principaux cheiks des insurgés, les instructions nécessaires, et leur avoir surtout recommandé de tenir la campagne aussi longtemps que leurs ressources

le permettraient, quitta le camp de Sgortah, et se rendit à celui de Nahr-el-Salib, près Beyrouth, accompagné seulement de son chef d'état major, M. de C***, voyageur français, qui s'était rendu à Zouk-Mikaël avec M. Onffroy, pour y étudier aussi la langue arabe.

Le bruit courait, parmi le très-petit nombre d'Européens partisans de Méhémet-Ali et qui n'avaient pas quitté Beyrouth, que l'influence du père jésuite R**** avait été pour beaucoup dans la défection des Druzes. Les Francs disaient que la coopération de ce père jésuite avait principalement pour but de se mettre en faveur auprès du gouvernement égyptien, afin d'arriver à obtenir l'autorisation, qui lui avait toujours été refusée, de faire construire dans Beyrouth une école pour enseigner la langue italienne aux enfants chrétiens et musulmans.

L'émir Françaoui, en arrivant à Nahr-el-Salib, ne trouva plus le camp dans la même position. Il s'était retiré jusqu'à Hazamièh, village dans un vallon dépendant du district du Metten, en arrière de Nahr-el-Salib; quatre cents Maronites seulement composaient ce camp : les Druzes étaient sur la rive opposée de Nahr-el-Salib.

Les émirs Béchir-el-Kassim, Haïdar, Faour, Mouci, Hassem, Ali, Férez et Ismaïl arrivèrent

successivement dans le camp des Maronites, mais sans montagnards; l'émir Youcef arriva de Bâalbek avec une centaine d'hommes à sa suite; ce qui porta le nombre des insurgés, réunis dans le camp de Hazamièh, à cinq cents hommes seulement.

Les Egyptiens, au nombre de six mille, sortirent de Beyrouth divisés en trois colonnes. La première colonne était commandée par Abbas-Pacha, la deuxième par Suleïman-Pacha, et la troisième par Osman-Bey. Ces trois colonnes occupèrent toutes les positions de l'autre rive de Nahr-el-Salib, et se disposaient à franchir cette rivière pour se porter dans le Kesrowan. Les insurgés, malgré la disproportion du nombre de combattants de part et d'autre, pensèrent néanmoins à s'opposer au passage des troupes égyptiennes.

Un conseil des émirs et cheiks des insurgés se tint en présence de l'ennemi. On décida dans ce conseil que les révoltés prendraient l'initiative dans l'espérance d'attirer les Druzes qui, entraînés par leurs cheiks, avaient pu trahir malgré eux.

D'après la disposition des troupes égyptiennes, les insurgés, voyant qu'ils allaient être attaqués au moment de la plus grande chaleur (il était onze heures), marchèrent à la rencontre de l'ennemi, en deux colonnes, de deux cents hommes chacune; les

cent hommes restant formaient un petit corps de réserve. Une de ces colonnes alla se déployer sur le bord de la rivière, près d'un gué, en face de l'ennemi, pour le menacer et l'occuper. La fusillade fut engagée sur ce point; la seconde colonne des insurgés se porta en amont de la rivière, et y passa un gué avant qu'il pût être vivement défendu et disputé; de cette sorte les Egyptiens furent pris en flanc et battus sur leur propre terrain. La fusillade dura jusqu'à cinq heures du soir.

Abbas-Pacha, voyant que cette masse de soldats égyptiens ne pouvaient gagner du terrain sur une poignée d'insurgés qu'ils avaient à combattre, fit sortir de Beyrouth une réserve de deux mille hommes, qui tournèrent la position des montagnards. Ces derniers, prévenus à temps, battirent en retraite, et, renforcés de leur petite réserve, cédèrent le terrain pied à pied, afin de donner le temps aux vieillards, aux femmes et aux enfants des villages qui étaient derrière eux, d'enlever leurs objets les plus précieux et de quitter leurs maisons qui allaient être livrées aux flammes par l'ennemi.

La nuit seule mit fin à cette lutte acharnée et désespérée : plus de six cents maisons, couvents et églises furent incendiés par les Egyptiens, Arnaoutes et Druzes réunis.

La tête de l'émir Françaoui fut mise à prix pour un million cinq cent mille piastres (environ trois cent soixante-quinze mille francs). Abbas-Pacha disait qu'il gagnerait cette récompense.

Le commandant de la corvette française la *Diligente*, sachant le danger que M. Onffroy courait, avait eu l'attention d'envoyer, pendant la nuit, un officier avec un détachement pour le chercher dans la montagne où il s'était réfugié. Le vicomte Onffroy, alla à Larnaca (en Chypre), d'où il partit le lendemain, sur un bateau à vapeur autrichien, pour Constantinople, dans l'espérance que la Porte enverrait des secours aux insurgés de Tripoli qui tenaient encore.

FIN DU CHAPITRE V.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE VI.

Soumission des insurgés composant la colonne d'expédition de Bâalbek et des révoltés de Seyde. — Ordre d'Ibrahim-Pacha à Osman-Pacha de marcher sur le Metten. — L'émir Haïdar s'oppose à la marche d'Osman-Pacha. — Soumission de l'émir Haïdar. — Abbas-Pacha marche sur le Kesrowan. — Dévastations et cruautés commises par les Égyptiens. — Arnaoutes et Druzes réunis sous le commandement d'Abbas Pacha. — Ventes dans les bazars de Beyrouth des objets pillés dans la montagne. — Les Égyptiens sont maîtres de Kesrowan. — Promesses faites aux montagnards. — Désarmement des révoltés. — Embarquement des fusils. — Les chefs des révoltés pris par trahison et envoyés aux galères. — Nouvelles exactions de l'émir Béchir. — Les intérêts des Européens établis à Beyrouth en souffrance. — Adresse des députés de la nation française à la chambre du commerce de Marseille.

CHAPITRE VI.

Aussitôt qu'Ibrahim-Pacha eut appris la défaite des insurgés campés à Hazanièh, il expédia en toute hâte un tatar à Osman-Pacha, pour lui donner l'ordre de se diriger avec son corps d'armée de l'autre côté du Metten, en partageant ses troupes en trois colonnes. La première colonne, composée de Naplousains, devait se diriger du côté d'Hamanah; la seconde devait se porter sur Bonantèh, et la troisième colonne devait marcher au centre. Cet ordre enjoignait aussi à Osman-Pacha de tuer les montagnards qui opposeraient la moindre résistance, et de ne pas négliger *surtout* de brûler tous les couvents et toutes les églises qui se trouveraient sur son passage.

Osman-Pacha exécuta ponctuellement les ordres d'Ibrahim-Pacha, en faisant massacrer et incendier tout ce qui se trouvait sur son chemin.

A la nouvelle de la déroute des insurgés du camp devant Beyrouth et du départ de l'émir Françaoui, les révoltés qui formaient la colonne d'expédition de Bâalbek firent leur soumission, à l'exception de l'émir Khandjar, cheik des Métoualis, qui rejoignit les insurgés du camp de Sgortah, près Tripoli.

Les habitants des villages de Menouhièh et d'Anthouri, situés près Zakhlèh, engagèrent l'émir Haïdar à se mettre à leur tête; il hésita longtemps avant de se décider; mais enfin, encouragé par les instances d'autres montagnards qui se joignirent aux premiers, il se mit en marche pour s'opposer au passage du corps d'armée d'Osman-Pacha, et prit position sur les hauteurs de Bokfaïa, où il rassembla tout son monde. Ce qui avait décidé l'émir Haïdar à prendre ce parti, c'est que deux jésuites, établis dans ce dernier village, lui avaient fait espérer que la France le protégerait, et qu'il serait bientôt nommé grand prince du Liban.

L'évêque grec-catholique Agabious, gagné par Bahri-Bey et devenu sa créature, se présenta chez l'émir Haïdar à Bokfaïa, en lui disant que tous les insurgés avaient fait leur soumission, et

qu'il venait dans son district pour l'engager à en faire autant s'il voulait sauver sa tête et ses biens, et l'invita en même temps à faire une visite à l'émir Amin, l'un des fils de l'émir Béchir, qui lui conservait son amitié et sa reconnaissance, disait-il, pour n'avoir pas pris part à l'insurrection contre le gouvernement égyptien.

L'émir Haïdar, plein de confiance dans les paroles du prélat grec, se rendit chez l'émir Amin, qui, après l'avoir reçu avec tous les honneurs dus à son rang, l'engagea fortement à aller voir son père. L'émir Haïdar se présenta chez l'émir Béchir, qui le fit prendre et conduire par ses kawass jusqu'à Seyde, où il le fit embarquer pour l'envoyer aux galères à Saint-Jean-d'Acre.

Osman-Pacha s'avança du côté de Kaffr'-Silouan; il expédia les Naplousains à Hamanah, dont ils s'emparèrent après une faible résistance de la part des habitants, qui ne défendaient le village que pour donner aux veillards, aux femmes et aux enfants le temps de se sauver. Les couvents et les églises furent pillés et brûlés, et Osman-Pacha s'empara des chevaux et des nombreux troupeaux qui se trouvaient dans Hamanah.

Les villages de Minèh et de Moalaka, qui se trouvèrent sur le passage du corps d'armée d'Osman-

Pacha, furent entièrement incendiés, et les habitants qui s'y trouvaient furent massacrés.

L'émir Béchir envoya cinq émissaires au pont de Seyde pour gagner les insurgés qui y avaient un camp. Ces émissaires annoncèrent qu'Osman-Pacha était entré dans le Metten, et que son corps d'armée en avait incendié tous les villages; ils ajoutèrent que Der-el-Kamar était sur le point d'éprouver le même sort, parce que les troupes d'Osman-Pacha étaient campées à Barouk, village situé à deux heures de Der-el-Kamar. Les insurgés, ajoutant foi aux paroles des émissaires de l'émir Béchir, rentrèrent dans Der-el-Kamar et firent leur soumission. Le corps d'armée d'Osman-Pacha n'était pas encore arrivé à Barouk.

De son côté, Abbas-Pacha avait envoyé un fort détachement d'Arnaoutes pour attaquer les insurgés campés au pont de Seyde; mais n'y trouvant plus personne, ces soldats irréguliers retournèrent à Beyrouth, en pillant et incendiant toutes les habitations qu'ils trouvaient sur leur passage.

L'émir Béchir informa de suite Abbas-Pacha de la soumission des révoltés de Der-el-Kamar. Abbas-Pacha envoya ce rapport, et celui qu'il avait reçu la veille d'Osman-Pacha, à Méhémet-Ali, par le bateau à vapeur *le Boulack*, qu'il fit partir exprès.

Ce sont ces deux rapports qui font l'objet de la dépêche adressée par le vice-roi d'Egypte à Boghos-Bey, alors son ministre des affaires étrangères, sous la date du 15 djemez-el-ewel 1256 (16 juillet 1840), transcrite au chapitre précédent, page 91.

L'émir Amin fut envoyé avec mille hommes dans le district de Metten auprès d'Osman-Pacha, afin d'empêcher les insurgés de se réunir de nouveau; déjà les principaux cheiks de ce district étaient parvenus à réunir un millier de montagnards, dans le but de s'opposer au passage du corps d'armée d'Osman-Pacha, lorsqu'ils apprirent la soumission des insurgés de Der-el-Kamar, le départ de l'émir Amin du côté du district du Djourd et la marche de l'émir Khalil du côté de la plaine; alors tous ces montagnards rentrèrent chez eux.

Le 12 juillet, deux émissaires de l'émir Béchir vinrent annoncer dans Beyrouth que les montagnards s'étaient soumis en grande partie, et qu'ils avaient rendu leurs armes; le lendemain, l'émir Khalil, l'un des fils de l'émir Béchir, arriva également à Beyrouth : il fut reçu froidement par Abbas-Pacha, qui lui déclara que puisque son père n'avait pas pu réussir, dans l'espace de quarante jours, à soumettre les insurgés, il allait lui-même les attaquer.

Abbas Pacha, qui savait qu'Osman-Pacha avait quitté sa position au-delà de l'Anti-Liban, pour se porter sur le district du Metten, marcha à sa rencontre avec un corps d'armée de douze mille hommes, ayant en tête tous les Arnaoutes qui faisaient partie de la garnison de Beyrouth, en se dirigeant sur Beit-Miri, village à cinq heures de Beyrouth. Les troupes égyptiennes avancèrent dans la montagne sans éprouver de résistance sérieuse de la part des habitants; elles brûlèrent le couvent de Saint Roch, les villages de Mokellès, Mansourièh, Aïn-el-Berdèh, Beit-Miri et Der-el-Kalaâ, ces deux derniers villages brûlaient encore le 15 dans la soirée.

L'émir Khalil (celui qu'Abbas-Pacha avait reçu si froidement) et deux cheiks Druzes, servirent de guides, le premier aux Egyptiens et les deux autres aux Arnaoutes, qui, selon leur habitude, commettaient toutes les dévastations et toutes les horreurs possibles sur les chemins qu'ils parcouraient.

Les récoltes, les églises, les couvents et les habitations furent pillés d'abord, puis incendiés après; des prêtres, des vieillards et des enfants en bas âge furent massacrés et coupés en morceaux; les femmes, les filles et les jeunes garçons subirent le viol comme la moindre souffrance : on les attachait ensemble avec des cordes, on les traînait ainsi à la suite de l'armée, et toutes ces malheureuses victimes étaient destinées à assouvir la passion brutale de chaque soldat; quand elles ne mouraient pas de suite des excès commis sur leur personne, elles finissaient toujours par terminer leur existence, les jeunes garçons par la tête tranchée, et les femmes étranglées ou suspendues aux arbres par les cheveux.

Dans les villages de Dahmour, Noumièh et Moalaka, situés du côté de Seyde, qui furent également réduits en cendres, les soldats enlevèrent plus de deux quintaux d'argent et d'objets précieux. Les Arnaoutes forcèrent vingt-quatre vieillards à les accompagner jusqu'à leur camp, pour les aider à transporter leur butin, et pour les récompenser de leur peine, tous ces vieillards furent impitoyablement massacrés.

Les bazards de Beyrouth étaient remplis d'objets pillés dans la montagne, tels que cornes d'argent, ustensiles de ménage, soieries, vases sacrés, ornements sacerdotaux, reliques et saints ciboires.

Le 20 juillet, Abbas-Pacha était maître du Kesrowan. Il promit le pardon à tous les émirs et cheiks qui avaient pris part à l'insurrection et qui viendraient lui faire leur soumission. Les émirs Haïdar, Fahour, Ali et le cheik Chantiri, qui furent

du nombre de ceux qui crurent à la promesse d'Abbas-Pacha, après avoir fait leur soumission, furent envoyés aux galères à Saint-Jean-d'Acre; d'autres subirent plus tard le même sort.

Abbas-Pacha et Suleïman-Pacha se rendirent à Hamanah, pour opérer le désarmement des villages soumis. Pendant le trajet, les troupes égyptiennes pillèrent Bonadièh, Mokahâla, Araià, et incendièrent Mokallèh, Zirèh et Mansourièh; les églises furent entièrement détruites ainsi que le couvent de Der-el-Kalaâ. Les soldats Egyptiens déshabillaient les prêtres, et après s'être affublés de leurs costumes et ornements sacerdotaux, ils les faisaient mettre à genoux, et tenant d'une main leur tête par les cheveux, de l'autre ils leur sciaient le col avec leur sabre; ce n'était qu'après quelques minutes que la mort venait mettre un terme à leurs horribles souffrances. Les Egyptiens ouvraient les tombeaux qui étaient dans les églises, et en retiraient les cadavres dans l'espérance d'y trouver des objets précieux.

L'état-major des troupes égyptiennes s'installa à Hamanah. Les émirs et les principaux cheiks de ce village n'osaient pas y rester dans la crainte d'être punis. Osman-Pacha fit publier un ordre du jour dans tous les districts de la montagne, pour le désarmement général, en accordant pleine et entière

sûreté à tous ceux qui feraient leur soumission. Sur cette assurance, les montagnards vinrent remettre leurs armes, et s'en retournèrent tranquillement chez eux. La confiance des montagnards, dans la promesse d'une autorité égyptienne, cette fois ne fut pas trompée.

L'émir Béchir, qui était furieux contre les Chrétiens, saisissait toutes les occasions de les punir et de les humilier. Il arma les Druzes, les exempta du ferdé, et leur promit qu'à l'avenir ils ne seraient plus soumis à la conscription. Il les chargea de se rendre dans tous les villages chrétiens pour y prendre toutes les armes indistinctement, celles qui étaient la propriété des habitants comme celles qui appartenaient au gouvernement.

Après le désarmement, l'émir Béchir confisqua le peu de biens que les Chrétiens possédaient encore, et les accabla d'impôts et de corvées; dans le seul district du Metten, il demanda pour plus de trois cent mille piastres (environ soixante-quinze mille francs) de contributions; tous les autres districts eurent le même sort.

En faisant le désarmement du village de Scharfoun, il manquait quatre fusils sur la quantité réclamée par les agents de l'émir Béchir. L'émir Massoud et d'autres cheiks du village attestèrent que ceux qui

possédaient ces fusils avaient été tués, et leurs armes prises par les soldats Egyptiens. L'émir Béchir ne tint aucun compte de ce témoignage, et, refusant la valeur qu'on lui offrait des quatre fusils manquants, il obligea le village à lui payer *de suite* la somme de dix mille piastres (environ deux mille cinq cents francs).

Dans l'impossibilité de s'acquitter de cette imposition, qui était exorbitante pour eux, attendu la profonde misère dans laquelle ils se trouvaient réduits, les montagnards eurent recours à Boutros-Karamèh. La réclamation des habitants de Scharfoun n'eut d'autre résultat que d'obtenir de l'émir Béchir un *très-court délai* pour le paiement de la somme qu'il exigeait d'eux.

Le 25 juillet, Abbas-Pacha fit embarquer toutes les armes prises aux montagnards et les envoya à Alexandrie.

L'émir Béchir, dans l'intention de s'emparer des principaux émirs compromis dans l'insurrection, leur expédia des lettres de grâces, pour leur assurer ainsi sa protection, en leur déclarant très-positivement que le passé était oublié.

L'émir Béchir fit ensuite venir l'évêque grec Agabious, et lui dit : « Si les Chrétiens désirent le » prompt départ des troupes égyptiennes de la mon-

» tagne, il est indispensable que leurs émirs viennent » s'entendre avec moi ; voyez-les tous, et dites-leur » qu'ils se hâtent de se rendre auprès de moi, et » qu'ils seront les bien-venus. »

L'évêque grec s'acquitta de sa mission.

Tous les émirs chrétiens, se fiant à la promesse écrite de l'émir Béchir et à celle que leur apportait l'évêque Agabious, se rendirent au sérail de Beit-el-Dyn.

L'émir Béchir leur fit d'abord une brillante réception, puis ensuite les retint prisonniers et les livra à la vengeance du gouvernement égyptien.

Quand on apprit dans la montagne l'arrestation de quelques-uns des émirs, la consternation devint générale.

Beaucoup d'émirs et de cheiks chrétiens se réfugièrent à bord de la corvette française la *Brillante*, arrivée depuis quelques jours dans la rade de Beyrouth.

L'émir Béchir confisqua tous les biens qui appartenaient aux émirs et aux cheiks exilés ; il en donna une partie aux cheiks des Druzes. Les propriétés des émirs du Metten furent également confisquées par l'émir Béchir, ainsi que le produit de leur récolte de la saison et les grains qu'ils avaient en réserve ; il s'empara aussi de tous les moulins. Les agents

de l'émir Béchir, chargés de percevoir le nouveau ferdé dont il venait de frapper la population chrétienne, remplissaient la montagne.

Comme beaucoup d'Européens des villes du littoral et principalement de Beyrouth, se trouvaient en relation avec la montagne, il résulta que les mesures adoptées par l'émir Béchir devinrent préjudiciables aux intérêts d'une population qui n'était nullement sous sa dépendance.

Par suite de cette fâcheuse position, tous les notables de la colonie française établie à Beyrouth, se réunirent chez le premier député de leur nation. Là, ils rédigèrent d'un commun accord l'adresse suivante, qu'ils envoyèrent le lendemain par un bâtiment du commerce, qui mettait à la voile pour Marseille.

A MM. LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DU COMMERCE DE MARSEILLE.

Beyrouth, le 30 juillet 1840.

« Messieurs,

» Les événements graves dont la Syrie, et principalement notre échelle, est le théâtre, portent par leurs conséquences désastreuses un coup funeste à nos intérêts; pleins de confiance dans votre sollicitude pour tout ce qui regarde le commerce français dans le Levant, nous avons l'honneur de signaler à votre attention un état de choses auquel, nous aimons à le croire, vous ferez tout ce qui dépendra de vous pour porter un remède efficace et prompt.

» A la suite de plusieurs dénis de justice de l'autorité locale pour des insultes et des violences envers plusieurs Français et protégés de France établis à Beyrouth, un assassinat a été commis, le 27 juin passé, par un officier turc, sur la personne de M. Renaud, employé chez MM. Jules Rostand et compagnie de notre ville. Ce crime était la conséquence de l'impunité laissée aux méfaits précédents, et de la tiédeur calculée de l'autorité militaire, contre laquelle toutes les instances de notre consul avaient échoué. Cette fois, dès qu'il fut informé de l'événement, il se rendit chez le gouverneur accompagné des Français qui se trouvaient réunis autour du lit du blessé; il raconta à Mahmoud-Bey ce qui s'était passé, lui fit observer que ce malheur ne serait pas arrivé si la justice avait eu son cours précédemment dans des circonstances analogues, lui énuméra en peu de mots les griefs qu'il avait à lui reprocher, et finit par lui déclarer

» que si un exemple n'était pas donné par la puni-
» tion du coupable, la vie des Français n'ayant plus
» aucune garantie, et sa protection devenant illu-
» soire, il se verrait forcé d'amener son pavillon.
» Le langage du consul fut, en cette circonstance, ce
» qu'il devait être, énergique et digne. Le gouver-
» neur répondit par une fin de non-recevoir. Le len-
» demain il commenca une procédure dérisoire, à
» laquelle le consul refusa de se prêter; il se trans-
» porta lui-même au Diwan composé de plusieurs
» pachas et beys, et là, au lieu d'obtenir la justice
» qu'il demandait, il lui fallut prouver que le blessé
» était blessé, et qu'il avait raison de demander
» justice. Après une scène dont le récit a profondé-
» ment irrité la colonie européenne, et pendant
» laquelle le consul fut insulté pendant près d'une
» heure par l'incrédulité calculée, les objections
» offensantes et les rires des officiers turcs, le consul
» sortit et fit amener son pavillon.

» L'opportunité d'un acte aussi grave fut généra-
» lement sentie. Nous saisissons cette occasion pour
» déclarer, au nom de tous les Français établis à
» Beyrouth, et dont nous avons mandat spécial à
» cet effet, que la conduite de notre consul, dans
» cette circonstance, lui a mérité toute notre grati-
» tude et notre assentiment.

» Notre pavillon fut remis quelques jours après,
» par ordre du consul général d'Alexandrie. Il ne
» nous appartient pas de juger les motifs politiques
» de cette prompte décision; mais ce qu'il nous est
» permis de dire, ce qu'il est même de notre de
» voir de porter à votre connaissance, Messieurs,
» c'est que notre dignité nationale a reçu un échec
» dont elle ne se relevera de longtemps, si une
» éclatante quoique tardive réparation ne vient ef-
» facer l'outrage que le nom français a reçu, et lui
» rendre sa première considération.

» Nous avons de plus à déplorer les excès aux-
» quels se sont livrées les troupes irrégulières du
» pacha d'Egypte : des propriétés de Français et de
» protégés de France inoffensifs, ont été pillées,
» saccagées et livrées aux flammes; plusieurs cou-
» vents catholiques ont éprouvé le même sort, des
» villages entiers sont réduits en cendres; ces rava-
» ges inutiles plongent dans la misère un grand
» nombre de nos débiteurs, le commerce européen
» en subira les conséquences.

» Nous avons été frappés dans notre dignité et
» dans nos intérêts; il fallait que nous le fussions
» encore dans notre religion : lors du pillage des
» couvents, plusieurs prêtres ont été massacrés; les
» soldats portent dans les marchés et vendent aux

» enchères des vases sacrés et des ornements sacer-
» dotaux, dont s'affublent les Turcs pour parodier
» nos saintes cérémonies.

» Les malheureux protégés de France qui ont
» perdu leurs biens, ainsi que les Français auxquels
» des dégâts et des vols ont été faits, espèrent que,
» par l'intervention de la chambre auprès du minis-
» tère des affaires étrangères, ils parviendront à en
» obtenir le remboursement du gouvernement
» égyptien. A cet effet, Messieurs, ils mettent leur
» cause entre vos mains, et comptent sur votre bien-
» veillant appui pour parvenir à ce résultat.

» C'est avec les sentiments les plus distingués que
» nous avons l'honneur d'être, etc. »

Les députés de la nation française,
Signés : E. H**, premier député,
et C. D***, second député.

FIN DU CHAPITRE VI.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE VII.

Izzet-Méhémet, pacha, nommé vice-roi d'Egypte et de Syrie. — Le vicomte Onffroy, chef d'état-major. — Secours envoyés par le Sultan aux Maronites. — Etat-major des troupes alliées. — Proclamation du commodor Napier. — Lettre du commodor Napier au consul anglais à Beyrouth. — Le consul anglais à Damas mis aux arrêts par le gouverneur de cette ville. — Proclamation de l'émir Béchir. — Circulaire de Suleïman-Pacha aux consuls résidant à Beyrouth. — Ordres du jour de Suleïman-Pacha. — Conseil tenu par Ibrahim-Pacha, l'émir Béchir, Chérif-Pacha et Bahri-Bey. — Lettre du consul d'Autriche à Suleïman-Pacha. — Dispositions prises par l'émir Béchir. — Firman du Sultan qui nomme l'émir Béchir-el-Kassim gouverneur du Liban.

CHAPITRE VII.

—

Pour l'exécution du traité du 15 juillet 1840, qui faisait rentrer la Syrie sous la domination de la Sublime-Porte, les puissances européennes signataires de ce traité, envoyèrent une flotte combinée, dont le rendez-vous général était fixé à Lanarca, en Chypre, comme étant le port le plus près de la côte de Syrie.

Dès que le traité du 15 juillet fut connu à Constantinople, tous les ennemis que Méhémet-Ali avait au Diwan profitèrent de cette occasion pour proposer au jeune Sultan, d'enlever aussi l'Egypte à ce pacha rebelle, et de le remplacer par Izzet-Méhémet, pacha, gouverneur des Dardanelles. Le Sultan agréa

la proposition de son Diwan, et un firman impérial enleva à Méhémet-Ali, pacha, la vice-royauté d'Egypte, comme ayant été rebelle aux volontés du grand seigneur son maître, et nomma Izzet-Méhémet, pacha, vice-roi d'Egypte et de Syrie.

Par un autre firman impérial, Izzet-Méhémet, pacha, fut nommé généralissime des forces alliées de terre et de mer. D'après les ordres du Sultan, le séraskier (ministre de la guerre), Mustapha, pacha, fit embarquer, avec Izzet-Méhémet, pacha, six mille hommes d'infanterie, de l'artillerie de campagne, ainsi que des approvisionnements et des armes destinés aux Maronites. Cette expédition quitta le Bosphore, et fit voile pour Larnaca, où elle se joignit à la flotte austro-anglaise qui s'y trouvait déjà réunie. M. le vicomte Onffroy accompagna Izzet-Méhémet, pacha, en qualité de chef d'état-major : il dut cette faveur à un plan de débarquement et de campagne en Syrie, qu'il avait dressé sur la demande du séraskier, et qui fut trouvé parfait par tout le Diwan de la guerre.

Le 15 août, quatre vaisseaux anglais se détachèrent de l'escadre alliée et vinrent mouiller dans la rade de Beyrouth ; des émissaires anglais, qui débarquèrent pendant la nuit au pied de Yazir, se répandirent dans la montagne pour y annoncer la prochaine arrivée d'une escadre que les puissances

européennes envoyaient en Syrie, pour faire rentrer cette province sous la dénomination de la Sublime-Porte, et que très-incessamment il serait fait une distribution d'armes et de munitions de guerre aux montagnards, pour les mettre à même de seconder les troupes alliées qui venaient combattre pour eux. Ces émissaires étaient en même temps chargés de répandre dans le Liban la proclamation suivante :

« Syriens !

» La Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et » la Prusse, conjointement avec le Sultan, ont dé- » cidé que le gouvernement de Méhémet-Ali, pacha, » doit cesser en Syrie, et j'ai été envoyé ici avec » une escadre avancée pour vous assister à secouer » le joug du pacha d'Egypte.

» Syriens ! vous savez que le Sultan a émané un » khatti-schérif assurant (garantissant) la vie et la » propriété des sujets. Cet acte est en pleine vigueur » par tout le territoire turc ; en outre, les puissances » alliées sont tombées d'accord de recommander au » Sultan des arrangements pour rendre votre con- » dition heureuse et prospère.

» Habitants du Liban ! vous qui êtes plus immé- » diatement sous mes yeux, je vous appelle ; levez-

» vous, et secouez le joug sous lequel vous gémissez.

» On attend de jour en jour des troupes, des » armes, des munitions de Constantinople, et en » attendant les bâtiments égyptiens n'insulteront » plus vos côtes.

» Soldats du Sultan! vous qui avez été conduits, » par la trahison, de vos foyers dans les sables brû» lants de l'Egypte et ensuite transportés en Syrie, » je m'adresse à vous, au nom des grandes puissances » et du Sultan, pour vous engager à rentrer sous » votre gouvernement légitime. J'ai placé deux vais» seaux de ligne tout près du lazaret où vous êtes » campés; mettez-vous sous ma protection, et si un » soldat du pacha ose vous approcher, il sera anéanti.

» Tous les événements passés sont oubliés, et vos » arrérages seront acquittés par le Sultan, ainsi que » ceux de tout autre soldat qui rejoindra l'étendard » du Sultan. »

Signé : Charles Napier, commodor.

A la réception de cette proclamation, le consul d'Angleterre à Damas en informa de suite les Européens de cette ville, et le chancelier du consulat anglais en fit une traduction en langue arabe pour les habitants, en les engageant à prendre fait et cause pour le parti du Sultan. Chérif-Pacha,

alors gouverneur de Damas, envoya deux kawas (janissaires) pour se saisir du chancelier du consulat anglais, qu'il retint prisonnier dans son sérail de Salabièh, et fit mettre un poste à la porte de la maison du consul d'Angleterre pour l'empêcher de sortir de chez lui.

Le commodor Napier adressa au consul d'Angleterre, résidant à Beyrouth, la lettre suivante :

« Monsieur le Consul,

» Veuillez, je vous prie, informer messieurs les » consuls résidant à Beyrouth, ainsi que messieurs » les négociants anglais de votre ville, que la Grande-» Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie ont » décidé que la Syrie serait restituée à la Porte.

» J'ai demandé que les troupes constantinopoli» taines fussent mises sous ma protection, et que les » armes fussent rendues aux montagnards du Li» ban : j'espère que M. le gouverneur ne provo» quera aucun acte d'hostilité; car, dans ce cas, il » assumerait sur sa tête le sang qui aurait coulé inu» tilement.

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

Signé : Charles Napier, commodor.

Beaucoup d'habitants de Beyrouth, et principalement les Chrétiens, voyant que les affaires prenaient une tournure extrêmement grave, quittèrent la ville, les uns pour se rendre dans la montagne, et les autres pour s'embarquer à bord du brick de guerre français le *Bougainville*, et d'un bâtiment du commerce de Marseille, qui les transportèrent dans l'île de Chypre, d'où ils attendirent les événements.

L'émir Béchir, effrayé de voir avec quelle rapidité l'influence des Anglais se faisait ressentir dans tous les districts de la montagne, fit publier partout l'ordre suivant :

« L'arrivée des Anglais dans la rade de Beyrouth » n'a d'autre but que de venir vous séduire, en vous » induisant dans une fatale erreur.

» En conséquence, quiconque recevra des écrits » révolutionnaires de leur part, devra les remettre à » mes fils les émirs; en cas contraire, il sera puni » de mort.

» Quiconque recevra des armes, des munitions » ou des provisions sans l'autorisation de mon gou- » vernement, sera puni de mort.

» Quiconque fera bon accueil aux espions qui » viendraient exciter à la révolte, sera également » puni de mort.

» Gardez-vous d'enfreindre mes ordres, vous se- » riez seuls responsables de votre coupable con- » duite.

» Que le Dieu tout-puissant vous prenne sous sa » protection.

» Donné en mon palais de Beit-el-Dyn, ce 6 » rajèb 1256. »

(*Le cachet de l'émir Béchir.*)

Les agents de l'émir Béchir, en publiant cet ordre, ajoutaient que les Anglais, tout-puissants qu'ils étaient sur mer, n'oseraient jamais tenter un débarquement, et qu'ainsi leur présence n'inspirait aucune crainte au grand prince de la montagne.

L'émir Béchir se hâta de faire rentrer les impôts et de réaliser ses biens ainsi que ceux qu'il avait fait confisquer. Il nomma ses fils gouverneurs des districts du Metten et du Kesrowan, où ils se rendirent avec une escorte de cent cavaliers. La présence de ces deux émirs, dans ces districts les plus riches du Liban, avait pour but réel de faire une levée de contributions extraordinaires, et d'empêcher les habitants d'emporter leurs objets précieux, quand ils voulaient quitter la montagne pour se rendre à Beyrouth ou dans une autre ville du littoral.

Le 27 août, Suleïman-Pacha adressa aux consuls

des puissances européennes résidant à Beyrouth, la circulaire suivante :

Beyrouth, 27 août 1840.

« Monsieur le Consul,

» J'ai l'honneur de vous informer que S. A. » Méhémet-Ali-Pacha a refusé les conditions de » l'arrangement proposé par le Sultan, d'accord » avec les cours de la Grande-Bretagne, de Russie, » de Prusse et d'Autriche; ces conditions lui ont été » communiquées par S. E. Riffâath-Bey, envoyé de » Sa Hautesse, conjointement avec MM. les consuls » généraux des quatre puissances sus-mentionnées. » S. A. Méhémet-Ali-Pacha a répondu à cette com- » munication, que ce qu'il avait conquis par les » armes ne pourrait lui être enlevé que par les » armes.

» Agréez, etc. »

Signé : le major-général, SULEÏMAN-PACHA.

Sous la même date du 27 août, le major général, Suleïman-Pacha, envoya aussi aux consuls copie des deux ordres du jour suivants :

ORDRE DU JOUR.

« La côte de la Syrie, depuis la hauteur du Khan-

» Yommès jusqu'à la limite du nord de Tarsons, est » en état de siége. En conséquence, l'autorité mili- » taire aura à connaître de tous les délits et crimes » commis par les nationaux et étrangers, quels » qu'ils soient; elle sera chargée de l'administra- » tion des rentrées et impôts, ainsi que des travaux » de défense, et les officiers civils du génie et ceux » de l'artillerie et du génie de l'armée active et sé- » dentaire passent sous cette autorité.

» Connaissance du présent ordre sera donnée à » tous les commandants civils et militaires des pro- » vinces, ainsi qu'à MM. les consuls des différentes » puissances, vu ce qui concerne les étrangers. »

ORDRE DU JOUR.

Beyrouth, 27 août 1840.

ARTICLE I[er].

« Tout individu né en pays étranger, qui intro- » duira en Syrie des écrits ou proclamations ten- » dant à fomenter la désobéissance et la révolte, sera » puni de mort.

ARTICLE II.

» Tout individu, national ou étranger, quel qu'il » soit, qui distribuera des écrits ou des proclamations

» tendant à fomenter la désobéissance et la révolte, » sera puni de mort.

ARTICLE III.

» Tout individu, né dans le pays ou étranger, quel » qu'il soit, porteur ou recéleur d'un ou plusieurs » écrits ou proclamations tendant à fomenter la dé- » sobéissance et la révolte, sera puni de cinq à vingt » années de fers.

ARTICLE IV.

» Sera réputé recéleur d'écrits ou proclamations » subversives, tout individu qui, après l'expiration » de dix jours à compter du jour où le présent ordre » aura été publié dans son village, sa ville ou son » district, n'aura pas remis à l'autorité locale tous » les écrits ou proclamations répandus par les ins- » tigateurs de la révolte, et existants chez lui ou sur » lui.

ARTICLE V.

» Tout individu, né dans le pays ou étranger, quel » qu'il soit, qui introduira ou distribuera des armes » en Syrie, munitions de guerre ou provisions de » bouche, sans l'avis et l'autorisation de l'autorité » locale, sera puni de mort.

ARTICLE VI.

» Tout individu, né dans le pays ou étranger, » quel qu'il soit, qui excitera par ses paroles, par ses » écrits ou au moyen d'argent les habitants à la » révolte, sera puni de mort.

ARTICLE VII.

» Tout individu, né dans le pays ou étranger, » quel qu'il soit, prévenu d'espionnage, sera puni de » mort.

ARTICLE VIII.

» Il n'y a rien de changé à la composition du con- » seil de guerre.

ARTICLE IX.

» Les jugements à mort et aux galères ne pour- » ront être exécutés sans avoir eu l'approbation du » major-général commandant l'armée.

ARTICLE X.

» Il sera donné connaissance du présent ordre du » jour à MM. les consuls des différentes puissances, » vu ce qui concerne les étrangers. »

Signé : le major-général SULEÏMAN-PACHA.

Le consul d'Autriche protesta contre les ordres du jour de Suleïman-Pacha, par la lettre suivante :

A S. E. SULEIMAN-PACHA, MAJOR-GÉNÉRAL DES ARMÉES ÉGYPTIENNES.

Beyrouth, ce 28 août 1840.

« Général,

» J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait » l'honneur de m'adresser, sous la date du 27 djaï- » nazé-el-akbar, pour m'annoncer que S. A. » Méhémet-Ali-Pacha a refusé les propositions qui » lui ont été faites par le Sultan et communiquées » par son envoyé, conjointement avec MM. les » consuls généraux des quatre grandes puissances » alliées.

» J'ai trouvé deux ordres du jour annexés à » la lettre de Votre Excellence, de la susdite date, » portant la déclaration de la mise en état de siége de » toute la côte de Syrie, ainsi que les dispositions » quant à la connaissance des délits et crimes qui » seraient commis même par des étrangers, quels » qu'ils soient, et aux peines décrétées. Comme ces » arrêtés sont contraires aux capitulations qui existent » entre le gouvernement de S. M. I. et R. aposto- » lique et la Sublime-Porte, touchant l'article de la

» procédure et des jugements des délits et crimes » qui seraient commis par les sujets Autrichiens, je » déclare protester contre toute infraction qui serait » faite aux susdites capitulations.

» Je saisis cette occasion, etc. »

Signé : Pierre LAURELLA.

La présence dans le port de Beyrouth d'une partie des bâtiments de guerre composant l'escadre turco-austro-anglaise, causa de vives inquiétudes à Ibrahim-Pacha; il donna rendez-vous à l'émir Béchir dans la plaine de Bâalbek, où il se rendit de son côté, accompagné de Chérif-Pacha et de Bahri-Bey. Là, ils se concertèrent sur les mesures qu'il convenait de prendre.

Ibrahim-Pacha dit qu'il fallait rappeler tous les émirs et les cheiks que l'émir Béchir venait d'envoyer en exil; qu'il devait tâcher de s'attirer les Maronites en leur faisant toutes les concessions qu'ils demandaient, et qu'il croyait convenable d'abandonner les positions que les troupes égyptiennes occupaient dans les villes du littoral, et de les faire réunir toutes entre Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre, afin de concentrer toutes leurs forces sur un seul point, parce qu'il leur était impossible de lutter contre l'attaque des vaisseaux européens.

L'émir Béchir fut de l'avis contraire. Il disait qu'il avait l'intention de faire descendre tous les montagnards des districts du Metten et du Kesrowan, afin de garnir toute la côte, et de donner le commandement de ces troupes à deux de ses fils, déjà installés dans l'un de ces deux districts.

Méhémet-Ali, qui avait infiniment plus de confiance dans la vieille expérience de l'émir Béchir que dans celle d'Ibrahim-Pacha, avait donné à ce dernier, parmi ses instructions particulières, l'ordre de consulter le grand prince du Liban dans toutes les circonstances difficiles qui pourraient se présenter, et de se conformer exactement à ses avis. Ainsi, l'opinion de l'émir Béchir, qui se trouvait adoptée d'avance, ne fut pas même combattue.

Le grand prince envoya de suite ses deux fils, l'émir Mahmoud et l'émir Massoud, au bas du district du Metten; il ordonna à tous les habitants de se porter sur le haut des montagnes, afin d'intercepter toutes les communications avec les étrangers. Ensuite, l'émir Béchir fit placer une chaîne de mongnards depuis Nahr-el-Kelb (la rivière du Chien), près Beyrouth, jusqu'au district du Kesrowan, pour observer tous les mouvements des bâtiments anglais qui ne cessaient de faire des signaux avec le consul d'Angleterre à Beyrouth, et avec quelques

villages de la montagne dans lesquels se trouvaient des émissaires anglais.

Un bateau à vapeur turc le *Tahir-Bahri* (l'Oiseau, de Mer), venant de Constantinople, entra dans le port de Larnaca, le 7 septembre : il était porteur des dépêches de l'ambassadeur d'Angleterre, adressées au commodor Napier. Parmi ces dépêches se trouvait la traduction en anglais du firman impérial, qui nommait l'émir Béchir-el-Kassim, l'un des neveux du vieil émir Béchir, gouverneur du Liban, au lieu et place de son oncle. Le même bateau à vapeur était aussi porteur de l'original, en turc, de ce firman, que le Diwan de Constantinople envoyait à Izzet-Méhémet-Pacha, en lui enjoignant de lui faire donner de suite toute la publicité possible. Voici la traduction de ce firman :

« Nous adressons ce commandement impérial,
» qui doit avoir son effet dans tous les pays lointains
» ou prochains, à un parent de l'émir Béchir, à
» celui que nous nommons à présent prince de la
» Montagne des Druzes; c'est-à-dire au très-illustre
» et très-glorieux émir Béchir-el-Kassim, puisse sa
» gloire se perpétuer! ainsi qu'aux cheiks des tri-
» bus des Druzes les plus distingués parmi les no-
» tables du pays, puisse leur obéissance augmenter!

» et nous ordonnons que, dès qu'il sera reçu, l'on » sache ce qui suit :

» Il était du devoir de l'émir Béchir, d'après les » ordres qu'il avait reçus, de se montrer toujours » sujet fidèle, soumis à notre Majesté Impériale son » auguste bienfaiteur et maître, d'obéir à nos » ordres, de s'efforcer de faire ce qui est conforme » à nos désirs, de s'empresser de protéger les habi- » tants et les tribus que nous lui avions confiés, » d'employer tous ses moyens et toute sa sagesse pour » les protéger et les garantir de toute vexation; tels » étaient ses devoirs comme sujet.

» Il nous est pourtant parvenu que l'émir Béchir » a manqué à toutes ces conditions essentielles, et » qu'il persiste à se conformer aux desseins de » Méhémet-Ali-Pacha et à ceux de ses employés; à » agir d'après leurs conseils et leurs instructions, et » à tenir une conduite qui n'est pas telle que nous » l'attendions de sa part.

» Vous, prince, en agissant avec cette fidélité et » cet excellent jugement qui vous caractérisent, » vous avez montré votre dévouement envers notre » personne Impériale, dévouement qui mérite une » récompense; vous avez prouvé votre obéissance, et » vous savez ce que vous nous devez comme notre » sujet. Aussi notre Sublime-Porte est-elle sûre que

» si vous étiez nommé prince des Druzes, vous » donneriez de nouvelles preuves de soumission à » nos ordres et un nouvel essort à la fidélité, à la » loyauté et au zèle qui sont innés en vous. C'est » pourquoi nous vous adressons la destitution de » l'émir Béchir, et vous avons nommé et vous » nommons prince des tribus des Druzes, et le pré- » sent commandement impérial est conséquemment » émané de notre chancellerie impériale.

» Aussitôt donc que vous aurez reçu notre auguste » firman, vous le porterez, en le publiant, à la con- » naissance de tous ceux qu'il faut; et puis vous » remplirez les devoirs de votre poste, en agissant » avec votre fidélité accoutumée, et en gérant les » affaires qui sont de votre ressort avec sagesse et » équité, et d'une manière conforme aux vœux et » aux intérêts de notre Majesté Impériale.

» Parmi vos autres devoirs, vous avez à protéger » la population et les tribus druzes, sur lesquelles » notre sollicitude souveraine veille sans cesse; à les » mettre sur leurs gardes contre toute opposition à » l'exercice de nos droits légitimes sur la nation et » l'empire, et contre tout ce qui serait incompatible » avec les devoirs de la soumission et du dévoue- » ment qu'elles doivent à la Sublime-Porte, et à les

» empêcher de devenir les partisans de Méhémet-» Ali-Pacha et des siens.

» Enfin, il faut que vous mettiez tous vos soins, » et que vous travailliez jour et nuit à faire ce que » notre Sublime-Porte attend de votre sagacité et » de votre fidélité, et à mériter la continuation de » la faveur qui vient de vous être conférée.

» Et vous, cheiks des Druzes! lorsque vous sau-» rez que nous avons nommé l'émir Béchir-el-Kas-» sim prince des Druzes, il faudra, ainsi que votre » devoir l'exige, que vous vous unissiez à lui de cœur » et d'âme pour exécuter nos volontés, et que vous » vous conformiez au présent firman, en maintenant » nos droits légitimes.

» Qu'on ne voie parmi vous aucun procédé con-» traire à notre volonté souveraine, ni attentatoire à » notre autorité dans nos états héréditaires.

» Donné le sixième jour du mois de rejèb, l'an » 1256 (2 septembre 1840). »

FIN DU CHAPITRE VII

SOMMAIRE

DU CHAPITRE VIII.

Méhémet-Ali refuse de rendre la Syrie. — Camp des Egyptiens au cap de Beyrouth. — Emigration des Européens et des Musulmans. — Arrivée des troupes turques de débarquement. — L'amiral Stopfort. — Flotille autrichienne. — Attaque du camp du cap de Beyrouth. — Attaque du lazaret. — Attaque du fort de la marine. — Débarquement des troupes anglo-turques à Djouni. — Camp des alliés. — Forces de l'escadre turco-austro-anglaise. — Blocus de Beyrouth. — L'émir Abd-Allah. — Les Égyptiens attaquent le camp de Djouni. — Lettre adressée par les amiraux Stopfort et Bandiera à Suleïman-Pacha. — Réponse de Suleïman-Pacha. — Bombardement de Beyrouth.

CHAPITRE VIII.

Le 8 septembre, un bateau à vapeur anglais, venant d'Alexandrie, arriva dans le port de Beyrouth, annonçant le refus positif de Méhémet-Ali-Pacha de rendre la Syrie.

Un personnage très en faveur auprès du vice-roi d'Egypte en écrivant à un de ses amis, qui habitait le Kaire, lui donna tous les détails suivants sur ce qui s'était passé au sérail de Méhémet-Ali, lorsqu'il y fut question de rendre la Syrie :

Alexandrie, le 6 septembre 1840.

« . . . .

» Les Anglais sont devant les côtes de la Syrie » avec leurs vaisseaux, et emploient tous les moyens » possibles pour soulever les populations, ainsi que » vous le verrez par la proclamation ci-jointe [1]; » ils ont même fait une démarche auprès de Chérif-» Pacha, pour tâcher de le gagner.

» Ibrahim-Pacha se trouve maintenant à Bâalbek. » Des troupes sont rangées tout le long de la côte, » afin de pouvoir s'opposer aux coups de main des » Anglais, qui veulent donner des munitions aux » Syriens et les appeler à la désobéissance; mais » quand même ceux-ci le voudraient, ils n'y par-» viendront pas, à cause des forces imposantes dé-» ployées sur tous les points.

» Suleïman-Pacha, qui a déclaré toute la côte de » Syrie en état de siége, prend des mesures extrê-» mement sévères.

» Je vous ai annoncé l'arrivée ici de Riffâath-Bey, » avec la mission de communiquer à Son Altesse le » résultat de la conférence des quatre puissances » européennes à Londres, qui accordait à Son Al-

[1] C'est la proclamation du commodor Napier, transcrite au chapitre précédent, pag. 123.

» tesse l'Egypte héréditaire et le Pachalik de Saint-» Jean-d'Acre jusqu'à la mer Morte, en lui fixant un » délai de vingt jours pour se décider, savoir : dix » jours pour Saint-Jean-d'Acre et dix jours pour » l'Egypte. Quant au Pachalik de Saint-Jean-d'Acre, » Son Altesse a refusé dès le premier jour la pro-» position qui lui en a été faite par l'envoyé de la » Sublime-Porte, accompagné des consuls généraux » des quatre puissances européennes signataires du » traité de Londres; mais comme ces messieurs » étaient obligés de se conformer à leurs instructions, » ils se sont présentés de nouveau au palais de Son » Altesse, après l'expiration du délai des premiers » dix jours. Son Altesse a persisté dans son refus du » Pachalik de Saint-Jean-d'Acre, et a ajouté : j'ac-» cepte l'offre que me fait mon souverain de l'héré-» dité de l'Egypte; mais à l'égard de la Syrie, je » veux supplier la Sublime-Porte et mon bienfaiteur » de m'en faire l'abandon, par égard pour les ser-» vices que j'ai pu rendre anciennement, et en con-» sidération de mon âge, et je prierai en même » temps messieurs les consuls généraux de faire » appuyer ma demande par les quatre grandes puis-» sances européennes.

» Riffâath-Bey, satisfait de cette réponse, consentait » à retourner à Constantinople; mais les consuls géné-

» raux ont pensé que Son Altesse sortait de l'esprit du
» traité de Londres, c'est-à-dire en ce sens que ce
» traité stipulait qu'en cas d'acceptation de l'une ou
» de l'autre alternative, Son Altesse devait aussi se
» conformer aux conditions qui s'y trouvaient men-
» tionnées, en consignant la flotte à l'officier dési-
» gné à cet effet par la Sublime-Porte, et qui accom-
» pagnait l'envoyé de Constantinople; ainsi que de
» donner des ordres pour faire rentrer en Egypte
» les troupes égyptiennes qui se trouvaient en Syrie
» et en Arabie. En conséquence, les consuls gé-
» néraux, soit qu'ils aient été d'accord ou non avec
» Riffâath-Bey, l'ont empêché de retourner à Cons-
» tantinople, en lui disant que l'acceptation de Son
» Altesse de l'hérédité de l'Egypte n'était qu'une
» acceptation conditionnelle, et que ce cas se trouvait
» tout à fait en dehors des instructions qui leur
» avaient été données par le cabinet de Londres, et
» qu'il devait attendre, pour pouvoir partir, l'expi-
» ration du deuxième délai accordé au vice-roi d'E-
» gypte, afin de rapporter à Constantinople sa ré-
» ponse définitive.

» L'envoyé de la Sublime-Porte n'a quitté Alexan-
» drie que ce matin. C'était hier le dernier jour du
» second délai accordé à Son Altesse; Riffâath-Bey
» et les consuls généraux des quatre grandes puis-

» sances se sont présentés au palais de Son Altesse
» pour avoir sa réponse définitive : Son Altesse, qui
» était indisposée, n'a pu recevoir ces Messieurs, et
» a chargé Sami-Bey de leur faire la même réponse,
» c'est-à-dire que Son Altesse accepte l'hérédité de
» l'Egypte, et qu'à l'égard de la Syrie, elle suppliera
» Sa Hautesse de prendre en considération ses ser-
» vices précédents et son âge avancé, et qu'en même
» temps elle prierait, par l'intermédiaire de MM. les
» consuls généraux, les quatre grandes puissances
» européennes d'appuyer sa demande auprès de la
» Sublime-Porte; mais les consuls généraux ont
» répondu à Sami-Bey, qu'ils considéraient cette
» acceptation conditionnelle de Son Altesse comme
» étant une réponse négative et un refus positif de
» rendre la Syrie.

» Dans ma dernière lettre je vous ai informé qu'à
» l'époque de l'arrivée à Alexandrie de l'envoyé de
» Constantinople, les consuls généraux des quatre
» grandes puissances européennes, parmi tous les
» bruits qu'ils faisaient circuler dans la ville, ont fait
» principalement courir celui de leur départ d'Alexan-
» drie à l'expiration du premier délai accordé à Son
» Altesse, si elle refusait de se soumettre aux condi-
» tions stipulées dans le traité de Londres; et pour
» mieux faire croire à leur intention réelle de quitter

» l'Egypte, ils avaient en même temps fait conseiller » à leurs nationaux de se tenir tous prêts à partir » aussi. Son Altesse, plus fine qu'eux, les a fait » appeler dans son palais, après l'expiration des dix » jours du premier délai, et leur a dit que, d'après » tous les bruits qu'ils faisaient circuler en ville et » d'après leur manière d'agir, elle croyait de son » devoir d'avertir MM. les consuls généraux qu'ils » feraient bien de quitter l'Egypte, parce que non-seu- » lement Son Altesse n'avait plus de confiance dans » ses relations avec eux, mais aussi parce que leurs » personnes pouvaient se trouver en danger en res- » tant plus longtemps dans le pays, et qu'elle se » trouvait dans l'impossibilité d'en répondre. Alors » les consuls généraux ont assuré à Son Altesse, cha- » cun séparément, qu'ils n'avaient reçu aucun ordre » de leurs gouvernements respectifs pour quitter » Alexandrie, mais qu'il était présumable que leurs » gouvernements prendraient des mesures pour ne » pas laisser insulter ni leurs personnes ni leurs » pavillons.

» Deux jours après cette réunion, l'amiral Stop- » fort arriva devant Alexandrie. Le consul général » d'Angleterre profita de cette occasion pour se pré- » senter au palais de Son Altesse, sous le prétexte de » lui offrir les compliments de l'amiral; ensuite,

» il lui annonça que lui et ses collègues étaient dis- » posés à quitter Alexandrie si, à l'expiration des » dix jours du deuxième délai, Son Altesse persis- » tait dans son refus d'adhérer aux conditions du » traité de Londres. Son Altesse se contenta de lui » répondre : très-bien !

» Hier, quand l'envoyé de Constantinople et les » consuls généraux des quatre puissances euro- » péennes se sont présentés au palais pour connaître » la réponse décisive de Son Altesse, et après avoir » entendu Sami-Bey, qui représentait Son Altesse, » ainsi que je vous l'ai déjà dit au commencement de » la présente lettre, le consul général d'Angleterre » dit : Puisque Son Altesse persiste dans son accep- » tation conditionnelle, qu'ils considéraient comme » un refus positif, qu'alors tous les consuls géné- » raux allaient quitter l'Egypte. Sami-Bey répon- » dit : La question vient de changer de face d'après les » bruits de guerre que vous avez fait courir dans la » ville; Son Altesse refuse d'accepter la proposition » de la Sublime-Porte. Son Altesse regardait son ac- » ceptation comme une assurance de paix. Vous, » Messieurs, vous persistez à dire que vous consi- » dérez cette acceptation comme une réponse néga- » tive; c'est donc à vous, Messieurs, de savoir si vous » devez rester ou partir. Alors les consuls généraux

» demandèrent si en restant à Alexandrie leurs per-
» sonnes, leurs pavillons et leurs nationaux seraient
» respectés, et s'ils trouveraient protection. Sami-Bey
» leur dit : Je viens de vous déclarer que Son Altesse
» regardait son acceptation comme une assurance
» de paix ; cela veut dire, par conséquent, que vous
» serez traités comme vous l'étiez précédemment.
» Voilà comment la séance s'est terminée.

» L'amiral Stopfort va partir demain pour la côte
» de Syrie, probablement dans le même but que le
» commodor Napier, c'est-à-dire pour travailler à
» soulever la population.

» Je vous ai déjà écrit qu'on avait envoyé de Cons-
» tantinople six mille hommes de troupes régulières
» avec armes et munitions. Cette expédition vient
» d'arriver dans l'île de Chypre, d'où elle se prépare
» à faire un débarquement en Syrie; mais je ne crois
» pas les constantinopolitains assez forts pour cela.
» Seulement, il est probable qu'ils comptent sur un
» soulèvement général, et alors ils espèrent pouvoir
» opérer leur débarquement soutenu par le feu des
» bâtiments de guerre anglais.

» M. le comte V***, envoyé de M. Thiers, est parti
» depuis deux ou trois jours soi-disant pour Smyrne;
» mais comme il connaissait d'avance les intentions
» de Son Altesse, il est présumable qu'il se rendra

» directement à Constantinople pour engager l'am-
» bassadeur de France à s'entendre avec la Sublime-
» Porte, car, dans ce moment, il n'y a pas de motif
» pour qu'il s'arrête à Smyrne, puisqu'il n'y a plus
» dans ce moment de bâtiments de guerre français
» mouillés dans le port de cette ville.

» Ici nous sommes toujours en grands prépara-
» tifs ; nous nous fortifions autant que nous le pou-
» vons, et nous attendons les événements..... »

Lors du retour de Riffâath-Bey à Constantinople, le Diwan adressa à lord Ponsonby la note suivante :

« Méhémet-Ali-Pacha n'ayant pas accepté les
» conditions qui lui ont été offertes d'après l'acte
» séparé du traité d'alliance conclu à Londres, Sa
» Hautesse a résolu d'employer des mesures coer-
» citives pour la défense de ses droits incontestables.
» Elle a daigné ordonner que Méhémet-Ali-Pacha
» fût destitué de son poste de gouverneur de l'E-
» gypte, et, comme préliminaire des hostilités, il a
» été décidé de soumettre tous les ports et échelles
» d'Egypte et de Syrie à un blocus très-rigoureux.
» Conséquemment, nous prions Votre Excellence
» de vouloir bien s'entendre avec Son Eminence
» M. l'internonce, pour que les amiraux d'Angle-

» terre et d'Autriche, dans la mer Blanche, reçoi-
» vent l'ordre de porter une assistance efficace
» aux vaisseaux ottomans chargés d'effectuer ledit
» blocus. Dans ce but, nous avons remis une note
» officielle à M. l'internonce, et nous remettons la
» présente, qui est identique avec celle-là, à Votre
» Excellence, en lui renouvellant l'assurance de
» notre considération. »

18 rejèb 1256.

Tous les Européens établis à Beyrouth, prévoyant un bombardement, quittèrent la ville et s'embarquèrent, avec leurs objets les plus précieux, à bord des bâtiments de guerre ou de commerce de leur nation qui se trouvaient dans le port. Le 8 septembre, après le coucher du soleil, toutes les communications avec la ville furent interrompues. Le gouverneur, Mahmoud-Bey, fit faire des retranchements, avec des sacs remplis de terre, dans toutes les rues de la ville qui aboutissaient à la Marine; six mille Egyptiens étaient campés, partie hors la ville et partie dans les mosquées de Beyrouth. Suleïman-Pacha forma un camp au cap de Beyrouth, situé au sud de la ville; pendant la nuit, on mina le fort de la Marine, qui touche à l'office sanitaire; on devait faire sauter ce fort en cas de débarquement

des troupes alliées, et mettre en même temps le feu à la ville, afin de ne laisser que des ruines aux vainqueurs.

Les Musulmans, qui ne pouvaient ni s'embarquer ni se réfugier dans la montagne, étaient dans des transes continuelles. Ils étaient restés les seuls habitants de Beyrouth. Plusieurs d'entre eux se décidèrent à quitter la ville, pour prendre la route de Seyde, où ils espéraient mettre leurs familles et leurs effets précieux plus en sûreté.

Le 9 septembre, quatre bateaux à vapeur anglais, remorquant vingt-sept navires de transports, chargés de troupes turques et de munitions de guerre, arrivèrent dans le port de Beyrouth, venant de Chypre. Aussitôt un coup de canon tiré par un vaisseau anglais annonça le commencement des hostilités.

Deux vaisseaux anglais et une frégate qui avaient accompagné les troupes turques, se placèrent en ligne de bataille avec les autres bâtiments déjà mouillés dans la rade de Beyrouth.

L'amiral Stopford arriva en même temps à bord du vaisseau la *Princesse-Charlotte*.

L'amiral turc s'embossa devant Beyrouth, à côté du vaisseau amiral anglais.

La flottille autrichienne, commandée par le vice-

amiral Bandiera et le prince Frédéric, arriva à trois heures et demie, et se plaça en ligne de bataille devant Beyrouth.

L'état-major de l'escadre turco-austro-anglaise était composé de la manière suivante :

1° Izzet-Méhémet-Pacha, vice-roi d'Egypte et de Syrie, généralissime des forces alliées de terre et de mer, ayant pour son chef d'état-major M. le vicomte Onffroy (l'émir Françaoui-el-Askbar);

2° L'amiral Stopfort, commandant en chef les forces navales des alliés, ayant sous ses ordres l'amiral autrichien Bandiera et le capitan-pacha Waker (Yaver-Pacha);

3° Le commodor Napier, commandant en chef les troupes de terre, ayant pour son chef d'état-major le lieutenant-général Jockmus;

4° Et Sélim-Pacha, commandant toute l'infanterie turque, ayant pour chef d'état-major un officier prussien.

Le 10 septembre, à cinq heures du matin, les bateaux à vapeur remorquèrent les bâtiments de transport, et les manœuvres commencèrent pour opérer le débarquement de six mille cent quarante-

quatre hommes de troupes turques, mille cinq cents Anglais et deux cents Autrichiens. Depuis deux jours la mer était très-grosse, et il tardait aux troupes turques et autrichiennes d'être à terre.

On était encore incertain sur le point de débarquement. L'amiral Stopfort voulait éviter une rencontre avec les troupes égyptiennes qui garnissaient la côte.

Pour donner le change aux Egyptiens, l'amiral Stopfort leur fit croire, par ses manœuvres, que son intention était d'attaquer le camp du cap de Beyrouth, pour opérer le débarquement dans cet endroit. Les Egyptiens donnèrent dans le piége, et portèrent une grande partie de leurs forces sur ce point, que les Anglais attaquèrent réellement en lançant dans le camp égyptien un grand nombre d'obus à la Paixans, qui y mirent bientôt la confusion.

Pendant cette première attaque, qui dura jusqu'à neuf heures du matin, un brick anglais et une corvette autrichienne s'embossèrent devant le lazaret de Beyrouth, et y lancèrent de temps à autre quelques bordées.

L'attaque du camp du cap de Beyrouth, qui avait cessé, recommença à deux heures et demie de l'après-midi.

Quelques boulets lancés sur le fort de la Marine en firent sortir les soldats Egyptiens qui s'y étaient réfugiés.

Les forces navales, formant l'escadre turco-austro-anglaise, devant Beyrouth, à cette époque, se composaient comme il suit :

FLOTTE ANGLAISE,

Neuf vaisseaux de ligne, savoir :

1° *La Princesse-Charlotte*, vaisseau amiral de cent-quatre canons; 2° *Pewerfool*, de quatre-vingt-quatre canons; 3° *le Gange*, de quatre-vingt-quatre canons; 4° *Thundwer*, de quatre-vingt-quatre canons; 5° *Bellérophon*, de quatre-vingts canons; 6° *Revange*, de soixante-dix-huit canons; 7° *Bimbrow*, de soixante-douze canons; 8° *Edimbourg*, de soixante-douze canons; et 9° *l'Asting*, de soixante-quatorze canons.

Trois frégates :

Pick, *Curter* et *Cumfort*.

Trois corvettes.

Trois bricks, dont un, *le Zéber*, était commandé par le fils de l'amiral anglais, et quatre bateaux à vapeur, dont deux avec six pièces de cent-vingt.

En tout, vingt-deux bâtiments anglais.

FLOTTILLE AUTRICHIENNE,

Deux frégates, l'une commandée par l'amiral Bandiera, et l'autre par l'archiduc Frédéric.

Vingt-sept navires de transport.

Un brick turc.

Le total général des bâtiments composant l'escadre turco-austro-anglaise, était de cinquante-deux, rangés en ligne de bataille.

Derrière l'escadre se trouvaient deux bâtiments de guerre français, la corvette *la Brillante* et le brick *le Bougainville;* une corvette américaine, et plusieurs navires de commerce nolisés par les négociants européens de Beyrouth.

Les dix-huit bâtiments de guerre anglais, les deux frégates autrichiennes et le brick turc, placés en ligne de bataille devant Beyrouth, s'étendaient depuis le camp du cap jusqu'au lazaret. Les quatre bateaux à vapeur anglais allaient et venaient constamment sur toute la ligne, pour occuper les Egyptiens et les empêcher de se porter vers l'endroit où l'amiral Stopfort avait l'intention d'opérer le débarquement des vingt-sept bâtiments de transport.

Pendant tout le temps de la première attaque du camp du cap de Beyrouth, la corvette américaine,

placée à côté de la corvette française *la Brillante*, ne cessait de faire entendre une bruyante musique exécutée par des artistes italiens, et quelquefois les airs de *la Marseillaise* et de *la Parisienne* se mêlaient au bruit du canon.

Pendant que l'amiral Stopfort tenait ainsi les Egyptiens en haleine devant leur camp du cap de Beyrouth, devant le fort de la Marine et devant le lazaret, il fit opérer le débarquement des troupes de terre, commandées par le commodor Napier, à Djouni, au-dessus de Nahr-el-Kelb (rivière du Chien), au pied du Kesrowan, et tout à fait à l'opposé du cap de Beyrouth. Le débarquement des troupes anglo-turques s'opéra dans cet endroit sans éprouver la moindre résistance.

Djouni n'était pas défendu par les Egyptiens, qui étaient loin de s'attendre à un débarquement dans cet endroit, qui cependant était le seul convenable, car il ne pouvait pas s'effectuer sous les murs de Beyrouth ni dans la ville même, parce que les troupes turques n'auraient pu résister longtemps aux soldats Egyptiens, qui d'abord étaient bien plus nombreux et mieux aguerris, et ensuite qui avaient l'avantage de pouvoir se placer sur les minarets des mosquées et sur les terrasses des maisons.

Ce ne fut que vers quatre heures de l'après-midi

que Suleïman-Pacha, qui commandait le camp du cap de Beyrouth, eut connaissance du débarquement des troupes alliées à Djouni; il leva son camp du cap, et se rendit en toute hâte au Nahr-el-Kelb pour chasser les troupes anglo-turques, mais il était trop tard. Ces dernières étaient protégées par l'artillerie des vaisseaux et par les canons qui en avaient été débarqués, et que les artilleurs anglais avaient déjà mis en batterie sur les hauteurs au milieu desquelles les troupes turques dressaient leur camp.

Djouni était aussi l'endroit le plus sûr pour les montagnards qui avaient l'intention de se joindre aux turcs.

L'émir Abd-Allah fut un des principaux personnages de la montagne gagné par les émissaires anglais. Les Anglais avaient un écrit de cet émir par lequel il prenait l'engagement de seconder de tout son pouvoir la cause du Sultan. L'émir Abd-Allah devait se trouver à Djouni au moment du débarquement des troupes alliées; mais, intimidé par le déploiement des forces égyptiennes, il ne se trouva pas au rendez-vous. Cependant, encouragé par les émissaires anglais, il se rendit au camp de Djouni, où sa présence était indispensable pour exciter les montagnards à suivre son exemple.

Le 11 septembre, une vive canonnade commença

du côté de Nahr-el-Kelb, pour couper la marche des troupes égyptiennes qui se portaient en masse sur Djouni et sur Djebaïl. Les Egyptiens furent obligés de rétrograder, après avoir perdu quelques centaines d'hommes; une escarmouche s'engagea aussi entre les Turcs et les Arnaoutes qui vinrent pour attaquer le camp; mais ces derniers furent également repoussés avec perte.

Dans la même journée, vers midi, une embarcation parlementaire fut envoyée à Beyrouth par l'amiral Stopfort, pour sommer Suleïman-Pacha de livrer la ville qu'il était décidé à bombarder. Suleïman-Pacha, pour avoir le temps de faire éloigner un régiment égytien qui se trouvait placé dans une mauvaise position et essuyait le feu de l'ennemi sans pouvoir riposter, dit que, ne connaissant pas l'anglais, il désirait que l'amiral lui envoyât une lettre écrite en français, en turc ou en italien. Il fallait une bonne heure pour recevoir la réponse de l'amiral. Suleïman-Pacha profita de ce laps de temps pour faire mettre ses soldats à l'abri des boulets et des obus.

Voici la teneur de la lettre que les amiraux Stopfort et Bandiera adressèrent à Suleïman-Pacha :

Rade de Beyrouth, 11 septembre 1840.

« Excellence,

» Nous, amiraux de l'escadre anglo-autrichienne, » et agissant d'après les instructions de nos gouver» nements respectifs et dans les intérêts de Sa Hau» tesse le Sultan, croyons de notre devoir de repré» senter à Votre Excellence notre bonne intention » d'éviter l'effusion du sang, en invitant Votre Ex» cellence à retirer ses troupes de Beyrouth, à con» signer la ville à nos forces réunies, pour être » gardée et remise à Sa Hautesse le Sultan.

» Votre Excellence aura trouvé dans le feu d'hier, » fait par nos bâtiments, un essai seulement de ce » que nous serions obligés de faire.

» Le feu n'a pas été poussé ce matin, afin que » Votre Excellence puisse profiter de notre avis, et, » après les réflexions nécessaires, se décider à pro» fiter de nos intentions bienfaisantes, à épar» gner aux habitants innocents l'inévitable consé» quence des moyens que nous serions forcés d'em» ployer.

» Nous prions Votre Excellence de vouloir bien » nous envoyer une réponse le plus tôt possible. »

Signés : STOPFORT et BANDIERA.

Le lendemain, Suleïman-Pacha envoya aux amiraux de l'escadre alliée la réponse suivante :

Beyrouth, samedi 16 rejèb 1256,
deux heures après le lever du soleil.

« Messieurs les Amiraux,

» Vous connaissez mes ordres et le refus par
» lequel j'ai dû répondre aux propositions qui
» m'ont été faites, au nom de vos gouvernements, de
» trahir mon maître et mon bienfaiteur; vous ne
» pouvez supposer que j'agisse contrairement à ses
» volontés.

» Ainsi que vous me le faites observer, j'ai pu
» apprécier hier toute l'étendue du mal que vous
» pouvez faire à des familles innocentes et étrangères
» au débat qui s'agite. Pour me tuer cinq soldats,
» vous avez ruiné et désolé des familles, tué des
» femmes, un enfant à la mamelle avec sa mère, un
» vieillard, deux malheureux paysans, et sans doute
» beaucoup d'autres personnes dont j'ignore les
» noms.

» Le feu de vos vaisseaux, loin de se ralentir lors-
» que mes soldats, qui, dans cette journée déplo-
» rable, n'ont pas même brûlé une amorce, se sont
» repliés vers la ville à travers la campagne habitée

» de Beyrouth, votre feu, dis-je, n'en a été que
» plus actif et plus meurtrier contre les malheureux
» paysans et contre mes soldats.

» Vous paraissez décidés à vous rendre maîtres de
» la ville, bien que cela ne fasse rien à la question;
» quoi qu'il arrive, si la fortune de la guerre m'est
» contraire, vous n'aurez Beyrouth que réduite en
» cendres. Cette ville n'a pas cessé d'être habitée;
» elle contient en outre des marchandises importées
» d'Europe pour une valeur considérable. Des
» gardes ont été placés pour faire respecter les habi-
» tations et les magasins des Européens : si vous le
» voulez, ils pourront les retrouver intacts.

» Il n'est pas en mon pouvoir de rendre la ville;
» j'ai ordre de la défendre, et je la défendrai quoi
» qu'il arrive. Ce n'est donc pas à moi qu'il convien-
» dra de vous adresser, si vous êtes vraiment dési-
» reux d'épargner à des habitants innocents les
» horreurs inévitables de la guerre, qu'en peu
» d'heures vous pouvez faire tomber sur eux.

» Méhémet-Ali pourrait seul vous répondre à
» cet égard; si donc vous attaquez Beyrouth, et si
» les habitants sont ensevelis sous les ruines, je ne
» serai point responsable du sang versé. »

Signé : SULEÏMAN-PACHA.

Il était convenu que cette réponse de Suleïman-Pacha serait remise le 12 septembre dans la matinée; mais sans l'avoir encore reçue, l'amiral Stopfort fit continuer le bombardement de Beyrouth, qui ne cessa qu'au moment de la réception de la réponse de Suleïman-Pacha.

Vers les trois heures, deux vaisseaux anglais quittèrent la ligne de bataille, et se dirigèrent du côté de Tripoli; un bateau à vapeur manœuvrait constamment entre Djebaïl et Djouni.

Le bombardement de Beyrouth recommença à six heures du soir et dura plus d'une heure. Environ quinze cents boulets furent lancés sur les forts et quelques-uns sur la ville. Plus tard, les deux frégates autrichiennes lancèrent des fusées à la congrève sur le fort Bourk-Kakachèh, situé au-delà de la ville, dans lequel on avait aperçu des soldats Egyptiens.

Pendant ce dernier bombardement, les musiciens de la corvette américaine exécutèrent l'ouverture de *Guillaume-Tell* et *la Marseillaise*.

FIN DU CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE IX.

Les Anglais distribuent des armes aux montagnards. — Promesse de payer six années de solde aux déserteurs de l'armée égyptienne. — Propositions faites à Suleïman-Pacha pour le détacher de la cause de Méhémet-Ali. – Départ de la famille de Suleïman-Pacha pour Alexandrie. — Les Anglais s'emparent de quelques barils de poudre dans le fort de la Marine. — Le gouverneur de Beyrouth fait mettre le feu au fort de la Marine. — Bombardement et prise de Seyde. — Prise de Kaïffa. — Prise de Tyr. — Ibrahim-Pacha veut attaquer le camp de Djouni. — Excès commis par Ibrahim-Pacha. — Arrivée de l'émir Béchir-el-Kassim dans le camp des alliés à Djouni. — L'émir Béchir-el-Kassim attaque et défait le corps d'armée commandé par Osman-Pacha. — Le commodor Napier met le corps d'armée commandé par Ibrahim-Pacha en pleine déroute. — Suleïman-Pacha quitte Beyrouth. — Installation des troupes anglo-turques dans Beyrouth. — Intention de Méhémet-Ali de faire sortir sa flotte du port d'Alexandrie. — L'amiral Stopfort augmente le nombre des bâtiments chargés du blocus d'Alexandrie. — Le général sir Charles Smith remplace le commodor Napier dans le commandement en chef des opérations sur terre des troupes alliées.

CHAPITRE IX.

Les émissaires anglais publièrent, dans toute la montagne, que ceux qui voudraient servir la cause du Sultan trouveraient des armes et des munitions dans le camp des alliés à Djouni. Bientôt les montagnards descendirent en foule dans le camp, où ils reçurent des fusils anglais et turcs. La plupart étaient en assez mauvais état, principalement les fusils turcs, que les montagnards refusaient toujours de prendre. Mais une fois tous ceux des fabriques anglaises donnés, il leur fallut bien prendre ceux des Turcs. Vingt-huit mille fusils furent ainsi distribués en fort peu de temps.

Ces émissaires répandirent aussi le bruit, parmi

les troupes égyptiennes, que ceux qui passeraient dans l'armée turque recevraient de suite six mois de solde, et comme les soldats Egyptiens restent presque toujours des dix-huit mois et quelquefois des deux et trois années sans recevoir un para de leur solde, il en résulta que le nombre des déserteurs fut considérable, malgré les précautions prises par les pachas, qui faisaient trancher la tête à tous les soldats qui restaient en arrière du corps d'armée.

Le commodor Napier amalgama les déserteurs de l'armée égyptienne aves les montagnards qui venaient chercher des armes, et les dirigea sur Djebaïl. Un bateau à vapeur canonna le fort de Djebaïl occupé par des Druzes et des Arnaoutes. Ces derniers abandonnèrent la place, qui resta ainsi au pouvoir des troupes envoyées par le commodor Napier.

Les vaisseaux de l'escadre alliée continuaient toujours à lancer des boulets sur les forts de Beyrouth.

Le consul de Prusse, qui avait quitté Beyrouth dès l'arrivée des vaisseaux anglais devant cette ville, et qui avait été envoyé à plusieurs reprises par l'amiral Stopfort auprès de Suleïman-Pacha, à titre de parlementaire, et dans l'intention de le détacher de la cause de Méhémet-Ali et de lui faire embrasser celle du Sultan, avait toujours vu les brillantes propositions qu'il lui faisait verbalement et au nom des

représentants des quatre grandes puissances, constamment repoussées avec mépris.

Enfin, le consul de Prusse, qui ne se fatiguait pas des refus de Suleïman-Pacha et qui conservait toujours l'espoir d'arriver à son but, fit une dernière tentative, en lui montrant un acte signé par les amiraux de l'escadre alliée, qui promettait à Suleïman-Pacha, au nom du Sultan, le gouvernement de la Syrie avec le pachalik de Candie, transmissible à ses enfants, et une somme comptant d'un million de piastres (environ deux cent cinquante mille francs). Suleïman-Pacha répondit au consul de Prusse qu'aucune offre, tout avantageuse qu'elle puisse être, n'était capable de le faire trahir la confiance que Méhémet-Ali, son maître et son bienfaiteur, avait en lui depuis plus de vingt années, et à qui il devait tout ce qu'il était.

Le parlementaire objecta que la cause du vice-roi d'Egypte était perdue, et qu'en accordant ses services au Sultan il ne servirait que le bon droit, puisque Méhémet-Ali s'était déclaré en état de rébellion envers son maître et son souverain légitime. Suleïman-Pacha persista dans son refus avec dignité; et comme le consul de Prusse s'apprêtait encore à lui faire des observations, Suleïman-Pacha déchira en deux morceaux l'acte signé par les amiraux, en

disant au parlementaire : « J'espère maintenant, M. C*** qu'il ne sera plus question de cette affaire entre nous ; et puisque MM. les amiraux paraissent si bien disposés à m'être utiles et agréables, comme vous me l'avez dit, je réclamerai une seule faveur de leur obligeance, c'est de faire passer à Alexandrie ma famille qui se trouve actuellement dans ma maison de Seyde, et qui, en raison des événements qui se préparent, ne s'y trouverait pas en sûreté. »

Le consul de Prusse rendit compte à l'amiral Stopfort du mauvais résultat de sa dernière tentative auprès de Suleïman-Pacha, et de la demande faite par ce dernier pour faire passer sa famille en Égypte. L'amiral s'empressa de satisfaire au désir de Suleïman-Pacha, et chargea le consul de s'entendre avec le commandant d'un navire anglais qu'il lui désigna pour transporter la famille de Suleïman-Pacha. Sur ces entrefaites, un bateau à vapeur français arriva dans la rade de Beyrouth. L'amiral, jugeant cette occasion meilleure que la sienne pour faire arriver plus vite la famille de Suleïman-Pacha à Alexandrie, fit prier le capitaine de ce bateau à vapeur de se rendre à Seyde, en lui faisant remettre un laissez-passer pour le commandant anglais de la station, qui bloquait cette ville.

Le consul de Prusse, dans ses fréquents voyages

à Beyrouth à titre de parlementaire, avait appris et rapporté à l'amiral Stopfort que le gouverneur de Beyrouth, Mahmoud-Bey, et Suleïman-Pacha avaient fait miner le fort de la Marine, dans lequel il y avait plus de quatre cents barils de poudre ; que la mèche incendiaire passait sur le petit pont qui communiquait à l'office sanitaire, et que c'était de là que l'on devait mettre le feu.

L'amiral Stopfort chargea le commandant du vaisseau *l'Asting* d'aller couper cette mine.

Avant le lever du soleil, ce commandant, à la tête de plusieurs embarcations armées, se dirigea vers le fort de la Marine, monta sur le petit pont, coupa la mèche et entra dans le fort, qui, depuis le premier jour du bombardement, était abandonné par les troupes égyptiennes, et y prit trente-cinq barils de poudre qu'il fit défoncer et jeter à la mer.

Les Egyptiens, qui avaient vu les Anglais pénétrer dans le fort, se réjouissaient de l'occasion si belle qui se présentait de prendre leur revanche de tout le mal que les boulets leur avaient fait, sans pouvoir riposter ; c'était le Prophète, disaient-ils, qui venait de leur envoyer tous ces chiens de Chrétiens pour venger la mort de leurs camarades. Ils se rendirent avec beaucoup de précautions à l'office sanitaire, dans la crainte que les Anglais, en les apercevant,

ne soupçonnassent leur projet. Ils mirent le feu à la mèche; mais ils furent bien cruellement désappointés en ne voyant pas le résultat qu'ils attendaient de leur mine. Alors Suleïman-Pacha fit embusquer, dans les maisons voisines du fort, trois mille Egyptiens qui, des fenêtres et du haut des terrasses, entretinrent une vive fusillade qui dura plus d'une heure. Les chaloupes canonnières des Anglais ripostèrent vigoureusement; elles étaient secondées par le feu des vaisseaux.

Dans cette affaire, les Anglais perdirent un officier volontaire et eurent deux matelots anglais et un artilleur turc blessés. Les Egyptiens perdirent cinquante-un hommes.

Dans la même journée, vers les quatre heures de l'après-midi, les Anglais envoyèrent de nouveau des chaloupes canonnières pour attaquer le fort de la Marine. Les Egyptiens recommencèrent, des maisons, une fusillade qui dura plus de deux heures. Les Anglais prirent encore vingt-cinq barils de poudre qu'ils défoncèrent et jetèrent à la mer, comme ils avaient fait des premiers. Dans cette seconde affaire, les Anglais n'eurent qu'un homme légèrement blessé, et les Egyptiens perdirent soixante-dix hommes.

Le soir, à dix heures, le gouverneur de Beyrouth

fit mettre le feu au fort. Cette opération fut faite avec si peu de précautions qu'elle fit sauter deux officiers Egyptiens, dont un colonel. Le fort brûla pendant plusieurs jours. A chaque détonation que l'on entendait par intervalle, on voyait des pierres se détacher soit du fort soit du pont qui y était adjacent.

Le 25 septembre, dans la soirée, une division de l'escadre turco-austro-anglaise, de la rade de Beyrouth, arriva devant Seyde. Cette division se composait d'un vaisseau, d'une frégate, d'un brick et de quatre bateaux à vapeur anglais, d'une frégate autrichienne et d'une corvette turque; le lendemain 26, cette division se mit en ligne de bataille.

Le commodor Napier, qui était à bord du bateau à vapeur le *Cyclops*, et qui commandait cette division, envoya une embarcation parlementaire au gouverneur de Seyde. On lui présenta le firman impérial de la Porte, qui conférait aux représentants des quatre puissances européennes l'autorisation de prendre possession en son nom de toute la Syrie. Le gouverneur de Seyde ne voulut pas reconnaître l'autorité du Sultan ni, par conséquent, livrer la ville aux troupes alliées.

Dès que le parlementaire et le commodor Napier eurent connaissance de ce refus du gouverneur, ils

firent commencer immédiatement le bombardement qui dura cinq heures.

Pendant le bombardement, le commodor Napier fit opérer le débarquement des troupes sous ses ordres sur différents points. Mille soldats turcs débarquèrent au fort de la Marine, dont ils s'emparèrent ; cinq cents marins anglais débarquèrent du côté de la porte inférieure, et cinq cents soldats autrichiens débarquèrent au pied de la maison appartenant à Suleïman-Pacha.

Les Turcs attaquèrent les retranchements des Egyptiens d'un côté, et les Anglais, accompagnés des Autrichiens, s'avancèrent d'un autre côté pour les cerner.

Seyde fut attaquée sur quatre points : au fort de la Marine, devant la maison qu'habitait Suleïman-Pacha, au chemin de Chaouèh et au Sérail.

Après une heure et demie de combat, tous les retranchements faits dans la ville furent enlevés.

Quinze cents Egyptiens, des armes, des munitions, une assez grande quantité de riz et de blé tombèrent au pouvoir des troupes alliées, et furent envoyés, le lendemain 27, au camp de Djouni, par les bateaux à vapeur qui faisaient partie de l'expédition de Seyde.

Les Egyptiens perdirent considérablement de

monde en défendant les nombreux retranchements qu'ils avaient faits dans Seyde. Le gouverneur resta parmi les morts. La perte des alliés s'est réduite à une vingtaine d'hommes tués ou blessés.

Les Egyptiens, qui étaient embusqués dans la maison du consul d'Autriche, voisine de celle de Suleïman-Pacha, et qui dominaient sur la frégate autrichienne embossée de ce côté, tirèrent sur les Autrichiens et leur tuèrent un officier supérieur. Peu de temps après, les Autrichiens s'emparèrent de la maison du consul d'Autriche, et vengèrent la mort de leur officier en passant au fil de l'épée tous les soldats Egyptiens qui s'y trouvèrent.

Après la prise de Seyde, le commodor Napier ordonna l'attaque de Kaïffa, qui se rendit dès les premiers coups de canons.

Le commodor Napier envoya également le capitan-pacha Waker avec l'ordre d'attaquer Tyr. Le capitan s'empara de cette petite ville, qu'il abandonna bientôt après avoir fait enclouer les canons, attendu l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de pouvoir conserver cette place avec les faibles moyens qui étaient à sa disposition.

La nouvelle de la prise de ces trois villes rendit Ibrahim-Pacha exaspéré. Il partit de Bâalbek à la tête d'un corps d'armée de seize mille hommes, et

marcha sur le camp de Djouni, qu'il avait l'intention d'attaquer dans la nuit du 29 septembre. Il envoya deux espions dans le camp des alliés. Ces espions furent pris et pendus aux vergues des bâtiments anglais.

Ibrahim-Pacha, ne pouvant suivre le bord de la mer, à cause des vaisseaux, fut obligé de prendre le chemin le plus long et le plus difficile, en passant derrière la montagne du Liban. Il était accompagné de Hassan-Pacha et d'Osman-Pacha. Ce corps d'armée, en passant par le district du Kesrowan, fut attaqué vivement par les montagnards, qui furent facilement défaits. Les Egyptiens pillèrent et incendièrent une soixantaine de maisons. Les habitants du Kesrowan ne furent pas découragés, et cinq cents d'entre eux jurèrent de mourir plutôt que de laisser les Egyptiens détruire leurs propriétés. Ils fondirent sur les Egyptiens, qu'ils attaquèrent vigoureusement, et les forcèrent à quitter Moharâ et à se rejeter sur Ouattah-el-Djozz. Le nombre des montagnards augmentait continuellement pendant les combats qu'ils livraient du matin au soir aux troupes Egyptiennes, tandis que celles-ci éprouvaient des pertes considérables, par l'impossibilité où elles se trouvaient de pouvoir livrer une bataille décisive au milieu des montagnes.

Une division de troupes turques, du camp de Djouni, se rendit sur les hauteurs pour attaquer l'émir Massoud, qui se trouvait à Dik-el-Mohdièh. Le cheik Francis Ouaklazen se mit à la tête de cent cinquante montagnards du Kesrowan, des plus déterminés, et se porta en avant de la division turque dirigée par l'émir Khandjar. Après quelque résistance, l'émir Massoud fut obligé de se sauver, et les troupes égyptiennes qu'il commandait furent faites prisonnières et conduites au camp de Djouni par la division turque.

Dès que l'émir Béchir apprit la défaite de son fils, l'émir Massoud, il s'empressa d'en informer Ibrahim-Pacha, en lui disant de se porter de suite en avant dans le district du Kesrowan, et de faire un exemple terrible en pillant, brûlant et massacrant tout ce qu'il trouverait sur sa route. C'était, disait-il, le seul moyen de comprimer les montagnards, et le moindre retard qu'Ibrahim-Pacha apporterait à suivre ce conseil, leur donnerait le temps de se réunir, et alors il deviendrait impossible d'arrêter le désordre.

Ibrahim-Pacha exécuta ponctuellement l'ordre de l'émir Béchir : il se rendit en toute hâte, avec Hassan-Pacha, dans le district du Kesrowan; il y fut bientôt rejoint par l'émir Massoud, qui était accompagné d'une grande quantité de Druzes. Beit-

Chéhab fut livré au pillage ; toutes les maisons, les églises, les couvents de Saint-Antoine, de Saint-Georges-Bohordak et de Saint-Pierre devinrent la proie des flammes ; une trentaine d'habitants environ, qui n'avaient pas eu le temps de se sauver, furent massacrés ; parmi eux se trouvaient quatre prêtres et trois religieux. Le pillage et l'incendie de Beit-Chébab durèrent pendant cinq jours consécutifs, après lesquels Ibrahim-Pacha se rendit auprès de l'émir Béchir à Beit-el-Dyn.

Le jour même où Ibrahim-Pacha quittait Beit-Chéhab, l'émir Béchir-el-Kassim, neveu de l'émir Béchir, suivi de cinq autres émirs, se rendait au camp des alliés à Djouni. Le commodor Napier le fit reconnaître comme grand prince et gouverneur du Liban, et le fit recevoir avec les honneurs dus au rang auquel le Sultan l'avait élevé.

Le lendemain, l'émir Béchir-el-Kassim quitta le camp de Djouni et se dirigea, à la tête d'un fort détachement de montagnards, sur les hauteurs du Kesrowan, pour attaquer Osman-Pacha qui ne cessait d'inquiéter les Libanais.

Pendant cinq jours, il y eut diverses affaires dans lesquelles les Egyptiens perdirent beaucoup de monde. Le sixième jour, l'émir Béchir-el-Kassim reçut un renfort de quinze cents montagnards bien

armés, ce qui le mit à même de livrer aux Egyptiens un combat dans lequel ils perdirent beaucoup de monde, et qui les obligea à battre en retraite poursuivis par une active fusillade. Partout où ils passaient, et surtout quand ils traversaient des vallons, ils étaient vigoureusement attaqués et faisaient des pertes considérables.

Vers minuit, les Arnaoutes vinrent se joindre aux troupes égyptiennes. Ce renfort ranima un peu le courage de ces dernières ; mais elles n'en furent pas moins obligées de continuer à opérer leur retraite.

Les montagnards poursuivirent encore les Egyptiens pendant sept heures, sans leur donner le temps de prendre un instant de repos. Cette retraite précipitée à travers les montagnes était tellement pénible pour les soldats Egyptiens, qu'elle fut une véritable défaite. Pendant la nuit, beaucoup de ces derniers désertèrent pour se réfugier à Zaklèh. Dans la retraite, Osman-Pacha fut grièvement blessé à l'épaule droite ; environ douze cents Egyptiens furent tués ou périrent par suite des fatigues, et plus de deux mille furent faits prisonniers. Tout le reste du corps d'armée d'Osman-Pacha fut entièrement dispersé ; les montagnards s'emparèrent de toutes les munitions de guerre et des provisions des Egyptiens.

Les montagnards obligeaient tous les prisonniers qu'ils faisaient à crier : *Vive le Sultan!* Parmi ces prisonniers de guerre se trouvèrent plusieurs Arnaoutes qui, plutôt que de crier le *vivat* qu'on exigeait d'eux, préférèrent endurer la souffrance de recevoir la décharge des cartouches qu'on leur attachait autour des jambes, depuis les chevilles jusqu'au haut des cuisses, et auxquelles on mettait le feu.

Aussitôt qu'Ibrahim-Pacha apprit la malheureuse retraite d'Osman-Pacha, il s'empressa de se rendre à Cornaïl, dans le district du Metten ; il y fit venir l'émir Massoud avec les troupes Druzes qu'il commandait. Cet émir informa Ibrahim-Pacha que les troupes turques du camp de Djouni se préparaient à attaquer Hassan-Pacha à Beit Chéhab, où Ibrahim-Pacha l'avait laissé. Ce dernier se rendit de suite à Fahr-Saff, où Hassan-Pacha était campé avec le corps d'armée qu'Ibrahim-Pacha avait amené de Bâalbek.

Une division de troupes turques et un détachement de soldats anglais, commandés par le commodor Napier, se trouvaient déjà en présence du camp des Egyptiens. Les habitants de Beit-Chéhab s'étaient réunis aux troupes anglo-turques. Un combat ne tarda pas à s'engager ; mais la journée était très-avancée et les approches de la nuit vinrent bientôt y mettre fin.

Le lendemain, au lever du soleil, le combat recommença avec plus d'opiniâtreté de part et d'autre. Malgré la supériorité marquée de ses troupes, Ibrahim-Pacha fut obligé de se replier sur Fahr-Saff pour rallier ses soldats. Le cheik Francis-el-Khazen, à la tête des montagnards du Kesrowan et de quelques soldats Turcs, se porta sur le derrière du corps d'armée d'Ibrahim-Pacha, qu'il attaqua vigoureusement et qu'il dispersa. Les Arnaoutes seuls faisaient face à l'ennemi. Ibrahim-Pacha, voyant son corps d'armée en pleine déroute, laissa les Arnaoutes se tirer d'affaire comme ils purent, et se sauva jusqu'à Solima, accompagné seulement de cinq cavaliers.

Si l'émir Béchir-el-Kassim avait suivi l'ordre que le commodor Napier lui avait donné, de tourner le village de Bokfaïa, Ibrahim-Pacha, n'ayant plus de retraite possible, eût été fait prisonnier.

Les troupes turques et les montagnards poursuivirent les fuyards Egyptiens jusqu'au coucher du soleil, et firent un nombre considérable de prisonniers.

Le lendemain de cette déroute, Ibrahim-Pacha se rendit à Cornaïl, où des troupes égyptiennes étaient nouvellement arrivées d'Alep; Osman-Pacha s'y rendit aussi avec les débris de son corps d'armée. Ibrahim-Pacha envoya à Suleïman-Pacha l'ordre d'aban-

donner Beyrouth, et de venir le trouver de suite avec ses troupes à Cornaïl.

Suleïman-Pacha, d'après cet ordre, quitta Beyrouth le 9 octobre, à la faveur de la nuit, laissant dans le camp, qu'il avait établi à Hazamièh, une partie de ses munitions de guerre qu'il ne pouvait faire transporter dans la montagne, ainsi que les provisions de bouche renfermées dans le fort Bourk-el-Barodjenèh. Une vingtaine de montagnards de Moalakat-Dhamour, après avoir désarmé les sentinelles, entrèrent dans le fort et prirent tout ce qu'ils purent emporter de ces provisions. Les paysans des environs d'Hazamièh s'emparèrent des armes, des munitions et des effets restés dans le camp. Un bataillon de vétérans Egyptiens, qui était resté pour la garde du camp, se rendit au camp de Djouni avec armes et bagages.

Le 9 octobre, à onze heures du soir, après le départ de Suleïman-Pacha, tous les Musulmans restés dans Beyrouth descendirent à la Marine, portant des machâlâhs, des fanouss et des torches, en faisant des signaux et en appelant les Anglais à grands cris.

L'amiral Stopfort envoya le consul de Prusse, accompagné de plusieurs embarcations armées, pour connaître le motif de ces cris et de cette réunion de turcs, avec cet éclairage et à pareille heure. Un de

ces Turcs apprit au consul de Prusse que les troupes égyptiennes venaient de quitter la ville; que les habitants avaient fermé les deux principales portes de Beyrouth; que les autres petites portes, qui n'avaient pas de clefs, avaient été clouées, et que les habitants priaient les anglais de leur envoyer des armes, afin de pouvoir se garder eux-mêmes et empêcher les soldats Egyptiens de rentrer une seconde fois dans la ville.

Le consul de Prusse, accompagné du capitaine Williams, commandant d'un bateau à vapeur, et suivis d'un détachement de marins anglais bien armés, visitèrent l'intérieur de la ville pour s'assurer de la vérité de ce qu'on venait de leur annoncer; après leur ronde, ils reconnurent qu'effectivement les Egyptiens étaient réellement partis.

Le consul de Prusse reçut les clefs de la ville, et, accompagné de deux notables Musulmans (l'un d'eux était Saïd-el-Ftékha-Hazradèh, nommé depuis gouverneur civil de Beyrouth), il les consigna à l'amiral Stopfort, en lui faisant le détail de ce qu'il avait entendu et vu, et termina son rapport par la demande de fusils faite par les habitants.

L'amiral Stopfort envoya de suite demander des armes à bord de tous les bâtiments de guerre qui composaient l'escadre; mais, soit mauvaise volonté,

soit réalité, ils ne s'en trouva plus de disponibles. Les habitants, ayant appris cette fâcheuse nouvelle au retour des deux notables, s'armèrent de bâtons, sortirent de Beyrouth, et attaquèrent l'arrière-garde des troupes égyptiennes, composée de deux cents hommes, qu'ils désarmèrent. Les armes et les munitions, dont ils s'emparèrent, leur servirent à garder la ville pendant cette nuit.

Le lendemain 10 octobre, au lever du soleil, les capitaines Lawrence et Hendelson, et le consul de Prusse descendirent à terre : un de ces deux capitaines arbora le pavillon ottoman sur le mât de la Douane, et quelques heures après les troupes anglo-turques, qui avaient quitté le camp de Djouni dès la pointe du jour, s'installèrent dans la ville dont ils prirent ainsi possession au nom du Sultan.

Les troupes alliées prirent dans les forts de Beyrouth vingt pièces de canon.

Pendant un mois que dura le bombardement de Beyrouth (du 10 septembre au 9 octobre), les troupes alliées n'eurent que sept hommes tués et une quarantaine blessés.

En quittant le camp de Djouni, pour aller prendre possession de Beyrouth, les soldats turcs tiraient en l'air des coups de fusils ou de pistolets chargés à balle, pour manifester leur joie. Izzet-Méhémet-

Pacha, qui prenait part aux démonstrations de joie des troupes du Sultan, voulut aussi décharger son pistolet; l'arme ne partit pas. Izzet-Méhémet-Pacha crut alors que son pistolet n'était pas chargé et le replaça dans l'une de ses fontes; au même instant le coup partit, et la balle lui traversa la jambe gauche. Cette blessure, qui paraissait d'abord fort dangereuse, n'eut pas de suites fâcheuses.

A cette époque (10 octobre), l'amiral Stopfort apprit que le vice-roi d'Egypte avait l'intention de faire sortir une flotte d'Alexandrie pour venir défendre la côte de Syrie; l'amiral envoya immédiatement deux vaisseaux anglais et un brick turc en Egypte, pour augmenter le nombre des bâtiments qui formaient le blocus devant le port d'Alexandrie, et dont le commandement en chef fut donné au commodor Napier, qui quitta la rade de Beyrouth, avec les trois vaisseaux désignés par l'amiral Stopfort, le 11 octobre. Ce même jour, le général sir Charles Smith, venant de Constantinople, prit le commandement en chef des opérations sur terre, en remplacement du commodor Napier.

En voyant arriver ce renfort, Méhémet-Ali changea d'idée, et ne songea plus à faire sortir une flotte du port d'Alexandrie.

FIN DU CHAPITRE IX.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE X.

L'émir Béchir se livre aux Anglais. — Ibrahim-Pacha réunit ses forces à Zakhlèh. — Une flotte turco-austro-anglaise, composée de vingt-une voiles, quitte Beyrouth pour aller devant Saint-Jean-d'Acre. — Désignation de ces vingt-une voiles, et leur position devant la forteresse de Saint-Jean-d'Acre. — Un magasin à poudre saute. — Conseil tenu par les autorités civiles et militaires de Saint-Jean-d'Acre. — Les troupes égyptiennes évacuent Saint-Jean-d'Acre. — Les troupes alliées s'installent dans Saint-Jean-d'Acre. — Prise de Jaffa. — Bombardement et prise de Tripoli. — L'émir Béchir-el-Kassim se dispose à attaquer Ibrahim-Pacha une seconde fois. — Ibrahim-Pacha se rend à Damas. — Attaque du khan de Sassâh. — Défaite d'Akhmet-Agha. — Ibrahim-Pacha concentre toutes ses forces devant la ville de Damas. — Firman impérial qui nomme le général Jockmus commandant en chef des opérations sur terre des troupes alliées, en remplacement du général Smith. — L'escadre turco-austro-anglaise quitte la côte de Syrie. — Convention entre le commodor Napier et Boghos-Bey, ministre des affaires étrangères du vice-roi d'Egypte.

CHAPITRE X.

Toutes les populations du Liban, Maronites et Druzes, ont constamment témoigné un profond respect pour la personne de leur grand prince, qu'ils considéraient comme étant sacrée. Dans aucune circonstance, et malgré les exactions continuelles dont ils étaient accablés par l'émir Béchir, il ne serait jamais venu dans l'idée d'un émir ou cheik, Maronite ou Druze, de se révolter contre lui et de marcher sur son sérail de Beit-el-Dyn pour l'attaquer. Aussi l'émir Béchir, par son influence facinatrice sur l'esprit des Libanais, était-il le seul homme capable de maintenir la bonne harmonie

dans la montagne, ou d'y semer la division selon que son intérêt l'exigeait.

Les Anglais, qui comprenaient parfaitement qu'une fois leur échauffourée de Syrie terminée, et leurs émissaires forcés de quitter l'intérieur, tout rentrerait nécessairement dans l'ordre primitif à la voix de l'émir Béchir, et qu'alors leur but serait manqué, résolurent de mettre ce dernier dans l'impossibilité d'user de son autorité, afin de ne pas être contrecarrés dans le système qu'ils adoptent, à l'étranger, de diviser pour régner.

En conséquence, des émissaires furent envoyés auprès de l'émir Béchir pour lui dire qu'il devait bien voir que la cause de Méhémet-Ali, en Syrie, était perdue sans espoir, puisqu'il avait suffi d'une poignée de soldats anglais pour mettre en déroute tout le corps d'armée d'Ibrahim-Pacha; qu'il devait savoir que, par un firman impérial du 6 rejèb 1256 (2 septembre 1840), le Sultan lui avait ôté le gouvernement de la montagne pour le donner à l'un de ses neveux, l'émir Béchir-el-Kassim, et qu'au départ des troupes alliées, la Syrie resterait sous la domination de la Sublime-Porte, et qu'alors sa position, à l'égard du Sultan, se trouverait extrêmement fausse; que, dans un tel état de choses, ce qu'il avait de mieux à faire, c'était de se rendre à Beyrouth, pour s'entendre avec les représentants des quatre grandes puissances européennes, et les engager à employer tout leur crédit auprès du Sultan, afin d'obtenir d'être réintégré dans le gouvernement de la montagne, et que si son intention était de suivre ces conseils et de se rendre à Beyrouth, il trouverait à Seyde un bâtiment que le chef de la station anglaise du port de cette ville mettrait à sa disposition, pour lui éviter, en allant par terre, le désagrément de traverser des districts de montagnards révoltés, et dans lesquels sa vie ne serait pas en sûreté.

L'émir Béchir donna tête baissée dans le piége qui lui était tendu, et se rendit à Seyde avec toute sa famille. Le chef de la station s'empressa d'obtempérer au désir du grand prince, et l'embarqua lui et sa famille sur un bâtiment qui, au lieu de prendre la direction de Beyrouth, fit voile pour Malte, d'où l'émir Béchir fut transporté à Constantinople où il demeura prisonnier de la Sublime-Porte.

Ibrahim-Pacha, informé par Bahri-Bey que l'émir Béchir venait de se mettre à la discrétion des Anglais, se rendit de suite avec son corps d'armée au sérail de Beit-el-Dyn; de cet endroit il expédia un tatar qui porta l'ordre à Suleïman-Pacha, qui traversait le district du Metten, de venir se joindre à lui au sérail de l'émir Béchir, où il l'attendait.

Tous les grains, vaches, moutons et chèvres, qui appartenaient à l'émir Béchir ou que celui-ci avait confisqué aux émirs du Metten, furent distribués aux troupes égyptiennes. Ibrahim-Pacha garda pour lui les chevaux qui furent trouvés dans les écuries du sérail de Beit-el-Dyn.

Ibrahim-Pacha passa la nuit campé au milieu de la route; au lever du soleil il se dirigea du côté de Bâalbek à Zakhlèh. Tous les villages qui se trouvèrent sur le passage de son corps d'armée furent pillés.

Le 31 octobre, une flotte composée de vingt-une voiles, avec trois mille cinq cents hommes de troupes de débarquement, sous les ordres de l'amiral Stopfort, quitta la rade de Beyrouth pour se rendre devant Saint-Jean-d'Acre. Ces vingt-une voiles appartenaient, savoir :

Sept vaisseaux, quatre frégates, une corvette, un brick et quatre bateaux à vapeur, à la marine anglaise;

Deux frégates et une corvette à la marine autrichienne, et un vaisseau à la marine turque.

Le vent ayant été calme, cette flotte n'arriva devant Saint-Jean-d'Acre que le 2 novembre, un peu avant le coucher du soleil. Elle mouilla hors la portée du canon.

Au coucher du soleil, le canon du ramazan ayant

tiré pour annoncer aux Musulmans la fin du jour, un des bateaux à vapeur anglais riposta par un obus qui éclata au milieu des artilleurs égyptiens.

Le 3 novembre, la flotte appareilla pour s'embosser devant la forteresse de la ville; mais le vent ayant été très-faible, elle ne put s'embosser que vers les trois heures de l'après-midi, et prit position en demi-cercle, devant la forteresse, dans l'ordre de bataille suivant :

En face de la grande batterie de la forteresse armée de grosse artillerie, à partir du nord :

1°	La frégate anglaise	*Pick;*
2°	Le vaisseau anglais	*Bellérophon;*
3°	*id.* *id.*	*Thundwer;*
4°	Le vaisseau amiral	*Princesse-Charlotte;*
5°	Le vaisseau anglais	*Powerfool;*
6°	*id.* *id.*	*Revange.*

En face de l'angle sud-ouest de la forteresse :

7°	Le bateau à vapeur anglais	*Gorgon;*
8°	*id.* *id.*	*Stromboli;*
9°	*id.* *id.*	*Phénix;*
10°	*id.* *id.*	*Vésuve.*

En face de la petite batterie de la forteresse du sud :

11° La corvette autrichienne ;
12° La frégate autrichienne ayant à bord l'amiral Bandiera ;
13° La frégate autrichienne ayant à bord l'archi-duc Frédéric ;
14° La frégate anglaise *Talbot ;*
15° La corvette *id.* *Caryfort ;*
16° La frégate *id.* *Castor.*

En travers, à l'est et dans l'angle du côté de la terre, et en face de la batterie armée d'artillerie légère et de la petite batterie placée entre la porte du côté de la mer et celle du côté de la terre :

17° Le vaisseau anglais *Bimbrow ;*
18° *Id.* *id.* *Edimbourg ;*
19° La frégate anglaise *Hazard ;*
20° Le brick anglais *Waap ;*
21° Et le vaisseau turc monté par le capitan Yaver-Pacha.

Quand cette position fut prise, le feu de la flotte commença immédiatement. Toutes les batteries de la forteresse ripostèrent vigoureusement.

La garnison de Saint-Jean-d'Acre était alors composée de six mille hommes. Mahmoud-Bey, précédemment gouverneur de Beyrouth, depuis l'abandon de cette dernière ville par les troupes égyptiennes, avait été nommé, par Ibrahim-Pacha, gouverneur militaire de la place de Saint-Jean-d'Acre. Il avait sous ses ordres un officier supérieur polonais, le colonel Szultz, ex-lieutenant-colonel du génie militaire de l'état-major de l'armée nationale polonaise, émigré à la suite de la dernière révolte de Pologne en 1830.

Le colonel Szultz avait été chargé, en qualité d'ingénieur en chef, des travaux des fortifications de Saint-Jean-d'Acre, ordonnés par Méhémet-Ali dès le commencement du blocus de Beyrouth. Les travaux terminés, le colonel Szultz avait demandé à Ibrahim-Pacha des artilleurs pour le service de la forteresse, sans jamais recevoir de réponse du généralissime. Ibrahim-Pacha, qui avait employé huit mois à la prise de Saint-Jean-d'Acre, croyait la forteresse imprenable et les Turcs incapables de pouvoir l'attaquer sur ce point. Les vaisseaux des Djiaours (infidèles) n'entraient jamais dans son calcul. Lors du bombardement de la ville, le colonel Szultz fut obligé d'employer des soldats de la garnison pour faire le service de l'artillerie de la forteresse.

Ces soldats, qui n'étaient pas exercés à cette manœuvre, tiraient presque toujours trop haut ou trop bas et atteignaient très-rarement le but; de sorte qu'ils ne firent presque pas de mal à la flotte, tandis que l'artillerie des vaisseaux manquait rarement le but, à l'exception cependant du vaisseau amiral turc dont les pointeurs n'étaient pas plus adroits que les fantassins Egyptiens de la forteresse.

Malgré les observations du colonel Szultz, Mahmoud-Bey avait voulu faire mettre de la poudre dans un magasin qui n'était pas à l'épreuve de la bombe, et qui ne pouvait conserver que des choses incombustibles. Un obus tomba sur ce magasin et le fit sauter; trois cents hommes furents tués par cette explosion. Beaucoup de soldats profitèrent de la confusion que cet événement occasionna dans la ville, pour abandonner leurs pièces. Les alliés, s'apercevant du ralentissement du feu des remparts, firent une canonnade bien nourrie, qui dura jusqu'au coucher du soleil.

Les gouverneurs civil et militaire de Saint-Jean-d'Acre, et les chefs de corps de la garnison se réunirent et tinrent un Diwan pour délibérer sur le parti qu'ils devaient prendre dans la position où ils se trouvaient. Le gouverneur civil dit que depuis quelque temps tous les hôpitaux étaient encombrés de ma-

lades, par suite des fatigues et de la mauvaise nourriture; que de soixante à soixante-dix hommes mouraient par jour; que cette effrayante mortalité avait commencé à abattre le courage des troupes de la garnison, quand l'explosion de l'un des magasins à poudre est venu mettre le comble à leur démoralisation; qu'en conséquence, son avis était d'abandonner la ville aux Djiaours, afin de conserver à Ibrahim-Pacha un plus grand nombre de soldats.

Le gouverneur militaire dit qu'il était impossible avec soixante bouches à feu d'un calibre inférieur, de lutter contre les cinq cents bouches de la flotte qui, étant d'une plus longue portée, arrivaient facilement à la forteresse, tandis que ceux de la forteresse arrivaient avec peine jusqu'aux vaisseaux; qu'ainsi, puisqu'on ne pouvait pas opposer de résistance, il valait mieux évacuer de suite.

Le colonel Szultz dit que l'on possédait encore des munitions de guerre dans la place pour plus d'une année; que la forteresse était encore bien loin d'être prise d'assaut; qu'aucune brèche n'avait été faite, et que les Anglais ne pensaient pas le moins du monde à envoyer des troupes pour l'assiéger; que d'ailleurs, en cas d'assaut, l'avantage se trouverait du côté des assiégés, puisqu'ils n'auraient plus à redouter le feu des vaisseaux, qui devait naturelle-

ment cesser dans la crainte de tirer autant sur les assiégeants que sur les assiégés, et que, par conséquent, ces derniers seraient à même de se défendre plus facilement, en faisant aussi plus de mal à l'ennemi ; enfin, qu'il ne voyait pas d'urgence à l'évacuation de la ville.

Les avis du colonel Szultz ne furent pas écoutés, et les troupes égyptiennes abandonnèrent Saint-Jean-d'Acre dans la nuit du 3 au 4 novembre, en laissant dans la ville ce colonel grièvement blessé au bras gauche par un éclat d'obus.

Des déserteurs vinrent informer l'amiral anglais du départ des Egyptiens.

Le 4 novembre, avant le lever du soleil, les troupes de débarquement, et deux compagnies de marins anglais et autrichiens, prirent possession de Saint-Jean-d'Acre.

Le colonel Szultz fut fait prisonnier par les Anglais, qui le gardèrent jusqu'à la fin des hostilités, époque à laquelle on le débarqua à Alexandrie.

Beaucoup de soldats Egyptiens qui n'avaient pas pu se sauver, parce que les montagnards interceptaient les chemins, vinrent se rendre.

La ville avait tellement été labourée par les boulets de la flotte, qu'on ne trouva pas un endroit habitable.

Dans l'espace de trois heures que dura le bombardement, plus de quatre-vingt mille boulets et obus furent lancés de part et d'autre.

Les Egyptiens perdirent quinze cents hommes, tandis que du côté des alliés vingt-deux hommes seulement furent tués et quarante-quatre blessés.

Un seul vaisseau, *le Powerfool*, reçut quelques boulets ; ce vaisseau était du nombre de ceux placés en face de la grande batterie de la forteresse dont le feu était commandé par le colonel Szultz ; le gouverneur militaire s'était chargé du commandement des autres batteries.

Les alliés s'emparèrent de cent cinquante pièces de canon, qui avaient été prises aux Turcs par les Egyptiens, à la bataille de Nézib, le 24 juin 1839, ainsi que d'une grande quantité de provisions de guerre.

Après la prise de Saint-Jean-d'Acre, une partie de la flotte se rendit devant Jaffa, qui fut pris sans résistance.

L'amiral Stopfort fit ensuite bombarder Tripoli ; après quelques boulets lancés sur la ville, la poudrière sauta : les six mille hommes qui formaient la garnison abandonnèrent Tripoli pour se rendre au camp d'Ibrahim-Pacha. Après le départ des troupes égyptiennes, les alliés s'installèrent dans la

ville, dont ils prirent possession au nom du Sultan.

Pendant que la flotte turco-austro-anglaise s'occupait du bombardement de Saint-Jean-d'Acre, l'émir Béchir-el-Kassim se rendit, à la tête des montagnards, à Hamans et à Kaffr'-Silouan, qui se trouvaient à deux heures du camp d'Ibrahim-Pacha. Des émirs Druzes et leurs cheiks musulmans vinrent se ranger sous les ordres de l'émir Béchir-el-Kassim; ce dernier, après avoir fait faire une distribution d'armes et de munitions à ses montagnards, se préparait à attaquer Ibrahim-Pacha une seconde fois. Il fit demander à Beyrouth quelques pièces d'artillerie de campagne, qu'il voulait opposer à celles des Egyptiens.

Tandis que l'émir Béchir-el-Kassim attendait les pièces d'artillerie qu'il devait recevoir de Beyrouth, Ibrahim-Pacha, qui venait d'apprendre la reddition de Saint-Jean-d'Acre, partit immédiatement pour Damas avec tout son corps d'armée.

Aussitôt que l'émir Béchir-el-Kassim eut connaissance du départ d'Ibrahim-Pacha, il se mit à sa poursuite avec sa cavalerie, et atteignit son arrière-garde qu'il attaqua : il lui tua neuf hommes et lui fit trente prisonniers.

Le lendemain, l'émir Béchir-el-Kassim envoya son frère, l'émir Abd-Allah, avec cinq cents cavaliers,

se placer sur les hauteurs des environs de Damas, pour inquiéter le corps d'armée d'Ibrahim-Pacha.

L'émir Abd-Allah campa avec sa cavalerie à Kobélias. Presque tous les cheiks de Damas et des tribus Druzes du Haouran vinrent lui faire leur soumission.

Akhmed-Agha-el-Gouneffi (le kurde) s'était rendu de Damas à Beyrouth. Izzet-Méhémet-Pacha le nomma gouverneur provisoire de Damas, lui remit des armes pour être distribuées aux partisans du Sultan qu'il rencontrerait sur sa route, et lui donna une escorte.

Akhmed-Agha se mit en route pour se rendre à son poste. En passant par Maradj-Youn, il voulut attaquer quelques soldats Egyptiens placés dans le khan dit *cheik*, situé près de Sassâh, et qui formaient un avant-poste de ce côté du corps d'armée d'Ibrahim-Pacha campé à Sassâh. Cette attaque fut désavantageuse pour l'escorte d'Akhmed-Agha, car les Egyptiens s'étant barricadés dans le khan et tirant par les fenêtres, tuèrent et blessèrent quelques cavaliers, sans pouvoir être atteints. Plusieurs Musulmans et Druzes vinrent renforcer l'escorte d'Akhmed-Agha, qui s'élevait alors à deux mille hommes. Avec ce renfort, il attaqua de nouveau le khan, dont il eut beaucoup de peine à s'emparer, malgré le

très-petit nombre de soldats Egyptiens qui le défendaient. Ces derniers, forcés d'abandonner leur poste, se sauvèrent dans le camp d'Ibrahim-Pacha, poursuivis par les cavaliers qui leur tuèrent cinq hommes.

Ibrahim-Pacha, informé de ce qui venait de se passer, se rendit sur le champ, à la tête d'un régiment de cavalerie, à la rencontre des troupes d'Akhmed-Agha, qu'il attaqua avec impétuosité et qu'il défit après leur avoir tué quatre cent cinquante hommes.

Après cette affaire, Ibrahim-Pacha leva le camp de Sassâh, et se rendit avec son corps d'armée à Damas. Il fit placer les cent cinquante pièces de canon qui lui restaient encore sur les hauteurs des environs de Damas, pour se garantir en même temps des attaques de l'ennemi en dehors, et d'un soulèvement de la population en dedans. Toutes les forces du généralissime se trouvaient concentrées dans la ville et dans les jardins qui l'environnent. A Damas, Ibrahim-Pacha s'empara de quatre mille chameaux et de six mille mulets, qui furent employés pour le service de l'artillerie et de l'infanterie.

Le principe de guerre sur terre, qui avait toujours été offensif pendant la durée du commandement du commodor Napier, était devenu simplement défensif sous le commandement du général

Smith. Cette décision, de se tenir sur la défensive, avait été si fortement prise, que le commissariat de la guerre n'avait pas un mulet à sa disposition pour le transport, et c'est tout au plus si dix pièces de campagne auraient pu se mettre en mouvement au premier besoin de l'armée. Voulant faire cesser cet état de choses, le Diwan de Constantinople nomma un successeur au général Smith, pour le commandement des opérations sur terre.

Le 25 novembre, un bateau à vapeur turc, venant de Constantinople, entra dans le port de Beyrouth, porteur de dépêches à l'adresse du moustéchar Mahmoud-Sélim-Effendi. Le bruit se répandit bientôt dans toute la ville qu'en raison du mauvais état de santé du général Smith, le commandement des opérations sur terre allait être confié au lieutenant-général Jockmus, qui avait été précédemment chef d'état-major du commodor Napier.

Un firman impérial, daté de la fin du mois de ramazan (novembre), relatif à ce changement, venait d'être effectivement envoyé par le Diwan de Constantinople au moustéchar Mahmoud-Sélim-Effendi, qui s'empressa d'en donner connaissance à l'amiral Stopfort. Ce dernier, qui tenait à conserver le général Smith, dit au moustéchar que ce changement était inadmissible, et que si on voulait l'opérer, il

se retirerait de la côte de Syrie avec toute sa flotte.

Le moustéchar, effrayé de cette menace, et ne voulant assumer sur lui aucune responsabilité, tint le firman secret, et renvoya de suite le bateau à vapeur à Constantinople pour informer le Diwan de la réponse de l'amiral anglais.

Après une perte de vingt-deux jours, par suite de l'opposition de l'amiral Stopfort, des ordres nouveaux et plus explicites vinrent, de Constantinople, donner le commandement des opérations sur terre au lieutenant-général Jockmus, et l'amiral reçut en même temps l'ordre d'envoyer une partie de sa flotte à Alexandrie et l'autre partie à Marmaritza, et de ne laisser sur la côte de Syrie que les bateaux à vapeur.

Quelques jours après, ces bateaux à vapeur furent renforcés d'un vaisseau et de quelques petits bâtiments, sous le commandement du capitaine Houston-Stewart.

Dans l'intervalle des vingt-deux jours perdus par suite de l'opposition de l'amiral Stopfort, ce dernier reçut d'Alexandrie la notification suivante :

« Convention entre le commodor Napier, com-
» mandant les forces navales de Sa Majesté britan-
» nique devant Alexandrie, d'une part;

» Et S. E. Boghos-Youcef-Bey, ministre des affai-
» res étrangères de S. A. le vice-roi d'Egypte, à ce au-
» torisé spécialement par Son Altesse, d'autre part;

» Faite et signée à Alexandrie, le 27 novem-
» bre 1840.

ARTICLE Ier.

» Le commodor Napier, en sa qualité susdite,
» ayant porté à la connaissance de S. A. Méhémet-
» Ali que les puissances avaient recommandé à la
» Porte de le réintégrer dans le gouvernement héré-
» ditaire de l'Egypte, voyant dans cette communica-
» tion une circonstance favorable pour mettre un
» terme aux calamités de la guerre, elle s'engage à
» ordonner à son fils, Ibrahim-Pacha, de procéder
» à l'évacuation immédiate de la Syrie. Son Altesse
» s'engage à restituer la flotte ottomane, aussitôt
» qu'elle aura reçu la notification officielle que la
» Sublime-Porte lui accorde le gouvernement héré-
» ditaire de l'Egypte, laquelle convention est et
» demeure garantie par les puissances.

ARTICLE II.

» Le commodor Napier mettra à la disposition
» du gouvernement égyptien un bateau à vapeur
» pour conduire en Syrie l'officier désigné par Son

» Altesse, pour porter au général en chef de l'armée » égyptienne l'ordre d'évacuer la Syrie. Le comman- » dant en chef des forces britanniques, sir Robert » Stopfort, nommera de son côté un officier pour » veiller à l'exécution de cette mesure.

ARTICLE III.

» En considération de ce qui précède, le commo- » dor Napier s'engage à suspendre, de la part des » forces britanniques, les hostilités contre Alexandrie » ou toute autre position du territoire égyptien; il » autorise en même temps la libre navigation des » bâtiments destinés au transport des blessés, des » malades ou de toute autre portion de l'armée égyp- » tienne, que le gouvernement de l'Egypte désire- » rait faire rentrer dans ce pays par voie de mer.

ARTICLE IV.

» Il est bien entendu que l'armée égyptienne aura » la faculté de se retirer de la Syrie avec son artil- » lerie, ses armes, ses chevaux, munitions, bagages, » et en général tout ce qui constitue le matériel de » l'armée. »

Signés : Ch. NAPIER et BOGHOS-YOUCEF.

Le Sultan, par une note officielle, adressée le 8 décembre 1840, aux représentants des quatre puissances alliées signataires du traité de Londres, protesta formellement contre cette convention qu'il déclarait considérer comme nulle et non avenue, d'abord parce qu'elle n'avait été autorisée par aucune des autres puissances alliées, et ensuite parce qu'elle tranchait une question pour laquelle le Sultan s'était imposé, par le traité de Londres du 15 juillet, l'obligation de se concerter avec les puissances alliées pour tout ce qui concernerait sa solution.

De son côté, l'amiral Stopfort s'opposa également à l'exécution de ce traité, de sorte que les choses retombèrent dans l'état où elles étaient avant la signature de cette convention.

FIN DU CHAPITRE X.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE XI.

Lettre de Méhémet-Ali au roi des Français. — Forces des troupes alliées de terre restées en Syrie. — Appel fait par le général Jockmus aux populations du Liban. — Attaque des avant-postes d'Ibrahim-Pacha par les cavaliers de Bâalbek. — Les tribus du Haouran s'emparent des provisions de l'armée d'Ibrahim-Pacha. — Ibrahim-Pacha effectue sa retraite. — État des forces égyptiennes lors de l'évacuation de Damas. — Les troupes alliées entrent dans la ville. — Ibrahim-Pacha à El-Muedzérib. — Ibrahim-Pacha divise son armée en trois colonnes.

CHAPITRE XI.

—

Dans les premiers jours du mois de décembre 1840, le vice-roi d'Egypte adressa la lettre suivante au roi des Français :

« Je sens le besoin d'exprimer à Votre Majesté la
» reconnaissance dont je suis pénétré. Depuis long-
» temps, le gouvernement du roi m'a témoigné de
» l'intérêt ; aujourd'hui Votre Majesté met le comble
» à ses bontés pour moi, en déclarant aux puissances
» qu'elle considère mon existence politique comme
» indispensable à l'équilibre européen. Cette nouvelle
» marque si signalée de l'intérêt que daigne me por-

» ter Votre Majesté m'impose des devoirs que je sau-
» rai remplir ; et d'abord, celui d'exprimer claire-
» ment et succinctement au roi de la France les
» motifs de ma conduite.

» Dans tous les temps, le vœu le plus sincère de
» mon cœur a été pour la prospérité de l'empire
» ottoman ; je désirais le voir heureux, tranquille et
» puissant ; mon ambition la plus grande a toujours
» été de lui venir en aide contre ses ennemis, et de
» sacrifier pour sa défense tout ce que j'ai acquis pé-
» niblement par de longs travaux. Et, je le dirai ici
» franchement, ce qui m'a toujours porté vers la
» France, ce qui m'a toujours engagé à me confor-
» mer à ses conseils, c'est que je savais que de tous
» les gouvernements de l'Europe c'était celui qui
» voulait le plus de bien et de la manière la plus dé-
» sintéressée à l'empire ottoman.

» Je prie Votre Majesté de croire que c'est l'amour
» de son pays qui a toujours dirigé ma conduite.

» Après bien des efforts, bien des contrariétés,
» j'étais parvenu à faire régner l'ordre en Syrie, à
» faire succéder la paix et la tranquillité à l'anarchie
» et au désordre. Et si j'ai insisté si vivement pour
» que cette province restât sous mon gouvernement,
» c'est parce que j'avais la conviction que si elle
» m'était enlevée, tous les maux que j'en avais extirpés

» retomberaient de nouveau sur elle. Entre mes
» mains, la Syrie était un élément de force qui me
» mettait à même de porter des secours efficaces au
» Sultan et à la Turquie. Dans les mains de la Porte,
» j'ose le dire, la Syrie était vouée à l'anarchie, au
» désordre, à la guerre civile. Mais aujourd'hui, ce
» que je craignais s'est en partie réalisé : l'in-
» fluence étrangère est venue en aide aux éléments
» de discorde et d'insurrection ; une première
» tentative avait été impuissante pour faire soulever
» les populations ; cette fois, les efforts de ceux qui
» ont cru travailler pour l'intégrité de l'empire
» ottoman, en excitant à la révolte une de ses pro-
» vinces, ont réussi, non à insurger tout le pays,
» mais à armer les unes contre les autres les popula-
» tions et à amener la guerre civile.

» Les motifs d'intérêt général qui me portèrent
» à conserver la Syrie sous mon gouvernement
» n'existent donc plus. Il reste mes intérêts person-
» nels et ceux de ma famille : ceux-là, je suis prêt à
» les sacrifier à la paix du monde. C'est à la haute
» sagesse du roi des Français que je m'adresse ; je
» mets mon sort entre ses mains, elle réglera à sa
» volonté les arrangements qui doivent terminer le
» différend.

» Si Votre Majesté le juge convenable, je suis prêt

» à me contenter du pachalik d'Acre. Ce pays a ré-
» sisté à tous les efforts que l'on a tenté pour le sou-
» lever contre moi. Votre Majesté trouvera peut-être
» juste de me faire laisser l'île de Candie, qui jouit
» depuis longtemps, sous mon gouvernement, d'une
» prospérité inaltérable.

» Mais, au contraire, si les hautes lumières de
» Votre Majesté la portent à croire que le moment
» des concessions est passé, et que celui d'une résis-
» tance opiniâtre est arrivé, je suis prêt à combattre
» jusqu'à mon dernier soupir, et mes enfants aussi.

» Mon armée de Syrie est encore considérable :
» Damas, Alep, toutes les principales villes sont en-
» core en mon pouvoir; mon armée du Hedjaz est en
» marche, une partie est déjà au Kaire, le reste y
» sera sous peu. Des cheiks influents du Liban par-
» tent pour la montagne et me répondent de ramener
» les Maronites et les Druzes à la soumission. J'ai
» quarante bâtiments prêts à prendre la mer au
» premier signal de Votre Majesté. J'espère donc que
» personne ne se méprendra sur les véritables motifs
» qui m'inspirent la démarche que je fais au-
» jourd'hui.

» Personne ne croira que c'est la peur qui me fait
» agir, j'ai pour moi toute ma vie pour répondre à
» une pareille accusation. Il y a quinze jours encore,

» quand toute mon existence était menacée, on au-
» rait pu voir de la faiblesse dans ma conduite si
» j'avais cédé; mais aujourd'hui que mon existence
» politique est sauvée par la déclaration de la France,
» je ne risque que peu de chose à prolonger la
» guerre. Non, ce ne sont pas les forces qu'on dé-
» ploie contre moi qui m'effraient; ce qui m'effraie,
» c'est d'être cause d'une guerre générale, c'est d'en-
» traîner la France, à qui je dois tant, dans une guerre
» qui n'aurait d'autre but que mes intérêts personnels.

» Dans cette circonstance, je viens m'adresser à
» Votre Majesté, la reconnaissance m'en fait un
» devoir, et d'ailleurs j'ai pour le roi des Français
» l'admiration, la confiance que sa sagesse et ses
» lumières inspirent au monde. Je viens mettre mon
» sort entre ses mains; quelle que soit la décision du
» roi, je l'accepterai avec reconnaissance, pourvu
» que Votre Majesté veuille bien prendre part au
» traité qui interviendra entre les grandes puis-
» sances pour régler ma destinée.

» Enfin, quoi qu'il en arrive, je prie le roi de me
» permettre de lui dire que ma reconnaissance pour
» lui et la France sera éternelle dans mon cœur,
» que je la léguerai à mes enfants et à mes petits-
» enfants comme un devoir sacré.

» Je voulais envoyer un de mes principaux offi-

» ciers porter cette lettre au pied du trône de Votre » Majesté, mais la difficulté et la longueur de la qua- » rantaine m'ont déterminé à la remettre au comte » V***, qui la fera passer à Votre Majesté. »

Le 15 décembre, le général Smith cessa de diriger les opérations des troupes alliées sur terre, et le 16, le lieutenant-général Jockmus en prit le commandement.

A cette époque, les forces des troupes alliées, réunies à celles des auxiliaires Libanais, s'élevaient à quinze mille hommes d'infanterie, neuf cent cinquante cavaliers et trente pièces de canon. L'émir Béchir-el-Kassim avait en outre sous ses ordres trois mille montagnards et cinq cents cavaliers; quatre bataillons et un détachement de marins anglais se trouvaient à Saint-Jean-d'Acre.

Le 22 décembre, le général Jockmus transféra à Hasbéhïa son quartier général, qui était précédemment à Beyrouth. Il envoya un de ses aides-de-camp pour diriger les opérations contre Damas, et inquiéter tous les mouvements d'Ibrahim-Pacha.

Le général Jockmus ordonna, au nom du Sultan, la levée en masse de toute la population du Liban et de celle de la partie de la Syrie au sud de la ligne de Beyrouth, Bâalbek et Damas, en y comprenant

les tribus du Haouran, pour combattre les soldats d'Ibrahim-Pacha et les chasser jusqu'au désert. Cet appel fut chaleureusement entendu par la partie de la population du Liban et de l'Anti-Liban, qui obéit à l'émir Béchir-el-Kassim, par les habitants de Kellad, Beshara et de Saffed, sous les ordres des moucélims Hamet-el-Bey, Hussein-Selman et Seïd-Abdul-Ali; par les émirs de Raasheïa et de Hasbéhïa, et par les cavaliers de Bâalbek, sous le commandement des émirs Khandjar, Akhmet et Schébli-el-Harian. La puissante maison d'Abdul-Ali, qui gouverne Naplouze, appela sous ses drapeaux la population musulmane de ce district et celle de Djebel-Kads. De leur côté, les tribus bédouines de Kara-Adjelan et d'Es-Salt se préparaient au butin.

Le 24 décembre, les cavaliers de Bâalbek, ayant à leur tête les émirs Kandjar et Schébli-el-Harian, repoussèrent tous les avant-postes de l'armée égyptienne, jusque dans les premiers jardins de Damas, et restèrent en observation à deux heures de marche des portes de la ville.

Ibrahim-Pacha, pour tromper l'ennemi et l'empêcher de connaître ses intentions, faisait manœuvrer pendant le jour ses troupes dans les vastes jardins qui entourent Damas, et les faisait rentrer en ville au coucher du soleil.

L'aide-de-camp que le général Jockmus avait chargé de suivre les mouvements d'Ibrahim-Pacha, voyant que ses émissaires ne pouvaient lui faire un rapport exact, envoya son secrétaire-interprète, M. B***, qui pénétra dans la ville, et jeta dans les bazars plusieurs exemplaires d'une proclamation adressée par le général Jockmus aux soldats Egyptiens, pour les engager à servir la cause du Sultan, en leur promettant argent et protection. Dans l'espace de quatre jours, plus de cent officiers et huit cents soldats des troupes régulières égyptiennes se présentèrent aux avant-postes des troupes alliées avec leurs armes et leurs chevaux, en s'offrant à prendre immédiatement du service dans l'armée turque.

Le 27 décembre, les tribus guerrières du Haouran se montrèrent en masse autour d'El-Muedzérib, où se trouvaient les magasins de l'armée égyptienne gardés par un poste composé de cavaliers irréguliers d'Hanadis et de Bachis-Bouzouks, commandés par un saâkoul-aghassi (adjudant-major) Egyptien. Les Druzes du Haouran attaquèrent et mirent en déroute ce poste qui fut forcé de se replier sur Damas, et abandonna à l'ennemi les provisions de bouche et les fourrages qu'Ibrahim-Pacha avait fait emmagasiner depuis plus d'un mois.

Placé au centre d'un mouvement insurrectionnel général, et vivement alarmé de voir le danger de sa position militaire augmenter chaque jour par la démoralisation complète de ses soldats qui désertaient dans toutes les directions; assiégé, pour ainsi dire, dans les murs d'une vaste cité qui, loin de lui porter de l'affection, était disposée à la révolte, et ne pouvant pas même compter sur ses propres troupes, dont quelques-unes se seraient immanquablement réunies à la population de Damas, en cas de soulèvement; Ibrahim-Pacha, après toutes ces réflexions, ne trouva d'autre parti à prendre que celui d'abandonner la Syrie pour retourner en Egypte le plus promptement possible.

En conséquence de cette résolution, le généralissime de l'armée égyptienne fit détruire les munitions de guerre qu'il ne voulait ou ne pouvait pas emporter, fit distribuer à ses troupes des vivres pour quinze jours, et donna le signal de la retraite, qui s'effectua dans l'après-midi du 29 décembre 1840; et au coucher du soleil, Ibrahim-Pacha était arrivé avec son armée à El-Kessoun, à trois heures de Damas.

Les forces égyptiennes, lors de l'évacuation de Damas, le 29 décembre, s'élevaient à cinquante-quatre mille six cents quatre-vingts hommes, savoir :

PACHAS :

Ibrahim-Pacha, généralissime;
Suleïman-Pacha, major-général;
Akhmet-Ménikli-Pacha, Osman-Pacha, Akhmet-Dramali-Pacha, Sélim-Pacha, Kourchid-Pacha, Houssein-Pacha et Schérif-Pacha. Total des pachas. 9

TROUPES RÉGULIÈRES :

INFANTERIE.

Officiers.	1,417	30,166
Médecins, pharmaciens et musiciens . .	273	
Sous-officiers et soldats.	28,476	

CAVALERIE.

Officiers.	326	4,201
Médecins, pharmaciens et musiciens. . .	176	
Sous-officiers et cavaliers.	3,699	

ARTILLERIE.

Officiers.	204	5,022
Médecins, pharmaciens et musiciens. . .	190	
Sous-officiers et artilleurs.	4,628	

TROUPES IRRÉGULIÈRES :

CAVALERIE.		
Hanadis, Bachis-Bouzouks et Kawas. . .	6,750	11,610
INFANTERIE.		
Arnaoutes.	4,860	
Invalides de toutes armes.		3,672
TOTAL GÉNÉRAL.		54,680

Il y avait en outre cinq mille sept cent quatre-vingt-six femmes et enfants qui suivaient l'armée d'Ibrahim-Pacha, savoir : trois mille six cent quatre-vingt-dix-sept femmes et deux mille quatre-vingt-neuf enfants, dont mille sept cent cinquante-deux sevrés et trois cent trente-sept à la mamelle.

Le 30 décembre, au lever du soleil, l'interprète que l'aide-de-camp du général Jockmus avait envoyé en ville, vint lui annoncer le départ de toute l'armée d'Ibrahim-Pacha. L'aide-de-camp, accompagné de l'émir Khandjar, avec mille cavaliers Druzes sous son commandement, et de l'émir Schébli-el-Harian, qui commandait deux mille cavaliers de Bâalbek, se rendit au village d'El-Hamèh, situé à une heure de Damas; de là, il envoya des émissaires dans la ville pour bien s'assurer du départ des troupes égyptiennes. Lorsque ces émissaires vinrent lui certifier que la nouvelle apportée le matin par l'interprète était vraie, il se mit à la tête de cette cavalerie irrégulière et entra dans la ville de Damas, où il proclama l'autorité du sultan Abdul-Medjid, qui y fut immédiatement établie.

Ensuite l'aide-de-camp, à la tête de sa cavalerie irrégulière, se porta sur El-Kessoun, où il arriva une heure avant le coucher du soleil. Il rejoignit l'arrière-garde de l'armée égyptienne qui venait de

quitter cet endroit, et qui se dirigeait sur Salomounèh, village situé à sept heures d'El-Kessoun.

L'engagement commença à l'entrée de la nuit : huit cents cavaliers de Bâalbek, commandés par l'émir Schébli-el-Harian, attaquèrent la droite de l'arrière-garde égyptienne, tandis que les douze cents autres, commandés par l'aide-de-camp, cernaient l'aile gauche. Dans cette position, les Egyptiens firent jouer l'artillerie et tirèrent à mitraille sur les montagnards, ce qui jeta un peu de confusion parmi ces derniers. L'émir Khandjar, avec ses cavaliers, fondit avec impétuosité sur les Egyptiens, qui se dispersèrent à leur tour, ce qui délivra ainsi les cavaliers de Bâalbek qui s'étaient trouvés trop engagés.

Dans cette affaire, les montagnards eurent cinq hommes tués et huit blessés ; du côté des Egyptiens, quatorze furent faits prisonniers ; quant aux morts et aux blessés, l'obscurité de la nuit empêcha d'en connaître le nombre.

L'aide-de-camp du général Jockmus revint à El-Kessoun, où se trouvaient réunis plus de sept cents soldats Egyptiens qui s'étaient rendus, et qu'il conduisit au camp de l'émir Béchir-el-Kassim, établi à Tibériah.

Le général Jockmus, qui venait de transférer son quartier-général de Hasbéhïa à Saffed, fut informé que l'intention d'Ibrahim-Pacha était de prendre la route de Benat-Yacoub ; aussitôt il envoya l'ordre à l'émir Béchir-el-Kassim de faire détruire le pont. Ibrahim-Pacha, qui en fut averti, prit la route d'El-Muedzérib.

Le général Jockmus envoya un de ses aides-de-camp avec l'ordre de faire brûler toutes les provisions que les Egyptiens possédaient à Sassâh. De là, cet aide-de-camp se rendit à Jérusalem, d'où il devait surveiller et inquiéter tous les mouvements de l'armée d'Ibrahim Pacha, et principalement faire brûler tous les magasins de vivres.

Ibrahim-Pacha fut constamment poursuivi et harcelé par les montagnards du Haouran jusqu'à El-Muedzérib, où son corps d'armée arriva les 2 et 3 janvier 1841, après avoir perdu en route, par la désertion et les combats partiels qui lui avaient été livrés et par les mauvais temps qu'il fait toujours à cette époque dans ce pays, environ dix mille hommes et vingt pièces de canon. Une pluie glaciale et un froid intense furent cause d'une grande mortalité dans les rangs de l'armée égyptienne ; les soldats d'Ibrahim-Pacha, à moitié nus ou ne portant qu'un habillement d'été, ne pouvaient pas supporter les rigueurs de la saison, et tombaient plus facilement sous les

coups des montagnards du Haouran, qui avaient à se venger de tout ce que le généralissime Egyptien leur avait fait supporter à plusieurs reprises. Aussi les bivouacs égyptiens et toute la ligne de marche que l'ennemi avait suivie depuis El-Kessoun jusqu'à El-Muedzérib, ressemblaient exactement à un vaste champ de bataille, par la grande quantité de corps morts d'hommes et d'animaux que l'on y rencontrait à chaque pas.

A El-Muedzerib, les montagnards du Haouran cessèrent leur poursuite et se rendirent au camp de l'émir Béchir-el-Kassim, à Tibériah.

Ibrahim-Pacha s'arrêta trois jours à El-Muedzérib; pendant ce temps on distribua à l'armée les provisions de blé, d'orge et de lentilles qui étaient dans cet endroit, ainsi que les fourrages trouvés la veille à Ezrâ.

Le général Jockmus transféra successivement son quartier général de Saffed à Djezar-Madjoum, où il arriva le 3 janvier, et le lendemain à Djenin, où il fit concentrer toutes les forces sous son commandement, ayant été informé de l'intention qu'Ibrahim-Pacha avait de passer par les défilés de ce dernier endroit.

L'émir Béchir-el-Kassim, à la tête de sept mille hommes d'infanterie et de quinze cents cavaliers,

se tenait le long du Jourdain ; les défilés de Djenin étaient occupés par un corps d'Albanais et de Naplouzains ; dix-neuf bataillons de l'armée régulière, qui avaient été réunis à Saint-Jean-d'Acre, marchèrent, dès le 4 janvier, dans la direction de Jaffa, avec huit autres bataillons qui se trouvaient déjà dans la Palestine, à Jérusalem et à Ramlèh ; toutes ces troupes étaient, par conséquent, en position d'arriver à Djenin bien avant le passage de l'armée égyptienne.

Ibrahim-Pacha, d'abord incertain sur la route qu'il allait suivre, se décida pour celle de Djenin. Mais ayant appris que l'ennemi connaissait son intention, il changea son plan primitif, et partagea son armée en trois colonnes, qui prirent chacune une route différente. Il donna le commandement de la première colonne, composée de toute l'infanterie de ligne et de la cavalerie de ligne régulière, à Akhmed-Ménikli-Pacha, avec l'ordre de rentrer en Egypte par Gaza et El-Arich.

Le commandement de la deuxième colonne, composée de toute l'artillerie, fut confié à Suleïman-Pacha, qui devait rentrer en Egypte par Akaba et Suez.

Ibrahim-Pacha se réserva le commandement de la troisième colonne, composée des 1er, 2e et 3e ré-

giments d'infanterie de la garde, des lanciers et des cuirassiers de la garde, et des bédouins Hanadis et des Bachis-Bouzouks (cavaliers irréguliers), cette colonne devait rentrer en Egypte par Gaza, voie de Damiette par mer.

FIN DU CHAPITRE XI.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE XII.

Retraite de l'armée égyptienne. — Retraite de la première colonne. — Retraite de la seconde colonne. — Retraite de la troisième colonne. — État des forces Egyptiennes en Syrie, avant et après l'évacuation de Damas.

CHAPITRE XII.

La retraite de l'armée égyptienne s'effectua de la manière suivante [1] :

[1] Les détails relatifs à cette même retraite ayant déjà été publiés, en 1843, par M. Hamont, dans son ouvrage intitulé: l'*Égypte sous Méhémet-Ali*, et mes notes se trouvant presque entièrement conformes à cette narration, j'ai préféré extraire de cet ouvrage la relation suivante, au lieu de donner la mienne; seulement j'ai cru devoir y faire quelques rectifications qui m'ont été indiquées par les nombreux documents que j'ai pu puiser à bonne source, sur les lieux mêmes.

Achille LAURENT.

RETRAITE DE LA PREMIÈRE COLONNE,

commandée par Akhmet-Ménikli-Pacha.

En quittant El-Muedzérib, la première colonne, en passant par Boghaz-Kandzir, à l'est de la route des Pélerins, suivit une direction de nord nord-ouest au sud sud-est, et, tournant vers le sud, se rendit au lac Asphaltite.

Outre la cavalerie régulière, qui la composait en majorité, cette première colonne comptait huit cents Bachis-Bouzouks; des domestiques, des écrivains coptes, des vieillards, des femmes et des enfants suivaient cette division. Plus de cinq cents femmes abandonnèrent leurs enfants : elles vivaient du peu de nourriture que des officiers et des soldats leur abandonnaient.

Après les premiers six jours qui suivirent le départ de cette colonne d'El-Muedzérib, les provisions étaient achevées; on ne trouva dans cet intervalle que deux fois de l'eau : des hommes, des femmes, des enfants succombèrent. D'autres, trop faibles pour suivre la colonne, furent délaissés au milieu des ravins, à côté des cadavres des chevaux et des chameaux qui tombaient de lassitude. Des cavaliers armés prirent la fuite et se rendirent aux Bédouins; des transfuges se perdirent dans les montagnes et vinrent se mêler à d'autres colonnes qui se rendaient également en Egypte; on les fusilla. Akhmet-Ménikli-Pacha avait fait placer des saâkoul-aghassis (adjudants-major) à l'arrière-garde de sa colonne, pour prévenir la désertion et forcer les retardataires à reprendre leurs rangs. Des soldats, n'en pouvant plus, se laissaient tomber; les saâkoul-aghassis les invitaient à suivre; les militaires refusaient d'obéir. « Nous avons l'ordre de vous couper la tête si vous désobéissez, répliquaient les officiers. — Coupez-donc, répondaient les soldats; nous préférons mourir que de suivre l'armée. » Et sur le champ, on assommait à coups de sabre les malheureux auxquels la faim, la soif et la fatigue avaient ôté la force de se mouvoir. Plus de cinq cents hommes moururent de cette manière. Si une femme, si un enfant se laissait tomber, on l'abandonnait sans pitié.

On mit douze jours à franchir l'intervalle qui sépare El-Muedzérib du Boghaz-Kandzir. En allant sans guide à travers des ravins, des sentiers escarpés, la colonne mettait parfois trois heures à gravir une montagne et dix heures pour la descendre.

Pendant ces douze jours, on ne rencontra pas une source, pas un torrent; seulement, de distance en distance, on trouva quelques flaques d'eau bour-

beuse. Les cavaliers, les gens de la suite, les écrivains portaient des zemzémïèhs (petites outres en cuir), qu'ils avaient pu remplir d'eau à El-Muedzérib; ils suçaient la peau de ces zemzémïèhs, ou avalaient chaque jour la valeur d'une cuillerée de l'eau qui leur restait. Des cadavres d'hommes, d'enfants, de femmes, de chevaux et de chameaux couvraient la route que la colonne avait suivie.

Les chevaux mangeaient des végétaux épineux qui croissent dans le désert où passait la colonne. Quelques soldats avaient un peu de blé, un peu d'orge, ils en avalaient une pincée tous les jours. Un petit morceau de pain se vendait au poids de l'or. Des militaires mangeaient la chair des animaux.

Deux heures avant d'arriver au Boghaz-Kandzir, on trouva, au pied des montagnes, le petit village de Kandzir composé de deux cents habitants. Les habitants de ce village se sauvèrent avec leurs bestiaux aussitôt qu'ils aperçurent les Egyptiens. La cavalerie y trouva cent sacs de blé, d'orge et de maïs, ainsi qu'un peu d'eau au bas du village. Les soldats se précipitèrent et se ruèrent sur l'eau et sur les vivres; ils s'entre-tuèrent à coups de sabre, à coups de fusil. Pour arrêter ce désordre, Akhmet-Ménikli-Pacha et un général de la garde tirèrent leurs sabres et en frappèrent les hommes : ce fut en vain. Les cavaliers,

comme des fous, insultèrent le Pacha et continuèrent leurs manœuvres.

La colonne séjourna dans le village, y laissa des chevaux, des sabres, des fusils et des lances. Des cavaliers brisèrent leurs armes et jetèrent leurs gibernes.

Du village de Kandzir, la première colonne descendit dans le Boghaz-Kandzir. On prit cette direction parce qu'un colonel, Fergath-Bey, avait assuré qu'elle conduisait plus tôt à Gaza.

La colonne effectua le passage du Boghaz-Kandzir en trois jours, sur un sentier très-étroit, incliné, qui permettait à peine à un seul homme d'y passer. A droite et à gauche, il existait des précipices dont la vue épouvantait les plus courageux. Des soldats se pressaient, se heurtaient, les premiers tombaient dans les ravins et en entraînaient d'autres; des hommes, des femmes, des enfants, des chevaux glissèrent dans l'abîme d'où ils ne purent sortir. Parvenu en bas du défilé, Akhmet-Ménikli-Pacha, après avoir fait le dénombrement de sa colonne, trouva que les deux tiers de son monde étaient restés dans le ravin du Boghaz-Kandzir.

A deux heures du Boghaz-Kandzir, la colonne rencontra beaucoup d'eau; Akhmet-Ménikli-Pacha fit passer la nuit dans cet endroit. La nourriture était

épuisée : les hommes et les animaux mangeaient des feuilles, des écorces d'arbres ou un peu d'herbe.

La colonne chemina longtemps sur les bords d'un grand lac qui communique avec la mer Morte, et que les habitants nomment la mer *de Loth*, c'est le lac Asphaltite. Les hommes marchèrent pendant six heures dans la fange salée ; les chevaux s'y enfonçaient jusqu'au ventre ; les cavaliers qui descendaient de cheval ne pouvaient plus se retirer du bourbier. Les montures et les cavaliers restaient dans les marais. Les Bédouins tourmentaient la colonne, s'emparaient des traînards; quantité de femmes et d'enfants furent délaissés.

Après deux jours de marche en ligne droite, une partie de la première colonne arriva au Boghaz-Mollah, et se plaça sur les hauteurs voisines ; l'autre partie resta dans le ravin. Boghaz-Mollah est profond et bordé de hautes montagnes. L'ennemi tirait sur les Egyptiens, et faisait voler des pierres sur les troupes d'Akhmet-Ménikli-Pacha. Un nombre considérable d'hommes, de femmes et de chevaux demeurèrent sur place.

Le lendemain matin, ceux qui avaient pu échapper à la destruction de la veille se disposèrent sur une seule colonne, et gagnèrent une grande plaine. Du Boghaz-Mollah à Gaza, on compte six jours ; le chemin est beau dans la plaine.

Un corps de dix mille Bédouins environ inquiétait toujours la colonne d'Akhmet-Ménikli-Pacha, en tiraillant continuellement sur elle, et en venant saisir les soldats Egyptiens jusque dans leurs rangs. Les Bédouins n'abandonnèrent cette première colonne qu'à trois heures de Gaza. Durant ces derniers six jours, on ne trouva qu'une seule fois de l'eau.

Arrivé à Gaza, chacun des régiments ne comptait ni la moitié des hommes ni la moitié des chevaux.

Akhmet-Ménikli-Pacha effectua sa retraite, d'El-Muedzérib à Gaza, en vingt-six jours.

RETRAITE DE LA SECONDE COLONNE,

commandée par Suleïman-Pacha.

La deuxième colonne prit la route des Pélerins, pour se rendre en Egypte en traversant l'Arabie-Pétrée.

Elle alla d'El-Muedzérib à Mohan, de Mohan à la Kabah, de la Kabah à Naklèh, et de Naklèh à Suez.

Pendant les trois journées de station que l'armée d'Ibrahim-Pacha fit à El-Muedzérib, les chevaux de l'artillerie furent nourris de froment : il en mourut

un assez grand nombre ; le jour du départ de la deuxième colonne d'El-Muedzérib, chaque cavalier toucha dix mesures de blé, et des provisions de bouche pour dix jours.

Quand cette colonne fut en marche, les Syriens désertèrent chaque jour ; l'arrière-garde avait ordre de faire feu sur les déserteurs.

De Muedzérib à Mohan, on compte cinquante heures. L'artillerie roulait dans un désert où de dix heures en dix heures on rencontre des forts qu'un sultan a fait construire pour protéger les caravanes. Les soldats ménagèrent leurs vivres et ceux de leurs chevaux. L'eau devenait de plus en plus rare.

Quelques heures avant d'arriver à Mohan, Suleïman-Pacha envoya une garde pour préserver le village de l'entrée des troupes, parce que ce village était richement approvisionné, et que les habitants, dévoués à Méhémet-Ali, avaient refusé aux Turcs de se révolter contre les Egyptiens. Sur le chemin, à quelque distance de ce lieu, Suleïman-Pacha donna l'ordre de briser les couvercles de deux caissons par batterie, fit jeter la poudre à l'eau, et transforma ces caissons en fourgons pour le transport des malades, des femmes et des enfants.

A Mohan on trouva des vivres de toute espèce ; le

temps était beau : on stationna cinq jours dans ce village. Beaucoup de soldats se sauvèrent en Syrie ; on fusilla quelques déserteurs.

L'artillerie, en partant de la Kabah, située à quarante heures de Mohan, emporta peu de nourriture, parce que Suleïman-Pacha croyait y trouver deux magasins remplis de provisions envoyées d'Egypte. La veille de son arrivée à la Kabah, l'artillerie chemina dans un long défilé sur le sommet des montagnes. De chaque côté de ce défilé existait un précipice dans lequel on perdit deux caissons.

La colonne employa douze heures à passer le défilé ; les chevaux étaient harassés, depuis trois jours ils n'avaient pas bu.

Après des efforts considérables, on parvint à gagner une grande plaine de sable entourée de granit rouge et de rochers à pic ; la mortalité, qui avait commencé sur les chevaux à El-Muedzérib, continuait ; les officiers, ne pouvant plus espérer d'emmener les pièces à la Kabah, dételèrent les chevaux et abandonnèrent les canons, auprès desquels ils laissèrent une faible garde. La deuxième colonne arriva à la Kabah, où elle ne trouva que de l'eau salée. Dans la nuit, les artilleurs préposés à la garde des pièces furent attaqués par les Arabes du désert. Des soldats se défendirent avec courage et se firent

tuer sur place, d'autres prirent la fuite et furent massacrés par l'ennemi. Les Arabes pillèrent les caissons, emportèrent les sabres, les fusils, les pistolets et la poudre.

Le lendemain de l'arrivée de l'artillerie à la Kabah, le colonel de la garde, Kaled-Bey, celui du 2e à pied, Méhémet-Bey, et d'autres officiers supérieurs allèrent pour reprendre une partie des pièces abandonnées tout près du défilé. En arrivant, ils furent assaillis par les Bédouins. Kaled-Bey soutint l'attaque, mit les Arabes en fuite, reprit les caissons et les pièces qu'il trouva du côté des Bédouins. Des officiers furent tués, d'autres reçurent des blessures graves; on compta cinquante morts. Les canons furent conduits jusqu'à quatre heures de la Kabah; les chevaux qui les traînaient moururent de faim et de fatigue. Les officiers Egyptiens laissèrent un poste auprès des pièces, et allèrent chercher d'autres chevaux. Ils revinrent le lendemain, prirent onze Arabes dans les montagnes, et conduisirent les canons au camp.

Les troupes égyptiennes trouvèrent un peu de fèves dans le fort de la Kabah.

Dès son arrivée, Suleïman-Pacha, informé du manque de provisions, expédia Akhmet-Bey à Suez, et un colonel d'infanterie à Naklèh, pour faire

avancer des vivres sur la route que la deuxième colonne avait encore à parcourir. Le septième jour après son départ, le colonel égyptien revint avec trente chameaux chargés de fèves et d'un peu de biscuit.

La colonne commandée par Suleïman-Pacha demeura sept jours à la Kabah sans avoir de nourriture. On vendait cent soixante piastres (environ quarante francs) une livre de farine. Pas de viande, pas d'eau; les hommes mangeaient les feuilles et les branches vertes des dattiers. Un murmure général se faisait entendre; les soldats menaçaient de se jeter à main armée sur ceux qui possédaient des vivres; les officiers qui avaient quelque peu de pain attendaient la nuit pour le manger. Une grande mortalité régnait sur les hommes et sur les chevaux.

La deuxième colonne avait perdu deux mille cinq cents chevaux, chameaux ou mulets. Les animaux affamés se jetaient sur ceux qui mouraient. Quatre-vingts ou cent hommes avaient succombé; Akhmet-Bey n'arrivait pas!

Suleïman-Pacha fit démonter l'artillerie, et ordonna de faire entrer les pièces dans les magasins du fort. Il quitta la Kabah en y laissant deux compagnies d'artilleurs, sous le commandement d'un lieutenant-colonel.

La deuxième colonne se dirigea sur Naklèh. Les fèves et le biscuit amenés, par le colonel, à la Kabah, furent distribués aux hommes et aux chevaux. La mortalité ne cessait pas. Les chaleurs étaient insupportables.

Après quatre jours de fatigue, la deuxième colonne arriva à Naklèh, forteresse dans les sables, entourée de montagnes de sel. On y trouva deux puits, l'un dans un fort, l'autre au-dehors, et trois réservoirs qu'ordinairement on remplit d'eau six mois à l'avance pour les pélerins. Mais comme on n'attendait pas l'armée, il n'existait pas une seule goutte d'eau dans les réservoirs, et les Bédouins avaient rompu les manéges des puits qui servaient au remplissage. Suleïman-Pacha fit garder le fort par une compagnie d'artilleurs ; les autres soldats battirent cette compagnie et envahirent les puits ; quarante ou cinquante personnes s'y jetèrent ; des militaires s'élançaient sur l'eau que d'autres militaires venaient de puiser ; on se battait à coup de sabre pour boire. Depuis quatre jours, hommes et animaux n'avaient pas bu.

Des officiers Egyptiens proposèrent à Suleïman-Pacha de réparer les puits du fort. Ils prirent des ouvriers, des militaires, et commencèrent l'ouvrage. Rien ne fut fait ; on perdit du temps. Un jour et demi

s'était déjà écoulé, et personne n'avait d'eau ; une garde considérable défendait l'entrée du fort et sabrait quiconque osait s'en approcher, afin de laisser achever les réparations nécessaires à l'extraction de l'eau. Ce retard occasionna la mort de plus de cent cinquante hommes et de mille chevaux ; la sakièh (puits à roue) ne fonctionnait pas, les réparations ne purent être effectuées. De l'autre puits on n'obtenait qu'un mélange d'eau et de sang, et des artilleurs y descendirent pour étancher leur soif ; un des réservoirs était plein d'une boue noire épaisse ; des hommes s'y précipitaient et en exprimaient le peu d'eau que cette boue contenait ; on grattait, on creusait pour obtenir quelques gouttes d'eau sale.

Un instructeur français, au service du vice-roi d'Egypte, dans le corps d'artillerie, proposa à Suleïman-Pacha de réparer le puits, lui assurant qu'après quelques heures il pourrait abreuver les hommes et les chevaux. Suleïman-Pacha accorda l'autorisation demandée ; il fit mettre à la disposition de cet instructeur le personnel et le matériel dont il avait besoin ; à deux heures après midi la sakièh fonctionnait, et deux heures avant la nuit l'eau coulait dans les bassins. Une garde fut placée près du bassin, dans le but de faire boire régiment par régiment. Quelques soldats voulurent boire malgré les gar-

diens, on les frappa à coup de kourbadj, à coup de sabre, et les soldats buvaient toujours! Un saâ-koul-aghassi armé d'une baïonnette en frappa un soldat rebelle sur la tête; le sang sortit par jet: l'homme ne cessait pas de boire; plusieurs militaires le saisirent et le poussèrent au loin; le soldat blessé mourut quelques instants après.

Suleïman-Pacha resta près du puits jusqu'à minuit; la sakièh continuait de se mouvoir; dix hommes, à défaut de chevaux, entretenaient le mouvement. L'état-major, des régiments entiers avaient fait leurs provisions, lorsque le deuxième corps d'artillerie vint au puits. Une heure était à peine écoulée que les godets de la sakièh furent brisés: cet accident causa une grande consternation; on attribua ce désordre à la jalousie des officiers Egyptiens. L'instructeur français conseilla de substituer aux godets les marmites des soldats; Suleïman-Pacha approuva l'idée; les officiers Egyptiens la repoussèrent; ils demandèrent de rompre la roue pour extraire l'eau à force de bras, annonçant que ce procédé serait plus expéditif que le premier. Une discussion s'établit en présence de Suleïman-Pacha; la roue de la sakièh fut brisée, très-peu d'eau en fut extraite; quatre jours après tous les chevaux n'avaient pas encore bu!

La mortalité avait un peu diminué; tout le

monde se nourrissait de la viande des animaux morts, des cadavres en putréfaction, des chameaux qui avaient succombé, huit jours auparavant, dans la caravane de Schérif-Pacha.

Sur ces entrefaites des vivres arrivèrent du Kaire, on les distribua aux troupes. Les artilleurs quittèrent la colonne pour se rendre au Kaire; des soldats passaient à l'ennemi. Vingt-quatre heures après la venue des provisions, Suleïman-Pacha fit sonner le départ pour Suez.

Sur les six mille cinq cents hommes qui formaient la deuxième colonne, on en perdit environ quinze cents depuis El-Muedzérib jusqu'à Suez.

Suleïman-Pacha effectua sa retraite, d'El-Muedzérib à Suez, en vingt-sept jours.

RETRAITE DE LA TROISIÈME COLONNE,

Commandée par le généralissime Ibrahim-Pacha.

La troisième colonne entra dans la Palestine pour se rendre à Gaza; en partant d'El-Muedzérib, la cavalerie faisant partie de cette colonne se sépara de l'infanterie, et ces deux divisions se réunirent la veille de leur arrivée à Salt.

Toute la colonne tint une marche très-régulière

jusqu'à son arrivée à la forteresse de Salt, située sur une des montagnes d'Adjeloum.

Lors de la venue des Egyptiens, ce château-fort était occupé par des Arabes belliqueux, anciens Mohabites, qui s'opposèrent à l'entrée des troupes d'Ibrahim-Pacha. On échangea quelques coups de fusil. Le généralissime tenait à l'occupation de cette place, parce qu'elle était ordinairement pourvue de vivres. Salt fut livrée au pillage.

La troisième colonne demeura vingt-quatre heures dans cette position ; le lendemain elle se remit en mouvement, descendit le revers des montagnes par un brouillard épais ; elle traversa une plaine d'une grande étendue, et arriva au Jourdain, qu'elle passa le soir. Des hommes, des femmes, des enfants et beaucoup d'animaux furent entraînés par le courant; des bagages, des provisions se perdirent. On bivouaqua sur la rive droite du Jourdain.

Le lendemain, la troisième colonne prit la route de Jéricho (Rikha des Arabes), qu'elle atteignit bientôt. Jéricho est un petit village situé à une heure et demie de la mer Morte. Les terres des environs, arrosées par des ruisseaux, sont extrêmement fertiles. La colonne stationna douze heures à Jéricho, et partit de bon matin ; le lendemain l'armée se dirigea vers le sud-est, et traversa de nouveau le Jourdain. Ibrahim-Pacha avait fait opérer ce mouvement rétrograde dans la crainte de rencontrer à Hébroun des forces imposantes que le général Jockmus y avait fait rassembler, et qui se composaient de quinze mille hommes d'infanterie régulière, de dix mille hommes de cavalerie et d'infanterie irrégulières, et de trente pièces de canon. Le généralissime, qui ne voulait pas courir les chances d'un combat, évitait la rencontre des Turcs, car il ne comptait plus sur ses soldats dont le courage était éteint. On perdit beaucoup de temps à repasser le Jourdain ; des hommes, des femmes, des animaux et des bagages furent encore entraînés. On campa à une heure et demie du fleuve, la terre de ses bords étant trop boueuse.

Le lendemain, la troisième colonne entra dans les gorges des montagnes d'Adjeloum, qui mènent à Karak, fort bâti sur un mamelon qui domine les hauteurs environnantes ; les passages qui y conduisent sont très-difficiles.

Des montagnards embusqués tirèrent sur les traînards ; un soldat Egyptien fut pris. On fit halte au milieu des montagnes, dans les ravins, où l'on ne vit pas un village, pas une habitation. L'eau, les vivres manquèrent totalement. Une vaste plaine succéda aux ravins. On bivouaqua dans cette plaine, sans eau, sans nourriture.

Le jour suivant, la colonne se divisa encore. L'infanterie, commandée par Osman-Pacha, suivit le chemin périlleux de Karak. Des Bédouins chargèrent les Egyptiens. L'autre partie de la colonne choisit une direction plus longue, mais beaucoup moins difficile que la première. Ibrahim-Pacha cheminait à la tête de cette dernière division.

Les deux divisions devaient se réunir deux jours après leur séparation, sur les bords d'un torrent, pour rejoindre Karak ensemble. La jonction ne s'effectua pas; cet incident occasionna du retard et de l'inquiétude; la division commandée par Ibrahim-Pacha attendit deux jours. Les hommes et les chevaux mouraient; des soldats se jetèrent sur les animaux morts dont ils déchiraient, avec les dents, la viande encore palpitante ou putréfiée. La terreur se répandit dans la division du généralissime : on pensa que la division commandée par Osman-Pacha avait été battue et détruite par les Bédouins.

Karak se trouvait encore éloigné de cinq heures, lorsque tout à coup apparut l'infanterie d'Osman-Pacha. Cette rencontre ranima l'espoir du soldat. La troisième colonne campa le jour et la nuit sur une éminence près de Karak.

Ibrahim-Pacha expédia Salek-Bey, de Naplouze, et Moustapha-Agha, ancien moucélim de Jérusalem, à Karak, pour inviter le gouverneur du fort à lui vendre des aliments, dont ses soldats avaient un pressant besoin. Le gouverneur promit de fournir des vivres pour le lendemain, à condition que les Egyptiens n'enverraient que dix mulets avec des hommes sans armes et munis d'argent.

Dès le soir du premier jour, plusieurs soldats du Nizam, des Hananis et des Bachis-Bouzouks voulurent aller à Karak pour avoir des vivres. Avant d'y aborder, il fallait entrer dans un défilé où des Arabes attendaient les Egyptiens : ils firent feu, dépouillèrent et chassèrent les soldats d'Ibrahim-Pacha.

Le jour indiqué, le généralissime se hâta d'envoyer le nombre de mulets dont on était convenu. Parvenus au détroit où les Arabes s'étaient cachés la veille, les Egyptiens furent assaillis par les Arabes, qui s'emparèrent des bêtes de somme. Ibrahim-Pacha dépêcha de nouveau le moucélim Mustapha-Agha et Salek-Bey, pour se plaindre au gouverneur de l'acte déloyal dont les gens de Karak s'étaient rendus coupables.

Le gouverneur reçut avec distinction les envoyés d'Ibrahim-Pacha, déclara qu'il était tout à fait étranger à l'incident dont on l'entretenait, rejeta sur des Arabes du désert l'acte commis sur les soldats de l'armée égyptienne.

Il fut convenu que le jour suivant on délivrerait infailliblement les provisions tant attendues, et qu'au lieu de dix mulets, le généralissime pourrait en envoyer trente, mais par un chemin différent que désigna le gouverneur.

Le convoit partit sans escorte ; il était à peine dans la route indiquée, que des Arabes se jetèrent sur les soldats Egyptiens, volèrent dix mulets et blessèrent un domestique d'Ibrahim-Pacha. L'escorte, trop faible pour résister, retourna au pas de course vers le camp des Egyptiens. On porta de nouvelles plaintes; le gouverneur donna de nouvelles explications, et refusa enfin ce que demandait le généralissime.

Quatre jours s'étaient écoulés, et durant ce temps les hommes n'avaient pas reçu de vivres. On vendait très-cher la viande des animaux morts ; un soldat vendit trente-deux piastres (environ huit francs) le pied d'un chameau.

La troisième colonne quitta le camp et se dirigea vers le sud pour se rendre à Tafilèh, à deux journées de Karak. En passant auprès du lac Asphaltite, on rencontra des bagages, des effets, des registres, des livres jetés çà et là, et des hommes morts enfoncés dans la boue des marais salés. Ce matériel et ce personnel avaient appartenu à la première colonne, commandée par Akhmet-Ménikli-Pacha.

Après quarante-huit heures d'une fatigue extrême, la colonne d'Ibrahim-Pacha arriva à Tafilèh, fort village au sud-est de la mer Morte, sur une très-grande élévation. Tafilèh ne possédait plus rien, les soldats de la première colonne avaient tout pillé. On y trouva seulement beaucoup d'eau.

De nombreuses légions d'Arabes du désert entouraient la troisième colonne, qui demeura dix jours dans cet endroit ; la nourriture manqua jusqu'à Gaza.

Des hommes, des femmes, des enfants affaiblis, mourants, restèrent en arrière. On trouva sur le chemin des hommes étendus, encore vivants, que la première colonne d'Akhmet-Ménikli-Pacha avait abandonnés huit jours auparavant. Ces hommes étaient nus, blessés ; ils parlaient à peine.

A quatre heures de Tafilèh, dans les montagnes, on rencontra un peu d'herbe et de mauvaise eau, sur lesquelles se ruèrent à l'envi les soldats affamés.

On passa un défilé étroit et flanqué de hautes montagnes. Des Arabes menaçaient continuellement de leurs attaques : la tête de la colonne venait de passer, lorsque les Bachis-Bouzouks tirèrent sur les Arabes ; ces derniers ripostèrent, et firent un feu continu sur tout le reste de la colonne. Des officiers et des soldats restèrent sur la place.

La troisième colonne quitta le défilé à la nuit tombante, et entra dans une plaine sablonneuse, au sud de la mer Morte, où elle trouva une eau jaunâtre; une partie de la colonne ne rejoignit l'autre que le lendemain, entre dix et onze heures du matin. Des feuilles de dattiers, de la viande des animaux morts étaient la nourriture des soldats; la colonne gravit avec infiniment de peine une haute montagne escarpée, coupée à pic; les animaux chargés parvinrent difficilement sur le sommet de la montagne. Un grand désordre s'introduisit dans la colonne; le soir elle arriva dans une petite vallée où les soldats ramassèrent un peu d'herbe sèche; on ne trouva de l'eau qu'à une heure de là. Les animaux qui mourraient étaient aussitôt dévorés.

La désertion était considérable; les traînards étaient délaissés; les Arabes les dépouillaient.

La cavalerie parvint à Gaza vers les dix heures du soir, et l'infanterie n'arriva que deux jours après dans un état épouvantable. Des hommes entièrement nus rejoignirent la troisième colonne à Gaza, d'où les soldats Syriens désertèrent encore.

Ibrahim-Pacha effectua sa retraite, depuis El-Muedzérib jusqu'à Gaza, en vingt jours.

Au commencement des hostilités (10 septembre 1840), les forces égyptiennes en Syrie étaient composées ainsi qu'il suit :

Egyptiens : Infanterie, cavalerie et artillerie.	43,200
Syriens : *id.* *id.* *id.*	25,000
Cavalerie et infanterie irrégulières	16,800
TOTAL, au 10 septembre 1840	85,000
Soldats tués, prisonniers ou déserteurs, du 10 septembre au 29 décembre suivant	30,320
Effectif au 29 décembre 1840, époque de l'évacuation de Damas	34,680

PERTES PENDANT LA RETRAITE.

Egyptiens, Syriens, irréguliers, déserteurs pour rentrer dans leurs foyers ou pour passer au service des Turcs	20,500	33,500
Morts par le froid, manque de nourriture, notamment les 3,672 invalides	10,800	
Tués par l'ennemi et noyés au passage du Jourdain	2,200	
TOTAL des troupes rentrées en Égypte après la retraite		21,180

SAVOIR :

16,500 Egyptiens.
3,500 Syriens.
1,180 irréguliers
21,180 hommes.

Tous ces chiffres, qui ont été pris sur des notes officielles et qui paraissent très-exacts, n'indiquent pas, cependant, la force *réelle* de l'armée qu'Ibrahim-Pacha commandait en Syrie; la mauvaise organisation de la comptabilité des régiments ne permettant pas d'en connaître *au juste* l'effectif, *même en temps de paix*, il doit donc être bien difficile de s'assurer de son véritable chiffre en temps de guerre; et il est naturel de penser que les rapports égyptiens, soit verbaux, soit écrits, n'ont pas manqué d'être surchargés dans une époque aussi difficile que celle d'une retraite.

Le système vicieux de l'administration militaire, copié à moitié sur celui de France qui présente tant de complication, donne la plus grande facilité à toutes sortes de fraudes. Comme chacun trouve son avantage à conserver cette mauvaise administration, il est impossible d'obtenir un rapport *exact* d'un des chefs de corps, et, par conséquent, de connaître *le chiffre vrai* des hommes qu'il a sous ses ordres.

Les deux raisons principales pour lesquelles les chefs de corps sont intéressés à faire de faux rapports, résultent : d'abord de la crainte qu'ils ont d'être très-sévèrement réprimandés par le vice-roi d'Egypte, pour ne pas prendre soin de leurs hommes, ce qui les exposerait à être destitués de leurs fonctions, ou même envoyés aux galères; et ensuite, du profit qu'ils en retirent, puisqu'ils continuent toujours à recevoir la paie et les rations des soldats qu'ils n'ont plus dans leurs cadres.

FIN DU CHAPITRE XII ET DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Du milieu de janvier 1841 au 17 janvier 1842.

DEPUIS L'OCCUPATION DE LA SYRIE PAR LES TROUPES ANGLAISES,
JUSQU'A L'ARRIVÉE D'OMAR-PACHA, PREMIER PACHA TURC NOMMÉ GOUVERNEUR DU LIBAN.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE PREMIER.

La tranquillité se rétablit dans la montagne. — Les Grecs schismatiques attaquent les Chrétiens. — Désordres commis par les Juifs de Damas. — Lettre adressée par les prélats de Damas aux consuls européens en cette ville. — Proclamation de la Sublime-Porte. — Firman impérial envoyé à Méhémet-Ali. — Des émirs et cheiks Maronites rentrent de l'exil. — Secours envoyés aux Maronites par des puissances européennes. — Influence des Anglais en Syrie. — Officiers anglais qui se répandent dans les villes de l'intérieur. — Écoles protestantes établies dans la montagne. — Intention de former dans le Liban un conseil composé de cheiks Maronites et Druzes. — Réclamation adressée par les Druzes au Diwan de Constantinople. — Réduction des contributions qui frappaient sur les habitants du Liban. — Les Arabes Anezis refusent de payer le ferdé. — Grand dîner donné par le gouverneur de Beyrouth à l'émir Béchir-el-Kassim et aux autorités anglaises.

CHAPITRE PREMIER.

Immédiatement après le départ d'Ibrahim-Pacha et de son armée de Syrie, une ère nouvelle semblait devoir changer la face des affaires du Liban; la tranquillité commença à se rétablir, et toutes les communications devenues libres permirent aux approvisionnements d'arriver de tous les points du littoral et de la montagne.

Les populations chrétiennes du Liban, qui se trouvaient tout à coup délivrées du joug tyrannique du gouvernement égyptien, sous lequel elles gémis-

saient depuis huit années [1], se croyaient parvenues au terme de leurs souffrances; tout concourait à les entretenir dans cette erreur : d'abord le khatti schérif de Gull-Hanèh, qui proclamait de nouvelles et favorables institutions, et qui fut lu dans toutes les mosquées du littoral de la Syrie et de l'intérieur du Liban avec une pompe extraordinaire, et ensuite l'administration des affaires publiques qui fut confiée à des pachas venus de Constantinople, et qui paraissaient animés du désir d'agir dans les intérêts du peuple Syrien.

Quelques désordres eurent lieu à Jérusalem, à

[1] Après les victoires successivement remportées par les Egyptiens sur les Turcs, d'abord à Homs, le 17 juillet 1832, où pour la première fois deux armées musulmanes, disciplinées à l'européenne, se trouvèrent aux prises, ensuite, quelques jours après, à Beylan, et enfin, le 21 décembre 1832, à Koniah, où l'armée turque, quoique supérieure en nombre à celle des Egyptiens, fut complétement mise en déroute, Ibrahim-Pacha se portait sur Constantinople. Les puissances européennes, effrayées des rapides progrès des Egyptiens, intervinrent et arrêtèrent Ibrahim-Pacha dans sa marche. Ce fut alors qu'un traité conclu avec la Porte confia à Méhémet-Ali les pachaliks de Saint-Jean-d'Acre, d'Alep, de Tripoli et de Damas avec leurs dépendances, et qu'il fut nommé gouverneur de toute la Syrie, avec le titre d'Emir-el-Hadjiji (prince des pélerins), moyennant un tribut que Méhémet-Ali devait payer annuellement à la Sublime-Porte.

Hama et à Homs. Des Grecs schismatiques attaquèrent les Chrétiens de ces villes; mais ces désordres furent réprimés de suite, et les consuls ou agents consulaires de la Russie reçurent l'ordre d'accorder la protection la plus efficace à tous les Chrétiens de Syrie, même aux Maronites.

A Damas, la population juive commit aussi quelques désordres, le 28 janvier 1841, jour de l'entrée dans la ville d'Ali-Pacha à la tête de huit mille hommes de troupes turques et kurdes. Tout le peuple se livrait à la joie; les Juifs, partagés en trois bandes, se ruèrent tout à coup sur les Chrétiens inoffensifs en les frappant et en injuriant la religion chrétienne. Le premier mouvement des Chrétiens fut de courir aux armes; mais les sages conseils du consul de France, M. le comte de Ratti-Menton, évitèrent de grands malheurs; les Chrétiens se retirèrent en comptant sur la justice qu'ils attendaient de la part des consuls. Les prélats des différents rites adressèrent aux trois consuls, résidant à Damas, la lettre suivante :

« Messieurs les Consuls.

» Nous avons l'honneur de vous prévenir que, jeudi
» passé, des Juifs se sont permis d'injurier et d'ou-
» trager grossièrement les Chrétiens, en leur faisant

» endurer toutes sortes d'humiliations et de mépris.

» Plusieurs Chrétiens se sont présentés chez nous » pour nous communiquer leurs plaintes sur la cou- » pable conduite des Juifs, conduite abominable et » qui humilie les Chrétiens en général [1].

» En votre qualité de représentants des grandes » puissances chrétiennes, vous ne permettrez pas, » Messieurs les Consuls, que la religion soit in- » sultée davantage par des malveillants, ce qui est » contraire aux vœux et aux ordres de S. E. le pa- » cha et du gouvernement de la Sublime-Porte, qui » travaillent, en commun accord avec les quatre » puissances européennes, au progrès et à la civili- » sation de ces pays, en répandant ses bienfaits et » la justice sur tous ses sujets.

» Nous vous adressons la présente, afin que vous » agissiez en conséquence, et que vous nous ap- » puyiez de votre bienveillante protection.

» Nous avons l'honneur, etc. »

Signés : le vicaire du patriarche grec, le vicaire de la Terre-Sainte, le vicaire du patriarche grec-catholique, l'évêque YAKOUB le Syrien, et le Wertabeït Arménien.

[1] Les Juifs avaient attaché une croix à la queue d'un chien qu'ils promenaient dans tous les quartiers Francs.

Le consul de France, craignant d'être accusé, comme en 1840 [1], de vouloir exciter les Chrétiens contre les Juifs, se contenta d'envoyer la pétition des prélats à Paris, et à l'ambassadeur de France à Constantinople.

Le consul d'Angleterre fut le seul qui s'adressa directement au gouverneur de Damas, pour avoir une prompte satisfaction. Le gouverneur lui promit de punir sévèrement les auteurs de ces désordres, et la fermeté qu'il montra dans cette circonstance intimida les Juifs, et l'ordre fut bientôt rétabli.

Dans le courant du mois de février 1841, l'émir Béchir-el-Kassim, que le Sultan avait nommé gouverneur du Liban, reçut du Diwan de Constantinople la nouvelle de la soumission du vice-roi d'Egypte, qui lui fut annoncée officiellement par l'envoi de la pièce suivante :

« Proclamation de la Sublime-Porte, relative à » la conclusion de l'affaire égyptienne.

» Il a été annoncé, dans le numéro 216 de la

[1] A l'occasion de la procédure dirigée contre des Juifs de Damas, accusés de l'assassinat du P. Thomas. (Voir la troisième partie de cet ouvrage.)

» *Gazette officielle de Constantinople*, que Méhé-
» met-Ali-Pacha avait offert sa soumission au Sultan. Sa Hautesse, avec cette bonté dont elle n'a jamais refusé de donner des preuves au pacha, envoya Masloun-Bey, membre du suprême conseil, avec un bateau à vapeur du gouvernement, pour signifier au pacha que si sa soumission était réelle et immédiate, Sa Hautesse daignerait le confirmer dans le gouvernement de l'Egypte.

» Yawer-Pacha, investi du pouvoir de recevoir la flotte, accompagna Masloun-Bey; ils partirent pour Alexandrie, et tout fut expliqué à Méhémet-Ali-Pacha, dans une dépêche à lui adressée par le Grand-Vizir.

» Le vice-roi d'Egypte, conformément à son engagement, consigna la flotte à Masloun-Bey et à Yawer-Pacha, le lendemain de leur arrivée [1]; ensuite il expédia les ordres écrits pour la remise, aux troupes du Sultan, des villes saintes [2], et fournit tous les moyens en son pouvoir pour faire sortir la flotte du port d'Alexandrie dans le délai

[1] Le 9 janvier 1841.

[2] La Mekke et Mèhdyn; Méhémet-Ali fit de plus l'abandon des dix mille hommes de troupes régulières qui étaient dans ces deux villes, sous les ordres du Grand-Schériff, pour la garde des lieux saints.

» prescrit. Ibrahim-Pacha, de son côté, a aussi totalement abandonné la Syrie.

» Ces faits ayant été portés à la connaissance de Sa Hautesse au retour de Masloun-Bey, et Méhémet-Ali-Pacha ayant de nouveau, dans sa réponse au Grand-Vizir, répété de la manière la plus forte et la plus solennelle les assurances de sa soumission et de son obéissance, le moment de l'exécution des promesses de Sa Hautesse est aussi arrivé.

» La prompte condescendance aux ordres de son souverain, selon ce qui était arrêté, a été agréable à Sa Hautesse, qui se complaît à donner des preuves de sa bienveillante disposition, en traitant avec une parfaite considération tous ses serviteurs, et qui, considérant les circonstances passées comme n'ayant jamais existé, a daigné accorder un généreux pardon à Méhémet-Ali-Pacha ainsi qu'à toute sa famille, ses serviteurs et ses adhérents; et, voulant que les effets de sa clémence s'étendent même jusqu'à ses enfants, Sa Hautesse daigne conférer audit Pacha le gouvernement de l'Egypte à titre héréditaire.

» Cependant, comme la concession de cette hérédité doit naturellement être soumise à certaines conditions indispensables, et que d'ailleurs le gouverneur, non moins que les habitants de l'Egypte,

» étant toujours sujets de la Sublime-Porte, Sa Hau-
» tesse devant veiller à la tranquillité et au bien-être
» de ce gouvernement, a cru devoir adopter dans ce
» but des dispositions justes et convenables. Ces con
» ditions *essentielles*, et toutes les dispositions qui
» s'ensuivront, seront ultérieurement fixées, avec
» l'aide du Très-Haut; sous peu de jours, un envoyé
» de la Sublime-Porte sera chargé d'aller faire met-
» tre à exécution les résolutions prises à cet égard.

» L'affaire égyptienne ayant été heureusement
» terminée, la flotte impériale est maintenant dans
» la baie de Marmarizza faisant la quarantaine,
» qu'elle est sur le point de finir, et au premier vent
» favorable elle se rendra à Constantinople.

» Cette matière ayant été, à un certain degré,
» pendant les derniers temps, une source de mal-
» aise, la présente proclamation a été rendue dans
» le but de faire connaître au public que cette affaire
» est convenablement arrangée. »

Ce 12 zilhidjé 1256 (4 février 1841).

Les conditions *essentielles* dont il est question dans la proclamation du Diwan de Constantinople, ci-dessus relatée, furent portées à la connaissance du vice-roi d'Egypte, par un firman impérial ainsi conçu :

« A mon vizir Méhémet-Ali-Pacha, gouverneur
» de l'Egypte, à qui je confie à présent l'administra-
» tion des provinces de Nubie, Dharfour, Kordou-
» fan et Sennâar.

» A toi, mon Vizir susdit,

» Comme tu as été confirmé dans le gouverne-
» ment de l'Egypte avec hérédité, aux conditions
» résolutoires qui sont insérées dans un autre fir-
» man, ma volonté souveraine est : que tu aies à
» payer annuellement, pour ma Sublime-Porte, sur
» les droits de douane, sur les dîmes et la capitula-
» tion, et sur les autres revenus et produits de cette
» province, un total de quatre-vingt mille bourses,
» soit quarante millions de piastres turques [1]; qu'a-
» fin que le montant du tribut ne varie pas, puisque
» le prix des monnaies change, on ait à calculer la
» somme de quatre-vingt mille bourses sur le prix
» des colonnates d'Espagne, qui sont en crédit en
» Egypte, et que le montant des colonnates soit payé
» chaque année en nature, ou bien que son équiva-
» lent soit payé en d'autres bonnes monnaies.

[1] Cette somme, à quatre piastres et dix paras pour un franc, représente neuf millions cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-trois francs.

» Tels sont mes ordres, en conséquence desquels » le présent firman impérial a été écrit et envoyé.

» Ainsi, lorsque tu auras appris de quoi il s'agit, tu » agiras de la manière ci-dessus indiquée, et tu auras » soin de payer au trésor impérial, dès que le temps du » paiement sera arrivé, le tribut ci-dessus énoncé. »

Le 18 mars, une corvette égyptienne, venant d'Alexandrie, mouilla dans le port de Beyrouth; elle avait à bord tous les émirs et cheiks qui avaient été livrés par le vieil émir Béchir à Méhémet-Ali, pour être exilés. Les principaux étaient : les émirs Faoun, Haïdar et son neveu Ali, Mohammed-Sahed, Farrès-Sahed, Abd-Allah, le cheik Mahmoud et son fils, et Nikoulah-Hassèh. Le fils du commodor Napier les accompagnait, afin de pouvoir attester leur retour en Syrie.

Le soir même de leur entrée dans le port, des courriers furent expédiés sur divers points de la montagne, et le lendemain, à la pointe du jour, les montagnards armés se portèrent en foule à la Marine de Beyrouth, pour faire une brillante réception à leurs chefs, qu'ils allaient enfin posséder de nouveau; mais leur joie fut vivement contrariée, en apprenant que les émirs et cheiks devaient faire une quarantaine d'observation de quatre jours. Le plus

grand nombre ne persista pas moins à attendre en ville l'expiration de la quarantaine, tandis que les autres retournèrent chez eux, afin d'ordonner les préparatifs des fêtes que toute la montagne se proposait de leur donner pour célébrer leur retour. A leur libre pratique, leur présence causa parmi toutes les classes de la population des transports de joie faciles à comprendre.

Une souscription avait été ouverte à Constantinople, et des demandes de secours en argent avaient été faites en faveur des Maronites qui se trouvaient complétement ruinés pas suite des événements. Le roi des Français envoya une somme de trente mille francs, destinée à la réparation des églises; la reine des Français fit don d'un chargement de blé; le gouvernement français envoya une somme de dix mille francs pour être distribuée aux plus nécessiteux, et l'empereur d'Autriche envoya une somme de cent cinquante mille florins, destinée aux indigents et à la reconstruction des églises et des couvents.

La Syrie étant définitivement rentrée sous la domination de la Turquie, et la quadruple alliance ayant accompli les faits qui l'avaient motivée, on avait lieu d'être surpris de voir l'occupation anglaise de cette contrée durer si longtemps. A l'occasion de la fête de la reine d'Angleterre, les batteries turques

firent leur salut; on vit dans cette démonstration une certaine prépondérance que les Anglais voulaient avoir; car, dans pareilles circonstances, aucune nation n'avait joui de cette prérogative. Les Anglais affirmaient partout qu'ils étaient en Syrie pour longtemps. Plusieurs officiers supérieurs anglais furent placés dans les différentes villes du littoral et de l'intérieur, avec des instructions secrètes de leur gouvernement. A Damas, le consul d'Angleterre était en mésintelligence avec le pacha qui gouvernait la ville, pour avoir voulu se mêler d'affaires administratives qui n'étaient nullement de son ressort. A Beyrouth, des Raïas et même des Turcs adressaient leurs réclamations au consul d'Angleterre ou aux commandants des vaisseaux anglais, par la conviction qu'ils avaient d'obtenir une satisfaction bien plus prompte et bien plus avantageuse qu'en s'adressant aux autorités locales ou aux consuls des autres nations résidant dans le pays.

Dans le courant du mois de mai, un assez fort détachement de troupes anglaises débarqua entre Kaïffa et le Mont-Carmel, et une partie des officiers, qui étaient en plus grand nombre que le détachement ne l'exigeait, se dispersèrent dans les principales villes du littoral et de l'intérieur, avec le titre de résidents. L'état-major des troupes anglaises en Syrie était

réparti entre Beyrouth, Seyde et Saint-Jean-d'Acre.

Les Anglais installèrent une école pour l'enseignement *gratuit* du culte protestant. Cette école, qui était dirigée par MM. S. et T., et destinée spécialement aux enfants des Druzes, se tenait à Beyrouth pendant la saison des pluies, et à Haïa, à deux heures de Beyrouth, lors de la belle saison.

Il fut question, vers cette époque, d'établir dans le Liban un conseil pour seconder l'émir Béchir-el-Kassim dans le gouvernement de la montagne, et pour s'entendre avec les autorités turques sur les intérêts de la population Libanaise. Les membres composant ce conseil devaient être nommés au scrutin par chaque district. Les Druzes, qui étaient moins nombreux que les Chrétiens, craignant de ne pouvoir jamais balancer la majorité des voix, demandèrent à entrer pour moitié dans la composition du conseil; les Maronites ne voulurent point admettre la réclamation des Druzes; de cette sorte, les Chrétiens devaient nécessairement se trouver toujours en majorité dans les délibérations du conseil.

Les Druzes, voyant que leurs réclamations étaient constamment repoussées par l'émir Béchir-el Kassim, qui semblait leur préférer les Maronites, prirent la résolution d'adresser au Diwan de Constantinople leurs plaintes formulées en ces termes :

« Lettre adressée à la Sublime-Porte ottomane » de la part des principaux notables, savants et » cheiks, orateurs et élus, docteurs et primats, et » enfin de la généralité des Druzes du Mont-Liban.

» La nation Druze étant musulmane depuis des » siècles, nos ancêtres ont toujours été sous les or- » dres du gouvernement de la Sublime-Porte; nous » n'avons pas cessé d'être fidèles à ses principes » jusqu'à l'année 1241 de l'hégire.

» A cette époque, trois nouveaux cheiks nous » commandaient, savoir : le cheik Béchir-Djem- » blatt, Ali-Omar et Seïd-Hussein-Akhmed ; ces » deux derniers étaient les fermes défenseurs de » notre tribu ; ils nous représentaient dans toutes » nos affaires, qui étaient discutées par eux après » s'être assemblés.

» Jusque là nous avions été heureux et dans une » parfaite sécurité.

» Sous Abd-Allah-Pacha, gouverneur de Seyde, » notre situation changea; il ordonna la destitution » de ces deux cheiks, puis il chargea de nos af- » faires le chef de la nation Chrétienne, l'ex-émir » Béchir-Schehab, le même qui est aujourd'hui » dans l'exil.

» Cet émir était d'origine musulmane; il em-

» brassa la religion chrétienne, mais il avait soin de » paraître devant nous sous les dehors d'un Mu- » sulman, il n'y a nul doute qu'il était chrétien.

» Nonobstant cela, il nous traitait avec toute la » distinction possible, et même mieux que les Chré- » tiens; il eut toujours cette attention jusqu'au jour » de son exil.

» Aujourd'hui, le Grand Prince qui gouverne la » montagne, étant Chrétien, nous accable de mé- » pris, cherchant sans cesse à nous humilier pour » nous faire embrasser ses idées religieuses, il nous » les fait même subir.

» Nous ne pouvons supporter davantage les » persécutions qui proviennent de ce prince et » de la nation chrétienne, ni leur conduite tyran- » nique à notre égard; ils cherchent à nous faire » sortir de l'obéissance que nous devons à la Su- » blime-Porte, pour nous faire entrer sous celle » des infidèles, ce que nous ne pouvons pas accepter, » car nous ne consentirons jamais à nous soustraire » à l'obéissance que nous devons à la Sublime-Porte, » qui a été de tout temps notre protectrice; nous le » répétons, nous ne rentrerons jamais sous celle des » infidèles, dussions-nous périr, nous, nos femmes » et nos enfants.

» Nous avons été constamment plus considérés et

» mieux traités que les Chrétiens, comment pour-
» rions-nous être sous leur dépendance, humiliés et
» avilis? Certes, cet état ne nous convient nulle-
» ment, et le gouvernement de Sa Hautesse n'y
» consentira jamais.

» De temps immémorial, nos ancêtres ont été les
» fidèles serviteurs de la Sublime-Porte ottomane,
» nous continuerons de l'être nous aussi, nous dé-
» clarant être zélés sectateurs de l'islamisme.

» Jusqu'à ce jour personne ne peut nous accuser
» de nous être refroidis à remplir nos devoirs à l'o-
» béissance au gouvernement de la Sublime-Porte,
» il nous est donc impossible d'être placés sous l'in-
» fluence du pouvoir chrétien, nous ne pouvons lui
» obéir ni nous soumettre à ses ordres.

» Nous supplions notre auguste et magnanime
» Souverain (que Dieu lui accorde le triomphe) de
» daigner veiller sur nous, et de nous choisir un
» chef comme par le passé, du temps du cheik Bé-
» chir-Djemblatt; la volonté souveraine de Sa
» Hautesse daignera le charger de diriger nos affaires
» administratives, en émanant un auguste firman,
» qui le consacre pour l'honneur et la dignité de
» notre pays.

» Nous sollicitons la magnanime bienveillance de
» notre Sultan, nous engageant à nous soumettre à

» toutes les nouvelles institutions proclamées par le
» khatti-schériff de Gull-Hanèh concernant l'impôt,
» qui sera perçu selon nos propriétés et nos fortunes.

» Quant à l'adresse, déjà présentée par les émirs
» et cheiks, à l'effet d'établir les impôts comme du
» temps d'Abd-Allah-Pacha, que nous avons revêtu
» de notre cachet et dont il a été échangé plusieurs
» notes, nous la rejetons et la considérons comme
» non avenue; nous avons dû agir ainsi, alors, pour
» mettre fin aux dissensions.

» Nous sommes et avons été de tout temps Musul-
» mans, nous ne pouvons pas, par conséquent,
» nous soustraire à l'obéissance que nous devons au
» gouvernement de la Sublime-Porte.

» Les Chrétiens, il est vrai, sont plus nombreux
» que nous, mais avec l'aide de Dieu et de la Su-
» blime-Porte, nous serons constamment vainqueurs
» dans tous les combats qui auront lieu; nous dési-
» rons ne pas en venir aux mains, et osons espérer
» que Sa Hautesse le Sultan daignera accueillir notre
» demande, et que sa munificence, son auguste
» volonté et sa suprême justice, qui a toujours dis-
» tingué son gouvernement (que Dieu daigne pro-
» téger), veillera sur nous. »

(*Les empreintes des cachets de tous les personnages désignés en tête de cette adresse.*)

On voulut mettre en vigueur le nouveau système d'impositions foncières et personnelles, d'après la manière indiquée par le khatti-schériff de Gull-Hanèh. La montagne devait payer une somme de quatre mille neuf cents bourses, soit deux millions quatre cent cinquante piastres du Grand Seigneur (environ cinq cent mille cent douze francs); cette somme était énorme en considération de l'état de misère dans lequel les habitants se trouvaient réduits. L'émir Béchir-el-Kassim se rendit auprès de Sélim-Pacha, gouverneur de Beyrouth, pour lui faire connaître les justes réclamations de la population entière du Liban. Il lui rappela en outre les promesses qui avaient été faites aux montagnards, à diverses reprises par le gouvernement turc et répétées par ce même Sélim-Pacha, qu'ils seraient exemptés du méri (contribution foncière) pendant trois années, et du ferdé (contribution personnelle) pendant deux années, et lui répéta que dans l'état de misère où se trouvait alors la montagne, il ne lui était pas possible de payer un impôt si considérable.

Sélim-Pacha trouva la réclamation des habitants du Liban très-juste et très-fondée. Il l'envoya, avec les observations de l'émir Béchir-el-Kassim à l'appui, au Diwan de Constantinople, qui réduisit l'impôt qui devait être payé par les montagnards, à

trois mille cinq cents bourses, soit un million sept cent cinquante mille piastres du Grand Seigneur (environ quatre cent trente-sept mille francs).

Les Arabes Anézis refusèrent d'acquitter leurs contributions, en alléguant que les Druzes du Haouran n'avaient pas voulu leur payer un tribut qu'ils leur devaient depuis un temps immémorial. Cette réclamation, qui tenait à un fait dépendant de l'administration turque, donna lieu à de grands désordres. Le pacha, gouverneur de la ville de Damas, envoya de suite sur les lieux un détachement de troupes régulières, sous les ordres de Schébli-el-Harian, qui termina le différend qui existait entre les Druzes du Haouran et les Arabes Anézis.

Dans quelques villages de la Palestine, les habitants manifestèrent aussi l'intention d'imiter l'exemple de la montagne, et d'attendre, pour payer leurs contributions, la décision qui serait prise à l'égard de celle-ci par le nouveau gouvernement; mais cette manifestation ayant été facilement comprimée, n'eut pas de suites.

Le 25 juin, l'émir Béchir-el-Kassim et l'émir Haïdar descendirent de la montagne pour s'entendre avec les autorités turques sur les intérêts de leurs administrés. Ces deux émirs furent reçus et traités avec beaucoup de distinction par Sélim-Pacha, gou-

verneur de Beyrouth : il donna à leur occasion un grand dîner, auquel il invita les autres pachas des environs et toutes les autorités anglaises. Dans ce banquet, des toasts furent portés au Sultan et à la reine d'Angleterre.

FIN DU CHAPITRE I.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE II.

Engagement entre les Druzes et les Maronites à l'occasion d'une perdrix. — Les fréquentes visites que les cheiks Druzes font aux officiers de la marine anglaise inspirent de la défiance aux Maronites. — Désunion des Montagnards. — Complot des Druzes contre les Maronites. — Massacre des Chrétiens à Der-el-Khamar. — Les Druzes cernent Der-el-Khamar. — Dévouement d'une jeune femme. — Le patriarche ordonne à tous les Chrétiens de prendre les armes sous peine d'excommunication. — Les Druzes veulent attaquer de nouveau Der-el-Khamar. — Renfort survenu aux Chrétiens. — Le consul-général d'Angleterre se rend à Der-el-Khamar. — Les autres consuls résidant à Beyrouth refusent de l'accompagner. — Opinion du patriarche. — Conditions que les Druzes veulent imposer aux Chrétiens. — Le gouverneur de Beyrouth envoie des munitions de guerre à l'émir Malhem. — Les Turcs de Beyrouth veulent égorger tous les Chrétiens de cette ville. — Les Maronites chassent les Druzes des environs de Der-el-Khamar, après leur avoir tué le fils de l'émir Nassif-Abou-Nakath. — Nombre des montagnards en état de prendre les armes. — Les Chrétiens de K'ferchimah. — Le patriarche fait fermer les églises. — La guerre civile, avec toutes ses horreurs, envahit le Liban.

CHAPITRE II.

Dans les premiers jours du mois de septembre, la tranquillité dont la montagne semblait jouir fut tout à coup troublée par une rencontre, mise sur le compte du hasard, et qui eut lieu entre les Druzes et les Maronites à Moalâkah, village situé entre Beit-el-Dyn et Seyde. Un Druze voulut empêcher un Chrétien de chasser; ce dernier se moqua de cette défense et tua une perdrix. De là, des injures; des injures on en vint aux menaces, et des menaces aux armes. Les Maronites et les Druzes, habitants de Moalâkah, se formèrent aussitôt en deux camps. L'affaire prit alors une tournure tellement sérieuse que

vingt-sept Druzes restèrent sur la place, tandis que les Chrétiens ne perdirent que cinq hommes. Tous les villages des environs, en entendant les coups de fusil, étaient en émoi. Les Maronites, encouragés par ce succès, se réunirent au nombre d'environ deux mille devant Der-el-Khamar, pour venir de nouveau attaquer les Druzes qui, de leur côté, avaient aussi augmenté leurs forces. Le patriarche de la montagne et l'émir Béchir-el-Kassim eurent beaucoup de peine à maintenir les Chrétiens, et, de son côté, Sélim-Pacha, gouverneur de Beyrouth, qui s'était rendu sur les lieux, parvint aussi difficilement à apaiser l'effervescence des Druzes.

Les deux partis déposèrent les armes, le calme se rétablit; mais les ressentiments ne furent point étouffés. Cette tranquillité apparente n'était qu'une espèce d'armistice pendant laquelle des agents secrets eurent soin d'entretenir constamment la mésintelligence entre les Druzes et les Maronites, en empêchant tout rapprochement entre eux; car, sans ces agents, il aurait fallu peu d'efforts de la part des autorités locales pour arriver à une réconciliation.

L'engagement, dont une perdrix avait été le prétexte, et dans lequel les Druzes eurent le désavantage, fut le prélude des graves événements qui ensanglantèrent la montagne un mois plus tard.

Trois vaisseaux anglais étaient mouillés depuis longtemps devant Djouni, précisément à l'endroit où les troupes austro-anglo-turques opérèrent leur débarquement en septembre 1840. Un steamer anglais, qui allait et venait sans cesse de la rade de Beyrouth à Djouni, était le sujet d'une foule de versions et de commentaires de la part des montagnards. Beaucoup de cheiks Druzes faisaient de fréquentes visites aux autorités anglaises, avec lesquelles ils semblaient être en très-bonne intelligence. Les Maronites conçurent de la méfiance en voyant cette sympathie entre les Anglais et leurs adversaires.

Depuis quelque temps on remarquait que les Druzes se montraient partout audacieux et menaçants, et que leurs exactions, bien que connues, restaient toujours impunies. Les Chrétiens, quoique armés et dans une espèce d'hostilité, étaient tranquilles et vivaient dans une fatale sécurité, attendant toujours de la sagesse d'une puissance européenne leur émancipation et le rétablissement d'une administration ferme et durable, qui devait les faire jouir des nouvelles institutions proclamées solennellement par le gouvernement de la Sublime-Porte, dans le khatti-schériff de Gull-Hanèh. Un autre motif les tenait encore sur la réserve, c'est qu'une année venait de s'écouler sans qu'on ait pu s'enten-

dre sur le tribut définitif à payer annuellement; plusieurs Diwans tenus à différentes époques n'avaient jamais pu parvenir à terminer et décider quelque chose de fixe à ce sujet. Les membres du Diwan n'étaient jamais d'accord; d'un côté les Druzes demandaient la nomination d'un des membres de la famille Djemblatt comme adjoint à l'émir Béchir-el-Kassim, et qui devait se charger de leurs affaires administratives; de l'autre côté, les Chrétiens voulaient la suppression de toutes les écoles établies dans la montagne, par des missionnaires anglais, pour l'enseignement gratuit du culte protestant. Aucun parti ne voulait faire de concessions à l'autre, et de là leur désunion complète, et par suite la ruine de la montagne, dont toute la force et la puissance consistait dans la bonne harmonie entre les Druzes et les Maronites.

Les agents secrets profitèrent de cette désunion pour insinuer dans l'esprit des Druzes qu'ils devaient saisir l'occasion favorable qui se présentait de reconquérir, par la force des armes, toutes leurs anciennes prérogatives sur les Maronites. Les Druzes, dont la haine pour les Chrétiens était toujours vivace et active, écoutèrent ces perfides conseils, et tramèrent entre eux un complot dont le but était de s'emparer de la personne de l'émir Béchir-el-Kassim, et qu'ils mirent à exécution le 12 octobre, de la manière que voici :

Sous prétexte de terminer la question des impositions foncières et personnelles, qui, depuis l'occupation des anglo-turcs, était sans cesse à l'ordre du jour, beaucoup d'émirs et de cheiks Druzes se donnèrent rendez-vous à Der-el-Khamar, pour composer un Diwan avec les cheiks Chrétiens de cette ville, dans le but apparent d'arrêter définitivement le montant des contributions que chaque district de la montagne devait payer, d'après la marche indiquée par le khatti-schérif de Gull-Hanèh. Chaque émir ou cheik, en entrant dans Der-el-Khamar, était suivi d'une escorte d'au moins cinquante hommes armés.

Pendant qu'une partie de ces cheiks et émirs Druzes se rendait au Diwan, qui se tenait dans le jardin du moucélim (receveur des contributions) de Der-el-Khamar, quelques-uns d'entre eux se réunirent, selon leur coutume, sur la place de cette ville pour s'y livrer à l'exercice du djérid. Dans ce genre de divertissement, fort aimé des Orientaux, des cavaliers partent au grand galop en brandissant un bâton de la longueur de quatre pieds environ, qu'ils lancent de toutes leurs forces, comme un javelot, sur d'autres cavaliers qui les précèdent à la distance de trente ou quarante pas.

Lorsque cette course fut terminée, les Druzes tirèrent quelques coups de fusil, en signe d'allégresse, à la manière orientale, et engagèrent ensuite l'émir Béchir-el-Kassim à se rendre avec eux au Diwan du moucélim. Les cheiks Chrétiens qui entouraient le grand prince, qui avaient vu avec inquiétude l'escorte inusitée des émirs et cheiks Druzes, craignirent quelque perfidie, et conseillèrent à l'émir Béchir-el-Kassim de ne pas se rendre au Diwan. Ce dernier suivit le conseil que les cheiks Chrétiens lui donnaient, et refusa. Alors les Druzes firent une seconde décharge de coups de fusil, qui fut le signal de la révolte. Tout à coup les Druzes surgirent en masse de tous les côtés, tombèrent sur des vieillards, des femmes, des enfants, des ouvriers qui travaillaient tranquillement dans leurs boutiques, et en firent une horrible boucherie.

Les Chrétiens de Der-el-Khamar, qui sont de bons soldats et considérés comme étant les plus braves de toute la population catholique du Liban, se défendirent avec quelque gloire, mais non avec succès. Surpris au milieu de leurs paisibles occupations, ils n'étaient pas en mesure de repousser et disperser leurs assassins; ils se mirent néanmoins sur la défensive, et, après avoir baisé le seuil de l'Eglise et réclamé la protection du Rédempteur, ils

soutinrent avec un courage sans égal le choc de leurs ennemis, en combattant jusqu'au coucher du soleil. Ils tuèrent bon nombre de Druzes, parmi lesquels se trouvèrent trois des cheiks les plus acharnés contre les Chrétiens.

En proie au désordre et à la confusion qui devaient nécessairement résulter de cette attaque inopinée, écrasés par le nombre, et victimes d'une épouvantable trahison, les Chrétiens durent céder. Les Druzes, après avoir massacré beaucoup de Chrétiens et avoir pillé et incendié plus de cent cinquante maisons, sortirent de la ville et la cernèrent.

A la tête des révoltés étaient l'émir Nassif-Abou-Nakath, son fils, le cheik Youcef-Abd-el-Malek et plusieurs autres émirs et cheiks Druzes, dont la plupart avaient été exilés par le vieil émir Béchir, et qui avaient conçu pour les Chrétiens une haine implacable.

L'émir Béchir-el-Kassim s'était renfermé dans son sérail avec une garde de cent hommes. Dans la nuit il voulut envoyer un exprès au patriarche de la montagne, pour l'informer des événements qui venaient de se passer; mais comme les Druzes entouraient la ville, tout ce qui en sortait était impitoyablement massacré. Une jeune femme s'offrit cou-

rageusement, et parvint jusqu'au patriarche auquel elle remit la dépêche du grand prince.

Le patriarche, après avoir pris connaissance de la dépêche de l'émir Béchir-el-Kassim, envoya de suite plusieurs agents dans toutes les directions de la montagne pour proclamer la guerre contre les ennemis de la religion catholique, en menaçant d'excommunication quiconque en état de porter les armes ne les prendrait sur le champ, pour aller au secours des Chrétiens de Der-el-Khamar.

Le lendemain, 13 octobre, les Druzes, au nombre d'environ deux mille, se réunirent à ceux qui entouraient Der-el-Khamar. Dans ce moment les Chrétiens de cette ville, en état de porter les armes, ne dépassaient pas cinq cents. Malgré leur infériorité, ils combattirent avec impétuosité, et firent des prodiges de valeur. Pendant tout le jour la fusillade ne cessa pas des deux côtés. La défense des Chrétiens fut véritablement héroïque, car ils étaient parvenus à empêcher la destruction de leur ville, que les Druzes, bien supérieurs en force, avaient commencé d'incendier. Dans cette attaque, cinq cents Druzes restèrent sur la place, et les habitants de Der-el-Khamar n'eurent que soixante hommes tués et à peu près autant de blessés. Cette attaque se renouvela avec acharnement pendant quatre jours consécutifs.

Les Chrétiens allaient infailliblement succomber, épuisés de fatigue et cédant au nombre, lorsque des renforts leur arrivèrent en masse et obligèrent les Druzes à se séparer pour repousser les nouveaux combattants qui, sur l'ordre du patriarche, accouraient de toutes parts au secours de leurs coreligionnaires.

Le 17 octobre, le consul général d'Angleterre en Syrie (le colonel Rose), se rendit à Der-el-Khamar, accompagné de ses aides de camp, de son secrétaire, d'Yacoub-Pacha, commandant des troupes turques, et d'un médecin anglais. Ce consul général s'arrêta au bas de Der-el-Khamar, chez le cheik Nassif qui, avant la révolte, avait été vu constamment en relations avec les autorités anglaises à Beyrouth, et dont le frère venait de partir pour Londres à bord d'un bâtiment anglais.

Le consul général d'Angleterre avait invité tous les consuls résidant à Beyrouth à l'accompagner à Der-el-Khamar; mais tous refusèrent d'un commun accord. Le consul de France, principalement, refusa de suivre le colonel Rose qui, à côté de son nouveau titre de consul général, conservait celui de commandant des forces britanniques en Syrie. En acceptant la proposition qui lui était faite de paraître dans le Liban escorté de soldats anglais, c'eût été reconnaître cette occupation de Beyrouth,

contre laquelle le consul de France s'était prononcé énergiquement. Le consul de France motiva son refus en écrivant au consul général d'Angleterre qu'il croyait de son devoir de respecter l'initiative de Sélim-Pacha, gouverneur de Beyrouth, et d'attendre que sa coopération soit demandée par ce dernier pour la donner. Cet incident occupa beaucoup la colonie française de Beyrouth, car c'était la première fois, depuis l'occupation des anglo-turcs, que leur consul était invité à se mêler des affaires du pays.

Le consul général d'Angleterre, malgré le désir qu'il semblait témoigner de rétablir la bonne intelligence entre les Druzes et les Chrétiens, ne put y parvenir, la confusion était à son comble, et les partis étaient trop acharnés pour écouter aucune espèce de médiation.

D'un côté, le patriarche disait qu'il ne voulait rien entendre, parce que les puissances européennes avaient trop de fois promis leur protection aux populations Chrétiennes du Liban, sans jamais effectuer réellement leur promesse; qu'il avait appris, par l'expérience du passé, à ne devoir compter dans aucune circonstance sur la protection efficace d'aucune d'elles, et que, par conséquent, cette guerre devait se terminer entre les montagnards,

sans l'intermédiaire des puissances européennes.

De l'autre côté, les Druzes disaient qu'ils ne déposeraient les armes qu'aux conditions suivantes :

1° Que l'émir Schoumboulak serait désigné comme ministre de l'émir Béchir-el-Kassim, et chargé spécialement de la direction des affaires administratives des Druzes ;

2° Que tous les Chrétiens seraient généralement désarmés ;

3° Que les Chrétiens habiteraient des villages séparés de ceux des Druzes ;

4° Que toutes les cloches seraient enlevées des églises catholiques ;

5° Et enfin, que tous les Chrétiens, sans exception, porteraient le turban bleu.

L'émir Béchir-el-Kassim et le patriarche ne voulurent adhérer à aucune de ces conditions.

Le consul général d'Angleterre, voyant l'impossibilité de mettre d'accord deux partis si fortement prononcés, retourna à Beyrouth en paraissant déplorer l'aveuglement de ces populations qui allaient s'entre-détruire.

Le 18 octobre, l'émir Malhem, résidant à Bâabdah, fit demander à Sélim-Pacha des munitions de guerre. Le gouverneur de Beyrouth s'empressa de faire remettre à Boutros-Haouïl, messager de l'émir

Malhem, douze caissons de poudre, qui furent chargés sur deux chameaux et trois mulets, et envoyés dans la même journée, à quatre heures et demie, à la promenade des Pins, à une demi-heure de Beyrouth, où une escorte de cinquante cavaliers les attendait pour les conduire à Bâabdah.

Ces munitions, envoyées à des Chrétiens par Sélim-Pacha, firent murmurer tous les turcs de Beyrouth. Les membres du Diwan s'assemblèrent après le coucher du soleil. Un des membres du Diwan dit qu'il était évident que les Chrétiens avaient l'intention de détruire d'abord les Druzes, et ensuite de massacrer tous les Musulmans, et que, pour sauver ces derniers, il était d'avis de faire égorger, dans la nuit même, tous les Chrétiens de Beyrouth, afin d'effrayer, par ce terrible exemple, les Chrétiens de la montagne, et de les empêcher de mettre à exécution le projet qu'il leur supposait.

Cette proposition, quoique appuyée par cinq membres du Diwan, ne fut heureusement pas adoptée.

Quand on apprit en ville ce qui s'était passé au Diwan, la consternation fut grande parmi les Francs, qui se tinrent sur le *qui-vive* pendant plusieurs nuits de suite.

Le 19 octobre, le gouverneur de Beyrouth détacha de la garnison de cette ville deux mille hommes

de troupes régulières, qu'il envoya camper aux Pins, avec quatre pièces d'artillerie.

Le 20, les Maronites chassèrent les Druzes des environs de Der-el-Khamar, et tuèrent le fils de leur émir Nassif-Abou-Nakath.

Le nombre des habitants en état de porter les armes était, à cette époque, évalué approximativement à soixante mille hommes pour les Chrétiens maronites, Grecs schismatiques et Métoualis, et seulement à vingt mille hommes pour les Druzes et les Ansarièhs. D'après ces chiffres, on comprendrait difficilement comment les Chrétiens ne sont pas toujours maîtres absolus dans la montagne, si on ne savait pas que les Druzes sont généralement braves et pleins d'ardeur belliqueuse, tandis que parmi les Chrétiens on ne compte de réellement courageux que les habitants de Der-el-Khamar, de Zakhlèh et de Bikharèh, et qui ne forment qu'une partie extrêmement minime des populations chrétiennes; quant à ceux des autres districts, l'exemple suivant, pris entre mille, en donnera une assez juste idée.

Le 24 octobre, à K'ferchimah, quelques femmes Druzes, suivies de cent cinquante Druzes armés, invectivèrent trois mille Chrétiens, qui prirent la fuite à leur approche, en leur disant qu'ils étaient

des lâches de se sauver devant des gens qui leur étaient de beaucoup inférieurs en nombre; ces femmes mirent le feu au sérail de K'ferchimah.

Le patriarche de la montagne, pour remonter le moral des Chrétiens placés dans la catégorie de ceux de K'ferchimah, déclara que les Eglises resteraient fermées jusqu'à l'entière destruction des Druzes.

Un grand nombre de villages sur différents points de la montagne furent incendiés, ainsi que des couvents et des églises; des prêtres, des femmes et des enfants furent égorgés. Jamais on n'avait vu couler tant de sang dans la montagne, pas même pendant l'insurrection de l'année précédente contre les troupes Egyptiennes, où celles-ci avaient à se défendre contre la rébellion; cette fois, c'était la guerre civile avec toutes ses horreurs. Deux peuples, qui naguère vivaient dans la plus parfaite harmonie, s'entre-détruisaient, saccageant, pillant, violant et incendiant avec une barbarie inouie; des enfants furent écartelés sans pitié! Voilà où se trouvèrent réduits des malheureux peuples qui combattirent si longtemps ensemble pour leur indépendance, et qui sont placés sous la protection des puissances *civilisées* de l'Europe !

L'autorité turque, peu consolidée, tâchait vainement de mettre fin à cet état de choses. Pour comble

de malheur, la division existait entre les Chrétiens, dont une partie se refusait à prendre les armes, malgré l'anathème lancé contre eux par le patriarche. Les Druzes se proclamaient Musulmans pour s'attirer la sympathie des Turcs. Les pachas, à la tête des troupes se contentaient d'observer sans agir; ils semblaient dire : laissons ces peuples d'infidèles s'entr'égorger, c'est la volonté du destin : la terre nous restera toujours.

On aurait pu empêcher tous les malheurs qui accablèrent les habitants du Liban et dont les détails sont si déplorables, en prenant d'avance de sages mesures. Il aurait fallu bien peu d'efforts de la part de l'administration pour atteindre ce but. Près de quatre-vingt mille hommes étaient armés dans la montagne; mais tous disposés à entendre la voix de la raison, prêts à déposer les armes pour reprendre leurs travaux et faire trêve à leur ressentiment, aux moindres concessions qu'on aurait voulu leur faire, aux premières paroles d'espoir qu'on leur aurait fait entendre. Mais on a préféré laisser ces populations fanatiques et ignorantes livrées à elle-mêmes; il était inévitable que l'anarchie s'ensuivît.

FIN DU CHAPITRE II

SOMMAIRE

DU CHAPITRE III.

Les Anglais sont accusés de fomenter les troubles du Liban. — Lettre adressée à Sélim-Pacha, gouverneur de Beyrouth, par le consul-général d'Angleterre et le commandant des forces navales anglaises. — Les Druzes demandent pour leur chef l'émir Djemblatt. — Désunion parmi les Chrétiens. — Confiance du patriarche de la montagne dans les membres de la famille Chehab. — Sélim-Pacha défend à l'émir Malhem de secourir les Chrétiens de Der-el-Khamar. — Le consul de France proteste contre cet ordre du gouverneur de Beyrouth. — Lettre des Chrétiens du Djezin aux émirs Malhem et Sulman, campés à Bâabdah. — Un détachement des Chrétiens de Der-el-Khamar se rend au camp de Boabdah pour demander des secours à l'émir Malhem. — Trahison des émirs Malhem, Sulman et Haïdar à l'affaire de Chouaffatt. — Les Grecs schismatiques de Chouaffatt se mettent avec les Druzes contre les Chrétiens. — Les émirs Malhem et Sulman se rendent à Beyrouth. — Vingt-cinq cheiks Chrétiens veulent se joindre aux Druzes vainqueurs.

CHAPITRE III.

—

Les Chrétiens de la Syrie accusaient hautement les Anglais de prendre une part très-active, quoique indirecte, aux troubles qui ensanglantaient le Liban. En effet, tout venait donner de la consistance à l'opinion générale, basée sur les faits suivants passés sous leurs yeux.

D'abord, après avoir fourni des armes aux montagnards du Liban, l'année précédente, et les avoir soustraits à la puissance de Méhémet-Ali, pour les placer sous celle du gouvernement turc, les Anglais

comptaient sur leur reconnaissance, et pensaient acquérir, dans ces contrées, une grande influence en raison de leurs services, qu'ils ne rendent jamais sans arrière-pensée. Par malheur, les Maronites ne purent souffrir les Anglais, qu'ils traitaient d'hérétiques. Ces derniers, sentant alors que tant que les Chrétiens seraient les plus nombreux dans la montagne ils ne pourraient jamais y répandre leurs prêtres, leurs bibles, leurs principes, et encore moins y établir leur influence, suscitèrent une guerre religieuse, en faisant en sorte d'en rendre les Chrétiens principales victimes, et probablement aussi dans le but de motiver auprès des autres puissances la prolongation de leur séjour en Syrie; tel était le raisonnement que faisaient ceux qui savaient que les Anglais, orgueilleux et vindicatifs, sont d'une persévérance extrême dans leurs projets d'envahissement, et qu'ils ne reculent devant aucun moyen pour parvenir au but que leur ambition se propose d'atteindre.

Ensuite, les Anglais avaient des ingénieurs, des soldats, des colonels, des voyageurs, des observateurs, un consul général avec le titre de commandant des troupes anglaises en Syrie, des vaisseaux et des vapeurs qui sillonnaient continuellement la côte de Syrie.

Et enfin, quelques cheiks Druzes, parmi lesquels se trouvaient l'émir Amin-Roslan, s'étaient réfugiés clandestinement à bord d'un vaisseau anglais.

Toutes ces circonstances réunies donnaient du crédit aux bruits qui circulaient en Syrie, et principalement à Beyrouth, sur le compte des Anglais. Le consul général et le commandant de la force navale anglaise crurent devoir protester contre ces imputations; ils adressèrent, en conséquence, à Sélim-Pacha, gouverneur de Beyrouth, la lettre suivante, dont ils envoyèrent copie à tous les consuls et agents consulaires représentants des puissances européennes en Syrie.

Beyrouth, le 24 octobre 1841.

« Excellence,

» Nous soussignés, avons appris avec un senti-
» ment de douleur et d'indignation qu'il circulait
» dans le pays le bruit que les serviteurs du gouver-
» ment de S. M. britannique en Syrie, avaient donné
» de la poudre et des munitions à la nation Druze :
» une telle conduite de leur part, dans une autre
» circonstance, serait un crime de la plus grande

» force; mais dans l'état actuel des affaires, et quand
» malheureusement une irritation déplorable excite
» les Druzes et les Maronites, il serait difficile de
» croire à un mode de procédés plus opposé à
» l'honneur et à l'humanité, ou au devoir et à
» l'obéissance que nous devons à notre souveraine.

» C'est pourquoi nous requérons vivement votre
» Excellence de vouloir bien prendre des mesures
» pour arrêter et contredire ces méchants et faux
» rapports, et de frapper d'une peine prompte et
» exemplaire leurs propagateurs, qui ont ainsi, de
» propos délibéré et avec méchanceté, proféré
» de pareilles calomnies, dans le but d'injurier le
» gouvernement de S. M. Britannique dans l'opi-
» nion publique.

» Nous aurions traité ces bruits avec le même
» mépris profond avec lequel nous traitâmes ceux
» d'un même caractère, répandus dans le même
» but dans ces contrées, depuis le commencement
» d'avril passé, si ce n'est que les calomnies ac-
» tuelles sont généralement et industrieusement
» mises en circulation, par des personnes d'un
» rang dans le monde qui nécessite quelque édu-
» cation, dans un temps où l'on a calculé qu'elles
» devaient augmenter l'agitation qui malheureuse-
» ment existe maintenant.

» En conséquence, nous protestons énergique-
» ment contre les bruits que l'on fait circuler. »

Signés : le colonel Rose,
consul-général et commandant des forces de S. M. britannique en Syrie;
Et Ping, commandant des forces navales de S. M. britannique en Syrie.

Les Druzes, qui avaient adressé au Sultan une lettre [1] par laquelle ils se déclaraient Musulmans, quoique ne professant pas cette religion [2], et s'engageaient à payer les impôts, conformément à l'esprit du khatti-schérif de Gull-Hanèh, forts de ces prétextes, demandèrent avec instance à être gouvernés par le cheik Béchir-Djemblatt, dont la famille régnait dans le Liban du temps d'Abd-Allah-Pacha, et que ce dernier avait exilée à Constantinople. Les chefs Druzes, accompagnés des membres de cette famille, se portèrent sur Der-el-Khamar, pour s'emparer de l'émir Béchir-el-Khassim, qui avait pour lui tout le parti chrétien.

Malheureusement les Chrétiens, qui formaient la population la plus puissante de la montagne, par le

[1] Voir cette lettre, page 270.

[2] Voir le *Formulaire* des Druzes, dans la seconde partie de cet ouvrage.

nombre et les richesses, ne restèrent pas unis. Beaucoup d'émirs et de cheiks Chrétiens écoutèrent trop facilement les conseils séduisants d'agents secrets, et s'attendaient à partager entre eux le pouvoir de la montagne, et à reprendre ainsi leur ancienne prérogative, qui consistait à commander chaque district d'une manière fédérative. Ils ne comprirent pas d'abord toute l'immensité d'une faute que plus tard ils devaient payer bien cher, et ils étaient loin de s'attendre à être eux-mêmes les premières victimes des intrigues dont ils se trouvaient les complices.

Le patriarche de la montagne avait une grande confiance dans les princes de la famille Chehab, tous parents de l'ex-grand prince émir Béchir, actuellement exilé à Constantinople. Ces princes étaient : l'émir Sulman, l'émir Malhem, son chargé d'affaires, et l'émir Haïdar. L'émir Malhem avait sous son commandement environ quatre mille Chrétiens, qui s'étaient réunis à lui à Bâabdah, d'où il devait se porter sur Der-el-Khamar, pour secourir les Maronites de cette ville, ainsi que l'émir Béchir-el-Kassim, qui était dans le sérail de Beit-el-Dyn, près Der-el-Khamar.

Les Chrétiens de Der-el-Khamar demandèrent à ceux campés à Bâabdah de venir à leur secours; ces derniers étaient impatients de marcher contre

les Druzes; mais l'émir Malhem les retenait dans l'inaction sous divers prétextes : il leur faisait croire que les affaires étaient sur le point d'être arrangées.

L'émir Malhem agissait de la sorte, parce que Sélim-Pacha, gouverneur de Beyrouth, lui avait défendu de fournir des hommes ou des munitions de guerre aux Chrétiens de Der-el-Khamar, en le menaçant, s'il enfreignait son ordre, de faire marcher contre lui les troupes turques qui étaient à El-Bourk, sous le commandement d'Yacoub-Pacha. Ce pacha avait avec lui deux mille hommes et quatre pièces de canon. Dès qu'il fut informé de ce qui se passait, le consul de France se rendit chez Sélim-Pacha, pour protester contre cet ordre, et lui dire qu'il le rendait responsable de tous les malheurs qui arriveraient aux Chrétiens.

Les Chrétiens du district de Djezin adressèrent aux émirs Malhem et Sulman, au camp de Bâabdah, la lettre dont voici la traduction :

« Les habitants du district de Djezin aux émirs
» Malhem et Sulman, le 15 ramazan 1257.

» Il est à la connaissance de tout le monde que
» les Chrétiens en général, et principalement ceux
» de Der-el-Khamar, ceux du district de Garoub et

» de nos contrées, sont en proie à de grandes souf-
» frances ; on connaît les massacres inouis que les
» Druzes y ont commis, ainsi que le viol, le pillage
» et l'incendie ; des enfants ont été écartelés dans
» le village de Hassébeïah, surpris par le cheik Druze
» Schébli-el-Harian [1], qui a réuni sous ses ordres
» les Druzes du Haouran, ceux de nos contrées, des
» Juifs, et d'autres tribus ; il a désarmé les habitants
» et a ensuite attaqué notre district.

» Vous voyez maintenant que toutes les sectes sont
» armées pour la destruction des Chrétiens, qui sont
» prêts à combattre leurs ennemis, sous la protection
» du Très-Haut, et qui réclament votre appui.

» Emirs, cheiks, gouverneurs du peuple, vous
» avez négligé de soigner votre troupeau, vous
» l'avez abandonné à mille dangers, vous l'avez
» avili aux yeux des hommes ; vous avez délaissé

[1] Lors de l'occupation de la Syrie par Méhémet-Ali, en 1832, Schébli-el-Harian, avec douze cents hommes seulement, repoussa avec pertes, à trois reprises, trois corps d'armées de vingt mille Egyptiens, commandés par le généralissime Ibrahim-Pacha. Enfin, ayant été fait prisonnier, le généralissime voulut le voir. Schébli-el Harian arriva jusqu'à la tente d'Ibrahim-Pacha au galop et sans armes. Le pacha lui dit : « Pourquoi n'as-tu pas tes armes? un brave tel que toi ne doit jamais les quitter. » On rendit sur-le-champ les armes à Schébli-el-Harian. Ibrahim-Pacha l'attacha à son état-major comme aide-de-camp.

» vos frères, vos amis, qui sont devenus les victimes
» de la barbarie de leurs ennemis et des vôtres ;
» vous avez livré les femmes au déshonneur et les
» propriétés à l'incendie !

» Où donc est ce zèle que vous nous avez tant
» promis? cet amour pour la patrie et pour la re-
» ligion de nos pères? Hélas ! le peuple de Dieu est
» arrivé à un tel point d'avilissement qu'il excite la
» pitié ! Et ceci se passe en votre présence ! Com-
» ment ne pas se plaindre, lorsqu'il se voit ainsi con-
» duit à la boucherie comme des brebis. Vous êtes
» dans l'inaction, vous ne vous réveillez pas aux
» cris des victimes qui sortent du milieu de l'in-
» cendie du district de Djezin !

» Qui ne connaît les privations, les souffrances
» auxquelles nos frères de Der-el-Khamar ont été
» exposés dans leur héroïque défense pendant quatre
» jours consécutifs, et vous ne leur avez point porté
» le secours qu'ils attendaient de vous ! Où sont
» donc vos soldats ! Pourquoi les retenez-vous dans
» une coupable inaction ! Comment se fait-il que
» les émirs Chrétiens tardent tant à venir au secours
» de leurs frères, et que vos jeunes guerriers ne
» volent pas aux combats pour aider les fidèles ? Si
» vous ne les aidez pas, ils se trouveront bientôt
» réduits au plus affreux désespoir !

» Emirs et cheiks, pourquoi donc ralentissez-» vous ainsi l'amour sacré de votre foi ? Hâtez-vous! » Ne nous livrez pas plus longtemps aux massacres. » Sauvez nos femmes, nos enfants et nos propriétés; » nous sommes à la veille d'être anéantis nous et » tous les Chrétiens de la montagne. Ne remettez » pas au lendemain ce que pouvez faire aujour-» d'hui, ne perdez pas l'occasion ; le temps est pré-» cieux; ne soyez pas sourds à notre cri d'alarmes, » aidez-nous à repousser les ennemis de notre sainte » religion! C'est aujourd'hui que vous devez dé-» ployez votre valeur, votre zèle pour nous proté-» ger; jamais vous ne rencontrerez un pareil jour » pour nous aider dans le combat!

» *P.-S.* Il nous arrive à l'instant la copie d'un » ordre de Saïd-Djemblatt adressé aux Chrétiens de » Bèkhacinn, qui a réuni un grand nombre de Druzes » pour nous attaquer. Voici la copie de cet ordre :

14 ramazan 1257.

» Nos chers amis, habitants honorés de Bè-» khacinn.

» Après les compliments d'usage.

» Nous vous annonçons que précédemment s'est » présenté notre ami Khouri-Ibrahim, par l'intermé-

» diaire de qui vous nous priez de vous pardonner » vos fautes, en nous promettant de ne plus recom-» mencer vos mauvaises actions, de cesser vos mou-» vements, de renvoyer ceux des vôtres qui nous » étaient contraires et qui étaient réunis chez vous; » et enfin, de reprendre vos travaux et vos affaires. » Mais vous n'avez pas cessé votre état de rébellion, » vous êtes toujours réunis, et vous recommencez » vos actes répréhensibles. Comme ceci ne convient » ni à nos *chefs supérieurs*, ni à nous, il faut » qu'au reçu de cette lettre vous rassembliez toutes » les armes que vous possédez, sans qu'il en reste » aucune, et que vous les apportiez à Nikha cette » nuit. Si vous persistez dans vos intentions, et si » vous ne nous apportez pas vos armes avant la » fin de la nuit, nous montons nous-même à » cheval avec nos soldats victorieux ; nous ferons » de vous un exemple, et votre repentir ne sera » plus écouté. Mais si vous obéissez et si vous » donnez vos armes, vous serez tranquillisés de » toutes les manières par la grâce de Dieu, et » vous ne trouverez en nous que des protecteurs; » car nous ne désirons que le repos des serviteurs, » qui sont nombreux, de cet heureux gouverne-» ment. Salut. »

(*L'empreinte du cachet du cheik Saïd-Djemblatt.*)

Les Chrétiens de Der-el-Khamar manquaient totalement de munitions de guerre. Le 25 octobre, cent-vingt hommes se rendirent au camp de Bâabdah, pour en demander à l'émir Malhem, ainsi que du renfort. Cet émir ne voulut donner ni munitions ni hommes. Le cheik qui commandait ce détachement lui dit, que s'il ne lui accordait pas de bonne volonté ce qu'il venait demander, il le prendrait de force. L'émir Malhem, effrayé de la fermeté de ce cheik, lui accorda immédiatement les munitions de guerre *seulement*. Les Chrétiens, informés de ce qui se passait à Der-el-Khamar, poussèrent des cris de guerre, et deux mille d'entre eux, bravant les ordres de l'émir Malhem, quittèrent le camp de Bâabdah, et partirent avec le détachement de Der-el-Khamar au secours de leurs coreligionnaires.

Le 26 octobre, les Druzes se portèrent sur Chouaffatt, village à 2 heures de Beyrouth. A cette nouvelle, les deux mille Chrétiens restés sous les ordres de l'émir Malhem firent entendre de nouvelles plaintes, et forcèrent cet émir à quitter le camp de Bâabdah pour se diriger sur Chouaffatt, à la rencontre des Druzes : ces derniers étaient au nombre de mille hommes tout au plus. A peine quelques coups de fusil furent-ils échangés, que l'émir Malhem cria : Kasrâh! kasrâh! (*sauve qui*

peut des montagnards) et prit la fuite. Les Chrétiens, croyant alors que les Druzes étaient bien plus nombreux qu'eux, se débandèrent et suivirent l'exemple de leur chef.

Les Druzes restèrent maîtres de Chouaffatt, qui venait de leur être abandonné par la trahison de l'émir Malhem.

Les Chrétiens, revenus de leur terreur panique, s'aperçurent de la trahison de l'émir Malhem qu'ils voulurent tuer, mais qui leur échappa en se sauvant jusqu'à Beyrouth, où Sélim-Pacha le prit sous sa protection.

Les Chrétiens se rallièrent, et, réunis sous les ordres des émirs Sulman et Haïdar et du cheik Hobeïchh, revinrent fondre sur Chouaffatt. Ils s'étaient déjà rendus maîtres d'une partie de ce village, lorsque les Grecs schismatiques, au nombre de quinze cents, et qui faisaient cause commune avec les Chrétiens, se tournèrent tout à coup du côté des Druzes, et attaquèrent simultanément les Maronites. Les émirs Sulman et Haïdar crièrent à leur tour : Kasrâh! kasrâh! Cette seconde trahison découragea les Chrétiens, qui prirent de nouveau la fuite.

Le motif pour lequel les Grecs schismatiques de Chouaffatt venaient d'abandonner la cause des Maronites, résultait de ce que, lors de la seconde at-

taque de ce village, les Druzes ayant brûlé plusieurs maisons habitées par des Chrétiens, ces derniers, par représailles, brûlèrent des habitations Druzes; l'incendie de celles-ci gagna quelques maisons qui appartenaient aux Grecs schismatiques. Les Grecs, par indignation, tirèrent quelques coups de fusil sur les Maronites. Les Druzes mirent cette animosité à profit, pour les détacher du parti des Chrétiens.

Les Chrétiens, en battant en retraite, incendièrent Aïnkçour, petit village près Chouaffatt, et habité en grande partie par des Druzes.

L'émir Sulman se rendit à Beyrouth où il retrouva l'émir Malhem; l'émir Haïdar se rendit dans son village de Solima.

Il ne restait plus qu'un cheik Chrétien, nommé Chantiri, qui, avec trois cents hommes seulement, tint tête aux Druzes pendant deux jours, en faisant des prodiges de valeur, mais malheureusement sans arriver à aucun résultat; il fut enfin forcé de céder au nombre, et se retira après avoir perdu douze hommes, qui furent massacrés par les Druzes, l'exception de ceux qui se déclarèrent être Grecs schismatiques.

Vingt-cinq cheiks Maronites du Kesrowan, séduits par les promesses des cheiks Druzes, voulurent se

joindre à eux contre les autres Chrétiens de la montagne; mais le patriarche, ayant été informé de leur intention, les menaça d'excommunication s'ils exécutaient leur projet. Cette menace fut suffisante pour faire rentrer ces cheiks dans le devoir.

FIN DU CHAPITRE III.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE IV.

Le patriarche de la montagne demande la protection du consul général d'Angleterre. — Le consul-général d'Angleterre se concerte avec le gouverneur de Beyrouth. — Bouïourdi de Sélim-Pacha adressé aux Druzes et aux Maronites. — Les Chrétiens rendent leurs armes. — Les Druzes refusent de rendre leurs armes. — Supplique des Chrétiens de Der-el-Khamar aux consuls des puissances européennes à Beyrouth. — Les Druzes entrent dans Der-el-Khamar. — Cruautés des Druzes dans Der-el-Khamar. — Noms des villages chrétiens, couvents et églises pillés et incendiés par les Druzes. — Sélim-Pacha et tous les consuls de Beyrouth se rendent dans la montagne auprès des cheiks Druzes. — Les Turcs et les Juifs de Damas veulent assassiner les Chrétiens. — Les Turcs d'Alep veulent en faire autant. — Les Druzes se portent sur Zaklèh. — Le Patriarche forme un camp à Nahr-el-Kelb. — Sélim-Pacha fait marcher des troupes turques pour le désarmement des Chrétiens et des Druzes. — Protestation des consuls de Beyrouth. — Convention entre les cheiks Druzes pour le partage des districts du Mont-Liban.

CHAPITRE IV.

Après l'affaire de Chouaffatt, les Druzes répandirent dans toute la montagne les massacres, les viols, le pillage et l'incendie avec une barbarie et une fureur sans égales. Voyant que rien ne pouvait arrêter la cruauté des Druzes, qu'il ne recevait de secours d'aucune puissance chrétienne, que les Maronites, très-nombreux dans le Kesrowan, se mettaient du parti des Druzes, et que Sélim-Pacha empêchait de faire parvenir des secours aux Chrétiens de Der-el-Khamar, le patriarche se décida à implorer *la protection de l'Angleterre*. En conséquence il écrivit, le 2 novembre, au consul général

d'Angleterre à Beyrouth, pour lui dire qu'il reconnaissait la *réalité* de la protection anglaise, et que parmi les puissances européennes, elle *seule agissait activement* et *efficacement;* qu'il regrettait d'avoir attendu jusqu'à ce jour pour implorer cette protection, et qu'il espérait qu'il voudrait bien la lui accorder, en laissant toutefois aux Chrétiens la liberté de leur culte.

Le consul général d'Angleterre répondit au patriarche qu'il s'entendrait avec le gouverneur de Beyrouth pour qu'il ait à faire droit à sa juste réclamation, et dès le lendemain, 3 novembre, il se rendit chez Sélim-Pacha. Le résultat de cette conférence fut que le gouverneur envoya immédiatement à Der-el-Khamar Sélim-Bey et Mouhassal-Agha, porteurs d'un bouïourdi (ordre), qui enjoignait aux Druzes et aux Maronites de remettre de suite leurs armes entre les mains de ses agents, en menaçant de se mettre contre le parti qui ne s'empresserait pas d'obéir à son bouïourdi. Les Chrétiens, trop crédules et désireux de voir terminer un état de choses si déplorable pour eux, remirent leurs armes dès le lendemain 4 novembre. Mais les Druzes, soit de concert avec les agents de Sélim-Pacha, soit de leur propre mouvement, ne tinrent aucun compte du bouïourdi du gouverneur de Beyrouth, et profitèrent du désarmement des Chrétiens pour continuer les massacres et le pillage avec plus d'acharnement.

Le 5 novembre, les Chrétiens de Der-el-Khamar adressèrent à tous les consuls de Beyrouth la supplique dont voici la traduction :

« A Messieurs les consuls des puissances européennes à Beyrouth, de la part des Chrétiens » établis à Der-el-Khamar.

» Messieurs les Consuls,

» Vous connaissez tous les malheurs qui viennent » de nous accabler par suite de l'infâme conduite » des Druzes qui pillent et brûlent nos maisons, et » qui nous laissent, par conséquent, sans nourri- » ture, sans vêtements et sans asile.

» Lorsque S. E. Sélim-Pacha envoya Sélim-Bey » et Mouhassal-Agha pour pacifier les dissensions » des partis et nous engager à rendre les armes, en » nous promettant que nos personnes et l'honneur » de nos familles seraient en sûreté, ainsi que quel- » ques propriétés échappées à la fureur des Druzes, » nous soussignés, nous nous sommes conformés » aux ordres des envoyés de S. E. Sélim-Pacha, et » nous avons remis nos armes sans hésiter, nous » fiant à ses promesses.

» Il n'en a pas été de même de la part des Druzes,
» qui ont continué leurs attaques hors de la ville ;
» car à peine S. E. legrand prince eût-il quitté Der-
» el-Khamar, accompagné de quelques Chrétiens,
» que les Druzes fondirent sur sa faible escorte qu'ils
» dépouillèrent, maltraitèrent et empêchèrent de
» suivre S. E. l'émir, qui fut lui-même aussi mal-
» traité, quoique décoré des insignes respectables
» de S. H. le Sultan.

» Dès que les soussignés virent que la conduite
» des Druzes était contraire aux promesses qui
» nous avaient été faites, ils furent persuadés qu'ils
» agissaient contre les ordres de S. E. Sélim-Pacha,
» qui voulait la tranquillité et le maintien du bon
» ordre, et non la violation des engagements pris.

» Les soussignés furent alors convaincus que les
» Druzes rentreraient dans Der-el-Khamar pour
» massacrer les Chrétiens qui, ayant remis leurs
» armes, se trouvaient dans l'impossibilité de s'y
» opposer, ils se décidèrent à présenter une suppli-
» que à S. E. Sélim-Pacha, pour solliciter auprès
» de lui d'ordonner l'envoi de troupes turques pour
» sauver les Chrétiens qui sont à Der-el-Khamar,
» et les escorter jusqu'à Beyrouth, attendu que leurs
» maisons ayant été incendiées, ils se trouvent dé-
» nués de toute fortune et de secours alimentaires,

» puisqu'il ne reste plus aucun Chrétien dans la
» ville possédant quelque chose. Arrivés à Beyrouth,
» ils auront l'espoir de trouver quelques secours
» par la protection honorable de S. E. Sélim-Pa-
» cha, qui a daigné donner des ordres à Der-el-
» Khamar pour que les Chrétiens ne soient plus
» molestés ni attaqués, et qui se dispose à envoyer
» un gouverneur en son nom pour maintenir le bon
» ordre.

» Les Druzes sont habitués à trahir leurs pro-
» messes et leurs engagements.

» Les soussignés se permettent de dire que, pour
» le repos et la tranquillité des Chrétiens, la per-
» sonne que S. E. Sélim-Pacha veut envoyer à Der-
» el-Khamar n'est pas suffisante, en voici la raison :
» La présence de Sélim-Bey et de Mouhassal-Agha,
» les agents de S. E. Sélim-Pacha, n'ont pas empêché
» les Druzes de maltraiter le grand prince, de le
» dépouiller et de le menacer, malgré les insignes
» dont il était revêtu, ainsi qu'il a été exposé plus
» haut ; ceci prouve combien les Druzes tiennent
» peu à leurs engagements, et qu'ils attaquent tou-
» jours les Chrétiens, sans aucun égard pour la foi
» des traités ; c'est pourquoi les soussignés pren-
» nent la liberté, Messieurs les Consuls, de vous
» adresser la présente, pour vous supplier de pren-

» dre leur demande en considération, en employant
» tous les moyens que vous jugerez convenables,
» et de daigner intercéder pour eux auprès de S. E.
» Sélim-Pacha. »

(Les empreintes des cachets de tous les Chrétiens de Der-el-Khamar.)

Les craintes que les Chrétiens de Der-el-Khamar manifestaient par cette supplique se sont malheureusement trop bien réalisées ; car dès que les agents de Sélim-Pacha, Sélim-Bey et Mouhassal-Agha eurent quitté Der-el-Khamar, les Druzes entrèrent dans la ville dont ils n'eurent pas de peine à se rendre maîtres, puisque toute la population était désarmée. Ils commencèrent par décapiter quarante-cinq Chrétiens qu'ils redoutaient par leur influence et leur courage, et ensuite ils placèrent deux hommes armés dans chaque maison chrétienne, et au moyen de cette précaution, ils violaient impunément les filles, les jeunes garçons et les femmes, sous les yeux même des pères et des maris, qui se trouvaient dans l'impossibilité de s'opposer à la brutalité des Druzes, sous peine d'être massacrés, au moindre mouvement, eux et toute leur famille.

Les Druzes poussaient leur sentiment de haine et de vengeance contre les Chrétiens jusque sur les

enfants en bas âge, qu'ils prenaient par les jambes pour leur casser la tête en les jetant contre des pierres, ou qu'ils jetaient en l'air et qu'ils coupaient en deux pour montrer leur adresse, au moment où le malheureux enfant retombait à la hauteur du sabre qui l'attendait. Ils brûlèrent quatre-vingts maisons, six cents fabriques d'étoffe de soie, et prirent quatre mille balles de soie.

A cette époque, on comptait déjà vingt-un villages chrétiens, quatorze couvents et une centaine de petites églises grecques, pillés et incendiés par les Druzes depuis le commencement de leur révolte contre les Chrétiens.

Les vingt-un villages incendiés étaient situées : huit dans le district de Garb, savoir : Ankessouss, El-Benin, Caffr-Hin, El-Kouadi, Béçoul, Hadèh, Bâabdah et Bet-Eïdoun ;

Sept dans le district de Chahar, savoir : Habaï, Kaffr-Mettha, Moâlaka, Dhamour, Dakoun, Handrafil et El-Noumèh ;

Et six dans le district de Garoub, savoir : Hasbaïa, Racheïbia, Djézin, Békhaçinn, Hantarar et Rauchmaïa.

Parmi les couvents incendiés, les principaux étaient : celui de Mouchmouchèh, appartenant aux Maronites et renfermant des objets précieux et

une grande quantité de provisions qui furent pillés, et soixante-deux religieux qui furent massacrés ;

Le couvent et l'église grecs-catholiques de San-Salvator, à trois heures de Der-el-Khamar, renfermant quatre-vingt moines ; soixante furent égorgés, et vingt seulement parvinrent à se sauver et arrivèrent dans la rade de Beyrouth (*les Anglais les ayant empêché de débarquer autre part*) ; ils s'adressèrent d'abord à la corvette française la *Créole*, qui était alors en station dans cette rade ; l'officier de quart refusa de les laisser monter à bord : ces moines se rendirent alors au consulat de France à Beyrouth, où ils furent accueillis ;

Le couvent grec-catholique de Moâlaka, près Seyde, et le fameux couvent de Saint-Antoine, appartenant aux Maronites, dans le district de Chouff, dont tous les religieux furent égorgés.

On évaluait six millions de piastres (environ un million et demi de franc), les objets précieux et l'argent pillés par les Druzes dans les villages chrétiens, dans les églises et dans les couvents, et transportés par eux dans le Haouran.

Le 6 novembre, à 9 heures du matin, Sélim-Pacha, gouverneur du Beyrouth, se rendit dans la montagne, accompagné des consuls de France, de Russie, d'Autriche, d'Angleterre, des Etats-Unis,

de Danemark, de Sardaigne et de Grèce, dans le but de s'entendre avec les principaux cheiks Druzes, pour les engager à faire cesser les massacres et les incendies qu'ils répandaient sur tous les points de la montagne. Cette députation proposa aux Druzes de donner pour gouverneur de la montagne, Chiddibhabn, gouverneur civil de Beyrouth, avec deux kaïmakans, l'un Druze et l'autre Chrétien. Les cheiks Druzes répondirent qu'ils ne voulaient qu'un gouverneur de la montagne, choisi par eux, et qu'ils n'en reconnaîtraient pas d'autre. Sélim-Pacha les menaça alors de faire marcher ses troupes contre eux. Les Druzes répondirent qu'ils étaient prêts, et qu'ils acceptaient le combat. Voyant qu'ils ne pouvaient obtenir aucune concession de la part des Druzes, les consuls rentrèrent à Beyrouth, le lendemain 7, dans la soirée, fort mécontents de la réception qui leur avait été faite, puisqu'on leur avait seulement donné un seul chibouk d'honneur, qu'ils se repassaient mutuellement, et n'avaient pas pu se procurer de nourriture pendant les trente heures de leur absence.

A Damas, les Turcs, conjointement avec les Juifs, demandèrent à Nedjib-Pacha, gouverneur de cette ville, l'expulsion de tous les consuls et Chrétiens, menaçant d'assassiner ceux qui ne quitteraient pas

le pays avant la fin du ramazan ; et comme preuve de leur résolution, ils commencèrent par incendier l'église grecque schismatique de Zebdhani.

Dès que la nouvelle de cet incendie parvint à Beyrouth, le consul de Russie se rendit de suite à Damas, et, après y avoir pris toutes ses informations, il écrivit à Constantinople pour rendre compte à son ambassadeur, de ce qui venait de se passer à Zebdhani. Par le retour du porteur de cette dépêche, Nedjib-Pacha reçut un ordre du Diwan, pour envoyer immédiatement aux galères toutes les personnes coupables de l'incendie de l'église grecque chrétienne, et de faire reconstruire à leurs frais, et dans l'espace de trente jours, une église entièrement pareille à celle détruite à Zebdhani.

Cet ordre enjoignait au gouverneur de Damas de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher tous les consuls et leurs nationaux d'être insultés par les Musulmans et les Juifs. A la réception de cet ordre, Nedjib-Pacha envoya quatre cents soldats dans le quartier des Francs, et ces derniers furent ainsi préservés de la fureur de ces populations fanatiques qui voulaient les massacrer.

A Alep, les Musulmans firent la même menace aux européens, et le résultat fut le même qu'à Damas, également par l'intervention du consul de Russie.

Seïd-Ftékha, ancien gouverneur civil de Beyrouth du temps des Egyptiens [1], fut nommé par Sélim-Pacha gouverneur de Der-el Khamar. Le 8 novembre, Seïd-Ftékha se rendit à son poste.

Les Druzes, ayant à leur tête l'émir Djemblatt, les cheiks Abou-Naked, Talhouk et Abd-el-Malek, se dirigèrent vers Zaklèh, à douze heures de Beyrouth, et portèrent toutes leurs forces sur ce point.

De son côté, le patriarche des Maronites avait fait rassembler à Nahr-el-Kelb, à deux heures de Beyrouth, plus de quatre mille Chrétiens du Kesrowan, auxquels il allouait une paie de trois piastres et demie par jour (environ quatre-vingt-dix centimes). Le patriarche avait manifesté l'intention de se faire transporter, quoique malade, au camp de Nahr-el-Kelb, pour encourager les Chrétiens par sa présence; mais les évêques qui l'entouraient l'en empêchèrent, en le suppliant de ne pas exposer sa personne sacrée à la fureur des combattants.

En apprenant que les Druzes se portaient sur Zaklèh, le patriarche fit partir de suite trois mille Chrétiens, qui quittèrent le camp de Nahr-el-Kelb

[1] C'est ce même Seïd-Ftékha qui, lors du bombardement de Beyrouth, en 1840, remit les clés de cette ville à l'amiral anglais.

en jurant de se battre jusqu'à l'extermination complète de la population Druze.

Le 9 novembre, Sélim-Pacha fit marcher vers la montagne toutes les troupes Turques qui étaient campées aux Pins (promenade sur la hauteur et à une demi-heure de Beyrouth).

Parmi ces troupes se trouvaient trois cents cavaliers Arnaoutes (Albanais) arrivés de Damas depuis le 5 octobre, sur la demande de Sélim-Pacha. Le passage des Arnaoutes est un véritable fléau pour le pays qu'ils traversent soit *ennemi* soit *ami*.

L'intention de Sélim-Pacha était d'opérer le désarmement *général* des Chrétiens et des Druzes, en commençant par les Chrétiens.

Le jour même du départ des troupes Turques, le consul général d'Angleterre se rendit à Chouaffatt, et à son retour, qui eut lieu dans l'après-midi, il convoqua en assemblée générale, chez lui, tous les consuls résidant à Beyrouth. Le lendemain, 10 novembre, pareille réunion eut lieu chez le consul de Russie, et là, tous les consuls des puissances européennes signèrent une protestation contre les actes de Sélim-Pacha, pour le rendre responsable de tous les événements qui venaient de se passer et de tous ceux qui se préparaient dans la montagne.

A cette époque, on vit circuler dans toute la montagne une convention entre les Druzes, conçue en ces termes :

« Convention entre les Druzes pour le partage
» des districts du Mont-Liban :

» 1° Les habitants de Der-el-Khamar et leur
» territoire appartiendront au cheik Abou-Naked ;
» le village sera partagé entre les fellahs [1] ;

» 2° Les terrains du district d'Emousser et
» ceux des Chrétiens du district d'Arkoub appar-
» tiendront à la famlle du cheik Hamed, ainsi que
» la soie provenant du pillage ; le reste sera partagé
» entre les fellahs ; en outre, cette famille aura des
» terrains dans le Kourah ;

» 3° Les terrains des Chrétiens des districts du
» Djezin et du Chouff appartiendront à la famille
» Djemblatt ainsi que la soie ; le pillage aux fellahs ;

» 4° La ville de Zaklèh et les terrains à l'ouest de
» la plaine d'El-B'kaâ et de celles de Bâalbek seront
» donnés aux Druzes du Haouran ;

» 5° Les émirs Talhouk et Rouslan auront les ter-
» rains de Chouaffat et les environs de Beyrouth ;
» le Dhamour sera pour la famille Aïd ;

[1] Paysans.

» 6° La famille Abd-el-Malek aura les terrains de » Rauchmaïa jusqu'à Chartoun; Saffaïa, Rombola » et Labbaïèh appartiendront au cheik Meneddin;

» 7° Les biens de la famille Bul-Hana et les ter- » rains du district du Metten appartiendront à l'émir » Druze de ces districts; le pillage sera le partage des » fellahs;

» 8° Les terrains de la famille Chéhab et des cou- » vents en général seront employés à payer le » tribut à la Sublime-Porte pour un *certain* » *temps;* le reste sera divisé en égales portions entre » les cheiks;

» 9° Les Druzes de Saffett auront le Kesrowan » jusqu'au fleuve Ibrahim, et de ce fleuve jusqu'à » Tripoli pour les Druzes de la montagne Aâlah;

» 10° Les Chrétiens seront chassés de la mon- » tagne; il ne restera de cette nation que les maçons, » les orfèvres, les forgerons et les cordonniers, pour » un certain temps;

» 11° Lorsque Zaklèh sera pris, les Druzes se por- » teront avec toutes leurs forces dans le Kesrowan, » et une fois ce district soumis, ils tueront les » Chrétiens qui se trouveront parmi eux, et il n'en » restera aucune trace : ils auront le même sort » que ceux de Der-el-Khamar.

» Cette convention a été rendue publique par un

» cheik Druze, qui ne déclarera son nom qu'à la fin » de la guerre, pour en être récompensé. »

Comme il fut impossible de s'assurer si cet écrit émanait réellement d'un Druze, beaucoup de personnes pensèrent que *ce cheik Druze* n'était pas *le véritable* rédacteur de cette convention.

FIN DU CHAPITRE IV.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE V.

L'émir Haïdar se met avec les Zaklèbrièhs. — Familles Druzes qui se portent sur Zaklèh. — Habitants du Mont-Liban en état de porter les armes. — Les Chrétiens ne veulent plus de leurs émirs et cheiks. — Marche de Méhémet-Reschid-Pacha sur Zaklèh.— Reschid-Pacha s'arrête à Bet-Méri.— Les moines du nord du Kesrowan envoyent leurs objets précieux à Beyrouth. —La corvette française *la Créole* se rend à Djouni. — Bruits que les Anglais font circuler. — Arrivée du bateau à vapeur français *l'Achéron.* — Opinion des Syriens sur la mission de *l'Achéron.* — Affaire de Zaklèh. — Lettre circulaire adressée par les Zaklèbrièhs à tous les Chrétiens du Mont-Liban. — Offres de services de l'émir Haïdar refusés par l'émir Kandjar. — Récompenses données à l'émir Kandjar. — Les Chrétiens de la montagne demandent l'émir Kandjar pour leur grand prince.— Les Druzes n'osent pas sortir de Beyrouth. — Reschid-Pacha arrive à Moâlaka. — Conférence entre Reschid-Pacha et les cheiks Druzes.—Reschid-Pacha se rend à Zaklèh.—Arrivée de la corvette autrichienne *le Véloce.* — Les Druzes veulent forcer des Chrétiens à combattre avec eux. — Courrier Druze pris par les Chrétiens. — L'ordre arrive aux Anglais de quitter la Syrie. — Reschid-Pacha revient à Beyrouth. — Les Druzes lèvent des contributions sur les Chrétiens pour le compte du Sultan. — Armes prises et rendues à deux Druzes. — Les Anglais évacuent la Syrie.

CHAPITRE V.

Zaklèh est le boulevard de la chrétienté dans le Liban; ainsi en défendant cette ville, les Maronites défendaient aussi tous leurs coreligionnaires de la montagne; car une fois Zaklèh prise par les Druzes, la cause des Chrétiens était à jamais perdue et ils se couvraient de honte. Les Maronites, comprenant parfaitement la position, s'apprêtaient à combattre avec ardeur. Là, devait se livrer une bataille décisive, puisque les Chrétiens et les Druzes réunissaient toutes leurs forces sur ce point capital.

Les Chrétiens étaient secondés par les Métoualis, commandés par l'émir Kandjar qui, cependant, par sa religion, aurait dû s'allier plutôt avec les Druzes qu'avec une autre secte. La cause du dévouement de l'émir Kandjar au parti chrétien datait de 1840 seulement. A cette époque, pendant la révolte des Maronites et des Druzes réunis contre les troupes d'Ibrahim-Pacha qui gouvernait alors la Syrie, l'émir Kandjar tomba au pouvoir des Egyptiens, qui le gardèrent prisonnier dans une maison de Zaklèh. Les Chrétiens de cette ville délivrèrent, par la force, l'émir Kandjar et l'escortèrent jusqu'au camp des Métoualis. Dès ce moment, l'émir Kandjar voua une amitié éternelle aux Zaklèhrièhs, et leur jura que tout son sang leur appartenait. L'attaque de Zaklèh vint procurer à l'émir Kandjar l'occasion de remplir sa promesse, qu'il tint avec une religieuse exactitude.

Dans le camp des Druzes arrivèrent simultanément :

1° Tous les membres de la famille de Saïd Djemblatt, avec tous les Druzes du district de Chouff;

2° Tous ceux de la famille d'Hatar-Hamad, avec tous les Druzes du district d'Arkoub;

3° Tous ceux de la famille d'Hamoud-Abou-Nakèh, avec les Druzes de Der-el-Khamar;

4 Tous ceux de la famille d'Hassein-Talhoulk, avec tous les Druzes du district d'El-Garb;

5° Et enfin, tous les membres de la famille de Youcef-Abd-el-Malek, avec tous les Druzes du district de Djiourd.

Le nombre des hommes en état de porter les armes dans tous les districts du Liban était, à cette époque, de cent onze mille hommes, divisés comme il suit :

Maronites et Grecs.	85,000
Métoualis.	8,000
Druzes.	18,000
TOTAL.	111,000

Les Chrétiens de Zaklèh demandèrent au patriarche des munitions de guerre et de l'argent, en le priant surtout de ne pas leur donner pour chefs des émirs et cheiks de la famille Chéhab; à cette dernière condition, ils répondaient de battre complétement les Druzes ou de mourir les armes à la main. Le patriarche, qui avait déjà à se repentir de sa fatale confiance dans les émirs de cette famille, consentit sans peine à accorder aux Zaklèhrièhs tout ce qu'ils lui demandaient.

Le 13 novembre, Sélim-Pacha envoya dans la montagne deux mille hommes de troupes Turques,

avec six pièces de canon, sous les ordres de Méhémet-Reschid-Pacha, qui venait d'être nommé tout récemment gouverneur de Saint-Jean-d'Arc, et qui était venu à Beyrouth depuis quelques jours pour s'entendre avec le gouverneur de cette dernière ville sur les mesures à prendre à l'égard du Liban. Ces troupes devaient aller camper dans la plaine de Bâalbek, en tournant Zaklèh, dans le but d'opérer le désarmement général des populations de la montagne, et de prendre possession de tout le Liban au nom du Sultan. Méhémet-Reschid-Pacha campa pendant quelques jours à Bet-Méri, village à trois heures de Beyrouth.

Dans la matinée du même jour (13 novembre), immédiatement après le départ de Reschid-Pacha pour la montagne, la corvette française *la Créole* alla jeter l'ancre devant Djouni, afin, en cas d'événement, d'être à même de protéger le patriarche, le collége des Lazaristes à Antourah et les deux mille Chrétiens restés au camp de Nahr-el-Kelb, sous le commandement du cheik Boutros.

Les Anglais profitèrent de cette circonstance pour faire circuler le bruit que la corvette française s'était rendue à Djouni pour pouvoir faire passer plus facilement des munitions de guerre aux Chrétiens de la montagne.

C'était du reste, disait-on, pour donner le change aux Syriens, que les Anglais semblaient vouloir prendre leur revanche d'une pareille imputation dirigée contre eux dès le commencement de la révolte, mais qui était *probablement d'une nature plus sérieuse*, puisqu'elle a été le sujet d'une réclamation officielle de la part du consul général d'Angleterre et du commandant des forces navales Britanniques [1].

Le lendemain, à six heures du soir, le bateau à vapeur Français, l'*Achéron*, venant de Smyrne, arriva devant Beyrouth. Il envoya ses dépêches à terre, et alla ensuite se placer à côté de la corvette la *Créole*, près de Nahr-el-Kelb. L'*Achéron* retourna à Smyrne vingt-quatre heures après son arrivée. On disait que ce bateau à vapeur était venu annoncer la prochaine arrivée d'une escadre française, et on ajoutait que lors de la visite que le commandant de l'*Achéron* fit au patriarche des Maronites, ce dernier lui aurait dit : que si *la France ne venait pas promptement à son secours*, c'en était fait des Chrétiens de la montagne; qu'il avait de l'argent et des munitions de guerre en suffisante quantité, mais qu'il avait besoin *d'hommes*.

[1] Voir au chapitre III de cette deuxième époque.

Par mesure de précaution, les moines de tous les couvents situés dans la partie nord du Kesrowan (partie habitée par le patriarche de la montagne), envoyèrent tous leurs objets précieux à Beyrouth.

Le dimanche soir, 14 novembre 1841, les Druzes, au nombre d'environ cinq mille, fondirent en masse sur Zaklèh et repoussèrent quelques habitants de cette ville jusqu'à Mahalakha; l'émir Kandjar, qui se trouvait dans ce village avec ses Métoualis, se joignit aux Zaklèhrièhs qui, formant en tout environ deux mille hommes, repoussèrent à leur tour les Druzes jusqu'à Meïden, et de là jusqu'à Kaffr'-Silouan.

Dans cette affaire, quatre cents Druzes eurent la tête tranchée; les Chrétiens firent plusieurs cheiks prisonniers. La perte des Zaklèhrièhs ne fut que de trois hommes, et celle des Métoualis de huit.

L'émir Kandjar voyant les Druzes momentanément dans l'impossibilité d'attaquer de nouveau Zaklèh, y envoya seulement six cents hommes, et, avec les quatorze cents hommes qui lui restaient, il se dirigea sur Hamanah, où les Druzes s'étaient réfugiés. Les Chrétiens attaquèrent ce village dans la nuit du 15 au 16 novembre; ils y tuèrent deux cents Druzes, et seize cheiks furent faits prisonniers.

Voici la traduction de la lettre par laquelle les Chrétiens des districts du Djiourd, de Sahed, du Garb et des environs de Narh-el-Kelb, annonçaient la victoire remportée par les Zaklérièhs à tous les cheiks Chrétiens du Mont-Liban et de Beyrouth.

Du 16 novembre 1841.

« Ce mardi au matin est arrivé un courrier de la
» part du cheik de Zaklèh, qui a annoncé que di-
» manche passé toutes les divisions Druzes, qui
» nient l'existence de Dieu, ayant à leur tête Djem-
» blatt, Naked, Talhouck, Abd-el-Malek et autres
» cheiks, se sont réunis d'abord par division, en-
» suite en deux colonnes, et ont fondu sur Zaklèh;
» la première à pris position devant Mahalakha,
» et la seconde à côté de Djedtièh. Elles ont attaqué
» en même temps la ville pour l'emporter d'assaut.
» Les assiégés, au nombre de quatre mille, se sont
» défendus vaillamment de tous les côtés; et, après
» un combat de plusieurs heures, pendant lesquelles
» le feu a duré continuellement, ils ont repoussé
» les ennemis et les ont entièrement défaits en les
» poursuivant depuis Djedtièh jusqu'à Amick, et
» depuis Mahalakha jusqu'à Meïden; ils ont laissé

» sur la place quatre cents Druzes et fait un butin » de trois cents bêtes de somme.

» Les Druzes se sont dispersés dans la plaine ; » s'il plaît à Dieu ils disparaîtront tout à fait, ces » impies qui ont osé incendier les couvents, dés- » honorer la croix et les vases sacrés, et qui se » sont conduits d'une manière si barbare pour » l'expiation de nos péchés.

» Nous espérons nous venger dignement, et nous » vous engageons, au nom de la chrétienté, à vous » rendre, ainsi que ceux qui sont aux environs de » Beyrouth, auprès de nous, à Conet-Elias, afin » que nous prenions nos mesures pour grossir le » nombre des fidèles combattant sous la protection » de la Mère de Dieu et de saint Elias ; nous nous » acheminerons, et comme nous sommes sans toit » et sans biens, puisqu'ils sont pillés et incendiés » ainsi que nos églises, on ne pourra pas nous » blâmer de tout le mal que nous allons faire en » combattant. Ainsi hâtez-vous, vous n'avez aucune » excuse à donner ; nos vivres vont manquer, et le » temps se perd.

» Salut. »

(*Les empreintes des cachets de tous les Maronites des districts sus-nommés.*)

L'émir Kandjar, voyant les Druzes se disposer à

attaquer une seconde fois Zaklèh, fit faire une digue pour arrêter l'eau dans une partie des environs de la ville ; il donna l'ordre aux Zaklérièhs de ne tirer qu'à demi-portée de fusil, et de ne commencer le feu que lorsqu'il le dirait [1]; il avait également défendu aux Chrétiens de s'occuper de dépouiller les Druzes morts : ce soin était réservé aux femmes, auxquelles il avait fait distribuer des fusils et des cartouches.

Lorsque les Druzes revinrent pour attaquer Zaklèh, les Chrétiens se sauvèrent à leur approche et attirèrent ainsi les Druzes dans la ville. Lorsque tous les Druzes furent bien engagés dans Zaklèh, les Chrétiens firent volte-face et tombèrent avec acharnement sur les Druzes, qui prirent la fuite à leur tour : ces derniers, en traversant les rues pour sortir de la ville, furent assaillis par les femmes qui tiraient sur eux des croisées et des terrasses de leurs maisons. Dans ce désordre, les Druzes laissèrent quatre cents morts que les femmes dépouillèrent pendant que les Zaklérièhs poursuivaient les fuyards, en les contraignant à passer par l'endroit où le terrain venait d'être inondé par les digues que l'émir

[1] L'émir Kandjar trancha lui-même la tête à un Chrétien qui avait tiré un coup de fusil sans attendre ses ordres.

Kandjar avait fait rompre dès que tous les Druzes se trouvèrent entrés dans Zaklèh. Les Druzes, en traversant cette eau boueuse pour se sauver, perdirent encore cinq cents hommes.

Les femmes ne cessaient d'encourager leurs maris et leurs enfants par des chants de guerre; elles leur apportaient de l'eau et des secours, et transportaient les blessés et les mourants pour les soigner.

Le 17 novembre au matin, l'émir Kandjar se porta avec ses Métoualis sur Halèh, où les Druzes tenaient cent cinquante Chrétiens enfermés dans le sérail d'un émir Druze. Les Druzes furent mis en complète déroute, les cent cinquante Chrétiens délivrés, et le sérail livré aux flammes. De là l'émir Kandjar se dirigea sur Der-el-Khamar.

Quelques Chrétiens de Kesrowan voyant les Zaklérièhs victorieux voulurent se joindre à eux; mais ces derniers refusèrent leurs services en leur disant qu'ils étaient des lâches, qu'ils n'avaient pas besoin d'eux, et qu'ils sauraient bien terminer leur affaire *eux seuls*.

L'émir Haïdar et quelques cheiks Druzes vinrent aussi offrir leurs services à l'émir Kandjar; mais ce dernier les renvoya, en leur disant que s'ils s'avisaient de se mêler avec ses troupes il leur ferait trancher le tête.

Les Zaklérièhs, pour reconnaître le service que l'émir Kandjar venait de leur rendre, lui donnèrent une somme de cent mille piastres (environ vingt-cinq mille francs). Le patriarche des Maronites lui fit cadeau d'une pareille somme.

Tous les Chrétiens de la montagne en apprenant la conduite de l'émir Kandjar, le demandèrent pour leur Grand-Prince.

Plusieurs centaines de Druzes s'étaient réfugiés dans Beyrouth, d'où ils n'osaient plus sortir sans une escorte pour les empêcher d'être attaqués par les Maronites. Sélim-Pacha, forcé de céder aux réclamations réitérées des Chrétiens de Beyrouth, ordonna aux Druzes de rentrer dans leurs foyers, en les menaçant de faire tomber la tête de celui qui n'exécuterait pas son ordre dans le délai de trois jours.

Le 19 novembre, Méhémet-Reschid-Pacha arriva avec sa division, à Mahalakha, situé à une demi-heure de Zaklèh, et y prit position. De là, il se rendit seul au camp des Druzes qui était peu éloigné de Mahalakha, et eut une conférence avec les principaux cheiks Druzes. Après cette conférence, qui dura trois heures, les Druzes levèrent leur camp, et le reportèrent un peu plus loin. Ensuite Méhémet-Reschid-Pacha se rendit à Zaklèh, pour

signifier aux Chrétiens de cette ville de lui rendre leurs armes ; ces derniers répondirent qu'ils étaient sous la protection de la France, et qu'ils ne remettraient leurs armes que sur un ordre du consul de cette puissance.

Méhémet-Reschid-Pacha, voyant l'inutilité de ses instances, se rendit avec ses troupes dans la plaine d'El-B'kâa[1], où Sélim-Pacha lui envoya un régiment Turc, détaché de la garnison de Beyrouth, ce qui portait les hommes sous son commandement à trois mille environ.

Les Maronites arrêtèrent un courrier Druze, porteur d'une lettre adressée à Méhémet-Reschid-Pacha, par laquelle ils le priaient de hâter le désarmement des Chrétiens, *selon sa promesse*, afin de pouvoir les exterminer plus facilement.

Beaucoup de villages du Liban sont composés moitié de Druzes, et moitié de Maronites ; les Druzes, dans l'espoir de réparer l'échec qu'ils venaient d'éprouver à Zaklèh, signifièrent aux Maronites de certains villages de se mettre de leur parti, dans les vingt-quatre heures, sous peine de voir piller et brûler leurs maisons. Dans d'autres villages où les Druzes laissaient leurs femmes et leurs enfants, ils forçaient, au contraire, les Maronites à rester, en les rendant responsables des malheurs qui pourraient arriver, pendant leur absence, à leurs familles ou à leurs propriétés.

[1] Cette plaine, qui fait suite à celle de Bâalbek, est entre Damas et Beyrouth : elle a dix-huit lieues de longueur sur trois lieues de largeur. On voit au milieu de cette plaine quatre ou cinq petits hameaux à une demi-heure de distance les uns des autres; chacun de ces hameaux appartient à un cheik Druze, et tous sont en grande partie habités par des Druzes.

Le 20 novembre, on vit entrer dans la rade de Beyrouth la corvette autrichienne, le *Véloce*, venant de Smyrne, avec cent soixante-quatorze hommes de troupes de débarquement. Le commandant de cette corvette avait ordre de *s'entendre* avec celui de la corvette française, la *Créole*, et de *suivre tous ses mouvements*.

Le 25 novembre, un navire à vapeur anglais, venant de Malte, apporta l'ordre à tous les officiers de cette nation, de terre et de mer, de quitter la Syrie à la fin du mois, pour se rendre immédiatement en Angleterre. Tous les officiers répandus sur les différents points de cette contrée furent rappelés de suite. Les habitants de Beyrouth apprirent la nouvelle du départ des Anglais par cette affiche placardée dans le quartier des Francs : « Pour lundi, 29 courant,
» vente aux enchères, à la porte du sérail, de che-
» vaux, objets d'habillement et de harnachement,

» pour cause de départ de l'état-major de S. M. » Britannique. »

Quelques jours après l'arrivée de ce navire anglais, on vit circuler dans Beyrouth une requête que l'on présentait à signer aux habitants de cette ville, qui était adressée au commandant des forces navales Britanniques, et par laquelle on *suppliait* les Anglais de ne pas quitter la Syrie avant la fin des affaires de la montagne. On attribua cette requête à un certain consul que *l'on nommait*, et qui, disait-on, avait reçu en échange une forte somme des Anglais, avec la promesse de leur protection pour l'établissement d'écoles protestantes dans le Liban. Ce qui donnait de la vraisemblance à ces bruits, c'est que l'on assurait que cette supplique n'était signée que par des individus qui se trouvaient sous la protection de ce consul.

Le 27, Méhémet-Reschid-Pacha revint de la montagne avec ses troupes qui campèrent aux Pins. Il disait que la crainte d'être surpris par le mauvais temps l'avait décidé à rentrer dans Beyrouth, et que d'ailleurs sa présence n'était plus nécessaire dans le Liban, puisque tout y était pacifié.

Après le départ des troupes turques du camp d'El-B'kâa, les Druzes se présentèrent dans tous les villages Chrétiens que Méhémet-Reschid-Pacha avait pu faire

désarmer, pour y lever des contributions au nom du Sultan. Ils s'adressaient aux cheiks, et exigeaient d'eux une certaine quantité de bourses, selon l'importance du village. Le cheik, dont la tête devait répondre du paiement, s'arrangeait toujours de manière à faire donner par les Chrétiens de son village la somme demandée, en les faisant mettre sous le bâton jusqu'au parfait paiement, depuis deux cents jusqu'à mille piastres (environ de cinquante à deux cent cinquante francs), selon la fortune connue du Chrétien. Les Druzes gardaient pour eux la moitié de ce qu'ils recevaient, et envoyaient l'autre moitié au gouverneur Turc.

Deux Druzes, attachés au service de l'émir Amin-Roslan, se rendant de Chouaffatt à Beyrouth, furent désarmés par les troupes turques campées aux Pins. Ces Druzes racontèrent à leur maître ce qui venait de leur arriver; l'émir Amin-Roslan envoya aussitôt un cheik Druze pour réclamer les armes prises. Ce cheik ne sachant que l'arabe, et ne pouvant se faire comprendre du chef de la police du camp, qui ne parlait que le turc, s'adressa au kawass du consul d'Autriche, qui passait en ce moment, et qui lui servit de drogman. Après une courte explication, les armes furent rendues aux Druzes, et le chef de la police turque dit à l'envoyé de l'émir

Amin-Roslan, qu'il le priait d'excuser l'erreur de ses soldats, qui *n'avaient aucun ordre pour désarmer les Druzes, leurs amis.*

Le 1er décembre 1841, les Anglais se décidèrent enfin à commencer l'évacuation de la Syrie; à deux heures et demie après midi, les soixante-cinq sous-officiers et soldats du génie, qui formaient la garnison anglaise à Beyrouth depuis la reddition de cette ville, se rendirent à bord du vaisseau anglais qui était en rade, emmenant avec eux leur petit parc d'artillerie et tout le matériel. Le 4 du même mois, les douze officiers composant l'etat-major s'embarquèrent à bord de ce vaisseau qui mit à la voile pour Malte, le même jour, après le coucher du soleil.

Depuis longtemps le Diwan de Constantinople avait demandé avec instance aux Anglais l'évacuation de la Syrie; ces derniers, sous prétexte de s'entendre sur le remboursement des frais de guerre, avaient toujours différé leur départ, et cependant, en dernier lieu, ils avaient promis de quitter la Syrie le 1er septembre 1841.

Cette persistance à vouloir rester en Syrie, fit penser plus tard aux habitants de Beyrouth que les Anglais avaient bien pu avoir assez de perspicacité pour prévoir six semaines à l'avance la

révolte qui devait éclater dans le Liban, et qu'alors, dans l'*intérêt* des montagnards, ils avaient jugé convenable de prolonger leur séjour en Syrie, étant persuadés *qu'eux seuls* sont capables de maintenir *l'ordre et la paix* partout où ils se trouvent.

FIN DU CHAPITRE V.

SOMMAIRE

DU CHAPITRE VI.

Le patriarche des Maronites fait une levée de dix mille Chrétiens. — L'émir Kandjar, avec cinq cents cavaliers Métoualis, repousse l'attaque de trois mille Druzes. — Sélim-Pacha envoie des troupes dans le Kesrowan. — Chrétiens égorgés par les Druzes à B'falougha. — Lettre d'un négociant de Beyrouth à son correspondant de Smyrne. — Le Diwan de Constantinople ordonne la restitution des objets pris aux Chrétiens par les Druzes. — Sélim-Pacha convoque les cheiks Druzes et Maronites. — Refus des Druzes de se rendre à cette réunion. — Arrivée à Beyrouth du séraskier Moustafa-Nouri-Pacha et d'Omar-Pacha venant de Constantinople. — Lettre d'un négociant Syrien. — Réunion chez le séraskier de tous les pachas, émirs et cheiks de la montagne. — Omar-Pacha nommé gouverneur du Liban. — L'émir Amin-el-Kassim envoyé prisonnier à Constantinople par le séraskier. — Omar-Pacha part de Beyrouth pour se rendre à Beit-el-Dyn. — Le séraskier Moustafa Pacha se rend à Damas.

CHAPITRE VI.

Dans les premiers jours du mois de décembre, le patriarche des Maronites fit faire, dans le vaste district du Kesrowan, une levée de dix mille Chrétiens. On prenait le tiers des hommes de chaque village, et on choisissait les plus robustes. Ces dix mille hommes campèrent entre le Kesrowan et Zaklèh. Ensuite le patriarche demanda de l'argent, des provisions et des munitions pour ces dix mille hommes, à tous les couvents, qui étaient au nombre de quatre-vingt-seize; par ce moyen il s'était

déjà procuré dix mille bourses, et les couvents s'étaient en outre engagés, en cas de besoin, à fournir, outre les provisions, un subside de cent bourses, de sorte qu'il pouvait compter sur environ dix mille autres bourses.

L'émir Kandjar et son frère l'émir Mohammed étaient également campés près de Zaklèh avec deux mille fantassins et mille cavaliers Métoualis.

Le 10 décembre, deux mille cinq cents Druzes se présentèrent pour attaquer le camp des Métoualis. L'émir Kandjar, à la tête de cinq cents cavaliers seulement, mit les Druzes en pleine déroute après leur avoir fait essuyer de grandes pertes.

En recevant cette nouvelle, Sélim-Pacha détacha de suite, du camp des Pins, deux cent cinquante cavaliers Arnaoutes qu'il envoya à Djézin, dans le district du Chouff, où quelques Chrétiens, qui s'y trouvaient réunis, auraient pu profiter de la défaite des Druzes pour leur couper la retraite.

En même temps, Sélim-Pacha envoya trois cents hommes à Zouck, à Djouni et dans d'autres villages du Kesrowan, qui étaient alors dégarnis d'une grande partie de leur population, pour percevoir les contributions dans ce district qui n'est habité que par des Chrétiens.

A B'falougha, dans le Metten, vingt Chrétiens

s'étaient barricadés dans le sérail de l'émir Tchédid, et se défendaient vaillamment contre une nuée de Druzes, à la tête desquels étaient le cheik El-Kang et d'autres cheiks de B'teuter. Les Druzes, voyant qu'ils perdaient des hommes, tandis qu'ils ne pouvaient faire aucun mal aux Chrétiens, essayèrent de mettre le feu au sérail. Les Maronites, effrayés et sur le point de manquer de munitions, proposèrent de rendre leurs armes sous la condition d'avoir la vie sauve pour eux et le fils de l'émir Tchédid. Les Druzes acceptèrent cette proposition; mais après avoir pris les armes des Chrétiens, ils les égorgèrent et épargnèrent seulement le fils de l'émir Tchédid, dans l'espoir d'en tirer une bonne rançon.

Les Druzes continuèrent le pillage et les massacres, et l'on comptait déjà, à cette époque, quarante-cinq villages chrétiens devenus la proie des flammes.

Plus de vingt mille Chrétiens se trouvaient sans asile, et l'on voyait une foule de ces infortunés errer dans les champs, presque sans vêtements, et n'ayant d'autre abri pour passer les nuits que les branches des mûriers.

Un des principaux négociants de Beyrouth en écrivant, le 12 décembre 1841, à son correspondant de Smyrne, les détails de tous les déplorables

événements qui affligeaient les Chrétiens, s'exprimait ainsi [1] :

« . . . .

» Les événements qui, depuis deux mois, désolent la Syrie, donnent lieu à bien des conjectures » qui sont toutes susceptibles d'acquérir du crédit. » Mon séjour dans ce pays depuis longues années, » mes rapports journaliers avec les montagnards, en » me rendant pour ainsi dire témoin oculaire des » principaux faits, m'ont nécessairement placé de » manière à juger mieux que bien d'autres les événements qui viennent de se passer et qui, j'ai » tout lieu de le croire, ne sont que le prélude d'un » *avenir plus malheureux encore.*

» De toutes les conjectures, la moins hasardée » est celle que le gouvernement anglais, après avoir » vainement épuisé depuis un an tous les moyens » en son pouvoir, pour se créer une influence directe dans la montagne, et s'être convaincu de » l'inutilité de ses efforts tant que les Chrétiens et les » Druzes resteraient unis, aurait suscité une guerre » de religion, soit pour se faire un parti, soit en » profitant des dissensions de la montagne, pour y

[1] J'ai supprimé, dans cette lettre, tous les détails déjà connus du lecteur.

» établir sur un pied stable le gouvernement constantinopolitain, et exercer par son entremise » une influence indirecte sur les Chrétiens.

» Cette assertion pourrait trouver d'autant plus » de crédit, que bien des circonstances antérieures » aux événements actuels viendraient lui donner » une couleur de vérité, et que tous les gouvernements qui se sont succédés en Syrie, ne sont parvenus à y gouverner qu'en profitant habilement » des dissensions qu'ils avaient l'art d'y faire naître.

» . . . .

» On sait actuellement par quelles promesses » les gouvernements anglais et constantinopolitain » sont parvenus à insurger, l'année dernière, toute la » montagne contre Ibrahim-Pacha. Les malheureux Syriens y avaient d'autant plus de confiance, » qu'ils les croyaient garanties par les quatre puissances européennes, signataires du traité du 15 » juillet. Aussi, rêvèrent-ils, non pas le retour, » mais un commencement de l'âge d'or. La Syrie » devait être pendant trois années exempte de toutes » impositions; le gouvernement de la Porte promettait de rembourser toutes les pertes et dommages éprouvés par les Syriens : aussi fellahs, » cheiks et émirs faisaient journellement l'inventaire, non-seulement de ce qu'ils venaient de

» perdre réellement, mais encore de *tout ce qu'ils*
» *auraient pu perdre.*

» . . . .

» La fatalité semblait s'attacher à tous les actes
» des Anglais en Syrie ; tous leurs efforts, pour se
» créer une influence dans la montagne, ne ten-
» daient au contraire qu'à les rendre plus suspects.

» Un fait qui, avec plus de tact, eût été de nature
» à donner aux Anglais plus d'influence dans la
» montagne, a été la nomination d'un grand prince
» de leur choix. Je dis avec plus de tact, je devrais
» dire avec *un peu* de tact, car il a fallu n'en avoir pas
» du tout pour choisir dans la maison Chéhab l'être
» le plus nul et le plus stupide qu'il y eût. Ce nou-
» veau grand prince, neveu de l'ex-grand prince
» l'émir Béchir, qui devait son élévation aux inté-
» rêts anglais, et qui n'agissait que par eux et que
» pour eux, a été précisément un obstacle à l'in-
» fluence que les Anglais se proposaient d'acquérir.

» . . . . »

Le 12 décembre, un tatar (courrier) venant de Constantinople, apporta à Sélim-Pacha et au Grand-Prince de la montagne un firman du Diwan, pour convoquer de suite tous les émirs et cheiks Druzes, afin de leur ordonner de faire rendre immédiatement

aux Chrétiens tout ce qu'ils leur avaient pris, sous peine d'être déclarés rebelles envers la Sublime-Porte et punis comme tels. Par le même tatar, le patriarche des Maronites reçut de son procureur, à Constantinople, la nouvelle de l'envoi de ce firman.

Aussitôt après la réception du firman du Diwan de Constantinople, Sélim-Pacha envoya un bouïourdi à tous les émirs et cheiks Chrétiens et Druzes, pour qu'ils aient à se trouver en son sérail de Beyrouth, le lundi 20 décembre. Dans le bouïourdi adressé aux Druzes, Sélim Pacha avait fait ajouter que dans le cas où, par suite d'*indisposition*, ils ne pourraient pas se rendre en personne à Beyrouth, ils auraient la faculté de se faire représenter par un fondé de pouvoir. Aucun Druze ne répondit au bouïourdi de Sélim-Pacha.

Le 24 décembre, arriva dans le port de Beyrouth le bateau à vapeur turc *le Peiki-Cherkett*, venant de Constantinople, ayant à bord le séraskier Mustapha-Nouri-Pacha, accompagné de Mouktar-Bey, qui remplissait les fonctions de *moustéchar* (conseiller) d'Omar-Pacha, renégat autrichien, ayant le grade de général de brigade, et de sept autres

campagne de Syrie, sous les ordres du général Jockmus.

Avec le *Peiki-Cherkett* arrivèrent le steamer du gouvernement turc le *Tahiri-Bahri*, et le paquebot le *Prince de Metternih*, de la compagnie du Lloyd autrichien, qui portaient quinze cents hommes d'infanterie turque.

La mission du séraskier avait pour but de mettre un terme aux discordes qui ensanglantaient la Syrie. Le Diwan de Constantinople avait désigné Mustapha-Nouri-Pacha pour remplir cette tâche difficile, à cause du succès qu'il avait obtenu dans le temps en Albanie, en parvenant à rétablir l'ordre et la tranquillité parmi les races turbulentes et guerrières de cette province.

Dès le lendemain de son débarquement, le séraskier envoya un bouïourdi à tous les pachas, defterdars et beys en fonctions dans toutes les villes du littoral et de l'intérieur de la Syrie, à tous les principaux émirs et cheiks Chrétiens et Druzes, ainsi qu'aux évêques catholiques et schismatiques, pour se rendre à Beyrouth, afin de s'entendre avec eux sur les moyens à employer pour arriver à la pacification du Liban.

Tous les personnages convoqués arrivèrent successivement à Beyrouth, à l'exception du cheik

Chébli-el-Harian, qui se réfugia dans les environs de Zaklèh; le séraskier envoya Nedjib-Pacha avec deux mille hommes à la poursuite de ce cheik qui fut amené à Beyrouth de vive force.

Le 9 janvier 1842, un négociant syrien de Beyrouth adressait à son correspondant d'Alexandrie une lettre, qui se terminait ainsi :

« . . . .

» Le séraskier (ministre de la guerre) Mustapha-Nouri-Pacha, arrivé ici depuis quelques jours, a envoyé aux principaux chefs des nations Druze et Maronite l'ordre de se rendre à Beyrouth. Il voulait recueillir de leur bouche des renseignements positifs et détaillés sur les troubles du Liban.

» Arrivés devant le séraskier, le représentant du patriarche, l'évêque Botros, et un grand nombre de cheiks Maronites qui l'accompagnaient, ont fait le récit fidèle de ces déplorables événements, et exposé les pertes essuyées par les Maronites. Ces députés ont réclamé, au nom de toute la nation Maronite, une indemnité pour les propriétés particulières, les églises et les couvents livrés aux flammes par ces adorateurs du veau, et dont

» la valeur était de plus de huit millions de piastres » (deux millions de francs); mais Mustapha-Pacha » leur a déclaré ne pouvoir les satisfaire pour le mo- » ment, en leur faisant entendre qu'il leur fallait » d'abord *accepter un gouverneur turc*, qui serait » nommé par la Sublime-Porte, et qu'alors ils pour- » raient s'adresser à ce fonctionnaire, qui leur ferait » obtenir les dédommagements qu'ils demandaient.

» Quoique la volonté du Diwan de Constanti- » nople, dont le séraskier se disait chargé, fût, » d'après lui, de punir sévèrement les agresseurs et » de faire justice aux opprimés, cependant cet » envoyé a montré beaucoup de ménagements et de » partialité pour les Druzes; car ceux qui sont véri- » tablement les auteurs de nos funestes collisions, » semblaient avoir obtenu son entière approbation, » tandis que les Maronites n'ont pu obtenir ni jus- » tice ni indemnité.

» Ce qui a révolté surtout les envoyés du pa- » triarche et les autres Chrétiens de l'assemblée, ça » été d'entendre Mustapha-Pacha proposer aux » Maronites d'élire pour gouverneur un prince » quelconque, pourvu qu'il ne fût pas *Chrétien*. — » Nous n'avons jamais été gouvernés, ont-ils unani- » mement répondu, que par des princes *Chrétiens* » de la famille Chéhab. — J'en conviens, répliqua le

» séraskier, mais cette famille professait jadis la » religion musulmane, et voilà pourquoi j'ai cru » devoir vous soumettre cette proposition. Enfin, » après une longue et vive discussion, les repré- » sentants du patriarche ont exprimé à Mustapha- » Pacha, le dernier vœu de la nation Maronite : » c'était de rappeler de l'exil le grand émir Béchir, » ou de nommer à sa place un autre prince de la » même famille, à qui l'on confierait, comme autre- » fois, l'administration du Liban. A défaut, ils » n'acceptaient pas le chef qu'on voulait leur » imposer, et en appelleraient à la France qui est, » *depuis des siècles, la protectrice de leur nation.*

» Les cheiks Druzes exposèrent à leur tour ce qu'ils » appelaient les justes motifs de leur guerre contre » les Chrétiens et leur gouverneur. Ce dernier, » dirent-ils, quoique investi de ses pouvoirs par la » Sublime-Porte, mais *sans doute provisoirement*, » est de la même religion que nos adversaires, et, » quelque haute que soit l'origine de la famille » Chéhab, les Druzes ne peuvent consentir à être » dominés par un prince Chrétien.

» A l'issue de cette assemblée tumultueuse, Mus- » tapha-Pacha, bien que reconnaissant les Druzes » seuls coupables, les a congédiés sans autre expli- » cation. Ce jugement partial s'explique par un

» égal sentiment de haine contre le Christianisme.

» Et voilà où en sont les événements!

» Et maintenant, que penser de cette infâme » diplomatie anglaise qui, après avoir promis, par » le traité du 15 juillet, au nom de plusieurs puis- » sances européennes, l'affranchissement et l'indé- » pendance de la Syrie, vient elle-même la livrer à » l'anarchie et la guerre? Que penser encore d'une » nation qui se prétend l'une des plus avancées en » civilisation et en philanthropie, et qui cependant, » se voyant à bon droit rejetée par les Maronites » elle et ses doctrines erronées et subversives, a » tout fait pour semer la haine entre les Druzes et » les Chrétiens, en les excitant à s'entre détruire, » afin de venir ensuite asseoir plus facilement sa » domination envahissante?

» Mais la France aussi s'est indignement trahie » en nous abandonnant, en se laissant tomber elle- » même et volontairement dans cet abîme d'abaisse- » ment et d'humiliation. Oh! non! non! elle en » sortira, mais ce sera peut-être un peu tard! Elle » en sortira, car la France ne peut rester indiffé- » rente aux cris d'une nation amie qui tend vers » elle ses bras suppliants; elle ne saurait souffrir » que l'étranger anéantisse ses anciens protégés, et » s'empare impunément de leurs belles et fertiles

» contrées; elle ne saurait oublier les plus hauts » faits de l'histoire, les quarante mille Maronites » croisés dans l'île de Chypre, qui suivirent volon- » tairement, à travers les déserts de la Palestine, » sous la bannière des lys, les destinées de la France » libératrice; elle ne peut, non plus, désavouer les » soixante mille soldats de la même nation qui, du » fond de la Syrie, volèrent successivement au » secours de Saint-Louis, dont ils partagèrent les » succès et les revers, la gloire et l'infortune!

» Je m'arrête... que la France réfléchisse à la » justice de l'histoire!..... »

Après plusieurs conférences particulières, le séraskier annonça un grand Diwan, qui eut lieu le 15 janvier 1842. Les principaux membres de ce Diwan étaient : le séraskier; l'émir Amin-el-Khassim, Grand-Prince du Liban; Omar-Pacha; Sélim-Pacha, gouverneur de Beyrouth; Nedjib-Pacha, gouverneur de Damas; Méhémet-Reschid-Pacha, gouverneur de Saint-Jean-d'Acre; Youcef-Pacha, gouverneur de Tripoli; Mohammed-Pacha, gouverneur de Seyde; Ibrahim-Pacha, férik d'Alep, et Yakoub-Pacha, président.

Lorsque tous les membres qui devaient composer le Diwan furent réunis, le séraskier fit donner lec-

ture du firman du sultan Abdul-Medjid, qui nommait Omar-Pacha gouverneur général de tous les districts du Liban, en lui adjoignant pour kiaïas (lieutenants) l'émir Haïdar, de Solima, et Nouman-Bey, tous deux Druzes.

Après la lecture du firman impérial, le séraskier fit revêtir, au nom du Sultan, les cheiks Habeïch, Khazin et Dahdah, d'une abbayèh d'honneur (espèce de pelisse) en drap écarlate; la même distinction fut accordée aux personnages suivants qui avaient également siégé au Diwan : Hanna-Stambouli, procureur et représentant du patriarche des Maronites; l'évêque maronite; Basilius, évêque catholique de Zaklèh ; Agabious, évêque de Beyrouth ; Abou-Samrah ; les notables de Zaklèh; deux cheiks de B'khiri, et trois diacres schismatiques. Enfin, quatre cheiks Druzes des plus notables, l'émir Haïdar et deux émirs Chrétiens reçurent chacun un châle de cachemire fond blanc rayé bleu, et une tabatière enrichie de diamants.

L'émir Amin-El-Khassim dit au séraskier qu'il ne voulait pas reconnaître l'autorité d'Omar-Pacha; que lui, ayant été nommé Grand-Prince du Liban, par un firman du Sultan, il ne pouvait, par conséquent, être dépossédé de ce titre que par un nouveau firman du Grand-Seigneur, et finit par menacer le

séraskier de faire soulever toutes les populations de la montagne pour soutenir ses droits. Le séraskier fit de suite arrêter l'émir Amin-el-Khassim par ses kawass, qui le conduisirent à bord du bateau à vapeur turc le *Thahiri-Bahri*, qui l'emmena immédiatement à Constantinople.

Le 17 janvier 1842, Omar-Pacha quitta Beyrouth avec une escorte de quatre mille hommes, pour se rendre au sérail de l'ex-grand-prince l'émir Béchir, à Beit-el-Dyn, près Der-el-Khamar, où il fixa sa résidence.

Le même jour le séraskier Mustapha-Nouri-Pacha se mit en route pour Damas.

FIN DU CHAPITRE VI ET DE LA DEUXIÈME ÉPOQUE.

CONCLUSION.

Tous les faits cités dans la relation qui précède prouvent suffisamment que le gouvernement français, en suivant sa politique inique, par l'abandon des Chrétiens du Liban, leur a causé des maux incalculables, indépendamment de la perte de son influence, passée dans les mains d'hommes ennemis de la civilisation, de la liberté et de tout ce qui porte le nom Chrétien.

Cependant, dès le commencement de la révolte des Druzes et des Maronites contre les Egyptiens, la France pouvait intervenir, montrer sa protection réelle et sa prépondérance; il n'y avait alors à

craindre aucune collision entre les flottes, puisqu'il s'écoula un intervalle de trois mois depuis le jour de l'insurrection jusqu'à l'époque de l'intervention des flottes combinées de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Turquie.

La France, en prenant l'initiative dans cette circonstance, comme elle le fit pour l'expédition de Morée, neutralisait l'effet du traité du 15 juillet ; mais sa politique, mal dirigée, mal entendue, l'isola de la politique générale, et brisa ses meilleures alliances en Europe et dans le Levant.

Elle se borna, pendant quelques semaines, à faire semblant de vouloir pour l'Egypte, ce qu'elle ne voulut ni pour la Belgique, ni pour l'Italie, ni pour la Pologne. Plutôt que de jouer cette comédie, indigne d'une grande nation, elle aurait mieux fait de se prononcer contre les effets si funestes de l'administration égyptienne, et d'adopter une politique d'humanité plus en rapport avec les sentiments généreux de la natiou française, sa dignité, ses intérêts, et le progrès de la civilisation.

Quand les forces de la quadruple alliance vinrent pour opérer sur les côtes de Syrie, l'Angleterre n'y trouvant pas la France, s'empara du mouvement, protégea les Maronites à notre place, et le protectorat français fut consommé. La flotte française, qui

se disposait à venir au secours des Syriens, fut rappelée à Toulon, et Méhémet-Ali fut à son tour sacrifié comme venaient de l'être tous les Chrétiens du Liban.

Le gouvernement français vit l'abîme qu'il s'était creusé ; un nouveau ministre fut appelé à le combler ; mais la condition de la réconciliation avec les puissances fut de reconnaître le traité du 15 juillet, de renoncer à ses droits exclusifs sur les populations chrétiennes du Liban, et de ne rien faire sans l'assentiment des autres puissances de l'Europe. Voilà donc la formation du concert européen !

Quel a été le résultat de cette politique ?

D'abord, le traité du 15 juillet a été conclu pour faire rentrer la Syrie sous la domination de la turquie, en assurant des garanties stipulées en faveur des populations chrétiennes. La première clause a été remplie : la Syrie est sous la domination turque ; mais a-t-on pacifié cette contrée ? lui a-t-on donné une administration en rapport avec ses besoins ? y a-t-on rétabli l'ordre et la sécurité ? a-t-on fait observer par les Turcs les conditions stipulées en faveur des Chrétiens du Liban ? les a-t-on indemnisés de leur ruine causée par la guerre ? enfin sont-ils protégés ? A toutes ces questions comme à bien d'autres on peut répondre : Non !

Les Anglais venaient de déposséder le vieil émir Béchir pour mettre à sa place son neveu, l'émir El-Khassim, qui ne possédait aucune des conditions nécessaires pour gouverner les populations de la montagne.

Le concert européen souscrivit à cette faute.

Une guerre civile est suscitée entre les Chrétiens et les Druzes; un séraskier arrive à Beyrouth, et, sous le prétexte de rétablir l'ordre dans la montagne, fait saisir à son tour l'émir El-Kassim, pour l'envoyer prisonnier à Constantinople.

Le concert européen accepte encore cet acte arbitraire et la destitution d'un prince qu'il avait reconnu.

Ce fut alors qu'un renégat Autrichien, Omar-Pacha, fut nommé gouverneur général de la montagne. C'était le comble de l'insulte pour les Chrétiens, qui professent le plus profond mépris pour les renégats. Sous ce pacha, les Chrétiens eurent plus que jamais à souffrir de la déloyauté de la Turquie et de l'Angleterre, qui soutinrent les Druzes contre eux. Ces deux puissances avaient chacune un intérêt particulier à entretenir cette lutte : les Turcs, parce qu'ils affaiblissaient la montagne pour mieux la dominer ensuite, et les Anglais, parce qu'ils détruisaient le parti français qui vivait toujours chez les Chrétiens.

Quatre mille Arnaoutes (Albanais) débarquèrent à Beyrouth pour renforcer les troupes Turques et soutenir les vues du nouveau gouverneur du Liban, qui, en raison de ses précédents, fut mis en demeure de faire ses preuves contre les Chrétiens. Il s'en acquitta suivant la lettre du Koran; car, pour prouver qu'il était bon Musulman, ce renégat fit saccager et incendier vingt-deux couvents, soixante-cinq églises et vingt mille maisons. Quarante mille Chrétiens se trouvèrent sans asile et sans pain! Les dommages s'élevèrent à quatre-vingt-trois mille bourses, soit, quarante-un million cinquante mille piastres (environ dix millions trois cent soixante-quinze mille francs).

Deux vaisseaux français, l'*Inflexible* et le *Santi-Pétri*, jetèrent l'ancre devant Beyrouth, le 8 août 1842. Il y avait à cette époque dans la rade de Beyrouth douze bâtiments de guerre européens, dont huit appartenaient à la France, trois à l'Angleterre, et un à l'Autriche, savoir :

A la marine française, deux vaisseaux : l'*Inflexible* et le *Santi-Pétri*; quatre corvettes : la *Créole*, la *Cornaline*, la *Diligente* et l'*Isère*, et deux bricks : l'*Alcibiade* et la *Surprise*.

A la marine anglaise, deux vaisseaux : le *Van-*

guard de 84 canons, et le *Cambridge* de 72 canons, et la frégate l'*Inconstance* de 48 canons.

A la marine autrichienne, la corvette la *Clémenza*.

C'était la première fois que l'on voyait des vaisseaux français dans ces parages ; aussi l'apparition de l'*Inflexible* et du *Santi-Pétri* causa-t-elle une grande joie aux Chrétiens de la Syrie, qui crurent que les Français venaient enfin à leur secours ; mais ils reconnurent bientôt leur fatale erreur, et leur joie ne fut pas de longue durée, car ces deux vaisseaux quittèrent la rade de Beyrouth le 1er septembre suivant, pour se rendre à Smyrne.

Quand le patriarche des Maronites apprit que l'*Inflexible* et le *Santi-Pétri* devaient partir, il envoya, dès le 31 août, son procureur, accompagné de l'archevêque grec Maximos, pour prier le contre-amiral français de retarder son départ *de dix jours*, dans l'intérêt des Chrétiens du Liban. Ce contre-amiral se contenta de répondre aux envoyés du patriarche qu'il avait reçu l'*ordre* de partir de suite.

Le gouvernement français a commis une faute très-grave en envoyant ces deux vaisseaux sur la côte de Syrie, pour les en retirer si promptement, surtout n'ayant pas l'intention de se déclarer franchement protecteur des populations chrétiennes du

Liban. Les malheureux Maronites furent les tristes victimes des jongleries du ministère français de cette époque, car le prompt départ de l'*Inflexible* et du *Santi-Pétri* fit comprendre clairement que la France ne voulait pas se mêler des affaires de la montagne, et les ennemis des Chrétiens en profitèrent pour recommencer le pillage et les massacres avec plus d'acharnement et de férocité qu'auparavant.

Le concert européen employa plus de six mois pour le rappel d'Omar-Pacha, qui n'eut lieu qu'à la fin de 1842.

Ainsi, les protégés de la France et les protégés du concert européen subirent pendant deux années un règne de terreur, d'atrocités et de ruines, et dans cette intervalle périrent des milliers de Chrétiens par le meurtre et la famine.

Dans les garanties stipulées, en 1840, entre la Turquie, les autres puissances et les Maronites, ces derniers devaient rester *trois années* sans payer d'impôts, en raison des pertes qu'ils venaient d'éprouver. Malgré ce traité, dès le commencement de 1842, les Chrétiens furent obligés d'accepter de nouvelles conventions, par lesquelles les montagnards s'engageaient à payer douze cents bourses à la Porte, comme tribut, et deux mille trois cents bourses au gouverneur du Liban.

Le concert européen, non-seulement n'empêcha pas cette violation du traité, mais laissa encore les autorités turques faire des levées d'impôts arbitraires.

Le concert européen fit un replâtrage gouvernemental, en mettant à la place d'Omar-Pacha deux kaïmakans, l'un Druze et l'autre Maronite, qui furent installés dans le Liban, sous la *direction* d'un pacha résidant à Beyrouth. Cette mesure ne servit qu'à diviser le Liban.

Ce nouveau gouvernement double fut installé le 1er janvier 1843.

Qu'est-il arrivé?

Le pacha de Beyrouth, par ordre de la Porte, employait les sommes qu'il percevait, d'après les nouvelles conditions imposées aux montagnards, à corrompre les cheiks du Liban, et à faire des deux kaïmakans les instruments de sa volonté. Contrairement au traité de 1841, le pacha s'empara encore de cent quatre-vingt mille piastres destinées aux choses d'utilité publique, et obligea le kaïmakan, Chrétien à rembourser cette somme.

Le concert européen, en faisant rappeler Omar-Pacha, avait stipulé dans le traité signé à Constantinople, le 7 décembre 1842, que la Porte retirerait tous les Arnaoutes de la Syrie : cette clause n'a

pas été entièrement exécutée, car on en laissa cinq à six cents qui commettaient de continuels brigandages sur tout le littoral.

Contrairement encore au traité de 1842, le concert européen a autorisé la Porte à nommer un bey turc gouverneur de Der-el-Khamar, qui avait le droit de nommer un cheik Druze et un Maronite pour chaque village. Kadhri-Bey, ce gouverneur turc, sans aucun prétexte et en pleine paix (à la fin de novembre 1843), ordonna aux deux mille fantassins qui étaient sous ses ordres de faire le sac de Der-el-Khamar, et chaque soldat turc put tuer et piller à son aise la population chrétienne de cette ville.

Enfin, le 29 février 1844, Assad-Pacha, gouverneur de Beyrouth, fit venir en son sérail les consuls des cinq puissances étrangères, et leur déclara que désormais, d'après les ordres de la Sublime-Porte, les Chrétiens seraient soumis aux Druzes dans les localités où se trouvaient des Chrétiens et des Druzes réunis. Or, les Chrétiens étant en majorité partout, il suffira donc aux Turcs d'installer un Druze dans un village chrétien pour avoir le prétexte d'y nommer un cheik Druze? Cette dernière mesure est non-seulement contraire au traité, mais encore à toutes les coutumes suivies dans le Levant, en raison de la différence et des oppositions de races et de reli-

gions. De cette manière, la Porte confie la protection des évêques, des églises, des monastères d'hommes et de femmes, aux ennemis naturels des Chrétiens, et les Maronites se voient sous la dépendance de ceux qui ont saccagé et brûlé leurs maisons, leurs églises et leurs récoltes, et qui ont massacré leurs pères, leurs femmes et leurs enfants!

Voici donc le résumé des travaux du concert européen pendant cinq années :

Il a mis à la place de la famille Chéhab et au profit de quelques révoltés, des ennemis des Chrétiens ou des êtres incapables de les gouverner;

Il a laissé violer les articles du traité qu'il a reconnu lui-même;

Il a augmenté les désastres du Liban et concouru à sa division ;

Il n'a point protégé les habitants contre les injustices et les violences des pachas, ni contre les massacres, le pillage et l'incendie ;

Il a causé l'augmentation de la haine entre les Druzes et les Chrétiens, et entre ces derniers et les Turcs ;

Enfin il a laissé détruire les droits des Chrétiens du Liban et a complété la ruine de ce pays d'une telle façon, qu'il faudrait une cinquantaine d'années

d'une bonne administration, pour lui rendre son ancienne prospérité.

La France, qui protégeait exclusivement ces contrées, a participé à tous ces actes, tandis qu'elle aurait dû, en entrant dans le concert européen, s'assurer de l'entier accomplissement du traité de 1840, et s'en retirer si les autres puissances refusaient de remplir leurs engagements.

Le concert européen n'étant pas favorable aux intérêts à la fois chrétiens et français (qui sont indivisibles en Orient), maintient avec connaissance de cause la barbarie et le désordre parmi des populations qui ne demandent qu'à jouir des bienfaits de la religion civilisatrice, qui peut seule féconder et régénérer la Syrie.

Si *l'entente cordiale* existe *réellement* entre la France et l'Angleterre, cette dernière puissance ne peut pas s'opposer à ce que la France reprenne *pour elle seule* le droit de protéger toutes les populations chrétiennes du Liban, droit qui lui est acquis depuis six cents ans et d'une manière incontestable, ainsi que le prouvent les lettres de protection accordées par saint Louis, Louis XIV et Louis XV, que les Maronites conservent très-précieusement dans leurs archives, et dont voici la teneur :

LETTRE DE SAINT LOUIS,

Adressée aux Maronites, le 21 mai 1250 [1].

« A l'émir des Maronites du Mont-Liban, ainsi » qu'au patriarche et aux évêques de cette nation.

» Notre cœur s'est rempli de joie lorsque nous » avons vu votre fils Simon, à la tête de vingt-cinq » mille hommes, venir nous trouver de votre part » pour nous apporter l'expression de vos senti- » ments et nous offrir des dons, outre les beaux » chevaux que vous nous avez envoyés. En vérité, » la sincère amitié que nous avons commencé à

[1] Après la malheureuse campagne de Damiette et la défaite du Mançourah, saint Louis avait perdu presque toute son armée, à laquelle cinq mille Maronites s'étaient joints et dont deux cents seulement survécurent. Ce roi, fait prisonnier, obtint, moyennant quatre cent mille pièces d'or pour sa rançon, de pouvoir se rendre à Saint-Jean-d'Acre. Là, il trouva, mais trop tard, un renfort de vingt-cinq mille Maronites et des secours en argent, des approvisionnements et des présents de toutes sortes que le Grand-Prince du Mont-Liban lui envoyait sous la conduite de l'un de ses fils.

Pour reconnaître le dévouement et la sympathie que la population Maronite n'avait cessé de témoigner aux Français, saint Louis envoya la lettre ci-dessus transcrite au Grand-Prince de la montagne.

Nota. Cette lettre est tirée d'un manuscrit Arabe très-ancien, et l'auteur de ce manuscrit dit l'avoir traduite du latin en Arabe.

» ressentir avec tant d'ardeur pour les Maronites » pendant notre séjour en Chypre [1], où ils sont éta- » blis, s'est encore augmentée. Nous sommes per- » suadé que cette nation, que nous trouvons établie » sous le nom de Saint-Maroun, est une partie de » la nation française, car son amitié pour les » Français ressemble à l'amitié que les Français » se portent entre eux. En conséquence, *il est » juste que vous et tous les Maronites jouissiez de » la protection dont les Français jouissent près de » nous*, et que vous soyez admis dans les emplois » comme ils le sont eux-mêmes. Nous vous invi- » tons, illustre émir, à travailler avec zèle au bon- » heur des habitants du Liban, et à vous occuper » de créer des nobles parmi les plus dignes d'entre » vous, comme il est d'usage de le faire en France. » Et vous, seigneur patriarche, seigneurs évêques, » tout le clergé, et vous peuple Maronite, ainsi que » votre noble émir, nous voyons avec une grande » satisfaction votre ferme attachement à la religion » catholique et votre respect pour le chef de l'Eglise,

[1] Quand saint Louis aborda en Chypre, en 1249, il y trouva une colonie de Maronites d'environ cent quatre-vingt-deux mille âmes, et, dès-lors se conclut, entre la nation Maronite et la France, une alliance morale dont le souvenir est resté gravé dans l'esprit de ces populations.

» successeur de saint Pierre à Rome ; nous vous » engageons à conserver ce respect, et à rester tou- » jours inébranlables dans votre foi.

» *Quant à nous et à ceux qui nous succéde- » ront sur le trône de France, nous promettons » de vous donner, à vous et à votre peuple, pro- » tection comme aux Français eux-mêmes, et de » faire constamment ce qui sera nécessaire pour » votre bonheur.*

» Donné près de Saint-Jean-d'Acre, le vingt-unième jour » de mai mil deux cent cinquante, et de notre règne le vingt- » quatrième. » *Signé :* Louis.

LETTRE DE LOUIS XIV,

Adressée au révérendissime patriarche d'Antioche et à la nation des Maronites, le 28 avril 1649.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et » de Navarre ; à tous ceux qui ces présentes lettres » verront : salut. Savoir faisons : que par l'avis » de la reine régente, notre très-honorée dame et » mère, qu'ayant pris et mis, comme nous prenons » et mettons par ces présentes signées de notre » main, en *notre protection* et sauve-garde spéciale, » le révérendissime patriarche, et tous les prélats, ec- » clésiastiques et séculiers, *Chrétiens Maronites qui*

» *habitent particulièrement dans le Mont-Liban :* » nous voulons qu'ils en ressentent l'effet en toute » occurrence, et pour cette fin, nous mandons à » notre amé et féal, le sieur la Hayenentelay, con- » seiller en nos conseils et notre ambassadeur en » Levant, et à tous ceux qui lui succéderont dans » cet emploi, de les favoriser, conjointement ou » séparément, de leurs soins, offices, instances et » protection, tant à la Porte de notre très-cher et » parfait ami le Grand-Seigneur, que partout ailleurs » que besoin sera, en *sorte qu'il ne leur soit fait* » *aucun mauvais traitement;* mais au contraire, » qu'ils puissent librement continuer leurs exercices » et fonctions spirituelles. Enjoignons aux consuls » et vice-consuls de la nation française établis dans » les ports et échelles du Levant, ou autres *arbo-* » *rant la bannière de France, présents et à venir,* » de favoriser de tout leur pouvoir ledit sieur pa- » triarche, et *tous lesdits Chrétiens Maronites dudit* » *Mont Liban,* et de faire *embarquer sur les vais-* » *seaux français* ou autres les jeunes hommes et tous » les autres *chrétiens Maronites qui y voudraient* » *passer en chrétienté*, soit pour y étudier ou pour » quelque autre affaire, sans prendre ni exiger d'eux » que les nolis qu'ils leur pourraient donner, les » traitant avec toute la douceur et charité possibles.

» Prions et requérons les illustres et magnifiques » seigneurs les pachas et officiers de Sa Hautesse, » de favoriser et assister le seigneur archevêque de » Tripoli, et tous les prélats et chrétiens Maronites, » offrant de notre part de faire le semblable pour » tous ceux qui nous seront recommandés de la leur.

» Donné à Saint-Germain-en-Laye, le vingt-huitième jour » d'avril de l'an de grâce mil six cent quarante-neuf, et de » notre règne le sixième. »

Signé : LOUIS.

Par le Roi, la Reine régente, sa mère, présente,

Signée : DE LOMÉNIE.

LETTRE DE LOUIS XV,

Adressée au révérendissime patriarche d'Antioche et à la nation des Maronites, le 12 août 1737.

« Louis, par la grâce de Dieu, empereur et roi » très-chrétien de France et de Navarre; à tous » ceux qui ces présentes lettres verront : salut. Le » patriarche d'Antioche et les chrétiens Maronites » établis au Mont-Liban, nous ont fait représenter » que, *depuis un temps infini, leur nation est des-* » *sous la protection des empereurs et rois de* » *France, nos glorieux prédécesseurs, dont ils ont* » *ressenti les effets en toutes occasions.* Et ils ont » très-humblement fait supplier de vouloir bien

» leur accorder nos lettres de protection et sauve- » garde, à l'exemple du feu roi notre très-honoré » seigneur et bisaïeul, qui leur en fit expédier de pa- » reilles le 28 avril 1649. Et voulant de notre part » traiter favorablement les exposants : pour ces » causes et autres bonnes considérations, à ce nous » mouvants, nous les avons pris et mis, comme » par ces présentes signées de notre main, nous les » prenons et mettons en notre protection et sauve- » garde; nous voulons qu'ils en ressentent les effets » en toutes occurrences; et pour cette fin, nous » mandons nos amis et féaux conseillers en nos » conseils, nos ambassadeurs à Constantinople, » consuls et vice-consuls de la nation française éta- » blis dans les ports et échelles du Levant, présents » et à venir, de *favoriser de leurs soins, office* et » *protection*, ledit seigneur patriarche d'Antioche » et *tous lesdits Chrétiens* et *Maronites du Mont-* » *Liban, partout où besoin sera, en sorte qu'il ne* » *leur soit fait aucun mauvais traitement*, et qu'ils » puissent, au contraire, continuer librement leurs » exercices et fonctions spirituelles; car tel est notre » plaisir.

» Prions et requérons le grand empereur des » Musulmans, notre très-cher et parfait ami, et les » illustres pachas et officiers de Sa Hautesse, de

» favoriser et assister de leur protection ledit sei-» gneur patriarche d'Antioche et tous lesdits Chré-» tiens Maronites, offrant de faire le semblable » pour tous ceux qui nous seront recommandés de » leur part.

» En témoin de quoi nous avons fait mettre notre » scel à ces dites présentes, données en notre châ-» teau impérial de Versailles, le douzième jour » d'avril, l'an de grâce mil sept cent trente-sept, et » de notre règne le vingt-sixième. »

Signé : Louis.

Par l'empereur-roi,

Signé : Amelot.

Voici la traduction d'une lettre adressée au roi des Français par les principales familles du Liban, le 28 mars 1844 :

« Pétition à la Porte-Sublime du très-haut gou-» vernement de France : que Dieu rende sa gloire » éternelle !

» Nous, Chrétiens du Mont-Liban, vos servi-» teurs, nous venons vous exposer l'état déplorable » où nous sommes réduits, nos affreuses misères, » nos inexprimables calamités; comment tout repos

» nous a été ravi, comment tous les malheurs et » toutes les ruines nous accablent.

» Et d'abord, nous Chrétiens, qui habitions au » milieu des Druzes, nous avons été pillés par eux, » nos maisons ont été incendiées; et, dispersés aujour-» d'hui hors de notre pays, nous sommes en proie » aux amertumes d'une cruelle absence, n'ayant plus » rien au monde que l'espoir de recouvrer ce qui nous » a été pris. Quoiqu'il ait été ordonné de nous en ren-» dre quelque chose, jusqu'à présent rien n'a paru, et » nous n'avons encore aucun indice de restitution.

» En second lieu, non-seulement nous ne parve-» nons pas à obtenir de réponse à nos nombreuses » sollicitations, pour être placés sous la direction » d'un chef chrétien qui prenne en main le soin » de nous administrer, comme cela a été statué » à Constantinople; mais, contrairement à nos » vœux, des ordres ont été donnés par le gouverneur-» général de l'oulâïèh[1] de Seyde, pour que les Chré-» tiens qui habitent dans les mêmes lieux que les » Druzes, ou dans leur voisinage, soient mis sous » la domination de ces Druzes impitoyables, qui » regardent comme une chose licite de nous ravir » la vie et l'honneur et de s'emparer de nos for-

[1] La province.

» tunes. C'est ainsi qu'ils ont pillé nos couvents et » nos églises, auxquels ils ont ensuite mis le feu, » qu'ils ont fait ruisseler le sang des prêtres et des » moines, et qu'après avoir profané les autels, » souillé d'ordures les images des saints, et jus» qu'au saint-sacrement, ils les ont lacérés et fou» lés aux pieds; c'est ainsi qu'ils ont brisé la croix » et les cloches, et pour insulter aux habits sacer» dotaux et les tourner en dérision, qu'ils en ont » revêtu des femmes! Qui pourrait souffrir ces ou» trages, dont la violence dépasse tout ce qu'il est » donné aux forces de la nature humaine de sup» porter, et qui n'aimerait pas mieux perdre la vie » que de soumettre son existence à ces barbares » ennemis? Ah! si nos gémissements pénètrent jus» qu'au plus haut des cieux, comment ne parvien» draient-ils pas *à émouvoir* pour nous *la compas» sion de votre gouvernement sublime*, et à le » porter à s'employer pour nous donner le repos, » *nous qui sommes ses serviteurs et ses sujets.*

» Pour ne pas désespérer de notre vie de malheur, » pour ne pas assiéger continuellement de nos sup» plications la Porte, derrière laquelle se trouvent » notre salut et le salut de tous les peuples, la Porte » de votre gouvernement généreux, il faut que, le » cœur navré et brisé, et les yeux en larmes, nous

» présentions cette pétition au seuil de votre huma» nité, par la main du serviteur de votre puissance, » le très-pieux et illustre archevêque Nicolas Mou» rad, notre vicaire patriarcal, très-honoré et très» vénéré, à qui sont délégués les pleins pouvoirs » de tout le peuple du Mont-Liban; il faut que, » par son entremise, nous recourions aux sources » de la compassion de ce gouverneur dont la renom» mée remplit le monde entier; il faut que le sus» dit archevêque, votre serviteur, profite de l'occa» sion la plus favorable qu'il pourra trouver pour » vous exposer toutes nos affaires et nos justes » plaintes, et pour vous faire connaître prompte» ment la perte de notre repos, par le fait même » du gouverneur auquel a été donnée la mission de » nous conduire et de nous administrer. Si les se» cours de la faveur royale ne se déversent pas sur la » noble famille Chéhab, et en particulier sur l'émir » Béchir, ou sur son fils l'émir Amin, pour per» mettre son retour et lui confier le soin de nous » gouverner, il nous sera impossible de parvenir à » recouvrer notre repos avec tout autre gouverneur; » c'est là une chose que l'expérience a démontrée. » Enfin, le susdit archevêque fera connaître ces » faits et tout le reste; car votre gouvernement est » bien informé qu'il est le représentant du peuple

» du Liban, et qu'il est instruit de tous nos efforts. » Comme il est distingué par sa droiture et ses vertus, tout ce qu'il affirmera sera la vérité même ; » et puisque votre générosité embrasse le monde, » puisque votre miséricorde s'étend jusqu'à tous les » horizons, *nous avons doublement droit d'y participer en quelque chose.*

» Ainsi, nous prosternons notre front sur le seuil » de votre Porte, pour que vous *preniez en pitié* » *notre position et notre misère!* pour que vous » jetiez sur nous un œil de compassion; pour que » vous entendiez la voix de notre fondé de pouvoir, » notre seigneur l'archevêque, en accueillant avec » bonté ce qu'il vous exposera à notre sujet ; pour » que vous étendiez sur nous tous les regards de » votre bienfaisance si célèbre ; pour que vous guérissiez nos cœurs brisés *en nous délivrant des* » *mains des Druzes,* nos ennemis et nos spoliateurs, et que *vous les obligiez à nous rendre* » *ce qu'ils nous ont pris;* pour que nous obtenions » d'être de nouveau placés sous la direction de notre » ancien gouverneur de la famille Chébab, dont » nous venons de parler, et enfin, pour que nous » soyons *remis en possession de notre tranquillité.* » En retour, notre pauvre nation vous consacrera » des prières, et nous supplierons Dieu très-haut

» d'élever la splendeur de votre illustre gouvernement, de protéger la gloire de son trône royal, et » de rendre éternelle la majesté de sa puissance par » de nombreux succès et d'éclatantes victoires tant » que dureront les siècles et les temps ! »

Vos serviteurs, les émirs du Metten ;
Vos serviteurs, les cheiks de la famille Habeïch ;
Vos serviteurs, les cheiks de la famille Bekhen ;
Vos serviteurs, les cheiks de la famille Abou-Sahab ;
Vos serviteurs, les cheiks de la famille Khazin ;
Vos serviteurs, les cheiks de la famille Dahdah ;
Vos serviteurs, les cheiks de la famille Khouri ;
Vos serviteurs, tous les habitants du Mont-Liban.

(Suivent deux cent dix-sept empreintes de cachet.)

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE,

CONTENANT :

LA GÉNÉALOGIE DES PRINCES DU LIBAN ;

LA BIOGRAPHIE DE L'ÉMIR BÉCHIR ;

UNE NOTICE HISTORIQUE SUR LES MARONITES ;

UNE NOTICE HISTORIQUE SUR LES DRUZES ;

LE FORMULAIRE DES DRUZES,

et la

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU MONT-LIBAN.

GÉNÉALOGIE

DES PRINCES DU MONT-LIBAN.

Depuis six cents ans, la famille princière Malhem gouvernait les provinces du Liban, et la famille Chéhab régissait les deux provinces contiguës, Haspaïa et Raseïà (de ce côté du Liban). Ces deux familles étaient unies entre elles par le sang.

Le dernier prince de la famille Malhem, nommé Akhmed, fils de l'émir Yonès et neveu du célèbre émir Fakr-el-Din, avait une sœur et une fille, qui toutes deux s'allièrent par mariage à deux princes de la famille Chéhab.

L'émir Akhmed étant en danger de mort, disposa par testament que, en cas de mort du seul enfant mâle qui lui restait, la principauté du Liban devrait passer à son neveu *ex-filiâ*, l'émir Haïdar Chéhab.

Ledit émir Akhmed étant venu à mourir, et après lui son fils unique, l'émir Haïdar Chéhab neveu du susdit Akhmed, lui succédait; cependant, attendu sa minorité, la régence du Liban fut confiée à l'émir Béchir Chéhab, neveu *ex sorore* de l'émir Akhmed et tuteur de son pupille. Après neuf années de régence, l'émir Béchir Chéhab étant décédé, l'émir Haïdar, devenu majeur, prit les rênes du gouvernement, qu'il conserva pendant au moins vingt-quatre ans. Devenu vieux et soutenant mal une pareille charge,

il renonça à la principauté en faveur de l'émir Melhem Chéhab, son fils, qui, après la mort de son père, continua à gouverner ces peuples pendant vingt-cinq autres années.

A l'émir Melhem Chéhab succédèrent les deux princes Akhmed et Mançour Chéhab, qui gouvernèrent ensemble le pays pendant deux années; après eux le gouvernement entier du Liban échut à l'émir Mançour Chéhab, et dura en lui l'espace d'environ dix-sept ans.

A la mort de l'émir Mançour, cette principauté fut dévolue a l'émir Youcef Chéhab, qui la posséda pendant dix-huit années entières.

Après l'émir Youcef Chéhab, l'émir Béchir, actuellement à Constantinople, fut investi du gouvernement du Liban, qui se consolida en sa personne pendant cinquante-quatre ans.

Il y a cent ans encore que les princes du Liban n'étaient chargés d'aucun tribut envers la Sublime-Porte; c'est vers cette époque seulement que la famille Chéhab, pour éviter tous tourments et vexations de la part des Turcs, a commencé à s'y soumettre et à payer au pacha de Seyde un tribut annuel de cent trente bourses. Néanmoins, quant au mode de gouverner, les princes Chéhab comme les princes Malhem se maintinrent toujours indépendants; leur autorité et leur empire furent constamment absolus envers leurs sujets.

BIOGRAPHIE DE L'ÉMIR BÉCHIR.

Béchir naquit en 1770, non loin de Damas, dans le village de Chéhab, qui donna son nom à la famille dont ce prince descend. Cette famille prétend venir de Fathmèh, sœur de Mohammed le prophète.

Kassem-Chéhab était le père de Béchir, il avait une grande fortune; il envoya à l'âge de vingt ans Béchir à la cour de son oncle Youcef, qui était alors le grand prince du Liban. Béchir était intelligent et brave, aussi son oncle lui confiait-il des missions qu'il remplissait avec talent auprès des gouverneurs voisins. Son oncle le chérissait. L'ambition grandit chez lui, et il rêva la souveraineté de la montagne. Il se montra donc ingrat envers son oncle et son bienfaiteur; il s'attacha secrètement les ennemis de son oncle, afin de paraître dans leurs rangs quand le jour de la révolte, préparée par ses mains, luirait sur les cîmes du Liban.

En 1792, un différend s'éleva entre Youcef et Djezzar (pacha de Saint-Jean-d'Acre). Youcef, dans son aveugle confiance, donna ses pleins pouvoirs à Béchir pour terminer ce différend. Béchir choisit ce moment pour jeter le masque; il contracta une alliance étroite avec le cheik Béchir Djemblatt, seigneur puissant et ennemi déclaré de Youcef, augmenta ses partisans, et alla trouver Djezzar pour le décider à soutenir une lutte contre son oncle. Djezzar donna dix

mille Albanais à Béchir pour l'exécution de ses projets.

Djezzar, dont la vie est un tissu d'atrocité, marcha à côté de Béchir ; ils traversèrent les plaines qui séparent Ptolémaïde du Liban, et arrivèrent sous les murs de Der-el-Khamar, où résidait Youcef. Celui-ci, à la nouvelle de cette marche hostile, courut se renfermer, avec le peu de soldats qu'il avait, dans Djébaïl ; Djezzar et Béchir le suivirent et lui offrirent le combat dans la plaine de Mikhan, combat acharné où Béchir cueillit le sceptre sanglant du Liban.

Youcef se retira dans le pachalik de Tripoli.

Victorieux à Mikhan, Béchir alla occuper Der-el-Khamar, et il leva des impôts considérables pour prix du concours de Djezzar.

Béchir redoutait toujours la puissance éclipsée de son oncle ; il concerta sa perte avec Djezzar, qui invita Youcef à venir le trouver en promettant même de lui rendre Der-el-Khamar. Youcef se laissa prendre à ces amorces perfides ; s'étant mis au pouvoir de Djezzar, celui-ci le fit étrangler, et livra au même supplice son fidèle ministre Kandoun-Sâad, que Louis XVI avait nommé consul de France à Beyrouth.

Youcef avait laissé trois enfants en bas âge. Béchir surveillait les partisans de ses cousins ; mais tout à coup un Maronite, Giorgius-Bâz, qui entretenait l'amour pour ses princes légitimes et préparait une restauration, s'entendit avec Djezzar, qui lui donna des troupes pour secourir les enfants de Youcef. Béchir, attaqué sous les murs de Beyrouth, fut

battu et forcé de se réfugier dans l'île de Chypre.

Aidés des sages conseils de Giorgius-Bâz, les jeunes princes se montrèrent humains et affables ; les impôts furent réduits, et la justice sagement exercée.

Béchir, de Chypre, prépara pendant cinq ans son retour dans la montagne. Quand il crut le moment favorable, il rentra en Syrie ; sa présence et son or stimulant le zèle de ses partisans, plusieurs de ces petits princes habitués à se tourner vers toutes les fortunes nouvelles, s'entendirent avec lui. L'insurrection resserra son cercle autour des fils de Youcef ; ceux-ci n'osèrent pas employer les grands moyens pour étouffer la révolte ; ils préférèrent traiter et céder la moitié de leur principauté, à condition que chacun respecterait la part qui ne lui appartiendrait pas. Béchir accepta et prêta serment sur l'Evangile.

Béchir, pendant six ans, conspira la ruine de ses cousins ; il employa la ruse, engagea son frère Hassan à rompre ouvertement avec lui, à feindre contre lui une inexprimable colère, et à se rendre à Djébaïl avec neuf cents hommes qu'il aurait l'air d'avoir détachés de sa cause.

Les jeunes princes étaient à Djébaïl, et Hassan s'y rendit en faisant éclater des plaintes contre son frère Béchir et blasphémant contre lui ; il implora la protection des jeunes émirs. Hassan fut admis dans Djébaïl. Béchir arma rapidement, jouant la fureur contre un frère qui l'aurait trompé et trahi.

En juillet 1808, favorisé par Hassan, il entra dans Djébaïl, y donna le signal du pillage, et, pour prévenir de prétendues trahisons, il arrêta et étrangla ses confiants et crédules cousins.

De retour à Der-el-Khamar, Béchir invita Giorgius-Bâz à venir le voir; l'émir l'accueillit avec politesse, et quelques instants après il le fit massacrer par des gens cachés dans la pièce voisine.

Les habitants de Der-el-Khamar, indignés de ce guet-à-pens, se levèrent en masse et redemandèrent Giorgius-Bâz leur protecteur; l'émeute grandit autour du palais; Béchir la brava et lui répondit par le cadavre de sa victime qu'il lui jeta.

Tout fut fini, et Béchir demeura le seul maître.

Pendant quinze ans Béchir gouverna tranquillement la montagne.

En 1823, la Porte voulut punir Abd-Allah-Pacha, rebelle de Saint-Jean-d'Arc, et plusieurs autres pachas reçurent l'ordre de marcher contre lui. Abd-Allah, servi par des espions, prévint l'orage; il fit venir l'émir Béchir, et sans lui parler des menaces du Diwan, il lui donna ordre de marcher contre le pacha de Damas, sous prétexte qu'il voulait le déposséder. Béchir fut trompé, et conduisit cinq mille hommes dans les plaines d'El-B'kâa, où le pacha fut défait.

Béchir, quoique engagé malgré lui dans une lutte contre la Porte, voulut profiter de sa victoire. Le cheik Djemblatt le quitta; alors il tourna les yeux

vers Méhémet-Ali dont la fortune montait. Méhémet-Ali fit plaider sa cause à Constantinople, et lui obtint, moyennant cent mille bourses envoyées au Diwan, sa possession du Liban.

Méhémet-Ali, qui avait des desseins sur la Syrie, s'ouvrit à Béchir qui l'écouta avec empressement, car il se ménageait dans le pacha d'Egypte un puissant appui.

Béchir voulut se venger de l'abandon du cheik Djemblatt, mais celui-ci chercha à ranimer des haines mal éteintes; un cri de liberté parcourut toute la montagne. Béchir amusa les insurgés en leur envoyant parlementaire sur parlementaire; il débattit des concessions et fit surprendre les troupes insurgées par les soldats d'Abd-Allah.

Les parents de l'émir Béchir qui avaient trempé dans l'insurrection vinrent lui demander pardon : il leur fit crever les yeux et les frappa de taxes énormes.

Djemblatt s'était dirigé vers les Bédouins du désert, qui le prirent et le remirent à Abd-Allah qui le fit mettre à mort.

Quand Méhémet-Ali voulut prendre Saint-Jean-d'Acre, Béchir le seconda et le présenta comme un ferme défenseur des peuples du Liban qui arrêterait les déprédations des pachas de la Porte, et soutiendrait la vieille liberté de ces héroïques montagnards; il entraîna le clergé Maronite, qui exerce un grand empire sur l'esprit dans ces ro-

chers, où la foi du Christianisme s'est maintenue sans souillure.

Dans la révolte de juin 1840, la discorde parut à l'émir Béchir le meilleur moyen d'arrêter l'insurrection; il appela auprès de lui, à B'tédin, les émirs et cheiks Druzes les plus influents, et leur lut une prétendue supplique rédigée par les principaux Maronites qui offraient leur soumission; il se servit du même stratagème envers les émirs et cheiks Maronites, en leur lisant une supplique des Druzes. Dès ce moment, les Maronites et les Druzes se méfièrent les uns des autres, l'union fut brisée, et Ibrahim-Pacha, prévenu, lança des milliers d'Albanais qui égorgèrent, violèrent, pillèrent et brûlèrent tout ce qui se trouvait sur leur passage.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES MARONITES.

La nation Maronite tire son origine d'un anachorète appelé Maroun, qui existait vers la fin du IVe siècle, et dont le nom était en grande vénération au Liban et dans toute la Syrie.

Le ménologe grec et le martyrologe romain le placent au nombre des saints, et la fête de saint Maroun l'anachorète se célèbre le 9 février.

Maroun prêchait l'Evangile dans le Liban, et convertit beaucoup de familles de la secte des Monothélites, qui se rassemblèrent autour de lui et se nommèrent d'après son nom. Les tribus des Maronites s'établirent en Syrie, il y a quatorze cent trente-deux ans; presque toutes se fixèrent dans le Liban. Les Croisés trouvèrent dans ce peuple des alliés fidèles. Les Maronites conservent encore aujourd'hui cette foi de leurs ancêtres, saine, pure, et avec une telle uniformité de sentiments, que, quelque nombreux qu'ils aient été et soient en ce moment, et quoique environnés de toutes parts d'infidèles, d'hérétiques et de schismatiques, jamais, relative-

ment à la foi, le moindre différend ne s'est élevé parmi eux, jamais aucun schisme ne les a désunis, jamais enfin un seul d'entre eux n'a altéré la pureté de la doctrine catholique.

Les curés Maronites sont pour la plupart mariés, comme les curés Grecs-Catholiques de la basse Hongrie.

La nation Maronite, qui autrefois comptait une population de plus d'un million d'âmes, n'en compte plus aujourd'hui que cinq cent vingt-cinq mille, dont quatre cent quatre-vingt-deux mille âmes dans la chaîne du Liban. Cette chaîne de montagne, qui s'étend depuis les environs de Seyde (Sidon) à l'ouest, jusqu'aux environs de Damas à l'est, consiste en deux branches principales : l'une à l'occident, c'est le Liban proprement dit, près la Méditerranée, et l'autre à l'orient, c'est l'Anti-Liban, du côté des plaines de Damas, c'est-à-dire la branche opposée au Liban ; et le reste réparti à Alep, à Damas, au Kaire, dans l'île de Chypre, et en quelques autres lieux d'Asie ou d'Afrique, ainsi qu'à Constantinople.

Les Maronites, non-seulement du Liban, mais en quelque lieu qu'ils se trouvent, reconnaissent pour leur premier chef spirituel, après le pape, le patriarche établi dans le Mont-Liban, où il a trois

diverses résidences. Indépendamment du patriarche et sous sa juridiction, les Maronites ont neuf archevêques ou évêques diocésains : ceux d'Alep, de Damas, de Beyrouth, de Seyde, d'Héopoli, de Potri-Djébaïl, d'Eden, de Tripoli et de Chypre ; six autres n'ont pas de siége. Deux de ceux *in partibus* remplissent auprès du patriarche les fonctions de vicaires, l'un pour le spirituel, l'autre pour le temporel ; un troisième réside à Rome, où il représente la nation Maronite auprès du souverain pontife ; les trois derniers résident dans divers couvents ou colléges du Liban. Tous ces archevêques et évêques sont nommés et consacrés par le patriarche qui, lui-même, comme le patriarche Maronite d'Antioche, est élu à vie par les évêques nationaux, et doit être confirmé par le pape.

Les monastères ou couvents Maronites, tant d'hommes que de femmes, sont au nombre de quatre-vingt-deux, savoir : soixante-sept qui comptent quatorze cent dix religieux, et quinze qui contiennent trois cent trente religieuses ; tous ces monastères ont des statuts sévères confirmés par le saint siége. Le nombre des églises, en dehors des couvents, se monte à trois cent cinquante-six ; elles sont desservies par douze cent cinq prêtres, sous l'autorité des évêques et du patriarche.

Quatre colléges publics entretiennent chacun de vingt à vingt-cinq élèves. Là sont enseignées, sans aucune rétribution, les grammaires arabe et syriaque, la philosophie, la dogmatique, la théologie, etc.; mais ne sont admis à étudier la théologie que ceux qui font vœu d'embrasser l'état ecclésiastique, d'obéir au patriarche, et de se livrer aux missions dans la contrée.

Les Maronites suivent le calendrier romain pour la division du temps et la célébration des fêtes, hormis pour quelques-unes à eux particulières.

La messe et les offices se disent en langue syriaque, à l'exception de l'évangile, de l'épitre et de quelques oraisons qui, pour plus d'intelligence, se récitent en arabe, la seule langue connue du peuple; le syriaque n'étant que pour l'Eglise, comme le latin chez les catholiques d'Europe. La communion est administrée avec le pain azyme, selon le rit romain. Les ornements sacerdotaux et pontificaux sont les mêmes qu'à Rome.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES DRUZES.

Les Druzes sont idolâtres; le nom qu'ils portent leur vient de l'un des premiers apôtres du kalife Hakem, appelé Dourzi. Leur croyance est que l'homme, à sa mort, renaît ou revit sous une autre forme; et, persuadés que Hakem doit reparaître parmi eux, ils l'adorent comme un Dieu sous la figure d'un veau. Les ministres de leur idole appartiennent indifféremment à l'un ou à l'autre sexe, et sont appelés du nom de sages, en arabe akal pour les hommes et akalèh pour les femmes. Certains lieux sont affectés à des assemblées de leurs sages auprès d'une de leurs idoles, non pour se livrer à la prière, qui leur est inconnue, mais pour y traiter des affaires mystérieuses, le plus souvent relatives à de coupables actions et à des crimes; car, dans son ignorance et son fanatisme, le peuple Druze, qui se met au-dessus de tous les devoirs de la religion et de la morale, se croit toutes choses permises, commande ou accomplit les plus grands forfaits sans crainte ni remords, persuadé que le secret suffit pour les légitimer.

Tous les ans, à une époque déterminée, les akals et les akalèhs se réunissent dans l'endroit désigné pour leurs assemblées, pour y célébrer *la fête des Bougies*. L'akal le plus âgé se met dans le coin d'honneur de la salle, et fait à haute voix et à la clarté de plusieurs bougies une lecture qui a rapport au but de la réunion. Cette lecture terminée, il éteint les bougies, et alors chaque akal s'empare d'une akalèh, et les enfants qui naissent de cette acte religieux sont considérés comme prédestinés.

Les Druzes et les Ismaélites ou Nozariens ne formèrent dans l'origine qu'une tribu. La célèbre association si redoutée, qui a écrit son histoire avec le poignard et en caractères de sang, et qui a joué un si grand rôle dans les croisades et désignée dans la montagne sous le nom des Hachjichjis, fondée par *Hassan-ebn-Salhah,* était composée de Nozariens. On les nommait Hachjichjis, parce qu'ils faisaient un grand usage de pâte de hachihh (chanvre), dont la base principale est une des parties de la plante du chanvre mêlé avec de l'opium et diverses épices; on y ajoute aussi des aromates. L'emploi de cette pâte roulée en pillules enivre l'esprit d'illusions voluptueuses, et prises en plus grande quantité, elles rendent furieux. En passant par l'organe des Grecs qui, ne pouvant pas prononcer le *j* et le

ch, remplaçaient ces sons par *z* et *s*, le mot Hachjichjis, pour arriver jusqu'à nous, s'est changé en celui d'assassins, qui est le nom sous lequel était connue cette association si célèbre et si redoutée du temps des croisades Plus tard, sous le règne de Louis XIII, le chef des Druzes, le fameux Fakr-el-Din, ayant pris les armes contre les Turcs, et s'étant emparé de Beyrouth et de plusieurs autres places du littoral de Syrie, vint à Paris pour réclamer lui-même les secours du roi de France. C'était l'époque des généalogies, il n'est pas étonnant que les généalogistes surent prouver que le chef des Druzes descendait en ligne directe du comte de Dreux; cette folie trouva de la croyance, comme la plupart des tableaux généalogiques de cette époque, et le chevalier d'Arvieux la répéta très-sérieusement.

Le vieux de la montagne, ou chef des assassins, était pour cette époque le type de tout ce qu'il y avait de terrible, l'emblême du génie du mal dans toute son horreur. Chrétiens et Musulmans tremblaient en entendant prononcer le nom de ces assassins, dont le fer frappait dans l'intérieur des palais comme en rase campagne, et auquel jamais un condamné ne pouvait se soustraire. L'arrêt de mort une fois donné par le cheik El-Djébel (le chef de la montagne) était communiqué aux *Dhaïs*, qui

en avertissaient *les Rhédhens*, et de suite alors le *Fidâï* allait le mettre à exécution avec l'enthousiasme que lui inspirait le plus brûlant fanatisme. Il ne craignait pas la mort, au contraire, il la recherchait, sûr d'aller droit au ciel s'il était tué pendant qu'il servait d'instrument au bras invisible du grand chef de la montagne. Il connaissait déjà les voluptés célestes; car, en entrant dans l'ordre, il en avait joui dans les jardins du chef de la montagne, pendant une délicieuse ivresse.

Maintenant les Ismaélites ou Nozariens sont des Mahométans relâchés, un peu idolâtres, amis des plaisirs, buvant du vin et portant l'esprit d'humilité jusqu'à offrir leurs femmes et leurs filles aux étrangers qui les visitent. Ils habitent la chaîne de l'Aggah, qui est la racine septentrionale du Liban; leur population ne s'élève qu'à environ soixante-dix mille âmes.

Les missionnaires catholiques cherchent en ce moment à convertir les Nozariens, auxquels, de leur côté, les Anglais font distribuer des bibles. On ne comprend pas cette fureur de vouloir donner des livres à des peuplades chez lesquelles les personnes qui savent lire ne forment qu'une imperceptible minorité, car, à l'exception des akals et de quelques hommes, et en très-petit nombre, qui ont avec les Chrétiens de plus fréquents et de plus intimes rapports, les Nozariens ne savent ni lire ni écrire.

Le dernier de la race princière du brave Fakr-el-Din étant mort il y a environ 150 ans, le Diwan de Constantinople eut assez de force pour imposer aux Druzes un prince appartenant à la parenté de Mohammed. Le très-chrétien émir Béchir-el-Kassim, dernier grand prince du Liban, est un de ses descendants.

Lors de l'entrée des Egyptiens en Syrie, les Druzes se rapprochèrent des Maronites.

Les Druzes s'étendaient presque tous de Djébel-el-Ala (montagne haute) vers Alep. En 1301, ils habitaient Houran, près Damas, et c'est en 1400 seulement qu'ils se décidèrent à s'établir dans le Liban. Là, ils prêtèrent leurs services aux princes, qui tolérèrent leur résidence dans la montagne.

Les Druzes sont généralement paresseux; les travaux du labourage sont les seuls qu'ils pratiquent; tous les métiers leur sont inconnus. Tous les hommes sont guerriers et habitués dès l'enfance au maniement des armes.

FORMULAIRE

OU

CATÉCHISME DES DRUZES,

EXTRAIT D'UN MANUSCRIT ARABE.

Le Formulaire ou Catéchisme des Druzes est semblable aux livres des francs-maçons ; il n'enseigne pas le fond de leur religion : on ne peut l'apprendre que des akals (savants religieux), qui n'en démontrent les mystères qu'après avoir fait subir des épreuves et fait faire des serments terribles.

M. B***, qui habite le pays depuis longtemps et qui possède parfaitement la langue, s'était rendu possesseur, moyennant quelques piastres, d'un catéchisme druze trouvé parmi des manuscrits arabes, provenant du pillage de la maison d'un cheik Druze, pendant la première campagne des Egyptiens en Syrie en 1832. M. B*** se mit à apprendre ce catéchisme, et lorsqu'il l'eut bien dans la tête, il se

présenta à un akal, en lui disant que son père, qui était de la secte des Druzes d'Alger, et qui se trouvait actuellement en France, après lui avoir appris le catéchisme druze, lui avait dit que, pour le salut de son âme, il devait se rendre auprès des savants akals, afin d'être initié dans les mystères de cette religion. L'akal auquel M. B*** s'adressa, confiant dans ses paroles, l'admit dans le cercle des akals; on lui fit connaître tous les signes convenus entre eux, mais sans cependant l'initier aux grands mystères : M. B*** insistait toujours pour voir arriver cet heureux moment sans jamais y réussir. Enfin, un jour qu'il insista plus fortement que de coutume, l'akal, son protecteur, lui dit : « Nous sommes disposés à t'initier à nos saints mystères, à la seule condition que voici : Tu nous as dit que ton père habite la France, eh bien! mande-lui de nous écrire la *première lettre.* »

M. B***, confondu par cette condition insidieuse à laquelle il ne s'attendait pas, fit néanmoins bonne contenance en promettant d'écrire à son père, et ne trouva d'autre moyen pour se tirer d'embarras, à l'époque où la réponse devait arriver, que d'annoncer la mort de son père; il lui devint donc impossible d'aller plus loin, et les choses en restèrent là.

Un pacha n'ayant jamais pu savoir, ni par prières, ni par cadeaux, ni par menaces, quel était le fond de la religion des Druzes, s'avisa du stratagème suivant : Il avait deux esclaves noirs qui lui étaient très-attachés; il leur fit apprendre le catéchisme des Druzes, et au bout de quelques années, ces deux nègres, par leur persévérance et leur intelligence, furent initiés dans les fameux mystères des Druzes.

Lorsque le pacha sut que ses deux esclaves étaient parfaitement instruits de tout, il les fit venir pour lui donner les détails qu'il désirait connaître depuis longtemps. Ces deux noirs refusèrent d'obéir à leur maître ; il leur fit alors donner la bastonnade : même silence ; le pacha furieux leur fit endurer toutes les tortures imaginables, sans obtenir un résultat plus favorable à son désir. Enfin il les fit pendre, et tous deux moururent sans divulguer aucun des mystères auxquels ils avaient été initiés après avoir subi des épreuves terribles, et avoir fait des serments qui les obligeaient à mourir plutôt que de rompre le silence.

FORMULAIRE

OU

CATÉCHISME DES DRUZES.

DEMANDE. Êtes-vous Druze?

RÉPONSE. Oui, par la grâce de notre Seigneur Hakem-Biamr'Illah [1].

D. Qu'est-ce qu'un Druze?

R. C'est celui qui adore notre Seigneur Hakem, l'auteur de toutes choses.

D. Que vous commande-t-il?

R. De l'adorer, de dire la vérité et d'observer les sept commandements.

D. Comment savez-vous que vous êtes Druzes?

R. En observant ce qui est permis ou juste, et en évitant tout ce qui est péché ou injuste.

D. Qu'est-ce qui est permis, et qu'est-ce qui est péché ou injuste?

R. Ce qui est permis ou juste, c'est l'instruction des spirituels, la nourriture des cultivateurs et des ouvriers; ce qui est péché ou injuste, ce sont les richesses qu'envahissent les rois, la nourriture des infidèles et les biens des morts, que se sont appropriés les moines.

[1] Hakem-Biamr'Illah; c'est le cinquième kalife fatimite, dont le nom signifie *gouvernant par l'ordre de Dieu*. Les Druzes en ont fait Hakem-Biamr', c'est-à-dire *gouvernant par son propre ordre*. Ce kalife faisait périr tous ceux qui ne voulaient pas le reconnaître DIEU. Ses cinq vizirs furent chargés d'annoncer ses doctrines, qui sont les bases de la religion druze.

D. Comment et à quelle époque a apparu notre Seigneur Hakem ?

R. L'année 400 de l'Hégire, en disant qu'il était de la famille de Mohammed, afin de cacher sa divinité.

D. Pourquoi cacha-t-il sa divinité ?

R. Parce qu'il était alors peu considéré et que ses amis étaient peu nombreux.

D. Resta-t-il longtemps pour se faire reconnaître Dieu?

R. Huit ans après son apparition.

D. A-t-il toujours été reconnu Dieu ?

R. La huitième année seulement; il a disparu la neuvième qui fut celle de sa miséricorde et des mystères; la dixième il revint pour disparaître encore, et il ne reviendra sous la forme humaine et corporelle qu'à la fin des siècles, pour juger les hommes avec l'épée de sa toute-puissance.

D. A quelle époque reviendra-t-il ?

R. Elle est inconnue, mais des événements l'annonceront.

D. Quels seront ces événements ?

R. La destruction de tous les rois, et le musulmanisme renversé par le christianisme.

D. En quel mois de l'année aura lieu ce grand événement ?

R. Dans le mois de djemad ou rejèb de l'ère hégiréenne.

D. Comment Hakem vaincra-t-il les empires et les nations ?

R. Il les vaincra entièrement par la force de son épée.

D. Après qu'il les aura vaincus, que leur arrivera-t-il ?

R. Ils rentreront dans l'enfance, ainsi qu'il est écrit, et il les gouvernera suivant sa puissante volonté.

D. Comment les divisera-t-il ?

R. En quatre peuples, savoir : Chrétiens, Juifs, Infidèles et Croyants ; les Métoualis et les Ansarièhs seront compris avec les Chrétiens, les Juifs seront avec les Musulmans et les Infidèles.

D. Comment récompensera-t-il les Croyants ?

R. Il leur donnera les royaumes et les empires, les richesses, l'or et l'argent, et ils vivront dans ce monde comme des Émirs, des Pachas et des Sultans.

D. Que fera-t-il des Infidèles ?

R. Il les châtiera terriblement ; tout ce qu'ils mangeront et boiront sera amer ; ils seront sous l'esclavage des Croyants qui les accableront de mépris, de peines et de fatigues ; un bonnet de la longueur d'un pick, fait avec la peau de porc, leur servira de coiffure ; chacun d'eux aura à ses oreilles des boucles de verre noir, qui les brûleront en été, comme un charbon ardent, et qui les gèleront en hiver. Les Juifs et les Chrétiens auront le même châtiment, mais il sera moindre.

D. Combien de fois notre Seigneur Hakem a-t-il apparu aux hommes sous une figure humaine ?

R. Dix fois sous les différents noms célèbres de El-Aïou, El-Bar, Ali, El-Moâl, Ismaël, El-Aïn, El-Moez, Abazakaria, El-Mançour, et enfin de Hakem.

D. En quel lieu de la terre a-t-il apparu sous le nom de El-Aïou, fils de Zaher ?

R. Dans l'Inde à Djim-Madjin.

D. Sous celui d'El-Bar, où apparut-il ?

R. En Perse, dans la ville d'Ispahan ; c'est pourquoi les Persans l'appelait Bar-Hâza. Dans le Mogreb c'était El-Moâl ; le même qui, sous le costume de chamelier, conduisait cent chameaux dans l'Arabie heureuse, ce fut

Ali. El-Kaïm apparut dans le Mogreb, en la ville de Mohdièh; de là il passa en Egypte, se fit reconnaître Dieu, il y bâtit la ville de Rosette; il apparut enfin dans la ville de Mançourah, sous le nom d'Abazakaria et de Mançour ou Ismaël.

D. Et son grand-vizir Hamzèh, combien de fois s'est-il montré aux hommes sous des noms divers?

R. Sept fois, depuis Adam jusqu'au prophète Mohammed.

D. Quels sont les noms qu'il emprunta pendant ces sept apparitions?

R. Du temps d'Adam on l'appelait *Khatanaï*; du temps de Noé, ce fut *Pythagore*; du temps d'Abraham, ce fut *David*; sous Moïse, ce fut *Chaïeb*; sous Yssa, ce fut le vrai *Messie*, qui ne fut autre qu'*Eléazar*; sous Mohammed, ce fut *Salomon* le persan; enfin du temps de Saïd, ce fut *Salèh*.

D. Quelle est l'étymologie du mot *druze*?

R. Le mot *druze* signifie étudier; il a été adopté par ceux qui ont embrassé et reconnu le religion de notre Seigneur Hakem-Biamr', fils d'Ismaël, celui qui a apparu par sa propre volonté, de lui-même à lui-même, dans un état semblable au nôtre.

D. Que signifie le mot *jah* que les femmes emploient pour la prestation de serment, et le mot *ouah* qu'emploient les hommes à cet effet?

R. Ces deux mots s'emploient pour affirmer ou pour nier.

D. Pourquoi faisons-nous l'éloge des Évangiles?

R. Afin de glorifier le nom de Hamzèh, le lieutenant de Dieu; c'est par sa voix qu'ont été dictés les Évangiles; ils ont été inspirés par la divine sagesse de l'auteur de toutes choses, et leur contenu nous démontre et nous

explique la religion des vrais Croyants; nous devons, d'ailleurs, tolérer toutes les religions.

D. Pourquoi n'admettons-nous aucun livre sacré, si ce n'est le Koran?

R. Devant ménager la religion musulmane, nous admettons, en apparence, le livre de Mohammed; mais parmi nous, il nous est permis de le rejeter; comme les Musulmans, nous devons dire les prières des morts, mais nous les disons dans un lieu secret et isolé.

D. Que pensez-vous du courage des nombreux martyrs dont se glorifient les Chrétiens?

R. Hamzèh a méprisé ces martys; il ne les admet point comme tels, bien que tous les historiens contemporains l'assurent.

D. Que devons-nous répondre aux Chrétiens qui prétendent que leur religion seule est la véritable, en alléguant que les preuves qu'ils possèdent sont plus évidentes et plus admissibles que la parole de Hamzèh?

R. Nous devons d'abord leur demander où sont leurs livres et leurs miracles, si leurs doctrines s'accordent avec les temps passés, s'ils sont unis; et ce, pour mieux parvenir à nous éclairer à leurs dépens sur la venue de Hamzèh, et pour mieux respecter les mystères profonds de notre sainte religion.

D. Comment savez-vous que la parole de Hamzèh est vraie?

R. Gardez-vous de prononcer pareille iniquité; cette question vous fait douter de la vérité que Hamzèh et ses compagnons ont annoncée, plus persuasive que celle que se vantent de posséder les Chrétiens.

D. Comment connaissons-nous les hommes auxquels s'est élevé celui qui répartit la justice, Hamzèh, fils d'Ali?

R. Par des preuves émanées de lui-même à lui-même; ne dit-il pas dans son traité *des menaces et des avertissements* : « Je suis la source du bien de notre » Seigneur, je suis son droit chemin et celui qui connaît » ses ordres immuables, je suis le Mont-Thabor, c'est » moi qui possède les livres sacrés et mystérieux, je suis » la maison qu'il a bâtie, l'envoyé qui anime les mortels, » le chef de la grâce divine, celui qui possède les lois » et les doctrines qu'il fait et détruit à son gré. »

D. En quoi consiste la foi du Druze reconnu akal?

R. Tout ce qui est admis comme impiété parmi les différentes religions, fait le fondement de la foi du Druze spirituel; il croit tout ce que les sectes rejettent comme impiété, ainsi qu'il est employé dans le livre des prédictions.

D. Si quelque profane parvient à connaître la religion de notre Seigneur, qu'il l'embrasse et qu'il croie à ses doctrines, sera-t-il sauvé?

R. Non, car la porte céleste est fermée pour les Infidèles, les ordres de Dieu sont accomplis, et la plume des docteurs est émoussée. A sa mort le profane qui aura voulu se faire Croyant rentrera parmi sa nation et deviendra ce qu'il était.

D. A quelle époque a eu lieu la création des âmes?

R. Après celle de l'esprit qui est Hamzèh, fils d'Ali; il les a créées par sa lumière; le nombre est compté, il ne pourra ni augmenter ni diminuer pendant la durée de tous les siècles.

D. Les femmes peuvent-elles être Croyantes?

R. Oui, parce que notre Seigneur a écrit les lois qui les concernent; elles sont contenues dans deux livres particuliers qui traitent *du devoir des femmes et du devoir des filles*.

D. Que devons-nous répondre à ceux qui prétendent adorer le Seigneur qui a créé le ciel et la terre?

R. Que cette question de leur part prouve leur ignorance; il n'y a nulle adoration, si ce n'est celle de notre Seigneur Hakem, celui qui gouverne par lui-même.

D. Comment les Hédouds[1] se sont-ils initiés à la sagesse du Très-Haut?

R. Par la voix de Hamzèh, d'Ismaël et de Béhaeddin.

D. En combien de parties divisez-vous la science?

R. La science se divise en cinq parties dont deux sont consacrées à la connaissance de la religion, deux à l'étude de l'histoire naturelle et de la métaphysique, et une qu'il faut bien connaître, parce que c'est la plus essentielle, la sagesse de Hamzèh, fils d'Ali, qui nous initie dans tous les mystères de notre foi.

D. Chacune de ces parties scientifiques se suddivise-t-elle?

R. Oui, principalement les quatre premières; la dernière ne peut se subdiviser, parce que c'est la plus exacte et la plus vraie.

D. A quoi peut-on reconnaître un Fidèle?

R. En le saluant d'abord, puis en le questionnant un instant; on doit lui demander si dans son pays on cultive la graine de myrobolan; s'il répond affirmativement et qu'il dise qu'elle est cultivée dans les cœurs, il sera admis comme Fidèle; mais aussi il faut qu'il puisse définir le nom des cinq Hédouds et expliquer les Symboles; s'il répond d'une manière satisfaisante, il sera accueilli comme un frère, dans le cas contraire, il sera considéré comme un profane.

[1] Hédoud signifie prophète, et l'on désigne ainsi les cinq vizirs du kalife Hakem-Biamr'Illah.

D. Quels sont ces cinq Hédouds ou prophètes dont vous parlez ?

R. Hamzèh, Ismaël, Mohammed, Abou-Elkal et Béhaeddin.

D. Le Druze ignorant sera-t-il sauvé ? sera-t-il considéré auprès de notre Seigneur Hakem, en cas qu'il meure sans avoir connu sa religion ?

R. Non, il ne sera pas sauvé : il sera esclave et avili pour toujours.

D. Comment a eu lieu le schisme des Ansarièhs ?

R. Les Chrétiens furent les auteurs de ce schisme, et voici ce qu'ils prêchaient à l'époque qu'il eut lieu : « Hamzèh, l'esclave de notre Seigneur, disaient les Chré- » tiens, après avoir renforcé la loi des Croyants, nia la » divinité de son maître pour admettre celle d'Ali, fils » d'Abou-Taleb, en disant qu'elle s'était incarnée dans la » personne de douze Imans, dont le dernier fut El- » Mouhdi ; celui-ci disparut dans les cieux revêtu d'un » costume bleu ; de là il passa au soleil. Ces mêmes » Chrétiens disaient que toutes les fois qu'un Ansarièh » se purifiait par la transmigration, en cas de rébellion, » il devenait ou Juif ou Chrétien ou Musulman ; les » changements se multipliaient à l'infini, jusqu'à ce que, » purifié comme l'argent au creuset, il redevenait étoile » et reprenait sa première place au firmament. Les impies » ou les infidèles qui n'auront point adoré Ali, fils d'Abou- » Taleb, disent les Ansariéhs, seront tous, par le moyen » de la métempsycose, changés en chameaux, mulets, » ânes, chiens, chats, moutons, etc., etc. »

D. Que représente le point du bikhar [1] ?

[1] Bikhar signifie compas, et le point du bikhar est le point que laisse le compas lorsqu'on a tracé un cercle.

R. Hamzèh, fils d'Ali.

D. Quel est le chemin qui conduit à l'orthodoxie ?

R. C'est Hamzèh, fils d'Ali, celui qui répand la justice, l'iman du temps, l'esprit, le précurseur, le généreux prophète, la cause de toutes les causes.

D. Qu'est-ce que Zoméa ?

R. C'est Adam, c'est-à-dire Hormus, Akhnouch, Adrès, Jean, Ismaël, fils de Mohammed-Alitmi, qu'on appelait Moukdar, sous Mohammed, fils d'Abd-Allah.

D. Qui représente l'antiquité et l'éternité ?

R. Hamzèh représente l'antiquité, et son frère Ismaël l'éternité.

D. Que représentaient les extrémités de l'épine du poisson ?

R. Les trois prédicateurs.

D. Quels sont ces trois prédicateurs ?

R. Jean, Marc et Mathieu.

D. Combien de temps ont-ils prêché ?

R. Vingt-un ans, c'est-à-dire sept ans chacun.

D. Qu'annoncèrent-ils ?

R. La venue du vrai Messie.

D. Comment les Hédouds saluaient-ils notre Seigneur Hakem ?

R. Ils le saluaient à voix basse, et voici la formule dont ils se servaient : « Maître, donne-nous ton salut, » et qu'il retourne sur toi, tu en es le plus digne ; celui » qui t'adore est élu, sois béni et élevé, ô puissant et » magnanime Seigneur ! »

D. Qu'est-ce que les cinq Vierges sages ?

R. Ce sont les cinq Hédouds qui ont prêché la doctrine de notre Seigneur ; ils jouissent avec lui de sa gloire céleste dans le vaste empirée.

D. Qu'est-ce que les cinq Vierges ignorantes ?

R. Ce sont les Hédouds qui ont prêché de fausses doctrines, ceux-là auront de terribles châtiments à supporter.

D. Quel est le nombre de ceux qui ont prêché la vérité ?

R. On en compte deux cents, tous voués à la vocation de prophétiser, en prêchant la piété et en combattant pour l'amour de la religion de notre Seigneur Hakem.

D. De combien est le nombre de ceux qui ont propagé l'erreur ou le mensonge ?

R. Ils sont vingt-six, parmi lesquels se trouvent Eblis[1], ses femmes et ses enfants, Mohammed, Ali et ses enfants, et les douze imans que révèrent les Métoualis.

D. Quels sont les Hédouds invisibles et sans corps, qui n'apparaissent que par la volonté du chef du temps, Hamzèh ?

R. On en compte trois, savoir : la volonté, la conduite et la parole, c'est-à-dire, Jean, Mathieu et Marc, qui apparurent à la venue du Messie ; c'étaient les mêmes que El-Moukdar, Maddoun, fils de Djasser, et Aba-der-el-Efaoud ; à l'époque de Hamzèh, c'étaient les mêmes que Ismaël, Mohammed, El-Kelmet et Ali Behaeddin.

D. Pourquoi Hammar, fils d'Assissi-el-Suleïman a-t-il écrit qu'il était frère de notre Seigneur ?

R. Notre Seigneur ayant feint qu'il était fils de Dieu, Hammar le crut son frère, né de Dieu ; notre Seigneur agit ainsi afin d'aveugler le cœur de Hammar et de le faire périr.

D. Pourquoi dit-on que notre Seigneur s'est servi pour monture des ânes sans selles ?

R. L'âne représente le Natèk, et lorsque l'on dit que

[1] Le démon.

notre Seigneur s'est servi de cette monture, c'est pour démontrer qu'il a détruit ses fauses doctrines ; le Koran dit, avec raison, que la voix que l'on doit le plus mépriser est celle des ânes, c'est-à-dire celle des prophètes qui ont prêché de fausses doctrines.

D. Pourquoi notre Seigneur s'est-il revêtu de noir ?

R. En signe du deuil qui devait attrister les Fidèles après sa disparition.

D. Pourqnoi a-t-il construit les pyramides d'Egypte ?

R. Pour en faire le sanctuaire de la sagesse, et y déposer les droits et les doctrines des hommes, afin qu'ils y soient conservés jusqu'à sa nouvelle venue.

D. Pourquoi apparaît-il de temps en temps ?

R. Pour édifier les Croyants et les rendre fidèles à leur religion.

D. Comment s'opère la métempsycose ou transmigration d'une âme dans un corps ?

R. A mesure qu'un individu meurt, un autre naît, c'est ainsi qu'existe le monde.

D. Est-il permis de manger de notre propre fruit ?

R. Oui, pourvu que ce soit dans l'ombre du mystère.

D. Comment peut-on être absous du péché charnel ?

R. En faisant pendant sept ans pénitence, en ayant le cœur contrit et humilié devant les docteurs ; dans le cas contraire, on est damné.

D. Qu'a laissé notre Seigneur Hakem avant de disparaître ?

R. Il a laissé ses doctrines écrites par lui-même, apposées de son sceau divin, il les a suspendues à la porte de la Mosquée.

D. Que répondait notre Seigneur à Mohammed, lorsqu'il se prétendit être son frère ?

R. Il l'appela bâtard, parce qu'il avait eu pour mère une esclave.

D. Que fit Mohammed après la disparition de Hakem ?

R. Il s'assit sur le trône pour se faire adorer comme notre Seigneur.

D. Que lui dit Hamzèh ?

R. Que le très-haut Seigneur Hakem n'engendrait point et qu'il n'était point engendré.

D. Pourquoi Hamzèh ne le punit-il point ?

R. Il le pouvait; mais il voulut donner un exemple de clémence pour engager les infidèles à embrasser la véritable foi.

D. Quels sont les génies et les anges dont il est parlé dans le livre de la sagesse de Hamzèh ?

R. Ce sont ceux qui adorent notre Seigneur, le Dieu adoré en tout temps.

D. Quels sont les démons et les diables ?

R. Ce sont ceux qui ne sont point adorateurs de notre Seigneur.

D. Qu'est-ce qu'une époque ?

R. Les époques sont les temps ou les doctrines des prophètes qui ont tour à tour apparu, tels qu'Adam, Noé, Abraham, Moïse, Yssa, Mohammed et Saïd; tous ces prophètes n'ont été qu'un seul esprit, transmis de l'un à l'autre; c'est aussi le méchant Eblis ou Haroth, fils de Tarsmah ou Adam, le rebelle, le même que Dieu a chassé du Paradis terrestre, c'est-à-dire celui que notre Seigneur a refusé d'admettre comme Croyant.

D. Que faisait Eblis auprès de notre Seigneur ?

R. Il était aimé; mais étant devenu orgueilleux, il ne voulut point se soumettre aux ordres du grand-vizir Hamzèh ; c'est pourquoi il fut maudit et chassé du Paradis.

D. Quels sont les glorieux anges que portent les voutes célestes de notre Seigneur ?

R. Ce sont les cinq Hédouds suivants : Khabriël ou Hamzèh, Mikaël ou Mohammed, fils de Houcheb, Sérafin ou Saloniëh, fils de Wohah, Israël ou Behaeddin, et Mitatroun.

D. Quels sont les quatre Harems ?

R. Ismaël, Mohammed, Saloniëh et Ali.

D. Pourquoi les appelle-t-on Harems ?

R. Parce qu'ils obéissent aux ordres de Hamzèh, comme les femmes à ceux de leur mari.

D. Quels sont les Évangiles, et comment devons-nous les considérer ?

R. Les Évangiles sont réellement du Messie, qui n'est autre que Suleïman, qui vivait du temps de Mohammed ; c'est aussi Hamzèh, fils d'Ali ; mais ce n'est point le faux Messie, né de Marie et de Joseph.

D. Le faux Messie était-il du nombre des apôtres du vrai Messie ?

R. Oui, il prêchait aussi les Évangiles ; le vrai Messie le savait, et lui permettait d'annoncer les doctrines chrétiennes ; mais lui ayant désobéi, les Juifs s'en irritèrent et le crucifièrent.

D. Qu'arriva-t-il au faux Messie, après qu'il fut crucifié ?

R. Il fut enseveli dans un sépulcre ; mais le vrai Messie le déroba et l'enterra dans un jardin, puis il annonça aux hommes qu'il était ressuscité.

D. Pourquoi fit-il cela ?

R. Pour répandre le Christianisme et faire accueillir ses doctrines.

D. Pourquoi toléra-t-il ainsi l'impiété ?

R. Afin que les Croyants en notre Seigneur adorassent secrètement le Messie.

D. Quel est le Messie qui a ressuscité d'entre les morts, et qui apparut miraculeusement à ses apôtres, quoique les portes fussent fermées ?

R. C'est le Messie vivant, le Verbe qui ne meurt point, Hamzèh, l'esclave et l'adorateur de notre Seigneur Hakem.

D. Quels sont ceux qui ont prêché et annoncé les Évangiles ?

R. Mathieu, Marc, Luc et Jean ; ce sont les mêmes que les quatre Harems dont nous avons parlé, sous des noms différents.

D. Pourquoi les Chrétiens n'ont-ils pas embrassé notre religion ?

R. Par la volonté de Dieu, notre Seigneur Hakem.

D. Pourquoi Dieu tolére-t-il ainsi le mal et l'impiété ?

R. Parce qu'il veut éprouver les uns et les autres, ainsi qu'il est dit dans le Koran.

D. Puisque l'erreur et l'impiété proviennent de la volonté de Dieu, pourquoi punira-t-il ceux qui auront vécu dans cet état ?

R. Parce qu'ils ne veulent point se soumettre ; aussi les laisse-t-il dans l'aveuglement de leur cœur.

D. Mais s'il ne les éclaire point, comment peuvent-ils se soumettre ?

R. Cette question n'est pas permise ; car qui peut sonder la profonde sagesse de notre Seigneur qui a dit : Ne questionnez point sur ce que je ferai, et on ne vous questionnera pas.

D. Pourquoi Hamzèh, fils d'Ali, vous commande-t-il de soustraire et de cacher la sagesse, de ne point la divulguer aux profanes et aux infidèles ?

R. Parce qu'elle renferme les mystères divins de notre Seigneur, ainsi que les promesses que nous ne devons divulguer à personne, car c'est le salut des âmes et l'aliment de la vie.

D. Pourquoi n'admettons-nous pas le salut de tous ?

R. Ce n'est pas par égoïsme ni par injustice, mais bien parce que la cause de notre Seigneur est finie, que la porte est fermée, que les impies ne changeront jamais et que les Fidèles seront toujours Croyants.

D. Pourquoi allons-nous prier dans un oratoire isolé avec le cœur repentant et humilié ?

R. Pour mériter selon nos œuvres auprès de notre Seigneur Hakem, gouvernant par lui-même, qui nous récompensera, et qui nous établira Vizirs, Pachas ou Sultans, ou à d'autres places plus éminentes.

FIN DU FORMULAIRE DES DRUZES.

STATISTIQUE GÉNÉRALE
DU MONT-LIBAN,

DRESSÉE SUR LES LIEUX, EN 1843.

Ier DISTRICT.

ZAOUIÈH.

Ce district s'étend depuis Tripoli jusqu'au fleuve Abou-Ali, qui descend des cèdres du Liban, dont la source, connue sous le nom de Kadikha, se mêle à celle de Simân et à d'autres, arrose Tripoli et se jette dans la Méditerranée ; au sud il est borné par le mont Turbul, où dominent les villages suivants :

El-Meni ; Bourk-el-Yahoud (la Tour des Juifs) ; Boucitt ; Aïn-Adouèh ; Karitin.

L'évêque El-Daouihi habite le village de Zagharta ; l'évêque Boulouss a fait construire le nouveau couvent qui est situé entre Kaffr'Fau et Soubel, sur les hauteurs d'une montagne.

Le couvent de Sainte-Antourah est situé au milieu d'une montagne escarpée, ainsi que l'église de Saint-Georges ; l'un et l'autre appartiennent aux Grecs schismatiques.

LES CHEIKS DE CE DISTRICT SONT :

Suleïman Daher ; le prêtre Joseph, ses deux fils et ses neveux.

La population de ce district s'élève à 2,520 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Druzes.	Musul.	Totaux.
Medjlaïa	80	»	»	80
Alema.	100	»	»	100
Ouardat	80	»	»	80
Elmèaïzièh.	10	»	»	10
Erdèh	100	»	»	100
Mérita	100	»	»	100
Der-Halla.	»	140	»	140
Aïn-Adaoué	50	»	60	110
Markabtah	60	»	40	100
Ykhach.	80	»	»	80
Hoch-el-Rohban.	60	»	»	60
Kaffr'Hattâ	120	»	»	120
Khastoun.	150	»	»	150
Mar-Tadrous-el-Telli	10	»	»	10
Kaffr'Haoura.	140	»	»	140
Kaffr'Zeina.	200	»	»	200
Kaffr'Yachid.	100	»	»	100
Kaffr'Chachna.	80	»	»	80
Bezamim	80	»	»	80
Daraïa.	140	»	»	140
B'kaïkal.	70	»	»	70
Ardjias.	140	»	»	140
Kaffr'Fau.	180	»	»	180
Soubel	150	»	»	150
	2,280	140	100	2,520

IIe DISTRICT.

KOURAH (partie haute).

Ce district est borné au nord par le fleuve Abou-Alé, au couchant par la Méditerranée, au levant par la partie du Mont-Liban située vers le mont Arkoub, au sud par le canton de Kaouati, situé au couchant de Nakhel jusqu'au couvent grec schismatique connu sous le nom de Belmond, fondé par un des comtes de Tripoli; ce

couvent sert de limites à la partie haute de ce district.

Non loin du village de Khastoun se trouve un couvent de Grecs schismatiques; à Kourbah se trouve un autre couvent de Grecs du même rit; à Khèlifan, se trouve le couvent de Sidet-el-Nourièh (Notre-Dame-des-Lumières).

Les cheiks de la partie haute et de la partie basse de ce district sont Grecs schismatiques de la famille d'Eléazar et de celle d'Abou-Mérèb, qui est composée environ de cinquante personnes.

La population de la partie haute de ce district s'élève à 7,230 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans la partie haute de ce district.	Maron.	Grecs schism.	Musul.	Totaux.
Kaffr'Kahel	10	30	100	140
Habah	»	100	»	100
Béhourâ	50	»	»	50
Debah	»	120	»	120
Boçarm.	»	150	»	150
Bekhamzin.	»	300	»	300
Kaffr'Hazir.	»	400	»	400
Amrkïoun.	»	1,500	»	1,500
Kaffr'Akka.	»	1,000	»	1,000
Kaffr'Saroun	»	600	»	600
Kousba.	»	880	»	880
Bazizza.	100	»	20	120
Darb-Achtâr	200	»	»	200
Kaffr'Hattâ.	»	110	»	110
Koucitter	»	60	»	60
Khèlifan.	»	150	»	150
Choukka.	»	150	»	150
Rass-Nahach	»	»	200	200
Héri et Chika.	»	500	»	500
Kaffoun.	500	»	»	500
	860	6,050	320	7,230

KOURAH (partie basse).

Cette partie basse du district de Kourah est bornée au

levant par les limites de la partie haute, au nord il y a le village de Héri, au sud Tripoli, Zaouïèh, et au couchant le fleuve Abou-Ali.

Il y a dans ce district des petits princes Musulmans, dont la principale ressource est de fagoter du bois à brûler qu'ils vont vendre dans les environs, il sont connus sous le nom de princes de la maison Agoubièh.

La population de la partie basse de ce district s'élève à 3,930 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans la partie basse de ce district.	Maron.	Grecs schism.	Musul.	Totaux.
Anfé	100	»	»	100
Babdihoun	»	»	180	180
Zahkroun	»	»	220	220
El-Kalmoun	»	»	500	500
Fïèh	»	»	130	130
Kelhatâ	»	»	80	80
Afzedik	90	»	»	90
B'khmézin	»	600	»	600
B'tteran	»	400	»	400
Deddèh	60	60	»	120
B'troumin	»	210	100	310
El-Nakhlèh	»	»	400	400
Touratidj	»	270	»	270
Kaffr'Kahel	»	20	80	100
B'keftın	»	230	»	230
Barghoun	»	»	200	200
	250	1,790	1,890	3,930

IIIe DISTRICT.

DJEBEL-BÈKHÉRI.

Ce district est borné au levant par les cèdres du Liban, le Mont-Liban et la partie la plus élevée qui domine la ville de Homs, et Bâalbeck; au couchant par Zaouïèh et Kourah; au sud par Eden, et au nord par Batroun.

Vers la partie basse du village de Bèkhéri, se trouvent le couvent de Mar-Rikhâ et celui de Mar-Sarkis : ce dernier appartient à des R. P. religieux européens.

LES CHEIKS DE CE DISTRICT SONT :

Bounar, Boutros, Assad-Radj, les fils de Rouçaâb-Djiorjios.

Vers la côte des cèdres du Liban, à une distance d'un demi-mille, sur une montagne, il y a une caverne taillée dans le roc par les anciens, le froid y est éternel.

La population de ce district, toute composée de Maronites, s'élève à 10,260 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES CONTENUS DANS CE DISTRICT.	Maronit.
Hadèhitt	800
Bèkhéri	3,000
B'kaâ-kèfzah	480
B'kourkachah	700
Bazkoun	680
Hasseroun	1,000
B'rissott et ses hameaux	500
Hadet-Bèkhéri	600
Akouatt	650
Le hameau d'Abou-Saïb-Djiordjios	350
Plusieurs hameaux aux environs	1,000
Tarzah	500
	10,260

CANTON D'EDEN.

Eden est sous la dépendance du district de Djébel-Bèkhéri; au levant il est borné par le village d'El-Danïèh, au nord par le district de Batroun, au sud par les cèdres du Liban, et au couchant par les districts de Kourah et Zaouïèh.

La position d'Eden est heureuse ; protégés par la nature, les champs y sont fertiles ; les eaux abondantes se promènent sous des arbres extrêmement touffus ; c'est un séjour de délices : il est continuellement visité par les étrangers, surtout pendant la belle saison.

Les habitants sont doux et hospitaliers ; les femmes sont citées pour leur beauté.

Il y a à Kozhaïa : 1° le couvent de Saint-Antoine, habité par environ cent religieux ou prêtres ; 2° deux couvents d'ermites ; 3° le couvent de Mar-Sarkis-d'Eden, habité par dix religieux ; 4° l'église de la Vierge, connue sous le nom de *Kanoubinn*, située au milieu d'un riche vallon au village de Ballorah.

Eden sert de résidence au cheik Boutros-Karam, et à l'évêque Stéphan-el-Daouihi pendant la belle saison.

La population de ce canton s'élève à 6,250 Maronites, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES CONTENUS DANS CE CANTON.	Maronit.
Mézianah.	600
Haïtoun.	300
Hadjibèh.	450
Ser-Oll.	350
Arbat-Kozhaïah.	100
Eden.	2,500
Kaffr'Séghab.	350
Antourin.	320
Aïn-Bakrâ.	280
Bân.	700
Djedtah.	100
Balozâ.	200
	6,250

IVᵉ DISTRICT.

BATROUN.

Ce district est borné au sud par le fleuve de Djiozéh, qui descend du mont Tanourin ; au nord se trouve la ville de Djébaïl, au levant la montagne élevée du Liban, et au couchant la Méditerranée.

A Kaffr'Hetnâ se trouvent le couvent de Saint-Maroun, et un collége où l'on enseigne la grammaire, la logique et la rhétorique, à environ trente jeunes gens.

Au village de Douma, il y a un couvent de grecs schismatiques et le couvent maronite de Saint-Antoine-Houb, qui est composé de moines et d'ermites.

Ce district a un gouverneur qui est sous la dépendance de Der-el-Khamar, chef-lieu de la montagne.

La population de ce district s'élève à 14,430 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maronites.	Grecs schism.	Grecs cathol.	Metou.	Musul.	Totaux.
Batroun.	700	300	»	»	»	1,000
Habdin.	800	»	»	»	»	800
Kolhatah.	100	»	»	»	»	100
Haçon-Nahr.	250	»	»	50	»	300
Abd-Allèh.	600	»	»	»	»	600
Semar-Djébel.	500	»	»	»	»	500
Badjèh.	1,000	»	»	»	»	1,000
Sourâth.	500	»	»	»	»	500
Heltah.	500	»	»	»	»	500
Kèhfifan et son monastère.	630	»	»	»	»	630
Kaff'Hatnâ.	300	»	»	»	»	300
Boksmahïa.	700	»	»	»	»	700
Daouïl.	»	»	»	300	»	300
A reporter.	6,580	300	»	350	»	7,230

Suite du district de Batroun.

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maronites.	Grecs schism.	Grecs cathol.	Métou.	Musul.	Totaux.
Report. . .	6,580	300	»	350	»	7,230
Djaritah	100	»	»	»	»	100
Bèkhali.	700	»	»	»	»	700
Dhoumah	»	750	750	»	300	1,800
Bestan-Ass et Bet-Chalà	300	»	»	»	»	300
Kaffr'Halda. . . .	»	300	»	70	»	370
El-Kaçour. . . .	260	150	»	»	»	410
Thanourin (partie haute).	700	»	»	»	»	700
Id. (partie basse).	70	»	»	100	»	170
Houatah - Houb - Khatin. . . .	300	»	»	»	»	300
Boudarbellah. . .	»	»	»	150	»	150
Khareddin et ses hameaux	600	»	»	»	»	600
Djridj.	500	»	»	»	»	500
Tartadj.	400	»	»	»	»	400
Sohled	600	»	»	»	»	600
Mifouk (monastère).	70	»	»	»	»	70
St-Ant.-Houb (id.).	30	»	»	»	»	30
	11,210	1500	750	670	300	14,430

Ve DISTRICT.

DJÉBAIL.

Ce district est borné au levant par le Liban, au couchant par la Méditerranée, au sud par Batroun, et au nord par le fleuve Ibrahim.

A une heure de distance, sur les hauteurs de Djébaïl, est situé un couvent de religieuses ; à Belât-Djébaïl, des chênes touffus, qui produisent la noix de Galle, ombragent un grand espace de terrain ; il y a aussi des forêts

de pins et d'autres arbres. Les Arabes disent que Salomon fit transporter de ces forêts les bois dont il se servit, ainsi que des cèdres pour faire construire le temple à Jérusalem.

LES CHEIKS DE CE DISTRICT SONT :

La famille de Hachem, résidant à Akhourah ; Abou-Turbech, résidant à Tanourin, et deux membres de la famille El-Khazen, qui habitent une propriété connue sous le nom de Sakhièh-Lahfed.

La population de ce district s'élève à 8,640 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Grecs schism.	Métoua.	Musul.	Totaux.
Djébaïl.	600	50	»	150	800
Amschitt.	1,000	»	»	»	1,000
Békouni.	70	»	»	»	70
Houata-Djébaïl.	50	»	»	»	50
Addèh.	100	»	»	»	100
Bèlàh.	100	»	»	»	100
Médawïl.	»	»	40	»	40
Houata-el-Ban.	50	»	»	»	50
Rass-Massàh.	50	»	50	»	100
Rass-Astah.	100	»	100	»	200
Hadjioulah.	150	»	»	»	150
Bechtelidi.	»	»	100	»	100
Mouch-Mouch.	300	»	»	»	300
Akmedj.	300	»	»	»	300
Halman et ses hameaux. .	»	»	600	»	600
Tazzaïa.	»	»	100	»	100
Farhed.	»	»	100	»	100
El - Hekhoun.	»	»	150	»	150
Aïn-el-Delièh.	»	»	60	»	60
Mékhan.	»	»	150	»	150
Féràh.	»	»	50	»	50
Belkhèss.	»	»	80	»	80
A reporter. . . .	2,870	50	1,580	150	4,650

Suite du district de Djébaïl.

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Grecs schism.	Métoua.	Musul.	Totaux.
Report. . . .	2,870	50	1,580	150	4,650
Dzébin.	»	»	200	»	200
B'khelli.	»	»	150	»	150
Ouâdi-Khéharkhour. . .	»	»	150	»	150
Khallan.	250	»	»	»	250
Le jardin du fleuve Ibrahim	250	»	»	»	250
Kaffr'Djêbounah. . . .	»	»	50	»	50
Kartabâh.	600	»	»	»	600
El-Medjuïerèh.	»	»	400	»	400
Kaffr'Khian.	50	»	»	»	50
El-Ménciïtièh.	»	»	150	»	150
Aftah.	»	»	310	»	310
Lassah	»	»	450	»	450
Chouatâ.	»	»	50	»	50
Kamèss.	20	»	150	»	170
Karkaria	20	»	50	»	70
Djénèh.	30	»	20	»	50
Akourah.	600	»	»	»	600
Saritah.	40	»	»	»	40
	4,730	50	3,710	150	8,640

VIe DISTRICT.

DJIOURD.

Ce district est borné au sud par la route de Damas, au couchant par le khan El-Hassein jusqu'au fleuve Djesser-el-Khadi, au nord par Nahr-el-Sefa, et au levant par le Mont-Liban.

A B'teuter, il y a la nouvelle filature de soie, dirigée par MM. Nicolas Portalis et Cie.

Les cheiks de ce district sont tous les membres de la famille druze d'Abd-el-Malek.

La population de ce district s'élève à 8,059 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Druzes.	Grecs cathol.	Grecs schism.	Totaux.
B'khamdoun.	280	»	»	560	840
B'taloum	6	»	»	90	96
B'teuter.	150	450	»	90	690
Khanadj.	»	»	»	15	15
Magdel-Bonah	»	420	»	»	420
Kharoun.	»	600	»	10	610
Bedghan.	»	400	»	»	400
Méchrafèh.	»	240	»	»	240
Rhamlièh.	»	160	»	40	200
Mâassrèth.	»	60	»	»	60
Becerin.	120	»	»	60	180
Aïn-el-Halazoun. . . .	»	»	»	48	48
Nedjm-Aïn-Ferdir et Tazoumièh.	170	»	»	60	230
Khartoun.	1,300	»	»	»	1,300
Rochmaïa.	150	»	30	»	180
Douaïr et Kaffr'Amaï. .	150	»	»	»	150
Rouaicïèh, Noumar et Aïn-Terhass.	90	»	»	»	90
Khouritt	170	640	»	240	1,050
Andarah.	10	20	»	50	80
Hadjmièh.	»	180	»	60	240
Aroumièh	»	60	»	»	60
Medj-el-Monz et ses champs	880	»	»	»	880
	3,476	3,230	30	1,323	8,059

VIIe DISTRICT.

MÈHNACEF.

Ce district est borné au levant par celui d'Arkoub, au couchant par le Gharoub, au sud par Naher-el-Safar, et au nord par Der-el-Khamar.

LES CHEIKS DE CE DISTRICT SONT :

Les familles druzes Bounaked, Nassif et Hamoud.

La population de ce district s'élève à 2,727 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Druzes.	Grecs cathol.	Totaux.
Darkhoucha et Kanaïssèh. . .	32	240	»	272
Kaffr'Katra et Medjiahèlièh . .	100	120	»	220
Hamieh (monastère).	»	»	30	30
Bèchat-Fedj.	»	400	»	400
Kaffr'Fakoud et Derbâlah. . .	»	600	»	600
Kaffr'Khin.	»	400	»	400
Djiahelièh.	»	320	»	320
Dhardouritt.	120	»	»	120
El-Ouardi (au bas de Dhardouritt)	100	»	»	100
B'karzaï.	20	30	»	50
Sardjébal.	30	»	»	30
Bénouaïti F'hedjti et B'kaïa. .	100	»	»	100
Douaïr.	25	»	»	25
B'khaïré.	25	»	»	25
Damitt.	20	15	»	35
	572	2,125	30	2,727

VIII

VIIIe DISTRICT.

ARKOUB.

Ce district est borné au levant par le B'Kâa, au nord par le fleuve du Sâfah, au sud par Chouffatt, et au couchant par le fleuve de Beyrouth.

LES CHEIKS DE CE DISTRICT sont :

Omad, Abou-el-Ouan et Aïd.

La population de ce district s'élève à 1,171 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES CONTENUS DANS CE DISTRICT.	Maron.	Druzes.	Totaux.
Batlou.	50	150	200
Lèbaroud.	100	»	100
Aïn-Zhâlaâ.	150	120	270
Ouadi-el-Sett.	200	135	335
Madji-el-Mozz.	56	210	266
	556	615	1,171

IXe DISTRICT.

FÉTOUH.

Ce district est borné au couchant par la Méditerranée, au levant par le mont Mouça, au sud par le fleuve Ibrahim, et au nord par le Sanin, au-dessus du Kesrowan.

Il existait autrefois un couvent sur les hauteurs du mont Mouça, qui était habité par cinquante religieuses et autant de religieux et prêtres; le patriarche Maronite en a fait un collége pour l'instruction des enfants. Il y a aussi le couvent de Saint-Georges, habité par une dizaine de religieux.

Au-delà du mont Mouça, il y a une forêt dont les arbres touffus et de haute futaie, servent d'abri à des onces et a d'autres animaux sauvages.

Quelques membres de la famille Dahdah sont établis dans ce district; voici leurs noms :

Le cheik Daher, fils de Mançour;

Latouf, neveu du cheik Meri-Dahdah, exilé par le Grand-Prince; il est actuellement établi à Marseille;

Son frère Yaffet et les fils de Youcef-Dahdah, Zaïtar, Fiad, Add-Allah.

La population de ce district s'élève à 3,830 Maronites, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES CONTENUS DANS CE DISTRICT.	Maron.
El-Safra	500
Basbina	470
Bardjia	300
Sarbah	150
El-Namoura	120
Nemourah	100
Ourket-el-Bouar	400
Zeïtoun	110
Fétoâ	100
El-Ghini	120
Aïn-Kabâl	100
Ghebâl	250
Yahchouh	400
Aïn-el-Déhab	50
Djiourat-Méhad	50
Chahtoul	100
El-Khatin	50
Djedéïdèh	460
	3,830

Xe DISTRICT.

KASROWAN.

Ce district est borné au couchant par la Méditerranée, au levant par la partie du Mont-Liban où séjournent les neiges, au sud par le fleuve de Zag, au pont de Mouameltein, et au nord par le fleuve du Kelb, dont les eaux circulent à travers les villages de Beskanta et Bakataoutâ.

La longueur de ce district est d'environ trois lieues et demie, et sa largeur de deux à deux lieues et demie.

Il y a au village de Zouk-Mosbah :

1° Un couvent de Maronites;

2° Le couvent nouvellement bâti par les soins de monseigneur de Vilardel, délégué du saint Père;

3° Deux colléges plus petits, situés dans le territoire de Sarbah, qui s'étend depuis Zouk jusqu'aux rivages de la mer.

A Zouk-Mikaïl, il y a :

1° Un couvent de Grecs catholiques, desservi par quarante religieux et trente religieuses;

2° Non loin de ce couvent, il y en a un autre du même rit, habité par sept prêtres et cinquante religieuses;

3° Le collége appartenant à l'évêque Joseph Khazen; lequel n'ayant laissé à sa mort aucun héritier, on en fit un évêché et un couvent de religieuses;

4° Les boutiques et magasins, qui sont un monopole de l'évêque : il en retire environ 30 bourses par an.

Au village d'Antourah, il y a :

1° Un couvent de religieuses;

2° Un couvent de R. P. capucins, de l'ordre de Saint-Lazare, où quelques religieux se livrent à l'instruction de la jeunesse;

3° Un collége dirigé par le R. P. Leroy, missionnaire Lazariste, et qui est placé sous la protection du gouvernement français; on y enseigne le français, l'arabe, l'italien et le latin, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, l'astronomie et les sciences morales. Ce collége

a profité à une foule de jeunes gens, dont la plupart ont été admis en qualité de commis auprès de nos établissements français; d'autres ont servi d'interprètes auprès des différents états-major des troupes alliées après le blocus de la Syrie.

A peu de distance d'Antourah, il y a :

1° Un troisième couvent de Maronites, où l'on enseigne la lecture et les sciences morales;

2° Le couvent de Sainte-Elie, appartenant aux Maronites, habité par environ cinquante religieuses et douze prêtres;

3° Vers le sud est situé le fameux couvent de *Kourket*, connu par l'histoire de la jeune Hindièh, dont parle Volney dans son *Voyage en Syrie* (tome 1er page 426, édition de 1837);

4° Le couvent de Harissa, appartenant aux Franciscains de Terre-Sainte, habité par sept missionnaires du même ordre;

Au bas du village de Ghorta, il y a :

1° Un couvent arménien de Koraïm dit Bezommar;

2° Bet-Chahbô, c'est un grand couvent de magnifiques constructions, appartenant aux Arméniens catholiques;

3° Une belle église arménienne, desservie par une vingtaine de prêtres et autant de religieux qui jouissent d'une grande aisance, étant aidés de la générosité des Arméniens de Constantinople, de Smyrne et d'autres villes, tant en Orient qu'en Europe : on y enseigne les mathématiques, la théologie, la philosophie et plusieurs langues; la plupart des professeurs ont fait leurs études à Venise ou à Rome.

Le patriarche Jacob est un vieillard respectable qui

est vénéré de la montagne; il parle plusieurs langues, et jouit d'une grande réputation de sagesse au Mont-Liban, comme parmi les 100,000 coreligionnaires qui relèvent, dans toutes les parties du monde, de son patriarchat. Les Arméniens sont religieux sans être fanatiques, laborieux et actifs.

4° Le couvent de Saint-Joseph-el-Hossen;

5° Un couvent de femmes, connu sous le nom de Mar-Skhalleïtta;

6° Au village de Dair-Oun, se trouve un couvent habité par l'évêque de l'église syriaque orthodoxe;

7° Au village d'Adjialoun, existe un autre couvent du même rit syrien;

8° Au bas du village Bokrata-Kanâan, existe un couvent de la sainte Vierge, habité par vingt filles religieuses et quelques religieux grecs catholiques;

9° Près le village de Batha est situé le couvent habité par l'évêque Antoine, de la maison de Kazen; il y a dans ce couvent une trentaine de religieuses;

10° A Ghazir se trouvent le couvent de Sainte-Élie, et plusieurs établissements de commerce;

11° A Aramon, vers le nord, est le couvent de Sidet-el-Hakha, habité par vingt religieuses et huit moines.

LES CHEIKS DE CE DISTRICT SONT :

L'émir Abd-Alla-Chébabi; les cheiks de la maison Hobeïche, d'où sortent les patriarches Maronites; les cheiks de la maison Khazen, et les cheiks de la famille Dahdah, au nombre de trente-cinq.

C'est le district le plus peuplé après celui du Metten : on y compte trente villages et une dizaine de petits hameaux.

La population de ce district s'élève à 17,000 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maronites	Grecs catholiq.	Totaux.
Zouk-Mostah.	600	»	600
Zouk-Mikaïl.	600	400	1,000
Antourah. Djouni. Ghadir.	1,000	»	1,000
Sahel-Alma.	1,000	»	1,000
Batha	700	»	700
Chemanneïr.	800	»	800
Ghazir.	2,000	»	2,000
Djedeïdé.	200	»	200
Aramoun	700	»	700
Dalabta.	600	»	600
Moràb.	100	»	100
Ghosta.	600	»	600
Der-Oun	700	»	700
Djéaïta.	400	»	400
Adjialoun et dépendances	1,000	»	1,000
Ram-Boudakin.	100	»	100
Rifoun	200	»	200
Faïtroun	400	»	400
Achkout.	600	»	600
Râachin.	100	»	100
Bokrata-Kanâan et dépendances.	500	»	500
Mirouba.	500	»	500
Haradjiel	500	»	500
Faraïa.	300	»	300
Boka-Toutah et dépendances.	300	»	300
Kaffr'Doubian, id. d'une 10e de hameaux.	2,100		2,100
	16,600	400	17,000

XIe DISTRICT.

METTEN.

Ce vaste district est borné au levant par Bâalbeck, limites de Zakhlèh; au couchant par le district du Garb, éloigné de Sahel de deux heures; au sud par la grande route de Beyrouth à Damas; au nord par la partie élevée du Kasrowan.

On y compte onze principaux monastères, savoir : sept appartenant aux Maronites, dont un à Kahlounié, un à Kénissé, un à Mar-Mouça et un à Mar-Khaïa, un à Doumitt, un à Kalan et un à Hossein.

Un couvent à Solima, aux R. P. Capucins.
Un id. à Zakhlèh, appelé Touak, aux Grecs cath.
Un id. de Harf, aux mêmes.
Un id. de Mar-Youhana-el-Chouaïr, idem.
Ce dernier couvent possède une imprimerie arabe.

Le village de Katalèh sert de résidence à l'évêque Maronite de Beyrouth.

ÉMIRS DU DISTRICT :

1° Les émirs de la maison Abou-Lamai, établie là depuis longtemps, même avant le gouvernement de la famille Chéhab;

2° L'émir Sulman, d'origine druze, qui a embrassé le Christianisme, et qui tout récemment s'est fait Musulman;

3° Les émirs Abou-Hossein, Faour, Zin-Eddin, tous trois Druzes; il résident au village de Hamanna.

Les Maronites de ce district dépendent de l'évêque Boutros, résidant à Beyrouth; les Grecs schismatiques, de l'évêque Benjamin, et les Grecs catholiques, de l'évêque Agabious.

La population de ce district s'élève à 53,431 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Druzes.	Grecs cathol.	Grecs schism.	Métou.	Musul.	Totaux.
Araïa. . . .	160	»	»	160	»	»	320
Chouït	45	90	»	45	»	»	180
Abadïèh. . . .	440	660	»	220	»	»	1,320
Halalïèh. . . .	»	200	»	»	»	»	200
Rouss-Balloth, Bâalchemïé et Hawet-Métoualis. .	»	600	»	»	»	»	600
Kahlounïèh. . .	25	»	»	»	»	»	25
Hawet-Hamzé. .	75	»	»	»	»	»	75
Katalé	100	»	»	100	»	»	200
Rass-el-Harf. . .	500	»	»	»	»	»	500
Eloarïèh. . . .	»	55	»	»	»	»	55
Kabec	100	200	»	»	»	»	300
Khianïèh. . . .	940	60	100	»	»	»	1,100
Beit-Bïath . . .	60	300	»	»	»	»	360
Hamana . . .	1950	»	»	250	»	»	2,200
Falougha . . .	900	350	250	»	»	»	1,500
Arçoun	150	240	»	120	»	»	510
Batkhambé et Kalâ	»	780	»	»	»	»	780
Kornaïl	150	600	»	»	»	»	750
El-Djioura. . .	»	»	»	180	»	»	180
Kaffr'Silouan et Djiouar-el-Djiez.	600	600	»	»	»	»	1,200
Zakhlèh et dépendances . . .	1600	»	2300	4100	»	»	8,000
Moâlaka. . . .	750	»	750	750	750	»	3,000
Tarchich . . .	180	»	»	»	»	120	300
Medjdel. . . .	»	»	»	»	200	»	200
Zebdin et Hassebïa	650	300	»	»	»	»	950
Solima et dépendances . . .	900	600	150	150	»	»	1,800
Orbanïèh et Dalibi.	600	»	»	»	»	»	600
El-Rass et ses cham[s]	1070	730	»	1200	»	»	3,000
Ménaïtérèh. . .	1800	600	»	50	»	»	2,450
Antourah-el-Menaïtérèh. . .	600	»	»	»	»	»	600
A reporter . .	14345	6965	3550	7325	950	120	33,255

Suite du district du Metten.

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Druzes.	Grecs cathol.	Grecs schism.	Métou.	Musul.	Totaux.
Report . . .	14345	6965	3550	7325	950	120	33,255
Bachkantt . . .	3550	»	100	3550	»	»	7,200
Rabghin . . .	»	»	»	1200	»	»	1,200
El-Chouair. . .	100	»	100	2200	»	»	2,400
Mar-Youhana-el-Chouair. . . .	»	»	350	»	»	»	350
Zarkoun. . . .	550	550	»	»	»	»	1,100
Baabdath. . . .	1200	»	»	»	»	»	1,200
Saghila-Aïoun. .	600	»	»	»	»	»	600
Béroumana, Beit-Chaï, Béméroun Ralaïté. . . .	800	»	520	1252	»	»	2,572
Roumièh. . . .	100	»	»	»	»	»	100
Beit-Méri, Mançounièh et Abadïèh.	2504	350	»	600	»	»	3,454
	23749	7865	4620	16127	950	120	53,431

CANTON DE BOKFAIA.

Ce canton est sous la dépendance du district du Metten; il est borné au levant par la source du fleuve Saninn, qui est à quelque distance de la montagne du Djiourd ; au couchant par le mer; au sud par le fleuve qui coule entre Thouna et Baskanta, et se joint du côté occidental à la source du fleuve du Chien (Nahr-el-Kelb), devant le village de Haïta, et au nord par le district du Metten.

La plupart des habitants de Bokfaïa fabriquent le goudron; ils sont les mouckr (muletiers) pour les villes de commerce de la Syrie.

Au sud se trouvent deux couvents Maronites, dont l'un sert quelquefois de résidence à l'évêque Abd-Allah; un couvent de Grecs catholiques, connu sous le nom de Saint-Simon, il sert de résidence en été à l'évêque Agabious.

L'émir Haïdar est le principal propriétaire et le seul émir de ce canton ; c'est un de ceux qui furent exilés au Sennâar, en Egypte, par Ibrahim-Pacha.

La population de ce canton s'élève à 6,220 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce canton.	Maron.	Grecs cathol.	Grecs schism.	Totaux.
Bokfaïa				
Sakiètt-el-Mesk	1,000	1,000	1,000	3,000
Bohor-Sâft	»			
El-Mchaïtèh	»	»	800	800
Ouadi-Khahin	150	»	»	150
Aïn-Aroïuss	100	»	»	100
Halaftièh	100	»	»	100
El-Cefinett	120	»	»	120
Ouadi-Schumoun	100	»	»	100
Ghankhara	»	300	»	300
Ebteghin	»	300	»	300
Kaffr'Taï	»	»	150	150
Kaffr'Akâb	»	»	500	500
Zabougha	»	»	500	500
Boumizan	100	»	»	100
	1,670	1,600	2,950	6,220

CANTON DE BEIT-CHÉHAB.

Beit-Chéhâb, comme Bokfaïa, est un canton compris dans le district du Metten ; il est borné au levant par Bokfaïa, au couchant par la mer, au sud par le fleuve El-Kelb, et au nord par Solima.

On compte dans cette partie du Metten treize villages, compris Zouk-Karâb, dont la moitié est sous la dépendance du Kasrowan, sous le commandement de la maison Kazen, et l'autre moitié appartient à l'émir Haïdar, déjà cité.

Au village qui porte le nom de Beit-Chéhâb il y a : 1° Le couvent de Saint-Pierre, habité par dix religieux ; ses terrains produisent un peu de soie et du blé ; 2° Le couvent de la Vierge, connu sous le nom de Tamichh, fortement construit et bien situé. C'est là que les religieux de Kozhaïa s'assemblent lorsqu'il faut élire le président des couvents.

Il y a à Beit-Chéhâb une fonderie où l'on fabrique les cloches pour les églises, on y fait aussi des écritoires en cuivre ; il y a une fabrique de poteries que l'on va vendre dans les villes du littoral, particulièrement à Beyrouth.

La population de ce canton s'élève à 3,530 Maronites, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES CONTENUS DANS CE CANTON.	Maron.
Beit-Chéhâb	1,000
El-Chaouièh	100
Féraïkèh	80
Kornett-el-Hamrâ	600
Hameau d'Ychoun	200
Dik-el-Mouhdi	400
El-Mettoulèh	200
Beit-Malkout	50
El-Hebouch	100
Kornett-Chahaouân	500
Aïn-Aïlak	50
Aïn-Aâr	100
Zouk-Kharâb	150
	3,530

XII° DISTRICT.

CHOUFF.

Ce district est borné au levant par la partie la plus élevée du mont Liban (celle qui domine le B'kâa), au

couchant par la Méditerranée, au nord par le district de Djesin, et au sud par celui d'Arkoub.

Il y a à Der-el-Khamar, chef-lieu du Liban :

1° Une église maronite, connue sous le nom de la Vierge-el-Tali ; cette église est vénérée par les fidèles ;

2° Une église appartenant aux Grecs catholiques ;

3° Une mosquée ;

4° Plusieurs sérayèhs (palais) magnifiques ;

5° Plusieurs fabriques où l'on fait des beurnouss de laine et des habillements brodés en or ;

6° Une belle savonnerie.

A Beit-el-Din, se trouve le sérayèh du Grand-Prince.

On compte dans les autres villages de ce district dix-sept églises, dont six aux Grecs catholiques, deux aux Grecs schismatiques, et neuf aux Maronites.

LES CHEIKS DE CE DISTRICT SONT :

Les familles druzes Djemblatt, Hamdan, Chams, Ouard, Schubli-Ali et Homidan.

Ce district est séparé par un fleuve dont les eaux abondantes arrosent de gras pâturages.

On y compte environ trois cents moulins à huile et à farine.

La population de ce district s'élève à 18,240 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maronites	Druzes.	Grecs cathol.	Grecs schism.	Juifs.	Totaux.
Der-el-Khamar et Beit-el-Din.	2,520	200	960	»	200	3,880
Béaklin. . . .	175	1,800	»	175	»	2,150
Aïn-Bâl. . . .	120	60	»	»	»	180
Gharifèh. . . .	30	400	»	»	»	430
A reporter.	2,845	2,460	960	175	200	6,640

Suite du district de Chouff.

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maronites	Druzes.	Grecs cathol.	Grecs schism.	Juifs.	Totaux.
Report. . .	2,845	2,460	960	175	200	6,640
Beïkoum . . .	60	150	»	»	»	210
Mazraâ . . .	300	1,700	»	»	»	2,000
Kahloulièh . .	50	300	»	»	»	350
Djedeïdèh. . .	90	110	»	»	»	200
Semkanièh. . .	300	50	»	50	»	400
Moktarah et Fakhar. . . .	180	600	30	150	»	960
Aïn-Kana. . .	20	200	»	»	»	220
Amatour . . .	30	1,600	»	»	»	1,630
Haret-el-Djenâdelé	»	300	»	»	»	300
Bateir	50	600	»	»	»	650
Nika.	200	1,000	»	»	»	1,200
Djiba-el-Halaoué	»	500	»	»	»	500
Maresta . . .	»	200	»	»	»	200
Maâssr. . . .	400	400	»	»	»	800
Kharibé . . .	50	500	»	»	»	550
Bodéran . . .	400	420	»	»	»	820
Botmèh. . . .	60	150	»	»	»	210
Gourai. . . .	50	200	»	»	»	250
Hanin et Djéboa.	50	100	»	»	»	150
	5,135	11,440	990	375	200	18,240

XIII° DISTRICT.

GARB (partie haute).

Ce district est borné au levant par celui du Djiourd ; au couchant par le Sahel de Beyrouth ; au sud par les routes qui conduisent à Damas par le Metten, et au nord par le district du Chahâr. Il y a sept églises et trois monastères appartenant aux différents rits.

Cette partie du district de Garb est sous le commande-

ment de la famille Talhoutt, qui est composée de plus de cent personnes.

La population s'élève à 5,835 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans la partie haute de ce district.	Maron.	Druzes.	Grecs cathol	Grecs schism.	Métou.	Totaux.
Aleï.	»	450	50	150	»	650
Beghecteï.	»	»	»	150	»	150
Aïn-el-Djedidé et Kan-el-Hossein. . . .	»	»	»	70	»	70
Kahalèh.	400	»	»	»	»	400
Bessouss.	500	»	»	300	»	800
Aïn-el-Ramani. . .	»	»	150	»	»	150
Bédadoun.	1,600	»	»	»	»	1,600
Kamatié.	»	»	40	30	150	220
Bamakin.	»	»	250	»	»	250
Souk-el-Garb. . . .	»	»	»	70	»	70
Aïtatèh.	80	250	»	15	»	345
Khifoun.	»	»	»	»	40	40
Biçour.	»	300	»	»	»	300
Méglaïa.	80	»	»	250	»	330
Défoun.	80	»	»	»	»	80
Chemlân.	80	15	15	»	»	110
Aïnab.	»	200	»	»	»	200
Behouârab.	»	»	70	»	»	70
	2,820	1,215	575	1,035	190	5,835

GARB (partie basse).

Dans cette partie du Garb, on compte sept églises de diverses communions et trois oratoires druzes.

Les sept villages suivants : Chouafât, Aïn-Anoub, Bei-Khamoun, Ser-Hamoul, Aramoun, Fessaki et Deir-Koubel sont sous le commandement du cheik Druze *Roslan*, dont la famille se compose de cinquante personnes.

Les autres villages, situés au sud et au Sahel, sont sous le commandement de la famille Chéhâb.

La population s'élève à 10,880 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans la partie basse de ce district.	Maron	Druzes.	Grecs cathol.	Grecs schism.	Totaux
Chouafât.	250	650	»	1,250	2,150
Aïn-Anoub.	150	380	»	150	680
Bekhamoun.	»	200	»	140	340
Ser-Hamoul	»	160	»	»	160
Aramoun et Fessaki. .	»	300	»	180	480
Der-Koubel.	»	200	»	50	250
Kaffr'Chima.	200	»	120	80	400
Ouadi-Chahrour . . .	400	»	»	250	650
Betchadj.	60	»	10	40	110
Baâbdah.	700	»	100	»	800
Hadett	600	»	40	220	860
Sahel de Beyrouth depuis Bourk-el-Baradjinèh jusqu'au fleuve Kelb, contenant : Tahouita, Nahé, Khiah, Sélaki, Tahouïl, Gadir, Harett-Héret, Ountélias, Bourk-Hamoud, Bocheni, El-Ziri, Dékhoumièh et quelques hameaux.	3,000	»	300	700	4,000
	5,360	1,890	570	3,060	10,880

XIVe DISTRICT.

CHAHAR.

Ce district est borné au couchant par la mer, au levant par le district du Garb (partie basse), au sud par le fleuve du Dahmour, et au nord par Messer-el-Maâsser.

Ce district est commandé par les cheiks de celui de Mènâcef.

La population de ce district s'élève à 4,440 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Druzes.	Grecs schism.	Métoua.	Totaux.
Salfaïa.	240	»	»	»	240
Rambala.	200	»	»	»	200
El-Maghar.	10	»	»	»	10
Abeï.	690	200	50	»	940
Aïn-Rhassour.	130	80	»	»	210
Kaffr'Mattah.	110	260	100	»	470
Aïn-Déraffil.	100	»	»	»	100
Baghestèh.	»	200	»	»	200
Dakoun.	100	»	»	»	100
Boûm	220	»	»	»	220
Moâlaka-Dahmour.	720	»	»	10	730
Naémèh.	750	20	»	»	770
Kelilaï et Rhanton. . . .	100	»	»	»	100
Benadj.	»	150	»	»	150
	3,370	910	150	10	4,440

XVe DISTRICT.

GHAROUB.

Ce district est borné au levant par celui du Chouff, au couchant par la Méditerranée, au sud par le fleuve du Dahmour, et au nord par le fleuve du district du Teffàh.

Dans ce distrit se trouvait le fameux couvent de Saint-Sauveur, habité par plus de cent religieux Grecs catholiques ; ce couvent contenait des richesses ; il a été pillé et livré aux flammes par les Druzes, dans l'insurrection de 1841.

C'est le Druze Djemblatt qui est le cheik de ce district.

La population de ce district s'élève à 5,634 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Métou.	Musul.	Totaux.
Roumeïlèh.	200	»	»	200
Almân.	180	»	»	180
El-Barghoutèh.	200	»	»	200
Séblin.	100	»	100	200
Ouardanièh.	»	140	»	140
Bardjïa.	»	»	300	300
Bahbar.	200	»	»	200
El-Djïèh.	50	150	»	200
Khammin.	50	»	»	50
Khéchelteï.	50	»	»	50
Ouadi-Abou-Youçouf.	40	»	»	40
Merraïdjiatt.	50	»	»	50
Messanïé.	200	»	»	200
Kattermaïa.	50	150	»	200
Dalhoun.	10	»	150	160
Roubièh.	400	»	»	400
Akelchetaïn.	30	»	»	30
Bourdjiaïn.	44	»	150	194
Mardou.	»	»	200	200
El-Firé.	40	»	100	140
Magdelouna.	100	»	»	100
Djioun.	250	80	»	330
Mchtoukra.	80	»	»	80
El-Kifa.	150	»	»	150
Zaïtounich.	30	»	»	30
Djialilèh.	60	»	»	60
Bessaba.	50	»	200	250
Bézina.	30	»	»	30
Zaghourièh.	50	»	150	200
Hasroutt.	30	»	100	130
Anoutt.	»	»	400	400
Chehim.	500	»	»	500
Kheraïèh.	40	»	»	40
	3,264	520	1,850	5,634

XVIe DISTRICT.

DJÉZIN.

Ce district est borné au levant par Tournat, au cou-

chant par le district du Teffâh, au sud par le Djebel-el-Rihan (Anti-Liban), et au nord par Morgh-Besserri.

Les émirs Djemblatt, Druzes, gouvernent le Djezin.

La population de ce district s'élève à 11,030 individus répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Grecs cathol.	Métou.	Totaux.
Djézin.	2,500	500	50	3,050
El-Oaudi.	424	125	»	549
Bonokhin.	1,500	125	»	1,625
Kaffr'Talah.	50	»	»	50
Haouatièh.	50	»	»	50
Bénouchtéh.	»	»	80	80
Midan.	71	»	»	71
Mankalèh.	30	»	»	30
Solima.	200	»	»	200
Bessari.	100	»	»	100
Harf.	175	»	150	325
Dert-Machmoucha.	150	»	»	150
Mouchmoucha.	75	»	550	625
Khoroïb-Sameh.	125	»	75	200
B'ttedin-Lakch.	225	»	125	350
Azour.	500	»	»	500
Roum.	»	340	210	550
Homcïèh.	250	»	»	250
Djiou-el-Souss.	40	»	»	40
Koboâ.	50	»	»	50
Kitouli.	300	340	»	640
Mèreh.	150	»	»	150
Hithoura.	175	»	»	175
Kattinn.	75	»	»	75
Kharkhïa.	100	»	»	100
El-Sima.	100	»	»	100
Hidâb.	75	»	»	75
Aïn-el-Kogra.	90	»	»	90
Marraït-Tahour.	150	»	»	150
Katerli.	»	200	»	200
Anân.	75	130	»	205
Sofaradj.	75	»	»	75
Marouss.	50	»	»	50
Koblïèh.	30	»	»	30
Méroussah.	70	»	»	70
	8,030	1,760	1,240	11,030

XVIIe DISTRICT.

TEFFAH.

Ce district est borné au levant par Djebel-Tourrah, ou Djebel-el-Drouzi, au couchant par la Méditerranée, au sud par le district de Gharoub jusqu'au fleuve de Besserri, au nord par Béled-Chékhif ou Béled-Bèkhéri.

Les terrains et les produits de ce district appartiennent aux Druzes, qui s'associent quelques Chrétiens; il faut en excepter le village de Darbelcin, qui appartient aux princes de la maison de Chabâb.

LES CHEIKS DE CE DISTRICT SONT :

Abou-Chakra, Abd-el-Samed, Mallak et Djioudièh.

La population de ce district s'élève à 7,565 individus, répartis comme suit :

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Grecs schism.	Métou.	Totaux.
Djebel-el-Halaoué.	»	»	500	500
Arab-Salim.	»	»	150	150
Zekhitta.	120	130	»	250
Aïn-Anâ.	»	»	300	300
El-Nawitt.	»	»	150	150
El-Ghazièh.	»	»	260	260
Djernaïa.	150	40	»	190
Djeryiou.	300	75	150	525
Karaïé.	240	60	»	300
Moharrabièh.	120	130	»	250
Méharié.	210	50	»	260
Kaffr'Bit.	»	»	180	180
Kaffr'Filâ.	»	»	210	210
Ezza.	»	»	120	120
Aïn-el-Del.	220	130	»	350
Miéoumièh.	250	40	»	290
A reporter.	1610	655	2,020	4,285

Suite du district de Teffâh.

NOMS DES VILLAGES contenus dans ce district.	Maron.	Grecs schism.	Metou.	Totaux.
Report.	1,610	655	2.020	4,285
Kaffr'Chelouèh.	300	80	»	380
Medjiadek.	220	40	»	260
Rhoumin.	»	»	150	150
Mezrekt-Séfinta et Berteh. . .	300	75	»	375
Houmié (partie basse). . . .	»	»	120	120
Houmié (partie haute). . . .	»	»	150	150
Amoun.	»	»	180	180
Hadji et Chedadèh.	125	40	»	165
Racka.	»	»	60	60
Aïtanit	300	80	»	380
Zeltah.	»	»	129	120
Nafoun.	»	»	60	60
Madouch.	250	40	»	290
Harâ.	»	»	65	65
Sedjioud.	»	»	60	60
Ghazir.	»	»	95	95
Abrr et Khenassiatt.	370	»	»	370
	3,375	1,010	3,080	7,565

Là s'arrête le Mont-Liban proprement dit; il s'étend depuis Tripoli jusqu'à Belad-Bèkhéri, sur une surface de 150 lieues carrées, partagées en 17 districts, y compris trois cantons et qui contiennent 518 petites villes, villages, bourgs ou hameaux.

On peut estimer la population Maronite de toute la montagne, celle des autres districts ne dépendant pas du Liban, et celle des différentes villes du littoral de la Syrie, à 250,000 âmes environ.

Au Mont-Liban, il y a parmi les Maronites 40 à 45,000 hommes environ en état de porter les armes.

Parmi les 30,000 âmes environ de Druzes, le tiers est capable de porter les armes, outre ceux du Liban; on estime à 25,000 âmes les Druzes habitant le Haouran, les autres districts situés dans l'Anti-Liban et quelques villes du littoral.

Les Métoualis, au nombre de 15,000 âmes environ, y compris ceux du Liban, en cas d'agression, se mettent toujours avec les Druzes, bien qu'ils ne soient pas de la même religion.

Les Naplouzains ne figurent pas dans cette statistique, attendu qu'ils ne dépendent ni du Liban ni de l'Anti-Liban. Ces montagnards sont au nombre de 40,000 âmes, dont 8,000 en état de porter les armes. C'est le peuple le plus indépendant de la Syrie, ils sont tous Musulmans; ils sont entourés d'un grand nombre de tribus arabes nomades, dont celle dite Anezi est la plus considérable.

Voici les noms des cinq principales maisons les plus notables qui ont l'administration des affaires de la montagne :

1° Les cheiks Khazin, dont la famille était originaire du Haouran, étaient Grecs; ils sont établis au Kesrowan depuis 470 ans, et se sont faits Maronites pour vivre sous la protection du gouvernement français. Ils doivent leur fortune à l'émir Fakr-el-Din, fils de Maïr.

2° Les cheiks Hobeïche, originaires de Yatouh, établis aujourd'hui à Ghazir; ils doivent leur position à l'émir Assaff et à Ebn-Saïf dont ils étaient secrétaires.

3° Les cheiks Baher, originaires du village de Bakoufa, et qui sont établis aujourd'hui dans le district de Zouïéh.

4° Les cheiks Djemblatt, anciens gouverneurs de la montagne et alliés à d'autres familles Druzes de distinction, telles que celles Abd-el-Malek, Roslan, etc.

5° Les cheiks Dahdah, autrefois de simples paysans du village d'Akhoura, au service de la maison Hahem, et reconnus cheiks par l'émir Béchir, depuis quelques années seulement.

On voit encore au Liban quelques membres de la maison Béchir-Chéhâb; depuis 60 ans ils ont abjuré l'Islamisme pour embrasser la religion chrétienne. C'est de cette maison que sort l'émir Béchir, actuellement exilé à Constantinople.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

AFFAIRES DE SYRIE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

